



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

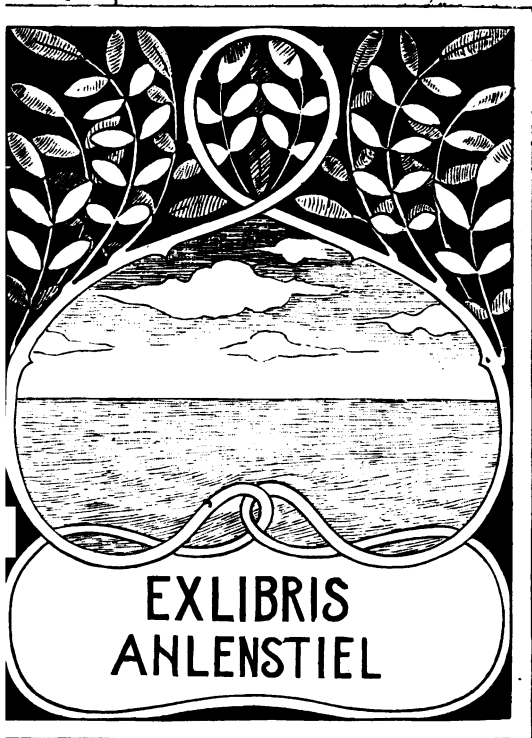
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



EX LIBRIS
ANLENTSTIEL



Vet. Fr. II A. 273

3

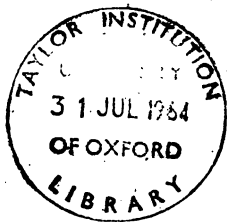
RÉMARQUES
SUR LES
GERMANISMES.

OUVRAGE UTILE

AUX
ALLEMANDS, AUX FRANÇOIS,
ET AUX
HOLLANDOIS, &c.



A AMSTERDAM,
PIERRE MORTIER.
MDCCLVII.




A

MADAME LA COMTESSE

D E

B A U D I S S I N .

M A D A M E ,

 Personne n'a moins fourni
que vous, MADAME, à
l'Ouvrage que j'ai l'hon-
neur de vous dédier, puisque per-
sonne ne parle mieux François que
vous.

E P I T R E.

vous. Ce n'est donc point ici la restitution d'un bien qui vous appartient, mais un témoignage public de la reconnoissance que j'ai des bontés dont vous honorez une personne qui m'est chère, & qui a eu le bonheur de vous élever dès votre tendre enfance. Nous autres Auteurs, nous n'avons, MADAME, d'autres présens à faire aux Personnes de votre rang, que le fruit de notre travail & de nos veilles; présens qui ont à-la-vérité un peu perdu de leur prix, depuis qu'ils sont devenus si communs. J'espère néanmoins, MADAME, que celui-ci ne vous sera pas désagréable. J'en juge par le goût décidé que vous avez pour notre Langue, laquelle vous parlez avec une délicatesse, & dont vous connoissez toutes les beautés. Non seulement vous entendez parfaitement Madame
de

E P I T R E.

de Sévigné, mais vous ne lui cédez ni pour l'esprit, ni pour le stile; & peut-être la surpassez-vous en beauté: mais ce dernier avantage, aussi frivole que celui de la naissance quand il n'est pas soutenu des qualités du cœur, se trouve chez vous si heureusement uni à ces qualités, que tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître, sont contraints d'avouer que les charmes de votre Personne égalent à peine la beauté de votre Ame, & de votre Caractère

Après cela, MADAME, vous jugez bien que je n'ai pas dessein de relever ici l'éclat de votre naissance, puisque je vous regarde comme une Personne accomplie indépendamment de ce que vous êtes née. Quelqu'ilustre que soit la Maison de Zinzendorff, alliée au Sang Royal, & à tout ce qu'il y a de plus distingué

LE P'ITRÉ

gué en Allemagne, je doute, MADAME, qu'elle ajoute rien à votre mérite, & je ne sai si vous ne devez pas plus à la Nature qu'à vos Ancêtres.

Continuez, MADAME, à aimer les Ouvrages où l'on voit également régner l'esprit & la politesse; & quoique celui que j'ai l'honneur de vous présenter, n'ait pas ces avantages, daignez cependant lui faire un accueil favorable, & le recevoir à titre d'hommage, comme une marque du profond respect avec lequel je suis

MADAME,

Votre très humble, & très
obéissant Serviteur,
MAUVILLON.

P R E-



P R E F A C E.

CEux qui n'ont jamais approfondi aucune Langue, s'imaginent qu'il est aisé d'en apprendre plusieurs, & honteux de ne pas savoir parfaitement celle du Pays où l'on est né: mais à mesure qu'on avance dans cette étude, on commence à changer d'opinion, & enfin l'illusion se dissipe, & fait place à des idées plus justes. On se trouve arrêté à chaque instant, par la difficulté de trouver des termes propres à exprimer les divers objets qui se présentent à l'esprit, d'en faire un choix judicieux, & de les employer de manière que le discours n'ait rien d'obscur, ni d'embarassé. Il y a de l'art en tout cela, & cet art est plus difficile qu'on ne se le figure d'abord.

Je conviens que le mécanisme des Langues est quelque chose d'assez facile: avec un peu de mémoire &

P R E F A C E.

de jugement, on n'a qu'à fréquenter quelque tems une Nation, on en saura bientôt la Langue; on la saura du moins assez pour pouvoir se passer d'interprètes dans les occasions où il n'est question que d'expliquer des idées communes. Mais si l'on veut pénétrer plus avant; si l'on veut connoître le génie de cette Langue, ses diverses combinaisons, l'élégance de ses expressions, ses tours vifs & délicats; c'est une science qui demande une étude particulière & réfléchie.

Moins une Langue est cultivée, plus elle est aisée. S'il y a de la difficulté, ce ne peut être que dans les organes; il n'y en a point dans l'esprit, dès qu'on a assez de mémoire pour retenir des mots. Au contraire, plus une Langue est cultivée, plus elle est difficile à ceux qui la veulent posséder parfaitement. Il faut apprendre des règles fondées sur des raisonnemens métaphysiques, qui demandent beaucoup d'intelligence & de pénétration: il faut du discernement, du goût, de l'esprit, du génie pour sentir les beautés de cette

te

P R E F A C E .

te Langue, & pour distinguer ce qui est élégant de ce qui ne l'est pas.

Rien n'est si aisé que de parler *François*, rien n'est peut-être moins aisé que de *bien parler François*. C'est une de ces Langues qui demandent une étude réfléchie, & plusieurs sortes de talens. De-là vient qu'il est si rare, parmi les *François* mêmes, de voir des gens qui possèdent bien leur Langue, à la réserve des Personnes de la Cour, & des Savans d'un certain ordre.

La Langue *Françoise* est fixée par des Règles & des Loix invariables, fondées sur les principes de la Raison & du Jugement. Il n'est pas permis d'ignorer ces Loix, ni d'en secouer le joug, sans courir risque de parler un langage obscur & inintelligible, comme cela arrive dans les Langues où tout est arbitraire, excepté la signification des mots.

Personne ne niera, je pense, que la clarté & la précision ne soient la véritable beauté d'une Langue (sans toutefois en être l'unique) & qu'elles ne doivent être le principal ob-

P R E F A C E.

jet de ceux qui veulent apprendre cette Langue, en supposant que leur but principal est de se faire entendre. Or cette clarté & cette précision naissent en partie du choix des termes; & de l'observation des règles établies par la plus saine partie d'une Nation: d'où il résulte que pour bien parler une Langue, il faut avoir une connoissance exacte de ses expressions, & observer les règles prescrites par l'Usage.

Les règles qui fixent la Langue *Françoise* à l'égard des *François*, ne suffisent pas aux *Etrangers* *. Il y en a que les uns & les autres doivent absolument savoir; mais il y en a aussi qu'un *François* peut ignorer sans crainte qu'il s'en écarte, étant dirigé par l'habitude qui s'est formée en lui dès l'enfance. Les *Etrangers*,

* Il y a des gens de mauvaise humeur, qui se fâchent de tout, & qui ne manqueront pas de s'offenser de cette expression. Je sais fort bien que personne n'est étranger chez soi; mais on est étranger à l'égard d'une Langue, d'une Nation, ou, si on l'aime mieux, une Langue ou une Nation est étrangère à une autre.

P R E F A C E.

naturellement sujets à être séduits par leur Langue, ont besoin de plus de guides, sur-tout ceux dont la Langue maternelle est l'*Allemand*, ou les autres Langues qui dérivent de celle-là; car l'usage de ces Langues s'éloigne plus du *François*, que l'*Italien*, ou l'*Espagnol*. C'est principalement pour ceux-là que j'écris; & je ne fais que rassembler les Observations que j'ai faites depuis dix ans que j'enseigne le *François* à des *Allemands*, à des *Danois*, à des *Anglois*, à des *Hollandois*; qui tous le parloient avec autant de facilité que leur propre Langue, mais qui ne le parloient pas dans la dernière perfection. Occupé depuis si longtems à leur enseigner le *Stile* & l'*Eloquence*, j'ai toujours commencé par corriger leurs fautes de langage, dont la source m'étoit connue; & je n'ai rien oublié pour seconder le goût qu'ils avoient pour notre Langue, & l'envie qu'ils témoignoit de l'apprendre parfaitement. J'ai tâché de les prémunir contre le penchant qu'on a naturellement de rapporter les autres Langues à la sienne propre,

P. R E F A C E .

pre, & de parler bon *Allemand* en *François*. Je ne me flate pas d'avoir toujours réussi, mais je me flate d'avoir fait tout ce qu'il falloit pour cela. Ces occupations ont produit l'Ouvrage que je donne ici au Public, plutôt comme un *Essai*, que comme une *Production* qui dissipe toutes les difficultés. Quelque autre plus habile que moi suppléera de ses lumières à ce qui manque à mon travail: mon but est de servir le Public, & de mettre dans un nouveau jour les mystères de notre Langue, en faveur des *Etrangers* qui lui font l'honneur de lui sacrifier quelque partie de leur tems. Voilà mon objet. S'ils retirent quelque avantage de mon travail, voilà ma récompense.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans cet Ouvrage les premiers élémens de la Langue. Je ne les ai jamais enseignés, & quiconque ne saura pas déjà parler passablement *François*, ne pourra guère faire usage de mes remarques. Elles ne roulent que sur des questions

au-

P R E F A C E.

au-dessus de la portée des Commentans.

Le Titre de *Remarques* donne assez à entendre qu'on n'a suivi ici ni ordre ni arrangement, & qu'on a expliqué les matières à mesure qu'elles se sont présentées à l'esprit, ou que les occasions ont fait naître les difficultés.

Si le Public témoigne agréer cet Essai, on pourra le grossir dans la suite. La matière ne manque pas, il s'agit de savoir si on a le talent de la mettre en œuvre, & pour s'en éclaircir, je me détermine à lâcher cet Ouvrage, bien résolu d'en demeurer-là, si mon travail n'est bon à rien. J'attendrai que son sort se décide, avant que de hazarder l'impression d'un petit Traité sur le *Stile Epistolaire*, que j'avois d'abord eu dessein de faire imprimer à la suite de ces *Remarques*; mais pour ne pas trop grossir le Volume, j'ai mieux aimé le réserver pour une autre fois, & le publier avec un autre petit Traité de la *Poésie Française*; le
tout

P R E F A C E.

tout à l'usage particulier des Etran-
gers.

En exposant l'usage de la Lan-
gue *Françoise*, & marquant en quoi
il est opposé à celui de la Langue
Allemande, je n'ai prétendu autre
chose que de faire remarquer cette
opposition. Si quelqu'un me prête
d'autres vues, il ne me rendra pas
justice. Je trouve bon qu'on parle
Allemand en *Allemand*, mais person-
ne ne peut trouver mauvais que j'a-
prenne à bien parler *François* aux
Allemands. Chaque Nation est en
droit d'alléguer l'usage pour justifier
sa Langue sur tout ce qu'elle paroît
avoir de bizarre, & de dire avec
Horace, que l'USAGE EST L'AR-
BITRE SOUVERAIN DES LAN-
GUES:

*Quem penes arbitrium est, & jus, &
norma loquendi.*

Il n'y a point de Langue si par-
faite, où il n'y ait de ces bizarreries
que l'Usage autorise.

Je suis bien éloigné de vouloir
dégôûter personne de la Langue de
son

P R E F A C E.

son Pays. Il y a longtems que je suis convaincu que ce seroit une peine fort inutile, les hommes étant naturellement assez portés à préférer leur Langue & leurs Mœurs à celles des autres Peuples, par la raison que chacun se croit plus sage & plus habile que son Voisin. Je ne prétens pas non plus donner plus de cours au *François* qu'il n'en a; chacun doit consulter son goût & son intérêt, & employer son tems comme il croit convenir le plus à ces deux grands motifs. Mais j'avoue que je ne suis pas pour la pluralité des Langues, & je suis d'opinion que d'ordinaire ceux qui en savent beaucoup, n'en savent aucune bien. D'ailleurs j'ai pour moi l'exemple des *Grecs* & des *Romains*. Les premiers n'aprenoient d'autre Langue que la leur, & les autres joignoient à l'étude du *Latin* celle de la seule Langue *Grecque*. *Cicéron* est loué d'avoir su si parfaitement le *Grec*, que les *Grecs* le croyoient né parmi eux; & *César*, dont la mémoire étoit si prodigieuse, ne savoit que sa Langue & quelque peu de *Grec*.
Enfin

P R E F A C E.

Enfin *Horace*, dont les louanges sont si délicates, trouve un grand-sujet d'éloge en *Mécène*, de ce qu'il possédoit si bien les deux Langues, c'est-à-dire le *Latin* & le *Grec*, & il l'appelle avec emphase,

Docti sermonis utriusque linguae.

Mais encore un coup, chacun doit consulter son goût & son intérêt, & apprendre tout autant de Langues qu'il jugera à propos, aussi bien ou aussi mal qu'il le trouvera bon.



RÉMAR-



REMARQUES SUR LES GERMANISMES.

MESSIEURS LES FRANÇOIS.

J' Ai entendu dire cela communément & fort sérieusement en ce Pays-ci, par une civilité, qui n'en est pas une en notre Langue, laquelle n'aime pas beaucoup les titres, & qui s'exprime simplement & naturellement. S'il étoit plus civil de dire, *Messieurs les François, Messieurs les Anglois*, il faudroit dire à plus forte raison, *Mesdames les Françaises, Mesdames les Angloises*; ce qui seroit assurément fort ridicule. Il est bien vrai que l'on dit, *les Seigneurs Anglois, les Dames Françaises*; mais cela désigne seulement les personnes de qualité des deux sexes. De sorte que quand on parle d'une Nation en général, il faut dire simplement, *les Anglois, les François, les Allemands &c.* à moins qu'on

ne prit le ton railleur ; car alors on diroit fort bien, *Ce sont de terribles gens que ces Mrs. les Tartares.*

OUI, VOTRE ALTESSE.

NON, VOTRE EXCELLENCE.

CES façons de parler si respectueuses en *Allemand*, ne valent rien en *François* ; & il ne faut pas croire, que si l'on répondoit, *Oui, Monseigneur, Oui, Madame*, les Princes & les Princesses en feroient choqués, puisque si cette raison étoit décisive, il faudroit répondre, *Oui, Leur Altesse, Oui, Leur Excellence*, comme on parle en *Allemand*, où l'usage le veut ainsi. Mais en *François*, les pronoms possessifs *ton, son, votre, leur*, n'ont point de vocatif, & par conséquent on ne peut point dire, *Votre Excellence, voulez-vous aller faire un tour de promenade?* ni répondre à une question par un semblable vocatif ; & les Grands ne peuvent prétendre qu'on estropie une Langue pour leur témoigner plus de respect. On fait que toute la puissance de l'Empereur SIGISMOND ne put changer le genre d'un mot *Latin*, & qu'on lui répondit fort sagement, que dans les États, les Rois étoient les Maîtres des Hommes ; mais que

que dans les Langues, l'Usage étoit au-dessus des Rois.

En *François*, quelque puissant que soit un Prince, on l'appelle *Monseigneur* au vocatif, & *Sire*, si c'est un Roi. On dit simplement *Madame* à toutes les Princesses, observant, dans les autres cas, de dire quelquefois *Votre Majesté*, *Votre Altesse*. Je dis quelquefois, car la trop fréquente répétition de ces titres auroit quelque chose de fade & d'ennuyeux. Chaque Langue a son génie propre, l'une est plus respectueuse, l'autre plus simple. En *Latin* on tutéie tout le monde sans distinction, & l'Abbé d'Olivet dans son *Epitre au Dauphin* n'a garde d'en user autrement *. Il y a là-dedans je ne sai quoi de noble & d'élevé, qui plaît à ceux qui sont capables de sentir ces beautés. Le *Vestra Majestas*, *Vestra Celsitudo*, ne fait pas le même effet. Ces titres sont inconnus à la bonne *Latinité*. *Pline le jeune* ne donne à l'Empereur TRAJAN d'autre titre que *Domine*, *Seigneur*.

Quand

* Cette Epitre commence ainsi, *Quod te Latino alloquer, Serenissime Delphine, facio primum, tibi ut obsequar, qui vdrim, te Latina quantoperè delectent, &c.* Voy. l'excellent Ouvrage de cet Abbé, intitulé *Pensées de Cicéron traduites pour servir à l'éducation de la Jeunesse*.

Quand on veut bien parler une Langue étrangère, il faut observer en quoi elle diffère de la nôtre. Les Langues different plus, entre elles par leur génie particulier, que les Peuples par leurs mœurs & par leur humeur. Lorsqu'on veut ressembler à une Nation, on en prend l'habillement, l'humeur, le caractère. De-même quand on veut parler une Langue, il faut se soumettre à ses règles & à ses usages.

On dira en Italien *un tel Musicien de la Majesté du Roi de Sicile, & en Allemand, l'Altesse du Prince N... a fait la revue de l'Armée.* Dès que cela est reçu dans une Langue, il n'y a pas le mot à dire; mais seroit-ce une raison pour parler ainsi en François?

J'avoue que j'ai été surpris de trouver à la tête de l'Épître qui est devant la *Tragédie de Mahomet* de Mr. de Voltaire, **A SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE.** Je crois qu'il faut mettre cette faute sur le compte de l'Éditeur, Mr. de Voltaire fait trop bien sa langue pour parler ainsi. En effet ces mots, *A Sa Majesté*, ne se construisent point avec les suivans *. Il falloit dire simplement **AU**
ROI

* J'aimerois mieux *A La Majesté du Roi*, qu'*A Sa Majesté le Roi*. La première phrase est du moins régulière, & l'autre ne l'est pas.

ROI DE PRUSSE; & je ne vois pas qu'il soit plus respectueux de faire précéder le mot de *Majesté*. On dit, *Au Roi*, & jamais *A Sa Majesté le Roi*. On me repliquera peut-être qu'on dit, *A Son Altesse Monseigneur*, *Madame* &c. *A Son Excellence Monseigneur*. Je réponds que cela n'est pas mieux, & que pour parler correctement, il faut que la suscription d'une Lettre soit, *A Monseigneur*, *A Madame*. C'est ainsi du moins qu'en usent nos Ecrivains les plus célèbres, qui préfèrent cette noble simplicité à un respect déplacé, pour ne rien dire de plus. Ainsi on lit dans VOITURK, *A Monseigneur le Duc d'ANGUIEN*, *A Monseigneur d'Avaux*; & dans BALZAC, *A Monseigneur le Cardinal de Richelieu*; enfin dans une infinité d'Épîtres dédicatoires, *A Monseigneur le Dauphin*; *A Monsieur*, *Frère unique du Roi*; *A Mademoiselle*.

Dans quelques Langues on emploie en parlant à quelqu'un la troisième personne du singulier; & même du pluriel, au lieu de la seconde. De-là vient que fort souvent on a de la peine à s'entendre; & que la personne à qui l'on parle, entend d'un tiers ce qui s'adresse à elle-même. Le petit peuple de Paris, & même les bons Bourgeois, croient par-

ler plus civilement en disant, *Monsieur veut-il? Monsieur ordonne-t-il? Si Monsieur veut, si Monsieur ordonne.* Mais les Gens de distinction ne parlent pas ainsi, & je me souviens que pour tourner ce langage en ridicule, on fait dire, dans une Comédie, à un valet qui parle à sa Maîtresse, *Madame, on demande si la vue de Madame est visible.*

J'ai dit que la Langue *Françoise* ne s'acommode guère des titres. Cela doit s'entendre du Commerce de la vie, de la Conversation, des Lettres familières; car dans les Visites, les Lettres de cérémonie, dans les Audiences, on donne les titres qui conviennent: mais tout ce qui est cérémoniel suppose beaucoup de gravité d'un côté, & beaucoup de respect de l'autre, & c'est précisément cela qui gêne. Or ni la gravité, ni beaucoup de respect, ni rien en un mot de tout ce qui a l'air de contrainte & de gêne, ne peut régner dans le commerce de la vie, sans en bannir les graces & l'agrément, & sans que la conversation ne devienne fade & languissante: d'où vient que les plus grands Seigneurs *François* semblent dans ces occasions se dépouiller de leur rang, & se mettre de niveau avec des gens de mérite à-la-vérité, mais infiniment

ment au-dessous d'eux à l'égard de la naissance & de la fortune : témoin le grand CONDE', qui jouoit aux Poissons avec *Voiture*, fils d'un Marchand de Vin; témoin les Lettres de cet Auteur au même Prince, dans lesquelles il l'appelle tantôt, *mon Compère*, tantôt, *Monsieur*. Dans celle qu'il lui écrit sur la bataille de *Rocroi*, où ce Prince, âgé d'environ vingt ans, détruisit entièrement la meilleure Armée que la Maison d'*Autriche* ait jamais eue, il lui dit : *J'avois bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, & qu'il ne faisoit pas bon vous rien disputer. Mais j'avoue que je n'eusse pas cru que vous vous fussiez emporté à ce point-là; & si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe, & l'Empereur ni le Roi d'Espagne ne pourront durer avec vous. Cependant, Monsieur, laissant la conscience à part, & politiquement parlant, je me réjouis....*

C'est ainsi que *Voiture* parle au premier Prince du Sang, à l'un des plus grands Capitaines qu'il y ait jamais eu.

Les Etrangers, faute de connoître le génie de notre Langue, trouvent mauvais que nos Ecrivains disent *M. de Munster*, *M. de Mayence*, *M. de Trèves*; c'est un sujet inépuisable de froides plaisanteries

ries parmi certaines gens: mais nous disons *M. de Strasbourg*, en parlant du Cardinal de *Raban*, qui est au-dessus des Electeurs de *Trier* & de *Meynce*, & de bien d'autres Princes de l'Empire du côté de la naissance & de la dignité. Ce seroit un plaisant Livre que celui où on liroit à chaque page, *Sa Sérénité Electorale*, de *L'Altesse Sérénissime du Prince*, de *L'Excellence de Monseigneur le Comte* de En effet, soit que nous n'ayons pas tant raffiné sur les titres que nos Voisins, soit que nous parlions avec plus de liberté & de familiarité, il est certain que *Monsieur* est en notre Langue un titre d'honneur que nous donnons à tous les Grands excepté aux Rois, & par conséquent c'est très bien parler *François*, que de dire *M. de Trèves*, *M. de Mayence* &c. *Madame de Sévigné* appelle le Pape *M. de Rome*, ce qu'elle ne dit à-la-vérité qu'en badinant, la dignité de Pape ne pouvant être mise en parallèle avec aucune autre. En *France* le Roi est appelé *Monsieur* par les Princes de son sang, ce qui prouve que ce titre n'en est pas moins noble pour être très commun parmi nous. En voilà assez pour justifier nos Historiens, & même pour autoriser les Etrangers, qui écrivent en notre Langue, à en user ainsi.

SI & QUAND.

L'usage de ces deux mots est un écueil pour beaucoup d'Allemands, qui les confondent fréquemment; & il leur arrive rarement de dire *si* lorsqu'il faut dire *quand*, & *quand* lorsqu'il faut dire *si*.

Je crois que si l'on fait attention à cette remarque, on évitera ces fréquentes méprises.

Si est une particule qui a rapport à l'action du verbe, sans la déterminer. *Quand* a rapport au tems, sans toutefois le déterminer précisément. *Si* empêche le verbe d'affirmer soit l'action, soit le tems. *Quand* n'affirme point par rapport à l'action, mais par rapport au tems, quoique d'une manière vague.

Pour bien comprendre cela, il n'y a qu'à substituer d'autres termes à la place de *si* & de *quand*. Supposez que peut fort bien se dire au-lieu de *si*; & dans le tems que, au moment que, au-lieu de *quand*. *Si vous venez*, ou, *supposé que vous venez*, vous serez bien reçu. Il est clair que ces mots, *si vous venez*, ne renferment aucune affirmation, ni par rapport à l'action de *venir*, ni par rapport au tems que vous viendrez.

Quand on est malade, il faut vivre de régime. Il n'y a rien d'affirmatif dans ces mots, quand on est malade, par rapport à l'action du verbe ; mais il y a affirmation à l'égard du tems où il faut vivre de régime, lequel tems est encore déterminé par ces mêmes mots, quoique dans un sens général. Je ne pourrois pas dire, si on est malade, il faut vivre de régime ; parceque si ne convient point aux occasions, ni aux circonstances qui regardent le tems ; mais à certaines actions qui peuvent se faire ou ne pas se faire, & d'où dépendent d'autres actions, qui se feront moyennant que les premières aient lieu.

Il me paroît que cela suffit pour bien faire distinguer l'usage de ces deux mots : mais voici encore quelques observations nécessaires aux Allemands qui veulent parler exactement François.

1. Nous ne mettons jamais si devant les tems qui n'expriment d'eux-mêmes aucune affirmation ; parceque, comme je l'ai remarqué ci-dessus, si empêchant l'affirmation, il est inutile de le joindre à un tems qui n'en renferme aucune.

Ces tems qui n'affirment point par eux-mêmes, sont tous ceux du conjonctif, & l'imparfait en *vois* qui appartient

à l'indicatif, & le futur du même indicatif, entant que dépendant d'un autre verbe.

Exceptions.

Après les verbes *savoir*, *ne savoir*, *ignorer*, *douter* & semblables, *si* se joint nécessairement avec l'imparfait en *rois* & avec le futur de l'indicatif. Ex. *Je voudrois bien savoir si vous m'aimerez. Je ne sai si cela lui sera agréable. J'ignorois si vous l'approuveriez. Je doute si je partirai.*

Lorsque les verbes *être* & *avoir* sont employés au tems imparfait comme verbes auxiliaires, on peut se servir de l'imparfait du conjonctif. Ex. *Si vous fussiez venu (pour si vous étiez venu) cela ne seroit pas arrivé. Si j'eusse su cela, j'aurois hâté mon départ; au-lieu de, si j'avois su cela, &c.* On trouve mille exemples de ces façons de parler dans les bons Ecrivains, & sur-tout dans les Poètes.

2. *Quand* joint avec l'adverbe *même* est toujours suivi de l'imparfait en *rois*, & alors il a la signification de *quoique*, & répond au *licet* des Latins. Ex. *Ce champ seroit trop petit pour nourrir une Armée, quand même il seroit cultivé: AGER ILLE, LICET OMNIS COLERETUR, EXIGUUS TAMEN*

MEN TANTO ALENDO EXERCITUI ESSET.

Je vous aimerois, quand même je serois Roi, & non pas si aussi, ni si même; comme disent plusieurs Allemands. Quelquefois on retranche même, ce qui fait le même sens. Ex. Quand je devois périr, je ne partirai point d'ici. Je vous aimerois, quand je serois à cent lieues de vous. Dans ces deux exemples & semblables, on peut élégamment employer l'imparfait du conjonctif, en suprimant *quand*, & en changeant l'e féminin en e masculin, de cette sorte. *Dussé-je périr, je ne partirai point d'ici. Je vous aimerai, fussé-je à cent lieues de vous; mais cela n'a guère lieu qu'avec ces deux verbes, devoir & être.*

Au reste, peu de gens savent la raison du changement de cet e, la voici: c'est qu'en François on ne met jamais deux e féminins de suite, & par conséquent on ne sauroit dire, *fusse-je, dussé-je, puisse-je, eusse-je*; mais il faut dire *fusse-je, dussé-je, puisse-je, eusse-je*. Plusieurs Auteurs, faute d'avoir pris garde à cela, écrivent, *fussai-je, dussai-je, pussai-je, eussai-je*, mais mal.

P U I S Q U E , P A R C E Q U E .

LA même raison qui fait que les *Allemands* confondent *quand* avec *si*, fait qu'ils confondent *puisque* & *parceque*.

Ces deux mots sont de l'ordre de ceux que les Grammairiens appellent *conjonctions*, parcequ'ils joignent certaines circonstances dépendantes de certains évènements.

Puisque s'emploie quand on veut prouver qu'une chose est ou n'est pas, & *parceque* quand on veut simplement exprimer la cause qui produit tel ou tel effet. Ainsi *puisque* a rapport au raisonnement qui tend à convaincre ceux à qui l'on parle, & *parceque* aux raisons qui tendent à justifier les choses dont on parle. Les exemples feront mieux sentir la justesse de cette définition. *Je partirai puisque vous le voulez.* Cela signifie, *pour vous convaincre que je partirai, c'est que votre volonté est une loi pour moi.* *Je suis parti, parceque vous l'avez voulu.* C'est-à-dire, *je n'ai pas de meilleure raison pour justifier mon départ que votre volonté.* De-même, *le Pécheur sera puni, puisque Dieu est juste.* *Le Pécheur sera puni, parceque Dieu est juste.* Dans la première phrase je veux prou-

prouver que le Pécheur sera puni, dans la seconde je veux justifier la punition du Pécheur. Celle-là allègue la preuve d'un événement qui est contesté; celle-ci énonce une cause qui doit produire incontestablement un tel effet. *Nous nous sommes retirés, parcequ'il se faisoit tard, parcequ'il pleuvoit, &c. Il est innocent du meurtre qui s'est commis à Paris le 12 d'Octobre, puisqu'il étoit ce jour-là même à Rome, & ainsi du reste. Vu que, attendu que, sont souvent mis au-lieu de puisque; &, à cause que, à la place de parceque; ce qui fait voir que l'usage de ces deux conjonctions est bien différent, & qu'elles ne doivent pas être confondues.*

JE VOUDROIS QUE JE FUSSE ROI.

IL y a très peu d'*Allemands* qui ne parlent ainsi, faute de savoir cette règle-ci, que quand deux verbes sont régis par le même nominatif, le second de ces verbes se met à l'infinitif. Il faut donc dire, *Je voudrais être Roi*. Et pour mieux faire sentir qu'on ne peut parler autrement sans faire un solécisme, on n'a qu'à faire attention qu'on ne peut point dire, par exemple, *je veux que j'étudie*. Si donc cela ne se peut dire au présent,

il s'ensuit qu'on ne le peut dire dans les autres tems, & en cela l'Usage est conforme à la Raison. Ceux qui souhaitent de parler correctement, doivent bien faire attention à la règle que je viens de donner, moyennant quoi ils ne diront plus: *Je ne crois pas que j'aurai l'honneur de vous voir ce soir; mais, je ne crois pas d'avoir l'honneur de vous voir. Je souhaite que je puisse vous rendre quelque service, mais, je souhaite de pouvoir vous rendre quelque service; & ainsi de toutes les autres occasions où deux verbes n'ont qu'un même nominatif. Cette règle n'a presque point d'exceptions. Elle contribue beaucoup à la clarté du discours; puisque supposé qu'il n'y eût point de règle là-dessus, on pourroit dire de la même personne, *Il voudroit qu'il fût Roi; mais ces derniers mots, qu'il fût Roi, pourroient s'entendre d'un autre, par conséquent on ne sauroit comment expliquer la phrase; ce qui n'arrive pas quand je dis, *Il voudroit être Roi, il voudroit qu'il fût Roi. Dans la première phrase, ces mots, être Roi, s'entendent de celui qui voudroit, & dans la seconde on les entend d'un autre. Il est bon d'avertir cependant que cette règle n'a lieu que dans les phrases qui n'expriment aucune affirmation,***

10 REMARQUES SUR LES

matioir, comme je l'expliquerai plus au long dans la remarque sur les Modes des Verbes.

QUELQUE CHOSE.

*Q*uelque chose est opposé à rien. Et les Allemands ne se font point entendre quand ils disent, *Il est parti sans me dire quelque chose. Il a cherché longtems sans trouver quelque chose. Il a fait cela sans que j'en aie su quelque chose. Il faut dire, Il est parti sans me rien dire. Il a cherché longtems sans rien trouver. Il a fait tout cela sans que j'en aie rien su.*

A PEINE QUE.

C'EST POURQUOI QUEL

*I*l y a ici deux observations à faire, c'est qu'il ne faut jamais mettre que dans le premier membre de la période où se trouve à peine, mais lui faire commencer le second. Ex. *A peine vous étiez sorti qu'il entra. A peine il eut ouvert la bouche que tout le monde se tût.* Remarquez que l'on met fort élégamment le nominatif après le verbe qui suit le mot à peine. *A peine étiez-vous sorti qu'il entra. A peine eut-il ouvert la bouche que tout le monde se tût.*

L'au-

L'autre observation est qu'après *c'est pourquoi*, on ne met jamais *que*. Ex. Les Romains étoient fort superstitieux, *c'est pourquoi* ils consultaient les entrailles des Victimes & le vol des Oiseaux, avant que de commencer quelque affaire importante. Quoi est un pronom relatif, après lequel il est très inutile de mettre *que*, qui ne peut se rapporter à rien.

C'est pourquoi est du stile sérieux. Dans le stile familier, on dira plutôt, *c'est pour cela*, *c'est pour cette raison que*. Il sait que je suis fort occupé, *c'est pour cela* qu'il m'écrivit rarement. Mon cheval étoit pour-sif, *c'est pour cette raison que* je l'ai vendu.

QUEL QUE, QUELLE QUE.

JE traiterai plus au long de l'usage de ces deux pronoms, dans l'article des Pronoms. En attendant je remarquerai ici, que bien des personnes mettent *que* après *quel*, *quelle*, dans des occasions où il ne le faut pas. Ces occasions sont après les verbes, *je ne sais*, *j'ignore*. Ils disent, *Je ne sais quel homme que c'est*. *J'ignore quelle mode que c'est*. *Je ne sais quel parti que je devois prendre*. Pour parler François, il faut dire,

Je ne sai quel homme c'est. J'ignore quelle mode c'est. Je ne savois quel parti je devois prendre, ou même beaucoup mieux, je ne savois quel parti prendre.

PARTI, PARTIE.

Quelque peu de rapport qu'il y ait entre ces deux mots, il est néanmoins très ordinaire aux Etrangers de les confondre.

Partie signifie portion d'un tout tant qu'il est divisé ou divisible. *Les parties intégrantes du corps humain. La Logique est une partie de la Philosophie. Une garderobe offre mince fait partie de son héritage.*
Partie est un terme de Jeneurs, & signifie une convention faite entre eux de certaines règles ou bornes, selon lesquelles celui qui a plutôt certains avantages, ou nombre de points ou de marques, doit gagner la somme dont on est convenu. *Une partie de piquet, d'hombre, de triétrak.*
Partie se dit encore de tous les divertissemens, où l'on engage certaines personnes, à certains jours. *Une partie de chasse, de promenade. Ces Seigneurs ont fait une partie pour courir la bague. Toutes les parties qu'on fait pour quand vous voudrez, ne s'entendent jamais.*

Parti

Parti signifie les deux parties opposées d'une autre. Le **parti du Roi** est celui qui est opposé au **parti du Peuple**, &c. **Parti** se dit aussi d'un homme qui est obligé de se tenir mis par son serment, les Dieux du **parti des Grecs**.

Parti signifie encore, en matière de Religion, un sentiment contraire à la foi dominante. &c. c'est dans ce sens que **le parti de Calixte** appelle les **Jansénistes le Parti**.

Parti se dit aussi en Morale, de la dispute qui se fait pour soutenir, ou pour combattre quelque proposition. **Il faut toujours prendre le parti de la vérité**.

Parti est aussi une profession qu'on embrasse. **Il a pris le parti de l'Eglise, des Impies, des Athées**. En ce sens on dit d'un homme **il a pris parti dans les Trinités**, ou même simplement **qu'il a pris parti**, pour dire qu'il s'est enrôlé.

Parti en terme de Guerre se dit d'un petit Corps de troupes qu'on envoie à la découverte. **Un parti de Cavalerie, de Dragons, de Hussars**. Ceux qui commandent ces petits Corps sont appelés **Partisans**.

Parti se dit aussi de l'établissement par mariage; &c. en ce sens on dit d'une fille **elle a pris parti**, ou d'un homme **il a pris parti**.

cest un riche palus, un parti vaillant, un parti formidable. Mais le parti se prend enfin pour une résolution que d'ou former sur des affaires d'ou teneur, soit qu'on délibère un non. Mais habané longtemps entre ces deux partis. Mais de Turenne avoit le jugement si juste, quod dans les plus grandes disgraces, quod il se fût se déterminer sur le champ, le parti qu'il pressoit étoit toujours le meilleur. Mais en des gens bravaux, le meilleur parti qu'on puisse prendre, s'est de se taire.

Par tous ces exemples, il est aisé de voir que parti & partie sont deux mots très différens, & que les Dames qui disent, je prends la partie d'un tel, parlent très mal, aussi-bien que les Messieurs qui disent, je prends le parti d'une telle, comme je l'ai entendu cent fois.

JE ME RECOMMANDE.

A la réserve d'un petit nombre de Seigneurs & de Dames qui parlent admirablement bien François, il n'y a point d'Allemand qui, en vous quittant, ou lorsque vous le quittez, ne vous dise, je me recommande. On dit se recommander à Dieu, se recommander aux bonnes grâces, à l'amitié, au souvenir de quelqu'un: mais

Il ne s'agit de tout seul, ne signifie rien sur quoi on peut remarquer que quand on quitte quelqu'un avec qui on est familier, on lui dit simplement *adieu*, ou quelque chose de semblable; & quand c'est une personne distinguée à qui l'on doit du respect, on tire une profonde révérence & l'on s'en va. Dans ces sortes d'ocasions, & dans quelques autres qu'un homme du monde ne doit pas ignorer, une inclination faite avec grâce & dignité, & accompagnée d'un certain silence, vaut mieux que toutes les formules de complimens fades, & le plus souvent ridicules.

Quoique je n'aie pas dessein d'écrire ici un Traité de la Civilité, je ne laisserai pas de toucher cette matière toutes les fois qu'elle se trouvera liée avec mon sujet. J'espère que personne ne m'en fera mauvais gré: en tout cas je déclare d'avance, que mon but n'est point d'apprendre à vivre à ceux qui usent de ces façons de parler, mais que je veux seulement leur enseigner à parler *François*.

ÊTRE CONTENT, AVOIR ASSEZ.

ON ne dit point en *François*, je suis content avec mon laquais, mais je

fais content de mon laquais. Etre content de quelque chose, de quelque chose. Il ne faut pas dire, j'ai assez avec cela; mais j'en ai assez, qui signifie la même chose. Et l'on dit, On ne dit pas non plus, si on est content, j'en suis content, parcequ'être content c'est être bien-aise, & que cela signifie tout au plus, je me réjouis que vous le voyez. Il faut dire, j'y consens, je ne m'y oppose pas, j'y donne les mains.

PRENDRE AVEC.

Cette expression n'est pas Française. On ne dit point, par exemple, quand mon Père ira à Vienne, je le prierai de me prendre avec; mais, je le prierai de m'y mener. De-même il faut dire, Je vous prie de permettre que j'aille avec vous à Vienne; & non pas, de me prendre avec à Vienne. Avec est une préposition conjonctive, qui demande toujours un régime après soi. Il est vrai que le petit peuple de France n'y regarde pas de si près, & qu'il dit, par exemple, si m'a pris mon manteau Et s'en est allé avec; mais c'est le langage du peuple; & les honnêtes-gens diront, il m'a emporté mon manteau.

DIEU VOUS BENISSE.

CE souhait qu'on fait à un homme qui
éternue, n'est plus du bel usage en
Francois, & n'a plus lieu que chez le peu
de peuple. On seroit fort scandaleux dans
ce Pays-ci, si l'on manquoit à cette étu-
dille. Mais, à mon avis, rien n'est si
fatigant que d'être obligé de répondre à
ce compliment, & de faire des révéren-
ces à droit & à gauche, sur-tout quand
on éternue plusieurs fois de suite; car il
y'a des gens qui ne vous font pas grâce
d'une seule. Quelques-uns disent, *Dieu*
vous assiste, d'autres, *à votre santé*. Pour
cette dernière expression on ne la dit en
Francois que le verre à la main, & les
deux autres ne se disent qu'aux Mendi-
ans. Que si l'on veut absolument faire un com-
pliment à celui qui éternue, on pourra
lui dire, *à vos souhaits*; mais le meilleur
seroit de laisser les gens éternuer à leur
aise, & de leur épargner toutes ces cé-
rémonies affomantes.

PRENDRE MAUVAIS.

Tout comme on ne peut dire en notre
Langue *prendre bon*, de-même on ne

l'on peut dire prendre mauvais, mais on dit
très-bien trouver bon, & par conséquent
aussi trouver mauvais. Trouvez bon que je
vous dise. Il a trouvé mauvais que j'eusse
verti de prendre garde à lui. Ne trouvez
pas mauvais, & n'est pas, ne prenez pas
mauvais. On peut dire aussi prendre de
mauvaise part, comme on dit, prendre de
bonne part. Je vous prie de prendre de
bonne part tout ce que mon zèle pour votre
service m'a fait vous représenter. Ne pré-
nez point en mauvaise part la liberté que je
prend de vous incommoder.

Au reste dans cette phrase, trouver
mauvais, mauvais est pris dans un sens
neutre, & ne doit point s'accorder avec
le mot qui suit, quoique M. de Balzac
ait écrit, je ne trouve point mauvaise vo-
tre liberté. L'usage prévaut sur l'autori-
té de ce célèbre Auteur, à qui la Langue
Françoise est si redevable.

ETRE MON GASTE.

EN Allemagne, quand une personne
dit à une autre, voulez-vous être mon
gaste? cela signifie, je vous invite, à dîner
ou à souper, & je veux payer pour vous.
Ce mot gaste est dans la bouche de la
plupart des François de ce Pays, mais
cela

cela ne lui donne pas droit de Bourgeoisie dans notre Langue, & ceux qui se piquent de la bien parler, doivent dire, *woulez vous pranger ma femme à dîner, ou faire presser le vin?* Qui voudroit monter son langage sur celui de nos François germanisés (j'en excepte les Savans) parleroit un fort mauvais jargon; car indépendamment des mots *Tudesques*, qu'ils emploient en toute occasion, ils ont encore une infinité de mauvaises phrases, comme, *il vouloit que je parte, il salut que je vienne le trouver* &c. La plupart savent trop bien l'*Allemand* pour savoir passablement le *François*, témoin cette *Françoise* qui répondant à une personne fort grave, & fort dévote, qui lui demandoit comment elle se trouvoit dans sa nouvelle condition (on l'avoit placée chez un Gentilhomme pour enseigner le *François* à deux jeunes Demeiselles) & voulant dire que *Madame* avoit beaucoup de bonté pour elle, mais que *Monsieur* étoit rude, difficile à contenter, qu'en un mot, il avoit toujours l'air fâché, s'exprimoit ainsi. *Je suis fort contente avec Madame, mais Monsieur voit toujours mauvais par dehors.* On sent bien que c'est là du plus Haut *Allemand*. Mais je ne prétens pas dire que tous les *François* nés

en *Allemagne* parlent aussi mal. Il y a du plus ou du moins. Je crois même que parmi les personnes du sexe il s'en trouve qui ne parlent pas mal, mais l'nombre en est petit en comparaison de celles de l'espece opposée. C'est pourquoi les Personnes de qualité de ce Pays qui veulent que leurs Enfants apprennent bien la Langue *Françoise*, ne sauroient trop apporter d'attention à choisir une bonne Gouvernante.

CELA N'A RIEN A DIRE.

IL A BEAUCOUP A DIRE.

J'AI vu des personnes qui d'ailleurs parloient assez bien *François*, employer fréquemment ces deux phrases, qui sont purement *Allemandes*. Le sens de la première est, qu'un certain accident n'aura point de suite fâcheuse. Par exemple, vous direz à quelqu'un que vous avez eu le malheur de tomber & de vous blesser; il vous répondra, *j'en suis fâché, mais j'espère que cela n'aura rien à dire*. Pour parler *François* il faudroit dire, *mais j'espère que ce ne sera rien, ou que cela n'aura aucune mauvaise suite*. Il arrive quelque chose d'extraordinaire, vous courez pour voir ce que s'est, on vous dit,

Et, c'est à rien à dire! On ditoit en François, ce n'est rien.

*— Quand on le fait, c'est par de chose.
— Quand on ignore, ce n'est rien.*

Le sens de l'autre phrase est, qu'un tel a beaucoup de crédit. *Il a beaucoup à dire à la Cour, pour, il a beaucoup de crédit, de pouvoir.* Nous difons figurement qu'un tel a l'oreille du Roi, du Ministre &c. pour dire que le Roi, le Ministre & autres Personnes considérables écoutent volontiers ce qu'il propose, & y font attention. En parlant négativement, au lieu de dire qu'un tel n'a pas beaucoup à dire dans sa Province ou ailleurs, nous difons que son crédit ne s'étend pas bien loin; & proverbialement, qu'il n'a point de voix en chapitre. Quant au verbe dire, il a en François des significations assez singulières pour mériter une remarque à part.

DIRE.

Dans la signification propre ce verbe veut dire autant qu'annoncer, conter, expliquer, exprimer ce que l'on pense par le moyen

REMARQUES SUR LES

moyen du discours, & en ce sens il n'a pas besoin d'explication.

Dire se dit figurément des actions, des signes, des regards. *Mon silence respectueux vous en dit plus que je n'ose vous dire. Vos yeux, vos soupirs, vos distractions me disent que vous aimez.*

Je vous vis interdite, & dans votre entretien

Vous m'en dites assez en ne me disant rien.

En même tems que sa bouche

Me disoit, je ne veux pas,

Ses yeux me disoient tout bas

Je ne suis pas si farouche.

On dit en ce sens, *le cœur me l'avoit bien dit*, pour dire, *je l'avois bien prévu, j'en avois quelque pressentiment.*

Dire joint avec l'adverbe *bien*, ou quelque mot semblable, signifie *discourir, haranguer*. *La Rhétorique est l'Art de bien dire. Homère ne prenoit pas tant de soin de bien parler que de bien dire. P. R. Senèque non contento d'avoir dit une chose, la tourne en tant de façons qu'il la gâte, & fait en sorte qu'il ne l'a pas bien dite.*

On dit proverbialement d'un homme qui

* La Sablière.

qui parle bien & qui a le don de persuader, il dit d'or.

En cette phrase, *c'est tout dire*, on veut marquer qu'il n'est pas possible de parler plus fortement, de rien ajouter de plus fort.

Car Mignot, *c'est tout dire*, & dans le monde entier.

Jamais Empoisonneur ne fut mieux son métier.

Dire signifie aussi chanter, célébrer, exalter :

Je dirai les exploits de son règne paisible. †

On dit *trouver à dire* à quelque chose, pour desapprouver, condamner, blâmer. L'Académie approuve cette phrase, & il y a de bons Auteurs qui s'en sont servi; mais l'usage le plus général est pour *trouver à redire*. *Trouver à dire* ou *à redire* à la conduite de quelqu'un.

Je ne puis rien trouver à redire en tout ce que vous faites. †

Momus trouvoit à redire, que le taureau eût les cornes au-dessus des yeux; & disoit qu'il les devoit avoir au-dessous, afin qu'il vît mieux où il frappoit. §

Fen-

* Boileau. † Le même.
 † d'Ablancourt. § Le même.

Service, ditoit agréablement Sarrasin, la félicité de mon Procureur, qui commence toutes ses Lettres par, j'ai reçu la vôtre, sans qu'on y trouve rien à dire.

Malgré l'exemple de Sarrasin, & de plusieurs autres grands Ecrivains, *à redire* est mieux en ce sens-là. Mais voici une occasion où *à redire* seroit une faute, selon nos plus habiles Maîtres. C'est quand il s'agit d'une chose perdue ou égarée, ou d'une personne dont l'absence cause quelque peine. Le Berger ayant ramené son troupeau, trouva dix brebis à dire. J'ai trouvé cent écus à dire dans ma cassette. C'est un homme agréable, & je le trouve fort à dire ici.

Ils y ont perdu trois mille cinq cents hommes tués sur la place, plus de cinq cents noyés, cinq cents prisonniers, soixante & dix canons de fonte verte, dont quarante-cinq sont demeurés, & les autres ont été jetés dans le lac de Salces, quatre mortiers pris, toutes leurs munitions de guerre, douze drapeaux, quatre Cornettes de Cavalerie entières, sans celles qui ont été déchirées, & dont les pièces se trouvent entre les mains des Soldats, tout le bagage, enfin tout l'équipage, sans qu'il se trouve à dire en toutes mes troupes plus de quatre cents hommes. C'est ainsi que parle Louis XIII. dans sa

Let-

Entée sur la bataille de Leucate, gagnée par des François sur des Espagnols en 1637.

Si votre Philosophie, dit M. Castar à un Contrefaçon disgracié, ne vous a pas rendu insensible aux louanges judicieuses Et à l'admiration des gens de bien, souvenez-vous qu'on vous trouve à dire où vous n'êtes pas; & que jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus. Ces louanges ont quelque chose de bien délicat. Ceux qui dans une pareille occasion disent ou écrivent trouver à redire, ne parlent pas exactement. Un exemple tiré d'un de nos meilleurs Ecrivains le fera encore mieux sentir. C'est M. Parry, qui en parlant de la Novice de Pontoise, dit: *La voilà dans l'hôpital, elle prend l'habit, sans que personne y trouve à redire. On assemble la Communauté, les Révoltées vont toutes en apparence porter leur suffrage, mais la plupart ne mettent rien dans la boîte; on vient pour examiner le scrutin, on trouve dix ou douze voix à dire.*

On dit encore, *cela s'en va sans dire*, pour marquer qu'une chose n'a pas besoin d'être recommandée, ou qu'on la doit supposer faite.

S I.

J'AI encore quelques observations à faire sur l'usage que les *Allemands* font de cette particule en parlant *François*. Je serai satisfait, si seulement vous m'accordez cette grace. Il faut dire, *pourvu que vous m'accordiez cette grace*. Si seulement il venoit, pour dire, *Il n'a qu'à venir, je l'attens de pié ferme*. Si seulement il vient, je ne m'en irai point. Au-lieu de, *Pourvu qu'il vienne, je ne m'en irai point*.

En parlant d'une maison qu'on bâtit, c'est mal parler que de dire, *on n'y emploie aucune pierre si elle n'a deux piés d'épaisseur*; & d'un verger, *on n'y plante aucun arbre s'il n'a dix piés de haut*. Il faut dire, *on n'y emploie aucune pierre qui n'ait deux piés d'épaisseur*. *On n'y plante aucun arbre qui n'ait dix piés de haut*. Cependant on dira fort bien, *On ne reçoit personne dans les Gardes du Corps du Roi s'il n'a au moins cinq cens écus de rente, ou qui n'ait cinq cens écus de rente*. *On ne peut recevoir la Croix de Saint Louis si on n'a fait dix campagnes*. *On ne reçoit point de soldat dans l'Infanterie, s'il n'a, ou qui n'ait cinq piés trois pouces*. D'où vient donc cette différence? C'est qu'en *François*, *il & elle* ne se disent point des choses inani-

inanimées, quand les choses à quoi ils se rapportent sont jointes avec un pronom négatif, comme dans ces exemples. *Aucune pierre, aucun arbre.* On ne les dit pas non plus à l'égard des choses inanimées, quand ils sont nominatifs régis ou employés dans les cas obliques. Ainsi en parlant d'un arbre, je dirois bien *s'il est trop haut faites l'abattre*; & d'un pré, *il est fleuri*; mais je ne dirois pas d'une montagne, *c'est elle qui est trop haute*, ni d'un arbre, *c'est lui qui est touffu.*

Lui & leur datifs de *il & elle* se disent de tous les animaux sans exception: *Faites-lui faire une selle, coupez-leur les ailes.* Mais à l'égard des choses inanimées on ne peut s'en servir, excepté dans certaines occasions où l'on personifie en quelque sorte ces choses inanimées, en leur attribuant ce qui ne convient qu'aux Personnes. Comme quand on dit, *voilà une bonne épée, je lui dois la vie.* Les *Eaux d'Aix* sont excellentes, je leur suis redevable de ma santé. *La vertu est un bien plus précieux que tout l'or du Monde; c'est à elle seule qu'il faut tout sacrifier. L'avarice est la source de tous les désordres qui arrivent dans le Monde; c'est à elle qu'il faut s'en prendre.*

Il faut encore observer que *lui & elle*

ne peuvent se joindre à une préposition, à moins qu'ils ne se rapportent à des personnes. On diroit fort bien, dès que l'Orateur eut pris place, tout le monde s'assit autour de lui pour l'écouter. Le Roi étoit sur son trône, toute l'assemblée avoit les yeux sur lui. Mais on ne diroit pas, voilà un cheval, montez sur lui. Voilà une chambre, mettez-vous dans elle. Il étoit dans la ville, mais il est hors d'elle. Il faut dire, montez dessus, mettez-vous dedans, il est dehors. Dans ces fortes d'occasions la préposition devient adverbe, à la faveur d'un petit changement. Il y a néanmoins des prépositions qui deviennent adverbe, sans aucun changement; comme *vis-à-vis*, *à côté*, *à l'opposite*, *à couvert*, *à l'abri*, *au-deçà*, *auprès*, *au-delà*, *au-dessus*, *loin*, *proche*, *au travers*, *contre* &c. mais la préposition *sans* ne devient point adverbe, ni la préposition *avec*, comme je l'ai montré dans ma remarque sur *Prendre avec*. On ne sauroit dire, *il me faut un manchon*, *je ne puis être sans*. On doit employer une autre expression, & dire, *je ne puis m'en passer*. Je ne répéterai point ce que j'ai dit sur *Avec*.

LE DEVOIRS CROIRE.

Cette phrase ne vaut rien. Il faut dire, *Je m'imagina, je me figure, il me semble, & semblables.* Le verbe *devoir* n'est pas en *François* un verbe auxiliaire comme on *Allemand*. On ne dira point, comme parlent quelques-uns, *Il veut avoir que vous devez lire; mais, Il veut que vous lisez.* De-même; quand on demande, *que veut-il? que dit-il?* on ne répond point, *vous devez boire, manger, sauter, danser, &c. mais, que vous buviez, que vous mangiez &c.*

Il y a une seule occasion où *devoir* est auxiliaire en *François*; c'est quand au lieu de dire, *sachez*, on dit, *vous devez savoir.* Ex. *Sachez que cette affaire dépend de moi. Vous devez savoir que cette affaire dépend de moi. Vous devez savoir, ou, sachez, que ce que vous entreprenez vous coûtera cher.*

A cela près *devoir* signifie être tenu, obligé envers quelqu'un, à payer ou à faire quelque chose. Il doit beaucoup. On doit l'obéissance à son Souverain. *Devoir* se dit aussi des avantages que les uns peuvent avoir sur les autres. De ce côté-là

56. REMARQUES SUR LES

les Modernes n'en doivent rien aux Anciens; c'est-à-dire, ne cèdent point aux Anciens.

Devoir se dit aussi des choses naturelles qu'on présume s'être faites, ou qui se feront. *Les Turcs doivent avoir passé le Danube. Je dois partir demain pour Paris.* Observez qu'en ce dernier cas, où devoir marque le futur, il peut quelquefois y avoir de l'obscurité dans le discours. Par exemple, si je dis: *Le Sultan doit faire mettre les Ambassadeurs de Perse aux sept jours:* on ne fait si c'est simplement une présomption de ma part, ou une obligation de la part du Sultan. Alors il faut s'exprimer d'une autre manière, & dire, *On prétend, on présume, ou l'on croit que le Sultan fera mettre les Ambassadeurs de Perse aux sept jours: ou bien, on ne doute point que le Sultan n'envoie les Ambassadeurs de Perse aux sept jours.*

IL VEUT ÊTRE SOLDAT.

IL S'EST FAIT SOLDAT.

Soldat signifie proprement en *François* un Fantassin. Ainsi, quand on dit dans ce Pays-ci d'un jeune-homme de condition, *il veut être soldat; cela signifie qu'il*

qu'il veut être fantassin & porter le mousquet: ce que je ne crois pas qu'on puisse dire du plus chetif Paysan; parcequ'il n'y a personne qui ne voulût être Lieutenant, Capitaine, & même Colonel. Il faut donc dire d'un Gentilhomme qu'il se destine aux armes, qu'il veut servir. Ce mot servir en François, en parlant de la Noblesse, ne s'entend que du Service Militaire.

Quoique Soldat signifie proprement un Fantassin, il s'emploie néanmoins quelquefois pour toute autre espèce d'homme de guerre. Les Soldats François, les Soldats Anglois; c'est-à-dire, les Troupes Françaises &c. Dans ce sens Soldat est opposé au mot Capitaine, qui signifie un Chef d'Armée, un Général. *Le Soldat est toujours insolent. M. le Prince étoit un grand Capitaine. On reprochoit à Scipion qu'il n'étoit pas Soldat, aussi ne le suis-je pas,* répondit-il, *mais Capitaine**. Dans cette phrase, *Scipion n'étoit pas Soldat*, cela signifie que *Scipion n'étoit pas assez brave pour s'exposer comme un simple Soldat; & en ce sens, on dira très bien, Les Maréchaux de Thoyras & de Guebriant étoient Soldats & Capitaines.*

On

* d'Ablancourt.

On dit, *il a l'air soldat*, c'est-à-dire, *l'air guerrier*.

Selon cette explication du mot *Soldat*, il ne faut pas dire qu'un tel, en parlant d'un Gentilhomme, qui est entré au service volontairement, *s'est fait Soldat*; mais *il a pris ou embrassé le parti des Armes, il est entré au Service*. À l'égard même d'un Payfan, ce ne feroit pas trop bien parler *François*, que de dire qu'*il s'est fait Soldat*; mais *il a pris parti, il s'est engagé, ou enrôlé*. Le petit-peuple dit, *il est allé à la guerre*.

SOUS LE RÉGIMENT.

Rien n'est si commun que d'entendre en *Allemagne*, un tel est *Capitaine, Lieutenant, Enseigne, Sergent &c.* sous le *Régiment de N.*

Sous est une préposition locale qui sert à marquer la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus. Or le mot *Régiment* est un terme local, & par conséquent on ne peut point dire *sous*, puisqu'un *Capitaine, un Lieutenant &c.* ne sont pas situés *sous* un *Régiment*, mais placés dans un *Régiment*. Il faut donc dire *M. N. est Capitaine, Lieutenant, Enseigne dans le Régiment de N.*

On

On dit *regarder quelqu'un sous le nez*, pour dire, le regarder curieusement & de près, avec une attention mêlée de mépris.

Faire mourir quelqu'un sous le bâton, pour l'assommer à coups de bâton. *Camper sous le canon d'une ville*, pour dire, camper auprès d'une ville dont on est le maître. Dans ce sens-là, *Au camp sous...* suppose qu'on est maître de la ville; *au camp devant...* signifie qu'on l'assiège encore, comme l'a fort bien remarqué le Gazetier de C... au sujet du siège de Tournay.

On dit aussi, *sous peine de la vie*, mais *sur peine de la vie* est beaucoup mieux.

Enfin *sous* a encore d'autres significations, que l'on trouvera dans le Dictionnaire.

Quelques Allemands disent *parmi le Régiment*, ou *entre le Régiment*, ce qui ne vaut pas mieux que *sous le Régiment*; & comme il leur arrive d'ailleurs très souvent de confondre ces deux prépositions *Parmi* & *Entre*, j'en parlerai dans la remarque suivante.

PARMI, ENTRE.

*P*armi est une préposition de lieu, qui marque la situation d'une personne ou d'une chose, relativement à d'autres personnes ou choses. *Entre* est une préposition de lieu & de tems, & se dit de deux termes dans lesquels l'espace de tems ou de lieu se trouve compris & renfermé. La différence qu'il y a donc entre ces deux prépositions, c'est que *parmi* ne se dit que des choses locales, & *entre*, que du lieu & du tems. *Parmi* se dit à l'égard de plusieurs choses, *entre* ne se dit guère qu'à l'égard de deux. *Entre le Ciel & la Terre, entre les deux Poles, entre les deux Mers.* Et sous cette acception on peut ranger quantité de phrases proverbiales; comme *être entre deux vins; nager entre deux eaux*, qui se dit figurément d'un homme irrésolu & indéterminé sur le parti qu'il doit prendre. *Être entre deux fers*, parlant d'une pièce d'or qui n'est pas assez pesante pour trébucher, mais qui n'est pas aussi légère pour être emportée par le poids.

A l'égard du tems: *Entre la sortie d'Egypte & la captivité de Babylone. Entre ci*

Et demain. Entre onze heures Et midi. Entre la vie Et la mort. Entre chien Et loup, c'est-à-dire sur le soir, lorsqu'il fait encore assez clair pour voir les objets, mais pas assez pour les pouvoir bien discerner, de sorte qu'on ne puisse se tromper & prendre un chien pour un loup.

Dans tous ces exemples, & dans une infinité de semblables, on ne pourroit dire *Parmi* pour *Entre*.

Parmi se dit des choses qui se trouvent mêlées avec quantité d'autres. *Il s'étoit mêlé parmi les Spectateurs que cette cérémonie avoit attirés au Louvre. Vous le trouverez parmi la foule. Parmi beaucoup d'Amis perfides, on en trouve quelquefois de fidèles. Entre n'iroit pas bien-là. Etre assis entre deux personnes. Le tems est entre chaud Et froid. On diroit aussi très bien remettre quelque chose entre les mains de quelqu'un, pour dans les mains.*

FAIRE PRESENT.

J'Ai entendu des gens qui traduisant l'Allemand mot à mot, disoient *le Roi lui a fait présent de la vie*. Il faut dire, *le Roi lui a fait grace de la vie*. Faire présent signifie donner quelque chose à quelqu'un pour lui témoigner de l'amitié

ou de la reconnaissance. Les Rois peuvent ôter la vie, mais ils ne peuvent la donner. C'est un présent que chacun tient de la bonté de Dieu, & nullement du bon-plaisir d'un homme. Notre Langue est si sage, si je l'ose dire, & si scrupuleuse, que ce seroit mal parler que de dire, *Dieu nous a fait présent de la vie*, parceque faire présent dans la signification propre, renferme l'idée d'une récompense, & suppose une espèce de mérite dans le sujet, ce qui ne peut se dire de l'homme à l'égard de Dieu. Mais on diroit fort bien dans un sens figuré, en parlant de la Vie, *ce bras présent que Dieu a fait aux hommes.*

IL FAIT BIEN SES AFFAIRES.

IL A BIEN FAIT SES AFFAIRES.

Cette façon de parler n'est point du tout Française dans le sens où on la prend. On dit ici un Général qui donne des marques de conduite & d'habileté, *qu'il fait bien ses affaires.* D'un autre qui s'est distingué dans quelque action, *qu'il a bien fait ses affaires;* d'un Régiment, *qu'il a bien fait ses affaires.* On dit bien François, *un tel Général s'est fort distingué, & très bien fait;* & de même d'un Régiment.

Régiment. Faire bien ses affaires se dit des Marchands, trafiquans & autres, pour signifier qu'ils font des profits considérables & qu'ils s'enrichissent.

IL SE PORTE BIEN.

IL A BEAUCOUP D'ARGENT.

CES deux phrases ne signifient point en François ce que ceux qui s'en servent dans ce Pays-ci, leur veulent faire signifier. Pour exprimer qu'un homme est riche, on ne dit point qu'il se porte bien. Se bien porter ne signifie autre chose en notre Langue, que *jouir d'une bonne santé*. Or il est très sûr qu'on peut être malade & riche en même tems, tout comme on peut être pauvre & jouir d'une parfaite santé; & conséquemment, *Il se porte bien*, ne peut signifier qu'un homme est riche. Il est bon qu'un Allemand sache bien sa Langue; mais s'il veut bien parler celle des François, il ne doit pas transporter dans celle-ci les expressions de la sienne. Ces deux Langues ont trop peu de rapport entre elles, pour que l'une puisse se régler sur l'autre. Le même verbe qui signifie en Allemand *jouir de la santé*, signifie aussi *jouir des richesses*. Il n'en n'est pas de même en François. Nous ne disons pas non plus qu'un homme

a beaucoup d'argent, pour dire qu'il est riche, puisqu'on peut très assurément être riche, & n'avoir pas vingt pistoles d'argent comptant, comme cela arrive quand on a beaucoup de Terres ou beaucoup de Billets de Banque. Pour parler François il faut donc dire. M. N. est à son aise. Il a beaucoup de bien. C'est un homme puissamment riche.

AIEZ LA GRACE.

J'AI LA GRACE.

ENTRE plusieurs expressions & phrases étrangères à notre Langue, je n'en connois pas qui le soit plus que ces deux-ci. *Grace* signifie faveur, plaisir qu'un Supérieur fait à un inférieur. Selon cette définition, que je crois très juste, il est clair que je ne puis pas dire, *Aiez la grace de me prêter votre cheval; car la grace, la faveur, le plaisir, n'est pas une chose qu'on puisse avoir, mais une chose qu'on peut faire, & qui n'existe que du moment qu'on accorde ce qu'un autre regarde comme une grace ou une faveur.* Il résulte de tout cela qu'il faut dire, *faites-moi la grace.* Mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que plusieurs *Allemands* disent, *J'ai la grace de vous assurer de mes respects.* Cela est fort respectueux en
Alle-

Allemand, mais cela n'est pas *François*. En effet, que veut dire, *j'ai la grace de vous saluer*? S'il en faut juger par cette phrase, *aiez la grace*, qu'on dit ici pour, *faites-moi la grace*, *j'ai la grace*, signifiera *je fais la faveur*, *le plaisir*. Et comment peut-on dire à un grand Seigneur, *Je vous fais la grace*, *la faveur*, *le plaisir de vous venir assurer de mes respects*? N'est-ce pas-là un compliment bien extraordinaire en notre Langue?

Le mot *grace* signifie aussi les secours que Dieu accorde aux Elus pour leur faire pratiquer le bien, & fuir le mal; & en ce sens on pourroit peut-être dire que chaque homme a une *grace* suffisante pour le porter au bien. Hors de-là on ne dit point *avoir une grace*.

En *François* on ne peut pas dire, *je me donne la grace de vous venir assurer* &c. comme on dit, *je me donne l'honneur de* &c. & par conséquent on ne peut dire, *j'ai la grace*.

Le mot *grace* ne peut se construire avec le verbe *avoir*; mais avec *faire*, *accorder*, *demande*. *Faites-moi la grace de vous arrêter quelques jours chez moi en passant par N...* *Accordez-moi cette grace*. *Je vous demande en grace de permettre que je vous acompagne*.

REMARQUES SUR LES

Il a obtenu sa grace, en parlant d'un Criminel, & non pas, il a obtenu pardon.

COLÉRIQUE.

CE mot ne se dit point des personnes. On ne dit point qu'un homme est colérique, pour signifier qu'il est violent, emporté, fangueux, brutal. &c. mais on dit qu'il est colère. Colère est substantif & adjectif, & sous cette dernière acception, il est masculin & féminin. On dit qu'un homme est d'un tempérament bilieux, & colérique; mais il faut dire qu'il est fort colère.

Colérique se dit de tous les autres animaux excepté l'homme. Le Tigre & le Léopard sont des animaux colériques, & non pas colères.

PUIS-JE VOUS SERVIR AVEC...

Servir quelqu'un, c'est l'obliger, lui rendre de bons offices, lui être utile. La vanité, qui se déguise sous le nom d'amitié, n'est qu'un amour-propre qui se fait lui-même dans la personne qu'il fait semblant de servir*. Servir en ce sens ne s'emploie,

* Saint Evremont.

plus, comme on voit, que d'une manière vague, pour marquer les bons offices de toute sorte que l'on rend à une personne; & c'est parler bon *Allemand*, que de dire, *Puis-je vous servir avec mon cheval?* Mais si quelqu'un me parle d'une promenade, ou d'un voyage qu'il a dessein de faire, je lui dirai fort bien, *Je vous offre mon cheval, mon carrosse &c. ou mon cheval, mon carrosse &c. sont à votre service.* De même il faut dire, *Offerois-je vous offrir, vous présenter un verre de vin de Bourgogne?* & non pas, *Puis-je vous servir avec un verre de vin de Bourgogne.*

PRIER PARDON.

Prier à l'égard de Dieu signifie implorer la grâce, l'assistance divine, pour obtenir les choses nécessaires. En ce sens il s'emploie indifféremment sans régime & avec un régime. *Il faut toujours prier. Edouard fit prier Dieu dans toutes les Eglises pour le repos de l'ame du Roi Jean*.*

Prier signifie aussi supplier les Puissances temporelles. *On a prié le Roi, à mains jointes & à genoux, de faire grâce à cet illustre coupable.*

Prier

* L'abbé de Cholly.

Prier se dit fréquemment par civilité entre amis & égaux, pour demander, & c'est en ce sens que les Allemands disent, *Je vous prie pardon*. On dit bien demander quelque chose à quelqu'un; mais, jamais, *prier quelque chose à quelqu'un*, ni par conséquent *prier pardon*. En général *prier* n'est jamais suivi ni de la conjonction *que*, ni d'un nom substantif à l'accusatif signifiant la chose demandée.

On ne dira jamais, *J'ai prié mon Père qu'il m'envoie de l'argent*, ni, *J'ai prié à mon Père de l'argent*. On ne dirait pas non plus, *Il m'a prié d'une prise de tabac*, pour *il m'a demandé*. Comment faut-il donc faire pour parler correctement sans cesser d'être très civil? La chose est aisée, si au-lieu d'un nom substantif vous employez un infinitif. Par exemple, au-lieu de dire, *Je vous prie pardon*, dites, *Je vous prie de me pardonner*; ou tout simplement & mieux, *Je vous demande pardon*. *Je vous prie de m'accorder cette grace*. *J'ai prié mon Père de m'envoyer de l'argent*; & ainsi de toutes les autres occasions où *prier* signifie *demande*.

J'ai dit que le verbe *prier* n'est jamais suivi de la conjonction *que*, & cela est vrai à tous égards, quoiqu'il soit vrai aussi qu'on dit, *Je vous prie, que cela n'ar-*

vive plus. Mais il est clair que dans cette phrase, qui contient une espèce de menace, la conjonction *que* n'est point régie par *je vous prie*, mais qu'elle forme avec les mots suivans une espèce d'impératif. En effet, quand je dis, *Je vous prie que cela n'arrive plus*, cela signifie, *mon intention est, ou, faites en sorte, que cela n'arrive plus.* Mais ce qui prouve que dans la phrase en question, *que* ne se construit point avec *je vous prie*, c'est que je puis changer l'ordre de cette phrase, & dire, *que cela n'arrive plus, je vous prie.*

J'ai dit en second lieu, que *prier* ne pouvoit régir un nom substantif après soi signifiant la chose demandée, & qu'il devoit toujours être suivi d'un infinitif, ce qui est encore très vrai. Excepté dans cette manière de parler proverbiale, *Il m'a prié de mon deshonneur.* C'est-à-dire, il m'a fait une demande incivilé, que je ne pouvois lui acorder sans préjudicier à mon honneur.

ON A DEMANDÉ, APRÈS VOUS.

Cette phrase n'est pas meilleure que *buvez dehors, je me prie dehors, & semblables.* Cependant elle est dans la

bouche, non seulement de la plupart des Allemands, mais aussi de presque tous les François habitués en Allemagne. On ne dit point en François demander après quelqu'un, ni après quelque chose, mais demander quelqu'un, ou quelque chose. On vous a demandé trois fois. Quelqu'un m'a-t-il demandé ? Il m'a demandé ses gants, son manteau &c. Il ne m'a pas, après ses gants, son manteau &c. Ce qu'il y a de singulier, c'est que plusieurs personnes disent demander pour interroger. Il m'a retenu pendant une heure, Et m'a fort demandé, pour interrogé, examiné. Ces personnes doivent se souvenir que demander quelqu'un, c'est le chercher pour le voir, ou pour lui parler; & que demander quelque chose à quelqu'un, c'est s'enquérir, s'informer d'une chose en parlant à quelqu'un qu'on suppose être instruit de ce qu'on veut savoir. Il m'a fort demandé des nouvelles de votre santé.

Il signifie aussi solliciter, exiger. Il m'a fort demandé la somme que je lui dois. On lui a demandé la bourse. Le Roi a fait demander les Jceux à son Chancelier.

de l'homme en son...
de l'homme en son...
de l'homme en son...

Voilà de ce *Germainisme* assez rem-
arquable au précédent, & qui deman-
de peu près les mêmes considérations.

Ce ne me jamaïs l'accusatif ni de la cho-
se ni de la personne après le verbe par-
ler, mais le datif de la personne, & l'a-
blatif de la chose: Il faut donc dire,

Je lui en parle le matin. Il m'a fort parlé
de votre affaire. *Ça* ne tiendra pas à moi
qu'elle ne soit bientôt terminée à votre sa-
tisfaction. *Mais* adont fort parlé de vous
de votre frère, de vos Jours, de vos en-
fants.

La seule occasion où parler veuille a-
près soi l'accusatif de la chose, c'est
quand il est joint avec le mot *Langue*,
ou certains noms propres qui signifient
celui-là. *Il parle la Langue Française en
perfection. Vatable* parloit tant de sortes de
Langues, qu'il se vançoit de pouvoir faire le
tout du monde sans avoir besoin d'interprète.
Il parle le Grec, le Latin, l'Allemand,
l'Anglois, l'Hebreu, l'Arabe &c.

Observez encore qu'on dit très bien par-
ler Guerre, Philosophie, Théologie, Chasse, Blason
&c. tout comme on dit parler le langage
de la Cour. Cela signifie savoir les ter-

mes propres de la Guerre, de la Philosophie, de la Chasse, du Blason &c. & les employer à propos. On diroit, *il parle Folard*, c'est-à-dire il parle de la Guerre avec capacité & dans les termes du Chevalier de Folard qui en a écrit. De-même parler Vauban, parler Corneille, parler Rousseau, parler La Motte &c.

Parler Vauban, c'est parler des Fortifications en homme entendu, & employer à propos les expressions du célèbre Vauban. Parler Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Despréaux, c'est citer, avec goût & discernement, sans affectation, les plus beaux vers de ces illustres Écrivains. Par où il est aisé d'entrevoir l'analogie de cette expression, qui est très-élégante & très-Françoise, Parler Guerre, parler Folard, parler Molière; puisque c'est comme si je disois, Parler le langage de la Guerre, de Folard, de Molière.

Remarquez encore qu'on ne met jamais la conjonction *que* après le verbe *parler*, & qu'on ne dit point, *on parle que les François assiégeront Tournai*; mais, *on dit*, où l'on prétend *que les François &c. On parle d'envoyer vingt mille hommes aux Pays-Bas*, cela s'entend du Pays où est celui qui dit, ou qui écrit cette nouvelle.

PRESQUE, BIENTÔT.

Les *Allemands* emploient ces deux ad-
 verbes dans un sens où nous nous
 servons d'autres expressions. Ils disent
 très communément, *Je serois presque tom-
 bé. J'aurois bientôt perdu mon procès.* Un
François aura bien de la peine à enten-
 dre le sens de cette dernière phrase; car
 il semble que je parle d'un procès qui
 n'est pas encore décidé, & que je veuille
 dire que sans de certaines circonstances,
 les Juges ne tarderoient pas longtems à
 prononcer contre moi. Cependant cela
 signifie que ma cause a été jugée, & que
 j'ai été à la veille ou sur le point de la
 perdre.

Le faux sens que cette phrase présente,
 & quantité d'autres pareilles, doit con-
 vaincre tout homme raisonnable de la né-
 cessité où l'on est en parlant une Langue
 étrangère, d'en connoître les tours & les
 expressions propres, si l'on veut se faire
 entendre, & éviter les équivoques. Au-
 lieu de dire, *Je serois presque tombé, J'au-
 rois bientôt perdu mon procès,* dites, *J'ai
 pensé tomber, J'ai pensé perdre mon procès;*
 ou bien, *J'ai failli à tomber, à perdre mon
 procès &c.*

Faillir dans un sens absolu signifie faire une faute. *J'avoue que j'ai failli, fateor me peccasse.* Mais *faillir*, suivi d'un infinitif, marque seulement que telle ou telle faute a été sur le point d'être commise. Ainsi, *j'ai failli à tomber*, est comme si je disois, *j'allois faire la faute de tomber.* Nous disons aussi, *j'ai manqué de tomber*; & encore, *il s'en est peu salu, il ne s'en est pas salu de beaucoup que je ne sois tombé.* *Falloir* signifie en quelques occasions manquer de la quantité ou de la qualité nécessaire pour parvenir à l'égalité de certaines choses ou personnes. *Cette maison n'est pas si haute que l'autre, il s'en faut de quelques toises.* *Annibal n'étoit pas si grand Capitaine que Scipion, il s'en falloit de quelques degrés de capacité.*

On doit bien prendre garde, en employant le verbe *penser* pour *faillir*, à ne point mettre la particule *à* devant l'infinitif qui suit; & à ne pas dire, *j'ai pensé à terminer cette affaire*, pour *j'ai pensé terminer cette affaire*, qui sont deux sens bien différens.

JE ME SUIS CONFONDU.

IL y a longtems qu'on a remarqué que les mots se corrompoient en passant d'une Langue dans une autre. Les Allemands, en introduisant le verbe *confondre* dans leur Langue, en ont fait un verbe réciproque, & ils ne manquent pas d'en user ainsi quand ils l'emploient en parlant François. Il y en a très peu, qui pour exprimer qu'ils ont pris une chose, ou un mot pour un autre, ne vous disent sérieusement, *je me suis confondu*. S'ils vouloient bien faire attention à la nature du verbe réciproque, ils ne parleroient pas ainsi. Il ne peut y avoir de verbe réciproque, des que le sujet qui agit, n'agit point sur lui-même. Or il est évident que quand je prens une chose pour l'autre, ce sont ces deux choses que je brouille, que je confonds; mais je ne me brouille ni ne me confonds pas moi-même; & par conséquent il ne faut pas dire, *je me suis confondu*, mais *j'ai confondu ces deux choses*.

Outre cette signification du verbe *confondre*, il se prend encore pour convaincre, réduire son adversaire à ne rien répondre. Une preuve si éclatante de l'esprit

de M. N. confond les plus opiniâtres. Il suffit de deux témoins pour reconnoître & confondre un accusé.

Confondre signifie aussi corriger de honte, faire rougir &c.

Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,

C'est en me corrigeant que je fais deux répondre. *

Sous cette acception, le participe *confus* est fort en usage en François. *En vérité je suis confus de la peine que je vous ai donnée. Je suis confus de paroître devant vous en cet équipage.*

Confondre se prend aussi pour troubler, surprendre, déconcerter, renverser, perdre, abîmer. *Dieu confond l'orgueil des Méchants. Voilà qui me confond.*

Dieu peut *confondre* Aman, il peut briser nos fers

Par la plus foible main qui soit dans l'Univers. †

Remarquez que le participe *confus* pris dans le sens d'embrouillé, ne se dit point en

* Boileau.

† Racine Tragéd. d'Esther.

en François en parlant des personnes, mais seulement des choses. On ne dira pas, *cet Auteur est fort confus*; mais on dira fort bien, *des idées confuses, un souvenir confus, un Livre confus*; où règnent le désordre & la confusion. *Confus*, à l'égard des personnes, ne signifie que *bontéux*. En Allemand ce n'est pas la même chose, & un Seigneur de ce Pays-ci étoit fort surpris de m'entendre lui dire, *Je suis tout confus des bontés que vous avez pour moi*. Il prenoit ce mot *confus* dans le sens d'*embrouillé*, comme en effet il n'en a pas d'autre en Allemand, & c'est ce qui fait que tant de gens s'y trompent en parlant François.

IL S'EST RÉSOLU.

IL s'est résolu à partir, pour dire simplement qu'il veut partir, ne me paroit pas trop François. Cependant comme cette expression est très commune en ce Pays-ci, je ferai quelques observations, qui ne seront peut-être pas inutiles.

Résoudre dans le sens de *prendre une résolution*, est un verbe neutre, & ne peut pas proprement devenir réciproque. Ainsi, *Il a résolu* est mieux que *Il s'est résolu*. Il est vrai néanmoins que les ver-

28 REMARQUES SUR LES

bes neutres deviennent aisément actifs, sans qu'on en puisse donner d'autre raison, que l'impatience & la vivacité de la Nation, qui cherche à abrégèr l'expression, & qui au lieu de dire, *Je l'ai fait résoudre à cela*, dit communément, *Je l'ai résolu à cela*. On remarque même que dans les Provinces où cette vivacité est au suprême degré, ces manières de parler sont encore plus fréquentes. Les Gascons disent tous, *sortez, entrez ce cheval, pour, faites sortir, faites entrer ce cheval*. Quant au verbe résoudre, les Personnes qui parlent le mieux à la Cour le font actif, & disent, *Je l'ai résolu à s'absenter pour quelques jours*, au lieu de, *Je l'ai fait résoudre, Je l'ai déterminé à s'absenter pour quelques jours*. Ce n'est donc pas une faute que de dire, *Il s'est résolu, pourvu qu'on le dise à propos*; car cette manière de parler suppose une délibération, & se dit d'un homme qui a été longtems indéterminé. Dans ce sens-là je dirai fort bien, *le Roi, après avoir délibéré dans son Conseil de quel côté il tourneroit ses armes, s'est enfin résolu à faire le siège de Namur*. Mais ce ne seroit pas parler exactement, que de dire de but en blanc, *Je me suis résolu à partir*; & il vaudroit mieux dire, *J'ai résolu de partir*, s'il

s'il n'étoit question que d'une simple résolution, qui n'auroit été précédée ni d'indétermination, ni de délibération.

Au reste, quand résoudre est verbe actif, ou réciproque, il faut mettre à devant l'infinitif suivant, & de quand il est verbe neutre, comme on le peut voir dans les exemples ci-dessus.

FRANC, FRanche, LIBRE

UN Gentilhomme de ce Pays, écrivant à une personne de ma connaissance, pour la prier de lui procurer un Secrétaire qui fût le François, disoit dans sa lettre, qu'il auroit la table libre à dîner, un pot de biere, sans écus de gages &c. On demande s'il auroit falu dire, Il aura la table franche &c. Je crois que cela eût été moins mal, mais je crois aussi qu'on auroit encore pu mieux dire.

Libre en parlant des choses inanimées, signifie ce qui est sans obstacle, sans opposition. *Les Chemins sont libres, la Mer est libre, le Commerce est libre, le Passage est libre.*

Franc à l'égard des choses inanimées, signifie ce qui ne paye aucun droit, aucun impôt, ce qui ne coute rien. *Le vin est franc de piége.*

On

On dit d'un cheval, qu'il est franc de colier, pour exprimer qu'il n'a pas besoin qu'on le hâte, qu'il va de lui-même. On le dit aussi figurément d'un homme qui sert promptement ses amis, qui se bat volontiers pour eux & sans se faire tirer l'oreille. Les biens nobles sont francs de taille. Il a eu une franche lipée, ou, une franche repue. Un chercheur de francs pièces.

Dans le cas en question, la table libre ne valoit rien, & table franche ne vaudroit guère mieux. Il auroit falu dire simplement, il aura la table. Et cent écus d'appointemens. Ou bien, & beaucoup mieux, Il aura cent écus d'appointemens. Et bouche en cour. Cette dernière expression, qui ne s'est dite d'abord que des Officiers du Roi, qui reçoivent à manger de l'Office de Sa Majesté, se dit à présent des Officiers des Maisons particulières, lesquels sont au-dessus des domestiques ordinaires. Observez qu'il faut dire, bouche en cour, & non pas bouche à la cour, ni bouche à cour; en quoi le sçavant Père Calmet * s'est trompé quand il a dit, Miphiboseth avoit bouche à cour.

Au

* Dissert. sur le Manger des Hébreux pag. 944

Le mot *gages* ne se dit que des domestiques d'un ordre inférieur. *Appointement* est un mot plus honnête, & se dit en parlant des Officiers un peu distingués, comme Intendants, Secrétaires, Gouverneurs &c. C'est à quoi les Allemands ne font pas assez d'attention, quand ils disent, *un Capitaine d'Infanterie a trente écus de gages par mois*. Quelques-uns emploient le même mot en parlant des Généraux. Pour parler François il faut dire, *la paye d'un Capitaine d'Infanterie est de trente écus par mois*. *Un Maréchal de France a huit mille livres par mois*. On ne diroit pas, *la paye d'un Maréchal de France*, encore moins *les gages*. Dans ces occasions il faut avoir égard au rang des personnes dont on parle, & se servir d'expressions proportionnées à leurs dignités.

IL A CASSÉ LE COU.

Nous avons remarqué qu'il y a des verbes neutres qui deviennent quelquefois verbes actifs. Il est bon de dire ici qu'il y a des verbes actifs qui deviennent neutres, ce qui arrive quand on ne leur donne point de régime pour

REMARQUES SUR LES

particulariser l'action : comme quand on dit, *Je commande & l'on obéit. Il commande, & j'écoute. Fais fini &c.* Dans la phrase qui fait le sujet de cette Remarque, *Il a cassé* est suivi d'un régime, & par conséquent ce n'est point un verbe neutre, mais c'est un verbe actif. Cela étant, de quel cou veut-on parler ? *Il a cassé, ou il a rompu le cou, pour* *Il s'est cassé, ou il s'est rompu le cou,* est, par rapport à la Langue Française, contre toutes les règles de la Grammaire & contre la netteté : car encore une fois, à qui a-t-il cassé le cou ? c'est ce qu'on ne dit point dans la phrase en question, & c'est ce qui la rend obscure, vague, pour rien dire de plus. Au contraire, *Il s'est cassé le cou* forme un sens clair & précis, le pronom *se* déterminant assez de quel cou l'on parle ; comme quand je dis, *La tête me fait mal,* on comprend bien que je parle de la mienne, & non pas de celle d'un autre.

AVEZ-VOUS ÉTÉ SORTI ?

Il faut dire simplement, *avez-vous sorti* ; ce participe *été* est de trop. *Sortir* est un verbe neutre, qui comme tous ceux de son espèce qui marquent du mou-

vement, se conjuguent par l'auxiliaire *être*, excepté quand on leur donne un régime; car en ce cas ils deviennent actifs & se conjuguent par l'auxiliaire *avoir*.

J'ai remarqué que les Gascons disent *sortez le cheval, entrez ce cheval*, & cette façon de parler vive & commode a pris vogue à la Cour, en dépit des Grammairiens, qui commencent à ne la plus condamner. Il faut dire, *Je suis monté, je suis descendu*; mais, *Fai monté les degrés, j'ai descendu la montagne*.

Le verbe *sortir* prend toujours l'auxiliaire *être*, lorsqu'il est pris dans un sens neutre. *Je suis sorti, il est sorti de la chambre, du logis, du Royaume &c.* Si l'on demande, *Monseigneur est-il au logis?* il faut répondre, *Il est sorti*. Cependant il faut dire, *Monseigneur a sorti ce matin*, & non pas *est sorti*, pour faire entendre qu'il est sorti & revenu: tout comme on dit, *Il a demeuré vingt ans à Paris pour y prendre les manières du beau monde*, & non pas, *il est demeuré vingt ans à Paris pour &c.* parcequ'on veut faire entendre que celui qui a demeuré vingt ans à Paris, n'y demeure plus. Au contraire, il faut dire, *Il est demeuré à Paris pour y poursuivre un procès*; & non pas, *Il*

24) REMARQUES SUR LES

Il a demeuré, parceque cela fait connoître que celui qui veut poursuivre le procès est actuellement à Paris. Il s'enquit de tout cela, qu'étant chez une personne à qui on veut demander si elle n'a point fait de visite, on doit lui dire, *n'avez-vous point sorti aujourd'hui?*

Si on disoit, *n'êtes-vous point sorti?* ce seroit comme si on lui demandoit, *trouvez-vous actuellement chez vous?* Quant à la phrase qui m'a donné lieu de faire cette remarque, c'est un pur Germanisme, dont on doit se corriger, si l'on veut bien parler Français.

JUSQUES POUR EXCEPTA

Les Allemands disent dans leur Langue, *tout le Régiment y périt jusqu'à cinquante hommes. Il a payé ses dettes jusqu'à cent écus*; & cela signifie chez eux, qu'il n'échapa que cinquante hommes; qu'il n'a plus que cent écus à payer pour être quitte de toutes ses dettes. Mais en Français, *jusques a* une tout autre signification, & se prend dans le sens de *même*. *Tout le Régiment y périt jusqu'aux tambours*, c'est-à-dire, & même les tambours. *Il a payé ses dettes jusqu'à une obole*, c'est-à-dire, sans en laisser même une obole.

Quand

QUAND on veut faire une exception, on dit *hommes, excepté &c.* Tout le Régiment y *perit, hormis cinquante hommes, excepté les Grenadiers.* *Excepté* est indéclinable; quoique quelques bons Auteurs le fassent déclinable. *Il a payé ses dettes à cent écus près.* Ce portrait ressemble fort à l'original d'une chose près.

Ce mot *près* se peut employer avec toute sorte de noms; mais on ne le peut joindre qu'avec deux adverbes, qui sont *beaucoup* & *peu.* *Il n'est pas si savant à beaucoup près, & non pas longtems,* comme disent quelques Allemands. *Il est à peu près aussi savant.* Quoique l'adverbe *bien* ait souvent en François le sens de *beaucoup,* on ne fauroit pourtant dire *à bien près,* pour *à beaucoup près.*

CE SEIGNEUR.

ON ne dit point ce Seigneur en parlant d'un Prince, ni d'un Général; mais on le dit d'un Homme de qualité. tant qu'Homme de qualité; car si on le considère comme Général, ou comme Ministre d'Etat, il faut dire ce Général, ce Ministre. Qui diroit du Cardinal de Fleuri, *Ce Seigneur est mort fort âgé,* ne parleroit pas bien François; non plus que

celui qui en parlant du Prince EUGÈNE
 droit, *Ce Seigneur a été un des plus grands
 soutiens de la Maison d'Autriche. Il faut
 dire, ce Ministre est mort fort âgé ;
 ce Prince, ou, ce Général, a été un des
 plus grands soutiens &c.* En parlant d'un
 Roi, d'un Empereur, il faut dire *ce
 Prince, ou ce Monarque, & non pas,
 ce Seigneur, comme disent les Allemands.*
 A l'égard des autres Souverains & de
 leurs Enfans, & de tous les Princes à qui
 on donne de l'Altesse, il faut dire *ce Prin-
 ce. M. de Turenne s'étant rendu maître
 de tout le Palatinat, l'Electeur s'enfuit dans
 un état pitoyable, ce qui le mit en une telle
 colère, qu'il en perdit le jugement. Dans
 sa fureur, il fit appeler M. de Turenne en
 duel. Ce sage Général lui répondit, qu'il
 tiendrait à honneur de se battre contre un
 si brave Prince; mais qu'il dépendait d'un
 Monarque, sans la permission de qui &c.*

De-même, en parlant du Cardinal de
 Roban, on dira fort bien, *C'est un Sei-
 gneur poli, généreux, magnifique; mais il
 faut dire, C'est un Prélat fort pieux, fort
 savant.* La politesse, la générosité, la
 magnificence conviennent à l'Homme de
 qualité; la piété & le savoir conviennent
 au Prélat.

UN SEUL MOT EN UN SEUL MOT.
 UN SEUL MOT EN UN SEUL MOT.

Cette phrase n'est point *Françoise*, il faut dire *faire de l'exercice*, se donner du mouvement. Il n'y a rien de meilleur pour la santé que de faire de l'exercice, de se donner du mouvement. Le mot de *mouvement* pourroit peut-être avoir sa place dans un discours Dogmatique, & l'on pourroit dire, qu'il se fait une continuelle motion d'atomes dans la Nature, une motion perpétuelle des esprits dans le Corps: même dans ces sortes d'occasions j'aurois mieux me servir de *mouvement*.

VOICI, VOILÀ, CI, LÀ.

Les Etrangers confondent communément ces deux adverbes & ces deux particules, ce qui fait que dans certaines occasions on ne comprend pas bien ce qu'ils veulent dire.

Voici a du rapport à la personne qui parle, & *voilà* à la chose dont elle parle.

Quand on indique deux choses; on dit *voici* de la plus proche, & *voilà* de la plus éloignée. S'il n'étoit question que d'un seul objet, on diroit indifféremment, *voici* & *voilà*. Dans le discours,

on désigne ce qui a été dit par *voilà*, & ce qui va être dit par *voici*. Par exemple, après avoir exposé à quelqu'un ce que je pense sur une affaire, j'ajouterai, *voilà mon sentiment*, ou, *voilà quel est mon sentiment*: mais si je veux exposer à quelqu'un ce que je pense, je dirai, *voici mon sentiment, mon avis &c.*

De-même, en parlant des différentes opinions des Auteurs, après avoir rapporté celles des Anciens sur un certain point de Doctrine, je dirai, *voilà quelle étoit l'opinion des Anciens, & voici quelle est celle des Modernes*. Ce mot *voici* signifie que je vais exposer l'opinion des Modernes.

Ci & *là* ont, à peu de chose près, le même emploi, & se disent de deux objets dont on fait comparaison. *Ci* se dit du plus proche, & *là* du plus éloigné, quelque petite que soit la distance entre eux. Supposé que j'aie une bague à chaque main, je dirai *celle-ci* me plaît beaucoup plus que *celle-là*. *Celle-ci* se dit de la première que je désigne, que je montre, & que je regarde par-là-même comme la plus proche. On peut appliquer ces règles aux pronoms *ceci* & *cela*, qui expriment confusément les choses dont on parle. Je ne m'étendrai pas davantage

age sur ce sujet, je crois que ces exemples suffiront pour empêcher la confusion de ces mots.

QUAND IL FAUT DIRE *de* ou *de*
DEVANT UN INFINITIF.

Voici encore une difficulté pour les Etrangers, laquelle je vais leur aplanir en quelques mots. Après tous les verbes qui marquent du desir, de la crainte, &c. certaines idées vraies ou fausses, il faut employer *de* devant tous les infinitifs. Je souhaite *de* vous voir. N. desira *de* finir cette affaire. NB. Après *vouloir* on ne met rien devant. Il veut vous venir voir. Je craignois *de* vous choquer. Il appréhendoit *de* partir trop tard. Il croit *d'*égaler Virgile. Il s'imagina *d'*être égal à Corneille. Je compte *de* partir demain. On pourroit aussi dire *de* partir demain, mais *de* partir est mieux.

Après le verbe *se plaindre*, *aimer*; il faut dire *de*. Il se plaint *de* donner de fausses alarmes. Il aime *à* vous voir faire le railleur. Et le bel esprit quoique ce soit *à* mes dépens, la maniere *de* vous en aquitez me divertit.

Voici une occasion où il faut absolument employer *de* après *se plaindre*; c'est quand on veut marquer qu'on n'a d'autres raisons *de* faire une chose, que son

bon-plaisir. *Il me plaît de chanter.* *Il ne me plaît pas de parler.* *Il faut plaindre l'homme venir.* Lorsqu'on se sert de ce verbe par politesse, il est mieux de s'employer, ni à ni de. *S'il vous plaisoit m'acquiescer de cette grace ; je n'aurois plus rien à désirer.* On pourroit néanmoins dire de m'acquiescer &c. En cela il faut consulter sa conscience ; car dans les occasions où il y auroit un autre de, il seroit bien-tôt de bien mettre un après plaire ; &c. de dire, par exemple, *S'il vous plaisoit de me faire l'honneur de me venir voir.* *S'il vous plaisoit de me faire la grace de &c.*

Après les verbes engager, obliger, & contraindre, tâcher, on peut mettre à ou ab. *Il s'est engagé de fournir ; ou à fournir les choses nécessaires.* *On l'a obligé de servir ; ou à servir.* *On l'a contraint de tâcher ; ou à marcher.* *Il tâcha de s'insinuer ; ou à s'insinuer dans les bonnes grâces du Prince.*

Après commencer on dit de &c à. *Commencer à paroître ; ou de paroître.* Après finir, il faut mettre de. *Quand il est fini de parler.* De-même après cesser. *Cesser de vivre.*

Après tous les substantifs il faut mettre de. *Il est tems de s'en aller.* *Voilà une occasion de se faire connaître.* *Le desir,*

se, il s'en va de son lieu, de se signaler. Il faut excepter de cette règle les substantifs *plaisir, agrément, satisfaction, gloire, honneur* &c. après lesquels on emploie la particule *à*, lorsque ces substantifs sont joints avec le verbe impersonnel *il y a*; ou avec les verbes *trouver* & *joindre* &c. Il y a du plaisir à servir un Seigneur si généreux. Il trouve de la satisfaction, de l'agrément à voyager. Il fait honneur sa gloire, son honneur, à tromper ceux qui se fient à lui.

À l'égard des adjectifs, il faut d'abord connoître ceux qui régissent quelque chose, & ceux qui ne régissent rien. On appelle adjectifs qui régissent quelque chose, ceux qu'on peut joindre aux substantifs déclinés cas obliques, ou aux verbes. *Sensible, insensible, capable, incapable, ovide* &c. sont des adjectifs de cette espèce; ainsi on dit, sensible à l'amitié, insensible aux caresses, capable de gouverner, incapable de tromper, avide d'honneur, fidèle à son Prince &c. Les adjectifs qui ne régissent rien, sont, *timide, intrépide, incurable, insatiable, pur, impar*. On dit une personne timide, mais non pas timide à quelque chose; on plus qu'une ame intrépide aux menaces, un mal incurable à tous les remèdes, comme le dit Voiture,

ni par de *vous* ambition, comme s'exprime
 me *Bahar* dans quelque une de ces Lettres.
 On dit avec d'aprendre, *est de brevité*,
 impatient de *Javoir son sort*. Les adjectifs
 formés des participes ont le même régi-
 me que les verbes dont ils sont dérivés.
Pressé de partir, contraint de revenir,
ennuyé de se voir la dupe de sa complaisan-
ce, instruit de son devoir &c. On dit,
insatiable de gloire, quoiqu'un de nos plus
 habiles Grammairiens prétende le contraire,

PLUS QUE DE

Lorsque *plus* est comparatif, nous met-
 tons *que* en François devant le mot
 suivant; mais quand *plus* est simplement
 adverbe de quantité, nous ne disons ja-
 mais *que*. Ce n'est pas parler François
 que de dire, *Il a dépensé plus que mille*
écus, ou *plus que de mille écus*; il faut
 dire, *il a dépensé plus de mille écus*. *Il a*
plus de vingt mille écus de rente. *Il est*
riche de plus de cent mille écus.

PRÊT, PRÊTE

Cet adjectif a deux significations en
 François. *Prêt* signifie *dépensé, prépa-*
xé, en état; & en ce sens il veut la par-
 ticule

tiens d'après soi. Il signifie aussi *sur le point*, & sous cette acception il doit être suivi de la particule *de*.

Nous donnerons des exemples de l'un & de l'autre, après quoi nous dirons un mot du faux sens que les Allemands donnent à cet adjectif.

Être prêt à exécuter les ordres de son Général. Le Poëte N. est toujours prêt à combattre la plume à la main jusqu'à la dernière goutte de son encre. Un Soldat doit toujours être prêt à obéir, à marcher, à combattre.

Dans ce sens-là, ce ne seroit absolument pas une faute de mettre *de*, mais c'est beaucoup mieux. Il étoit prêt de partir, lorsqu'en lui annonça cette fâcheuse nouvelle. Il étoit prêt de livrer bataille, lorsqu'il eut nouvelles de la Paix. Dans ces deux exemples, & semblables, on comprend aisément que *prêt* signifie *sur le point*. Ainsi, *Je suis prêt à partir*, signifie que j'ai tout ce qu'il me faut, que je suis en état de partir; & *je suis prêt de partir*, signifiera que je touche au moment de mon départ.

En Allemand on dit, *être prêt avec une chose*, mais en François on dit *achever, finir une chose*. Il ne faut donc pas dire, *quand je serai prêt avec ma Lettre, je sortirai;*

Je dirai bien à un
Messager qui attend ma Lettre, & moi la
viens demander, *la voilà*, elle est toute
prête; c'est-à-dire, qu'elle est signée, pliée
 & cachetée; en un mot, qu'elle est
 en état d'être portée au lieu où je l'a-
 dreffe. De-même on dira fort bien, *Le*
diner est-il prêt, & jamais *Le cuisinier est*
il prêt? parceque c'est le *diner* qui doit
 être préparé, & non pas le *cuisinier*.
Le carosse est-il prêt? & non pas le *cocher*,
 car c'est le *carosse* qui doit être préparé
 & mis en état de voiturer quelqu'un.
 Soit qu'on dise sans présele des choses
 en des personnes, il suppose toujours quel-
 que disposition relative à une certaine ac-
 tion. Ainsi un Postillon dira à un homme
 qui court la poste, *me voici*, *je suis prêt*.
Puis à dire, *j'ai tout ce qu'il me faut*
pour partir. *Si dit*, *mes chevaux sont prêts*, cela
 signifiera qu'ils ont *repa*, qu'ils sont *brésu-*
és, *sellés*, *bridés* &c. De-même un Cou-
 vrier dira, *voire chapeau est tout prêt*, &
 cela est relatif à l'action prochaine de
 porter ce chapeau, & signifie par consé-
 quent quelque chose de plus que *prêt*.
 C'est ce qu'il est bon de remarquer. Car
 si on se souvient bien que *prêt* dans le
 sens

de doit être agité, est toujours relatif à
 une action prochaine, exprimée ou sup-
 posée naturellement par les sens, ou
 ceux du par, certains circonstances, ou
 motifs. *de* est relatif à l'action de
 manger, puisque ce n'est pas lui qu'on veut
 manger, mais ce qu'il a prêté. Mais pour
 mieux faire sentir cette différence, sup-
 posons que quelqu'un me dise que l'Es-
 cadre de *Hollanda* doit mettre à la voile au
 commencement de Mars, je pourrai fort
 bien répondre, *Elle ne sera pas si-tôt prête.*
de est relatif à l'action de met-
 tre à la voile, mais, en parlant d'un Na-
 vire qui est sur le chantier, je ne puis
 pas dire, *Il n'est pas encore prêt,* parce-
 qu'il n'est la question d'aucune action à
 quoi *prêt* puisse se rapporter. Ainsi il
 faut dire, *la Citadelle n'étoit pas encore*
prête, lorsque l'Ennemi en fit le siège, & non
 pas, *la Citadelle n'étoit pas encore prête,* par-
 ce que ce mot n'est relatif à aucune action.

AIMER MIEUX DE, VOULOIR

PLUTÔT.

Aimer mieux ne veut point de après soi;
 mais on met de après le que qui suit, en
 cette manière, *J'aime mieux faire cela que*
 de

de voir en une chose. Cette règle n'a point d'exception. On a des exemples que de fort bons Ecrivains ont négligé de mettre de après que ; mais il ne faut pas les imiter en cela. M. de Malherbe a dit, Nous aimons mieux recevoir des louanges que les recevoir. C'est une faute ; il falloit dire, que de les recevoir ; mais la faute est encore plus grande quand on dit, J'aime mieux de &c. comme je l'entens dire fréquemment. Je veux plutôt, pour j'aime mieux est encore du haut Allemand. Les Italiens disent, comme nous, *io sono meglio*, &c. Le Cardinal Bembo, qui met cette phrase au nombre des locutions dérivées du Français, l'explique par *io vaglio più testa*. Il y a une différence très fine entre *io sono meglio*, &c. *aimer plus* & *aimer mieux* dans sa signification propre, & ce signifié point amitié, mais une préférence où l'amitié n'a point de part. Quand on dit, de tous nos Ecrivains c'est celui que j'aime le mieux ; J'aime mieux un valet mal fait & sage, qu'un valet bien fait & frappe ; il est clair qu'on ne veut parler par là ; J'ai plus d'amitié pour l'un que pour l'autre ; mais on veut dire, Je préfère l'un à l'autre ; & de tous les Ecrivains, c'est celui qui me plaît davantage. Il s'est suit donc, que pour exprimer qu'on a plus d'amitié,

mais, si l'on dit *aimer plus*, mais com-
me il y a une infinité d'occasions, où la
préférence se confond aisément avec l'a-
mitié, il arrive que dans l'usage ordinaire
on ne distingue pas assez ces deux lo-
cutions, & qu'on dit, *j'aime mieux mon
frère que ma sœur*, au lieu de dire, *j'ai-
me plus mon frère que ma sœur*. Et l'Au-
teur d'un Ouvrage des plus polis de no-
tre Langue s'exprime ainsi: *La surprise
de trouver l'homme du monde qu'il aimoit le
mieux, le mit hors d'état de pouvoir parler*.
Bardou l'on voit qu'*aimer mieux* se dit
souvent pour *aimer le plus*. Je crois ce-
pendant que l'exactitude en ce point ne
gâte rien, & qu'il est mieux de dire *plus*
que *mieux*, quand il est question d'amitié;
mais je ne condamne point ceux qui en-
tendent autrement, lesquels ont pour eux
l'usage, qui en matière de Langue est
au dessus des raisonnemens.

up suis les
som telar VOLONTIÈREMENT.

JE ne sai d'où les *Allemands* ont pris ce
mot, mais je sai bien qu'il ne s'est ja-
mais dit en *François*: Il y a aparence que
de *volontiers*, & de *volontairement*, ils ont
fait *volontièrement*. Ils disent par exem-
ple, *il m'a pour fait cela volontièrement*,
pour

pour *volontiers*, ou *volontairement*, qui répondent au mot qu'ils emploient dans leur Langue; & qui ne peuvent être employés en François en ce sens. *Volontiers*, se dit des choses qu'on fait avec plaisir, & *volontairement* de celles qu'on fait sans contrainte. Un homme qui a bien soif dira, *Je dois volontiers un verre d'eau.* Les Martyrs se présentent *volontairement* à la mort, plutôt que d'offrir de l'encens aux Idoles.

Ces deux exemples font voir qu'on ne peut dire ni *volontiers*, ni *volontairement*, pour marquer qu'une action s'est faite par hazard. Il faut dire, *il n'a pas fait cela à dessein.*

MÉRITE.

LA Richesse d'une Langue consiste à varier ses expressions à proportion des idées de ceux qui la parlent. C'est ce que chaque Langue fait plus ou moins. En François, un adjectif employé substantivement prend un sens tout différent de celui qu'il a tant qu'adjectif. Certains adjectifs sont pris en bonne ou en mauvaise part, selon qu'ils sont déterminés par les substantifs auxquels ils sont joints. De même un nom au singulier a un sens différent de celui qu'on lui donne au pluriel.

On ne sauroit trop bien connoître ces distinctions, quand on veut bien parler une Langue. Il y a très peu d'Allemands qui en parlant des vertus purement naturelles & morales d'un homme, ne dise les mérites. Vos mérites sont connus de tout le monde. Cependant mérite en ce sens n'a point de pluriel, & il faut dire, votre mérite est connu de tout le monde. Elle est plus distinguée par son mérite que par son rang. Ce seroit un barbarisme de parler autrement.

Non seulement mérite se dit des bonnes qualités de l'esprit & du cœur, mais il se prend aussi pour les personnes mêmes qui ont ces bonnes qualités. Exemples: Les Princes sages & éclairés honorent le mérite & la vertu. La fortune prend quelquefois plaisir à élever le mérite. Le mérite est souvent persécuté.

Mérite se dit encore des choses, pour en marquer la bonté & l'excellence: Le mérite de l'Académie. Je disie les plus habiles de donner des exemples d'une politique si admirable, & de trouver des pensées, ni des paroles qui puissent en représenter la gloire. Et le mérite. Mais quoique nous disions un homme de mérite, nous ne disons pourtant pas, un ouvrage de mérite.

Mérite

Mérites au pluriel ne signifie que les effets de la Grace, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en ce sens il n'a point de singulier. *Les mérites de JESUS-CHRIST, les mérites des Saints. St. Augustin*, dit le P. Calmet*, soutint que notre prédestination étoit entièrement gratuite de la part de Dieu, & que tous les hommes étant enveloppés dans la condamnation du premier Père, & étant tous enfermés dans une masse de corruption, Dieu avoit résolu de toute éternité d'en tirer un certain nombre, par un pur effet de sa miséricorde, & sans faire attention à leurs mérites. Et plus bas. Ces Hérétiques abusant des principes de St. Augustin, & aiant enseigné que le libre arbitre est éteint depuis la chute d'Adam, quelques Théologiens crurent qu'il falloit, pour les combattre avec plus de succès, suivre une autre méthode; ils eurent recours à des Décrets conditionnels, & à une Prévission des mérites, & des démerites futurs, qui fussent le motif de notre prédestination, ou de notre reprobation.

Les Théologiens disent *les mérites des bonnes œuvres & le mérite des bonnes œuvres*, au singulier, ce qui n'empêche pas que ce mot n'ait point de singulier en

par-

* Differt. sur la Prédect. p. 478.

parlent des personnes en un sens Théologique; & qui dirait *Je mérite de Jésus-CHRIST le mérite de la Sainte Vierge*, ne parleroit pas François.

Je dis en un sens Théologique; car si dans un sens simplement Moral, on disoit qu'un homme a de grands mérites, pour signifier qu'il est humble, modeste; charitable; religieux; tempérant &c. on ne parleroit pas mieux; il faudroit dire qu'il a de grandes vertus Chrétiennes, ou simplement de grandes vertus.

VITEMENT.

Cet adjectif ne vaut guère mieux que *vite*. Il est vrai qu'on disoit, il y a cept ans, *Sortez vite, faites vite*, &c. mais à présent on dit, *Hâtez-vous de partir, faites vite*. Vite est adjectif & adverbe. *Un cheval fort vite, un cheval qui court fort vite, & non pas vite.*

FAIRE UN COMPLIMENT.

Le mot *compliment*, qui est purement François, & que je ne crois pas qu'aucune autre Langue puisse exprimer par un terme équivalent, ne signifie point une

REMARQUES SUR LES

révérence, un salut, comme se l'imaginent apparemment ceux qui disent, *je lui ai fait un compliment, pour le lui faire en passant.* Mais il signifie certaines paroles obligeantes sur quelque sujet de joie ou de tristesse; un *compliment de félicitation*, un *compliment de condoléance*. On appelle encore *compliment* des discours obligeans, que la civilité fait faire en quelque occasion que ce soit. Une personne me dit qu'elle veut me venir voir; je répons, *j'aurai l'honneur de vous venir voir.* Voilà un compliment; & c'est en ce sens que nous disons, *menteur comme un compliment*; parceque pour l'ordinaire ces sortes de discours sont peu sincères.

Aussi avons-nous soin, quand nous offrons quelque chose à quelqu'un, de lui dire, *ce n'est point un compliment, vous m'obligerez d'accepter l'offre.*

Compliment se prend encore pour toute sorte de façons, & sous cette acception, nous disons, *trève de complimens, bannissons les complimens*; c'est à dire agissons librement, sans cérémonie. Rien n'est plus incommode que ces gens excessivement civils, qui font un combat de complimens à chaque porte.

Is me borne à ces explications; ceux qui

qui voudront avoir les autres phrases où le mot *compliment* entre ; pourront l'apprendre ou par la lecture ou par l'usage. Ce que je crois devoir ajouter encore pour les Etrangers qui veulent bien parler François, c'est que *faire un compliment* n'a jamais que deux significations ; ou il signifie simplement toute sorte de paroles obligeantes que la civilité fait dire, ou une courte harangue faite à quelque personne considérable sur un sujet remarquable. *Faire des compliments* n'est autre chose que ; *faire des façons, des cérémonies*. Voilà en deux mots ce que nous entendons par ce mot *compliment* joint au verbe *faire*. Cette différence du pluriel au singulier me paroît remarquable ; en ce que dans la première phrase il se prend en bonne part, & dans la seconde en mauvaise part.

RESTITUER.

CE n'est pas parler François que de dire à un homme qui relève de maladie ; *Je suis bien-aïsé de vous voir restitué*, il faut dire *rétabli*. En ce sens *rétablir* se dit absolument & avec un régime. *Il est rétabli, sa santé est rétablie. Le petit lait se rétablit*. Quant au verbe *restituer*,

il n'est point en usage en ce sens, & on ne le dit guère en *François* que pour signifier l'action de *rendre le bien mal acquis*. Il faut *ressi uer le bien d'autrui*. En stile de Palais on dit, *ressituer quelqu'un en ses biens & dignités, en sa fame & bonne renommée*. Or de-là on diroit, *rétablir quelqu'un dans ses biens, dans ses emplois & dignités*.

SATISFAIRE A.

C'est ainsi que parlent les Etrangers en toute occasion. Sur quoi nous croyons devoir leur faire faire quelques observations.

Satisfaire ne régit quelquefois que le datif, quelquefois que l'accusatif, & quelquefois il régit l'un & l'autre indifféremment.

1. Quand le régime du verbe est une personne, & qu'il est question d'argent, ou d'honneur, *satisfaire* ne régit que l'accusatif. *Satisfaire ses créanciers*. Quand on a offensé un homme, il faut le *satisfaire*. Le Roi d'Espagne a *satisfait* le Roi de France au sujet de la préséance.

2. Quand ces mots, *devoir, obligation, engagement, promesse &c.* sont le régime de *satisfaire*, ce verbe régit absolument le datif.

Datif. *Satisfaire à ses devoirs, à ses obligations, à ses engagements, à ses promesses.*

Hors de-là nous croyons qu'on peut mettre indifféremment le datif ou l'accusatif; mais l'accusatif vaut mieux.

Satisfaire sa curiosité, ou à sa curiosité; Satisfaire ses passions. Satisfaire à la justice de Dieu seroit néanmoins peut-être mieux, que satisfaire la justice de Dieu.

C E, I L.

Ces deux pronoms se mettent fréquemment en François avec le verbe être, dont ils sont nominatif régissant un autre nominatif qui se met après le verbe substantif. Les Etrangers, & même beaucoup de François, confondent l'usage de ces deux pronoms. Ils disent, *C'est étonnant, il est dommage.* M. de Balzac est tombé lui-même dans cette faute dans ce qu'il fait dire au Philosophe Pitard, parlant au Poëte Théophile: *Monseigneur Théophile, il me semble que vous avez beaucoup d'esprit, mais il est dommage que vous ne sachiez rien.*

Nous allons donner quelques règles, qui suffiront pour fixer l'usage de ces deux pronoms.

Il est bon de remarquer d'abord, que

ce & il devant le verbe substantif suivi d'un autre nom au nominatif, ne se prennent que dans un sens neutre & absolu, dès qu'ils ne se rapportent à rien: car si, après avoir parlé de quelqu'un, je dis, *il est homme d'esprit*, cet *il* n'est point mis-là dans un sens neutre & absolu, parcequ'il est relatif au sujet dont on a parlé. Mais quand on dit, *c'est un homme d'esprit que M. N. il est suprenant que vous ignoriez cette affaire*; ici, *ce & il* sont pris dans un sens neutre & absolu, parcequ'ils ne se rapportent à rien. De même quand on dit simplement d'un homme dont on a parlé, *c'est un homme d'esprit*, *ce* est neutre dans cette phrase; parcequ'il ne se rapporte pas à l'homme dont on a parlé, mais ne fait que le désigner; car *ce* commence la période qui suit celle où il a été fait mention de l'homme qu'il désigne, & ne dépend point de la précédente.

Or il s'agit de savoir maintenant quand il faut dire *ce & il* dans le sens dont nous venons de parler.

1. Il faut mettre *il* devant le verbe *être* quand ce verbe est suivi d'un adjectif pris substantivement, comme, *Il est ignorant que cela n'ait pas été dit. Il est inutile de m'en parler. Il est difficile de décider*

qui

qui de deux se trompe. Ce seroit mal parler, que de dire *c'est étonnant, c'est incroyable &c.*

Il faut mettre *ce* devant le verbe *être* toutes les fois que ce verbe est suivi d'un substantif, ou d'un adjectif régi par un substantif. Ex. *C'est une chose étonnante, c'est un brave soldat, ce sont de terribles gens, c'est une belle affaire, c'est un bon moyen.* Personne, que je sache, n'a fait cette observation, quoiqu'elle regarde autant les François que les Etrangers.

On dit, *cela est admirable*, & non pas, *c'est admirable*; mais il faut dire, *c'est une chose admirable*, conformément à la règle que nous venons de donner.

On verra dans la remarque suivante ce qui regarde l'usage du verbe *être* précédé de *ce*. Nous tâcherons d'éclaircir quelques difficultés qui arrêtent les Etrangers.

USAGE DU VERBE ÊTRE PRÉCÉDÉ DE CE DU PRONOM Ce.

Le verbe *être* se met au pluriel après *ce*, lorsqu'il est suivi d'un nom au pluriel. *Ce font les Espagnols qui aiment à être graves, Ce furent les Gaulois qui brûlèrent Rome.*

C'est-là une particule sans nombre qu'on ajoute à *sont*, à *furent* &c. pour leur donner plus de grace, & le verbe suit le nombre du nom qu'il a après soi. Je dis du nom, car remarquez bien que si ce verbe a un pronom personnel après soi, il ne se met qu'au singulier, bien que le pronom soit au pluriel. Ex. C'est nous qui avons fait cela. C'est eux qui nous l'ont dit. C'est elles que nous cherchons, & non pas, *ce sont eux*, *ce sont elles* &c.

Ce suivi de *qui* ou de *que* se répète élégamment en François. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela, c'est que le monde n'est pas disposé à juger favorablement. Ce qui m'embarasse, c'est le péril où je vous vois. On pourroit aussi dire *est*, mais il est mieux de répéter *ce*. Dans les exemples suivans, & semblables, on peut mettre cette particule ou la supprimer. Le conseil que je lui ai donné, est de renoncer à ses prétentions, ou, c'est de renoncer &c. Les plus grands Capitaines de l'Antiquité furent Alexandre & César, ou ce furent &c.

ORTHOGRAPHE.

C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Orthographie*, comme disent beaucoup d'Etrangers. Ces deux mots ont chacun leur

leur propre signification. On entend par *Orthographe* la manière de mettre par écrit, & de représenter aux yeux le langage prononcé.

Orthographie est un terme d'Architecture, & de Géométrie, & signifie la description géométrale d'un Bâtiment, qui en fait paroître les parties dans leur véritable élévation. *Orthographe* & *Orthographie* viennent également du Grec *orthos*, droit, & *graphé*, description. Dans le mot *Orthographie*, *orthos* se prend au propre, pour marquer la position d'une ligne, d'une surface, ou d'un solide qui est à plomb & tombe sur un plan perpendiculairement. Dans *Orthographe*, le mot *orthos*, droit, se prend figurément pour une manière d'écrire exacte & selon les règles de la Grammaire.

Il paroît de-là que le mot *Orthographie* signifie, dans la Science de Peindre & de Dessiner, un Bâtiment ou Fortification selon leurs élévations & la hauteur de chaque partie, & qu'elle est ainsi nommée parcequ'on s'y sert de lignes droites & perpendiculaires qui tombent sur les plans géométriques. C'est aussi l'image, la figure, le dessein, l'élévation d'un Bâtiment, & en ce sens on dit qu'il est aisé de faire un plan d'une Place, mais que

le plus difficile est l'Orthographe & le profil ou élévation.

Au reste on dit Orthographe pour écrire selon les règles de l'Orthographe.

IL EST pour IL A.

ON dit en François, *il a vingt ans, j'ai cinquante ans; & jamais, il est vingt ans, je suis cinquante ans, comme on le dit en Allemand. On peut dire aussi, Il est âgé de vingt ans. Il est mort âgé de cinquante ans, qu'à l'âge de cinquante ans, & non pas étant cinquante ans, comme le disent quelques personnes.*

CHEZ, PRÈS, AUPRÈS.

COMME il n'y a en Allemand qu'une seule préposition pour exprimer ces trois-là, il n'est pas étonnant, qu'on les confonde en parlant François. J'ai ouï dire à des Gens de qualité, *il a dîné auprès nous. J'ai été auprès M. N.*

Il faut être accoutumé à ce langage pour l'entendre, à cause des différens sens que ces prépositions ont.

Chez marque le lieu, la maison, la demeure. *Je suis chez moi quand je suis chez vous. C'est-à-dire, j'agis dans votre maison aussi*

libre-

librement que dans la mienne. C'est dans ce sens que nous disons avoir un chez-soi, avoir son propre ménage. Je n'ai point de chez-moi; c'est-à-dire, je n'ai point de demeure fixe.

Chez se prend aussi, mais plus rarement, pour tout un Pays. Cela étoit en usage chez les Romains. Cela se voit chez les Russes. C'est-à-dire, dans le Pays des Romains, des Russes &c.

On ne dit point chez en parlant d'un Auteur; mais dans. j'ai lu cela dans Annyot; comme on le dit, ou, comme on le voit dans Cicéron; & non pas, chez Annyot, chez Cicéron.

Les Allemands disent, je viens de M.... je viens de Mme.... du Prince.... de la Princesse. Il faut dire, de chez M.... de chez Mme.... Ils traduisent cela mot à mot de leur Langue, mais en François il faut être plus exact. Si on pouvoit dire, venir de M.... de Mme &c. on pourroit dire, aller à M.... à Mme.... au Prince.... à la Princesse &c. comme on le dit en Allemand; ce qui est contre l'usage de notre Langue, qui dit, aller chez M.... chez Mme.... &c. & par conséquent, venir de chez M.... de chez Mme.... &c.

Il est évident, par ce que je viens de



dire, que *chez* a une signification bien différente de *près* & *auprès*. Ces deux dernières prépositions signifient autant que *poche*, avec cette observation, que *près* se dit ordinairement des choses, & *auprès* se dit des personnes. L'une & l'autre régissent le génitif. *Il étoit assis auprès de moi. Il demeure près du pont, près de l'Eglise.*

Quelquefois il se fait une contraction à l'égard de certaines choses, & l'on dit, *près l'Eglise de St. Paul, près la Rue St. Jaques, près l'Hôtel Mazarin*; au-lieu de, *près de l'Eglise, près de la Rue, près de l'Hôtel*. Hors de ces occasions il faut toujours mettre *de* devant les noms régis par ces prépositions.

Remarquez aussi qu'on ne dit pas, *Ministre de France auprès du Roi d'Angleterre* mais *à la Cour du Roi d'Angleterre*, ou *Ministre de France à Londres*, *Ministre d'Angleterre à La Haye*, *en Suisse*, *à la Diète de Ratisbonne*, *au Congrès de Envoyé, Ambassadeur, Plénipotentiaire de France au Cercle du Haut-Rhin, à la Porte, en Pologne &c.*

J'ai connu un Ministre, qui a fait du bruit dans le monde autant par son esprit que par sa figure, lequel signoit toujours, *Envoyé de France près le Roi de P*

Il y avoit trois fautes dans ces quatre mots, suivant notre remarque.

IL PART SOUVENT.

LEs personnes à qui j'ai ouï employer cette phrase, vouloient dire que celui dont il s'agissoit, *faisoit de fréquens voyages, qu'il étoit souvent absent*; mais elles s'expliquoient mal. *Partir* signifie simplement se mettre en chemin pour aller en quelque endroit. C'est en ce sens que M. de Balzac dit à Mme. Desloges: *Il y a longtems que je ne vous ai écrit, à cause qu'il y a six mois que je pars tous les jours pour vous aller voir.* Ce qui est comme s'il disoit, *Il y a six mois que je prens tous les jours la résolution de me mettre en chemin pour vous aller voir*: mais l'autre expression a quelque chose de figuré, & par conséquent de plus élégant.

SOULAGEMENT, CONSOLATION.

LEs Etrangers qui confondent ces deux mots, doivent remarquer que *soulagement* se dit des peines du corps, & des passions violentes & criminelles, comme l'amour charnel, la haine, l'avarice, &c. & que *consolation* ne se dit que de l'afflic-
tion

tion & de la douleur qui affecte l'ame.

Les exemples feront encore mieux son-
tir cette différence. Si le remède ne pa-
pas entièrement guéri, il a du moins apporté
un grand soulagement à ses maux. Mon fils
est d'un grand soulagement dans le travail.
Iris, j'espère qu'enfin vous obtiendrez quelque
soulagement aux maux que vous me faites
souffrir. C'est une grande consolation pour
un Père qui vient de perdre son fils, de sa-
voir qu'il est mort dans des dispositions chré-
tiennes.

JE NE SAUROIS PAS.

IL y a des occasions où ce seroit une
faute de mettre pas avec je ne saurois;
c'est quand ce verbe signifie, je ne puis.
Je ne saurois y consentir, pour; je ne puis
y consentir. Je ne saurois vous exprimer
jusques à quel point je suis sensible à vos bon-
tés.

On met pas après ne savoir, quand ce
verbe signifie ignorer. Ex. Je ne saurois
pas lire, si je ne l'avois appris; au lieu qu'il
faudroit dire, je ne saurois lire, si je ne l'avois
appris; parcequ'ici, je ne saurois, est pour,
je ne puis. Je ne saurois pas chanter, si je
n'avois appris la musique. Vous ne saurez
pas si bien danser, si vous n'avez eu un ma-
ître.

Je ne saurois pas la Philosophie, s'il ne l'avoit étudié. Remarquez que quoique l'aie expliqué je ne saurois par je ne puis, il y a cependant une différence entre ces deux phrases. La première est plus propre à marquer l'impuissance: on l'os est de faire une chose, & l'autre exprime mieux & avec plus de précision l'impossibilité de la chose en elle-même, & c'est peut-être pour cette raison que la particule *pas* qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la première de ces expressions, au lieu qu'elle accompagne souvent l'autre, & lui donne plus de grace & plus d'énergie.

P O U V O I R P O U R S A V O I R.

ON ne se sert jamais en François du verbe *pouvoir* en parlant des choses qui dépendent de la mémoire ou de l'entendement.

C'est un Germanisme assez ordinaire à certaines personnes, qui disent, *pouvons nous les vers par cœur?* Ceux qui parlent moins mal, disent assez fréquemment, *pouvons nous parler François?* ce qui ne vaut pas mieux: car quoiqu'on dise fort bien *pouvoir faire une chose*, & jamais *pouvoir une chose*, il est toujours certain qu'on

ne

ne dit point, *pouvoir parler une Langue*, parceque dès qu'on n'est pas muët, & qu'il n'y a aucun empêchement naturel dans les organes de la voix, on peut parler toute sorte de Langues, pourvu qu'on les sache.

AN, ANNE'E.

LES Etrangers ont bien de la peine à démêler l'usage de ces deux mots, & les confondent pour l'ordinaire. S'ils veulent bien faire attention à deux ou trois règles que nous allons leur donner, ils ne s'y méprendront plus.

I. Avec les Nombres Cardinaux il faut mettre *an*. *Vingt ans, trente ans, un an, deux ans*, & non pas, *vingt années* &c. Toutefois s'il s'agit de quelque chose, non seulement ce n'est point une faute de mettre *années*, mais c'est peut-être mieux, pourvuque le sens ne soit point suspendu entre le mot *années* & ce qui suit, car alors il faudroit mettre *ans*. Ex. *Vingt années de service m'ont aquis le droit de dire mon sentiment. Cela a duré vingt années, deux années, cent années de suite, Deux ans, cent ans de suite*, ne seroit pas si bien dit: mais il faudroit dire, *il y a trente ans que je ne l'ai vu. Il y a six ans*
quo

que la guerre dure. On compte environ six mille ans, depuis la Création du Monde jusques à nous. Dans ces exemples il y a une virgule après le mot *ans*, laquelle marque la suspension du sens.

De-même, quand il y a un article devant les Nombres Cardinaux, il faut dire *années*. *Les trente années qu'il a été absent*; & enfin quand il suit une épithète. *Voilà deux années bien pluvieuses*, est mieux que *voilà deux ans bien pluvieux*.

2. Après les Nombres Ordinaux placés devant le mot substantif, il faut dire *année*. *La première, la seconde, la vingtième année de son règne*: mais dites, *l'an vingtième de l'Ere Chrétienne*.

Quand il y a une épithète devant ou après, ou quelque pronom quel qu'il soit, il faut toujours dire *année*. *Nous avons eu une bonne année*, & non pas *un bon an*. *Que les années me paroissent longues!* C'est *votre année*, & non pas, *c'est votre an*. *Cette année*, & non *cet an*. *Plusieurs années*, & ainsi de tous les autres. Il en faut seulement excepter *le nouvel an*, *le bon an*, *le bout de l'an malheureux ou heureux*, qui sont des mots consacrés par l'usage pour signifier certains jours particuliers.

FAIRE ET LAISSER.

Quelque prodigieuse différence, qu'il y ait entre ces deux verbes, les Etrangers ne laissent pas de s'y tromper souvent. Le verbe *faire* dans ses divers tems, aiant un infinitif après soi, signifie autant que commander quelque chose à quelqu'un, engager quelqu'un à telle ou telle action, la favoriser, de quelque manière que ce puisse être.

Laisser, dans ses divers tems, suivi d'un infinitif, signifie permettre que telle ou telle action se fasse, ne s'y opposer ni directement ni indirectement.

Voici des exemples qui feront mieux sentir cette différence.

Alexandre fit avancer sa Cavalerie. Il laissa approcher l'ennemi à la portée du trait, & le fit ensuite charger.

Le Prince de Tingri fit entrer un convoi dans Lille, & l'ennemi le laissa passer.

Faites entrer cet homme, cela suppose qu'il n'a pas dessein d'entrer, mais qu'on doit l'y engager. Laissez entrer cet homme, signifie qu'il veut entrer, & qu'on ne doit pas s'y opposer. *Faire passer l'ennemi sous le joug; laisser passer l'ennemi sans l'attaquer.*

On voit par tout cela combien c'est mal parler que de dire, *je me suis laissé faire un habit à Paris, pour, je me suis fait faire &c.* Laissez venir le Médecin, pour, faites venir le Médecin.

RÉCÉVOIR.

Nous recevons ce qu'on nous donne, ou qu'on nous envoie. Il paroît de-là que c'est un langage bien étrange, que celui de certaines personnes qui disent. *Il a reçu la fièvre; nous recevons beau tems; nous recevons de mauvais chemins &c.* Il faut dire, *la fièvre l'a pris; nous aurons beau tems; nous aurons de mauvais chemins.* On dit fort bien, *recevoir un coup d'épée, de mousquet &c.* parce qu'on dit *donner un coup d'épée, de mousquet, &c.*

LA PETITE-VEROLE,

C'est ainsi qu'il faut parler, & non pas, *les petites-veroles.* La *petite-verole* est une maladie, & les *pustules* ou *boutons* sont les effets de cette maladie, & ne peuvent être apellés *les petites-veroles.*

UN QUART SUR UNE HEURE.

POUR parler *François* il faut dire, *midi & un quart, midi & demi, une heure moins un quart, & ainsi de toutes les autres heures du jour.*

CELA FAIT LE MAUVAIS TEMS.

COMME nous arrangeons nos mots selon l'ordre de nos idées, nous ne disons point à un homme qui a une fluxion, *cela fait le mauvais tems*, parceque ce n'est pas la fluxion qui *fait le mauvais tems*, mais *le mauvais tems* qui cause la fluxion. C'est donc le mot *mauvais tems* qui se présente d'abord à l'esprit, & qui doit précéder le verbe dont il est le nominatif; & le mot *cela*, ou quelque autre que ce soit étant le régime du verbe, doit naturellement le suivre.

SI SEULEMENT, SI DONC.

ON dit ici, *si seulement j'avois pu prévoir votre arrivée, seulement* est de trop. On dit encore *si donc*, lorsque nous employons en *François* l'exclamation. Ex. *Si je pouvois donc me trouver à vos noces,*
pour,

pour, que ne puis-je me trouver à vos nocces! Si j'étois donc arrivé à tems pour empêcher ce malheur. Que ne suis-je arrivé à tems! Si j'avois donc dix ans de moins. Que n'ai-je dix ans de moins!

Cette exclamation renferme un souhait; car on dit, que n'êtes-vous venu plutôt! c'est comme si on disoit, je souhaiterois que vous fussiez venu plutôt.

Je sai bien que, si donc, fait le même effet en Allemand; mais ce n'est pas la même chose en François.

EN, DANS.

Ces deux prépositions embarassent la plupart des Etrangers.

En a un sens vague, & indéfini, qui indique seulement en général où l'on est, & marque un raport du lieu où l'on se trouve à un autre où l'on pourroit être. On est *en* ville, lorsqu'on n'est pas à sa maison; *en* Province, quand on a quité la Capitale du Royaume.

Dans a un sens précis & défini, qui fait entendre qu'une chose contient ou renferme l'autre, & marque un raport du dedans au dehors. On est *dans* la chambre, *dans* la maison, *dans* la ville, *dans* le Royaume, quand on n'en est pas sorti; ou qu'on y est rentré.

A l'égard du tems, dans marque plus particulièrement celui où l'on exécute les choses, & *en* marque plus proprement celui qu'on emploie à les exécuter. La mort *est* venue dans le moment qu'on y pense le moins; & l'on passe en un instant de ce monde dans l'autre. Qui diroit, *je vais à Paris dans huit jours*, pour marquer le tems qu'il employeroit pour aller à Paris, ne se seroit point entendu; car cela signifie, *je partirai pour Paris en huit ou huit jours*. Il faut donc dire *en huit jours*.

A l'égard des noms qui ne marquent ni le lieu ni le tems; on peut mettre *de* & *en*, avec cette observation, que devant les masculins qui commencent par une consonne, il ne faut point mettre l'article *le* & *les* après *en*. *En* se pose en mouvement, & non pas, *en* se repose, ou en le mouvement. On met l'article devant les noms féminins: dans *la misere où je suis*, & *la misere où je suis*. Dans *la fleur de l'âge*, & *la fleur de l'âge*. Cela doit seulement s'entendre du singulier, & même *dans* est meilleur en Prose, & *en* se dit fort bien en Poësie.

Dans se met devant les noms propres d'Auteurs, en parlant de leurs Ouvrages, & *en*, quand il s'agit de leur personne. *J'ai lu cela dans Cicéron*, c'est-à-dire, dans les Ouvrages de Cicéron. Il y a quel-

que

quel chose, en Cicéron qui me charme, c'est à dire, dans la personne, dans l'humeur, dans le caractère de Cicéron.

JE ME PRANS POUR JE PRENS.

EN Allemand, on se prend la liberté; mais en François, on prend la liberté, on se donne l'honneur.

Prendre & donner font deux verbes actifs, qui peuvent devenir réciproques. Prendre quelque chose à quelqu'un, c'est le priver malgré lui d'une chose qu'il possédoit actuellement: donner quelque chose à quelqu'un, c'est lui accorder l'usage d'une chose qu'il n'avoit pas.

Comment peut-on se prendre quelque chose à soi-même? Peut-on se priver de quoi que ce soit malgré soi? Si cela n'est pas naturellement possible, comment peut-on dire, se prendre la liberté? Le mot liberté, en ce sens se prend pour une certaine façon d'agir hardie, opposée à la timidité. Or cette façon d'agir n'appartient pas plus à une personne qu'à l'autre, & par conséquent on ne peut se l'ôter à soi-même. Mais quand cela seroit, quel sens seroit cela? je m'ôte la liberté, je me prive de la liberté: un sens tout contraire à celui qu'on veut exprimer.

mer. Il faut donc dire, *je prens la liberté*, ce qui est comme si on disoit, *j'use en ce moment de cette façon d'agir libre & opposée à la timidité que le respect inspire.*

Il paroît de-là qu'on peut aussi dire, *je me donne la liberté*, puisque cela signifie, *je m'accorde à moi-même l'usage d'une façon d'agir libre, & qui semble contraire aux loix du respect.* Ce qui fait un sens fort naturel.

On dit, *ils se sont pris par les cheveux*, ce qui signifie que l'un a pris l'autre par les cheveux.

Nous disons encore qu'un mot *se prend en tel sens*, pour marquer sa signification; & c'est ainsi que nous disons *cela se dit*, pour *on dit cela*; *cela se fait par toute la Ville*, pour *on fait cela*. *Cela se mange chaud*, pour *on mange cela chaud*. *Cela se lit en cent livres*. *Cela se voit tous les jours*. Dans ces exemples & semblables, le pronom *se* marque un sens neutre, ou impersonnel indéfini & passif, comme le *fertur*, *amatur*, *legitur* des Latins. Mais on ne dit jamais, *se prendre quelque chose*, par les raisons ci-dessus alléguées.

CAPABLE.

Cet adjectif se prend en bonne & en mauvaise part ; & ce qu'il y a de remarquable , c'est que dans le premier cas il ne s'emploie qu'en un sens vague & indéfini , pour marquer les dispositions de l'esprit, les talens : dans le second il s'emploie en un sens restreint , & marque les dispositions du cœur.

Un homme capable d'affaires, capable de grandes choses, capable de gouverner un Royaume. Mais on ne diroit pas capable du Ministère, capable du Généralat, capable de l'Episcopat. Il faut dire, qui a la capacité nécessaire ou requise pour le Ministère, pour le Généralat, &c. qui a toutes les qualités qu'il faut pour devenir un grand Ministre, un habile Général, un saint Evêque &c.

Il est capable de vous jouer un mauvais tour. Je ne le croyois pas capable d'une action si noire, d'un si grand crime. Il est capable de vomir les plus grossières injures. Il n'est pas capable de vous trahir. Il est incapable de vous tromper. Dans ces deux derniers exemples la négation change le sens, ce qui n'empêche pas que capable ne soit pris-là en mauvaise part ; car quand on dit, il n'est pas capable de vous trahir ;

il est incapable de tromper; c'est comme si on disoit, il n'a pas les mauvaises dispositions qu'il faut avoir pour trahir, pour tromper &c.

J'ai fait cette remarque pour plusieurs personnes de ce Pays, qui parlant d'ailleurs assez bien François, ne laissent pas de dire. *Il n'est pas capable d'écrire deux lignes correctement. Il n'est pas capable de prendre la Place avec une si petite Armée.*

Il faut dire en ces occasions, *Il ne sauroit écrire deux lignes correctement. Il n'est pas en état de prendre la Place &c.*

TORT.

Ce mot n'a que deux significations en François. Il se prend pour une espèce d'injustice, & pour un préjudice; mais en ce dernier sens il ne se dit que de la réputation, ou de l'honneur. Voici des exemples de l'un & de l'autre.

On l'accuse d'être débauché, mais on lui fait tort. Vous dites que M. N. a beaucoup d'esprit, mais assurément vous lui faites tort; c'est à dire, On ne lui rend pas justice; Vous ne lui rendez pas justice, & ainsi du reste.

Cette affaire lui a fait beaucoup de tort.

Cela

Criminosa feci torto, c'est-à-dire, *Votre ré-
pudation en souffrira.*

Il paroît de-là qu'on ne dit point en
Français, *Faire tort à sa santé, faire tort
à sa fortune, ni faire tort à quelqu'un*, pour
*lui causer du préjudice, du dommage dans ses
biens.* Mais on dit *altérer la santé, nuire
à quelqu'un, déranger sa fortune, ses affaires*
&c.

PARTICULARITÉ.

C'EST ainsi qu'il faut écrire & pronon-
cer, & non pas *particularité*, com-
me parlent la plupart des *Allemands*, trom-
pés par l'adjectif *particulier*, dont ils
croient que se doit former le substantif,
d'où ils concluent qu'il faut retenir l'a-
près *ti*. Ce raisonnement pourroit être
vrai à l'égard de certains noms; mais
pour ceux en *ité*, ils viennent des
substantifs *Latins*, tels qu'ils sont en ef-
fet, si par l'analogie des autres de la mê-
me nature, on les formoit de leurs adje-
ctifs. Or il est certain que si les *Latins*
avoient jugé à propos de former un sub-
stantif de l'adjectif *particularis*, ils au-
roient dit *particularitas*, qui n'est pas un
mot *Latin*; mais qui étant selon l'analo-
gie de la Langue *Latine*, prouve qu'il
faut dire *particularité* en Français, de-
mé-

même que *singularité, pluralité &c.* quoi qu'on dise *singulier & pluriel.*

QUARTIER.

LEs Allemands, qui ont adopté ce mot dans leur Langue, lui donnent un sens un peu différent de celui qu'il a dans la nôtre, & ils ne manquent guère de l'employer en François pour signifier une maison. Ils disent, par exemple, *j'ai loué un beau quartier dans une telle rue.* On diroit en François, *J'ai loué une jolie maison dans un de plus beaux quartiers de la Ville.* C'est que par *quartier* nous entendons, dans un sens indéfini, une partie de la Ville, soit rue, soit place, quai, &c. Ainsi nous disons, *il y a de fort belles Dames dans mon quartier.* La source de l'erreur que nous combattons ici, est, à mon avis, que nous disons, le *quartier* où je loge, par où l'on aura entendu *la maison où je loge*, au-lieu que cela signifie la partie de la Ville où ma maison est située.

On dit qu'un homme *loge dans un hôtel garni, qu'il a loué une chambre garnie, un logis garni.* & jamais un *quartier garni.* Mais comme en ce Pays-ci il n'est guère question d'hôtel garni, ni de chambre gar-

garnie, il faut dire, *j'ai loué une maison, un logis*; & si c'est seulement une ou deux chambres, *j'ai loué un logement dans une telle maison, située dans un beau quartier.*

Le mot *logis* se prend pour toute une maison en Ville, & *logement* pour habitation.

Je dis que *logis* se prend pour une maison en Ville; car on ne diroit pas en parlant d'une maison de campagne, *c'est un un beau logis.*

Au reste *quartier* en terme de Guerre signifie le logement des Généraux. *Le quartier-général est à N.... Un tel Général a établi son quartier à un tel endroit.* On le dit aussi des lieux où les Troupes cantonnent, & des Troupes mêmes qui occupent ces lieux; *enlever un quartier.* Il signifie aussi le terrain qu'un Corps particulier occupe dans un camp. *J'ai été au quartier de Navarre. Il y a eu quelque desordre au quartier des Gardes.*

MAL-CONTENT, MÊCONTENT,
MAL-SATISFAIT.

M*al-content* & *Mécontent* se disent également bien; mais le premier est plus noble, & meilleur pour marquer le déplaisir qu'on a reçu de quelqu'un. *Mal-satis-*

satisfait est aussi fort bon en ce sens. *Ex.* Il est fort mal-content de la réception qu'on lui a faite. Je suis mal-satisfait de votre conduite. Vous me paraissez mécontent de la fortune.

Ce dernier se dit plus particulièrement des Factieux. *La guerre des Mécontents, les Mécontents de Hongrie.* Il y a cette différence entre des *Mécontents* & des *Rebelles*, que les premiers ne prennent les armes que pour le maintien de leurs privilèges & immunités, & pour obliger le Gouvernement à réformer certains abus; & les autres attaquent ouvertement le Prince, pour le dépouiller de la Souveraineté. Les *Mécontents* deviennent aisément des *Rebelles*, quand la Fortune les favorise.

SOI, LUI.

LE premier a un sens général & indéfini, l'autre un sens particulier & défini. C'est à quoi les Etrangers doivent faire attention; car il leur arrive souvent de confondre ces deux pronoms, & j'ai ouï dire à un Homme de qualité, qui parloit notre Langue avec assez de facilité. *On passe la moitié de la nuit à table, après quoi chacun se retire chez lui, pour*

chez

chez soi. On fait mille fautes quand on ne fait nulle réflexion sur soi, & non pas sur lui. On aime mieux dire du mal de soi, que de n'en point parler.

C'est un homme qui ne fait point de réflexions sur lui, qui parle de lui sans cesse. Dans ces deux exemples on voit bien qu'il est question d'une personne particulière.

Cependant remarquez que si par le pronom on vouloit plutôt marquer l'extérieur de la personne que la personne-même, il faudroit dire *soi* & non pas *lui*. Exemp. Quoique Socrate fût très pauvre, il se lavoit pas d'être propre sur soi. Il ne porte point de linge sur soi.

* *Soi* se dit encore des choses. Ex. De deux corps mêlés, celui qui a le plus de force, attire toujours à soi la vertu & la puissance de l'autre. Cette figure porte avec soi le caractère véritable d'une passion forte & violente.

On pourroit pourtant dire *attire toujours à lui*, & *porte avec elle*, avec cette différence que *lui* ne convient pas si généralement aux choses qu'elle. On ne diroit point, *le vice a quelque chose d'odieux en lui*, mais *en-soi*. Cela est indifférent *en soi*, & non *en lui*. Mais on diroit fort bien,

la vertu & dans elle tout ce qui peut la rendre aimable.

Il y a néanmoins des occasions où, quoique le mot soit féminin, il faut dire nécessairement *soi* & non pas *elle*. Ces occasions sont quand le pronom n'est pas régi par les prépositions *dans* ou *en*. Par exemple: *L'Orateur doit savoir que pas une de ces espèces n'est parfaite de soi, s'il n'y a du grand & du sublime.*

Soi-même se dit comme *soi* dans un sens vague & général. *Il faut faire mille réflexions sur soi-même. Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs.*

A l'égard des personnes particulières, *soi-même* & *lui-même* se disent également bien; mais il semble que le premier soit plus affecté à la Poésie, & l'autre à la Prose. Nos plus célèbres Poètes emploient presque toujours *soi-même*:

Un Héros de soi-même empruntoit tout son lustre.

Se regarde soi-même en sévère censeur.

Méconnoit son génie, & s'ignore soi-même.

C'est un homme qui a bonne opinion de soi-même, ou de lui même. Il n'y a rien de si haïssable qu'un homme qui n'aime que soi-même.

même ou que lui-même, & ainsi du reste. Remarquez néanmoins qu'il n'est ici question que des cas obliques; car au nominatif il faut dire *lui-même* & non pas *soi-même*, aussi-bien en vers qu'en prose. *Il est venu lui-même me parler. Il a pris cette peine lui-même. C'est lui-même qui l'a fait.*

Quand il est question d'une chose, & non pas d'une personne, on dit presque toujours *soi-même*. *Cela va de soi-même, cela parle de soi-même. Les Auteurs les plus polis ne se contentent pas de leurs premières pensées; ils ont pour suspect tout ce qui se présente à eux de soi-même. Cet ouvrage se défend assez de soi-même.* Voici encore quelques exemples tirés du célèbre Despréaux. * *Un discours que rien ne lie & n'embarasse, marche & coule de soi-même.*

Un discours où les figures sont employées toutes seules, est de soi-même suspect d'adresse, d'artifice, & de tromperie.

Tout ce qu'il avoit de noble & de grand, se flétrit, & se sèche de soi-même.

DE JÀ.

LEs Allemands emploient dans leur Langue, le mot qui signifie *déjà*, avec le
 tems

* Traité du Sublime.

tems futur , & il n'y a presque personne parmi eux qui n'en use de - même en parlant *François* ; c'est une de ces fautes où ils tombent le plus imperceptiblement. Par exemple ils disent , *Je ferai déjà en sorte que cela n'arrive pas.* Pour parler *François* , il faudroit dire , *Je ferai bien en sorte que cela n'arrive pas. Je ferai bien cela moi-même , & non pas, Je ferai déjà cela moi-même. Je saurai bien le forcer à cela, & non pas, je saurai déjà le forcer. Je trouverai bien les moyens , & non pas, je trouverai déjà, & ainsi du reste. Déjà en François est un adverbe de tems qui ne se joint qu'aux prétérits ou au présent de l'indicatif , pour marquer qu'une chose s'est faite , ou se fait plutôt qu'on ne le croyoit. *Il étoit déjà arrivé quand je suis entré. Le mal est déjà fait , il n'y faut plus songer. Vous êtes déjà-là ? Vous venez déjà ? Vous êtes déjà couché ? &c.**

IL EST DE FAMILLE,

Avant que j'eusse aucune teinture de la Langue *Allemande* , on avoit beau me dire , *un tel est de famille ?* ou me demander , *est-il de famille ;* je n'entendois point cela ; j'ai compris depuis qu'*être de famille* signifie être noble. Pour traduire

FAL.

l'Allemand mot à mot, il faudroit dire, *être de naissance*, ce qui ne vaudroit pas mieux.

On dit, *avoir de la naissance*, ce qui signifie, *être né d'un sang illustre*. Vous avez de l'esprit, de la naissance, du bien, une figure aimable, en faut-il davantage pour plaire?

Le mot *famille* ne se dit guère en *François* qu'en parlant des Bourgeois aisés. *Un tel est d'une bonne famille de Paris*, ne signifie pas qu'il est Noble ou Gentilhomme; mais qu'il est fils d'un bon Bourgeois, soit Marchand, Banquier, Médecin &c.

En parlant des Gens de qualité on dit *Maison*, & non pas *Famille*. C'est un jeune Cavalier de bonne maison. La maison de Guise, de Montmorenci, de Clermont Tonnerre &c.

Si l'on vouloit désigner le Père, la Mère & les Frères d'un Homme de qualité, nous nous servirions du mot *famille*. Il a donné mille chagrins à sa famille. C'est dans ce sens que nous disons, *la Famille Royale*, qui comprend le Roi, la Reine & les Enfants de France; au-lieu que *la Maison Royale* signifie tous les Princes & Princesses du Sang.

En termes des Médailles on dit *famille* & jamais *maison*. Les médailles se distinguent

guent par les Familles Romaines. Les Curieus disposent toutes ces médailles que nous apellons Consulaires, par l'ordre des Familles Romaines. La médaille que Trajan fit fabriquer en faveur d'Horatius Coclès, se rapporte à la Famille Horatia. Nous disons même quand il n'est point question de médailles, la famille des Scipions, la famille des Césars. Octavius César, dit l'Auteur des Hommes Illustres de l'ancienne Rome, passa de la famille des Octaviens en celle des Jules; & Mr. de Segrais dit dans sa Préface sur l'Énéide; Plusieurs Auteurs Grecs étoient de leur sentiment, sans parler de Jules César & d'Auguste son fils adoptif, qui prenoient un grand intérêt à autoriser cette chimère, pour faire croire que la famille des Césars étoit descendue d'Enée.

Peut-être ne parlons-nous ainsi, que parceque nous traitons en Bourgeois de Paris, ces Bourgeois qui étoient les Maîtres du Monde, ou que nous confondons les Consuls & les Sénateurs de Rome avec nos Présidens & nos Conseillers, qui tirent pour la plupart leur noblesse de leur charge; car nous ne disons pas qu'un tel est d'une bonne maison de Robe, mais d'une bonne famille. Cette famille est célèbre dans la Robe.

DU SUPERLATIF.

IL y a deux sortes de Superlatifs en *François*, l'un absolu, & l'autre relatif. Le superlatif absolu s'exprime par la particule *très* devant l'adjectif: Le relatif par *plus*, précédé de l'article, est ordinairement suivi d'un *que* ou d'un nom au génitif.

Les *Allemands* disent, *Vous m'avez fait le plus grand plaisir ; cela me cause la plus vive douleur*; au-lieu de, *Vous m'avez fait un très grand plaisir ; cela me cause une très vive douleur* ; ou bien, *C'est le plus grand plaisir que vous me pussiez faire ; cela me cause la plus vive douleur qu'on puisse ressentir. C'est le plus savant homme de ce Siècle ; le plus grand Héros de l'ancienne Rome ; l'un des plus habiles Peintres d'Italie ; de la meilleure grace du monde ; & ainsi du reste.*

Quant aux Superlatifs en *issime*, que nous formons à l'exemple des *Italiens*, on ne s'en sert que dans la conversation ; & s'ils entrent dans un Livre, ce n'est que pour le stile badin ; car le badinage fait passer bien des choses. Ainsi on dit, *Il est babillissime ; il a fait une grandissime fortune ; cela est rarissime ; elle est bellissime.* Mr. de Balzac dit dans une Lettre à Mr. Chapelain :

La sagesse est le caractère universel de tous vos écrits; vous êtes circonspectissime dans les moindres actions de votre vie.

JE N'ESPÈRE PAS QUE.

Cette phrase est purement *Allemande*. En *François*, quand on dit *j'espère*, on veut insinuer qu'on a quelque raison de se flater que telle chose arrivera ou n'arrivera pas, par conséquent la négative ne peut pas tomber sur le verbe *espérer*, mais sur le suivant. Il faut donc dire, *j'espère qu'il ne fera pas cette folie*, & non pas, *je n'espère pas qu'il fera cette folie*. *J'espère qu'il ne s'en ira pas sans me voir*, & non pas, *je n'espère pas qu'il s'en ira* &c.

Quand on dit, *les hommes m'abandonnent*, *je n'espère plus qu'en Dieu*, il est évident que *ne plus* ne sont pas des termes négatifs, mais exclusifs; puisque c'est comme si je disois, *j'espère en Dieu seul*, ou *j'espère seulement en Dieu*: ainsi c'est une règle certaine, que la négative ne se joint point au verbe *espérer*, par la raison alléguée ci-dessus.

DE'BUTER, COMMENCER.
DE'BUT, COMMENCEMENT.

Ces mots qui paroissent avoir le même sens, ne doivent pas être employés indifféremment l'un pour l'autre. *Débuter* renferme une idée particulière, & se dit de certaines circonstances prises à part, & séparées de l'action principale. *Commencer* a une idée plus générale, & se dit sans abstraction des circonstances qui constituent l'action principale. C'est pour cela que *commencer* se dit de l'action même, de l'agent, & de la manière; au lieu que *débuter* ne se dit que de l'agent, & jamais de l'action, ni de la manière. Ainsi on dira, *la bataille commença par un grand feu de mousquetterie. L'Orateur commença d'un ton de nez qui ne prévint pas l'auditoire en sa faveur : & ce ne seroit pas parler François que de dire, la bataille débuta, l'Orateur débuta d'un ton de nez &c.* Mais en parlant de l'Orateur, & pour marquer la première circonstance de son discours, on dira fort bien, *il débuta par l'éloge du Roi; & d'un Général, par rapport à ses premières actions, on dira aussi, il débuta par la bataille de... qu'il gagna, & par la prise d'une forteresse qui passoit pour imprenable. Le Maréchal de*

Saxe débute bien ; il prend *Bruxelles* au cœur de l'hiver.

On dit également *commencer* & *débiter* par quelque chose ; *commencer bien*, *débiter bien* ; *commencer mal*, *débiter mal* ; ce dernier a même quelque chose de plus vif, & en parlant ironiquement on se servira plutôt de *débiter* & de *début* que de *commencer* & de *commencement*. Voilà un beau début ! Qu'il débute bien ! *Commencer* a toujours un régime exprimé ou sous-entendu, *débiter* n'en a jamais. *Commencer un discours*, *une guerre*, & non pas, *débiter un discours*, *une guerre* &c.

Après avoir parlé d'une chasse, d'un bal, ou de quelqu'autre chose que ce soit, il faut se servir de *commencer*, à cause de la relation qui est entre ce verbe & la chose-même dont il s'agit, & parceque *débiter* ne se prend qu'en un sens absolu. *Commencer* se prend aussi dans un sens neutre & absolu, mais seulement à l'égard des choses, & *débiter* n'a rapport qu'aux personnes. On dit fort bien, *la bataille commença*, *le bal commença à minuit*. Les Allemands disent, *se commença*, & un Historien François, très estimé à cause de son exactitude & de son impartialité, s'exprime toujours ainsi ; mais je crois que c'est mal. De-même il faut dire, *le bal*,
la

la chasse , la bataille finit , & non pas se finit.

PREMIÈREMENT.

C'Est adverbe est du nombre de ceux qui marquent l'ordre des choses. C'est à quoi il faut prendre garde , si l'on veut éviter ce *Germanisme* assez fréquent, *Il est arrivé* premièrement *ce matin*.

Il partira premièrement *après Pâques* &c. *Premièrement* ne peut se dire en ce sens-là , par la raison susdite ; car puisqu'il marque l'ordre des choses , il ne peut désigner un tems & en exclure un autre. Il faut dire , *Il n'est arrivé que ce matin* , *Il ne partira qu'après Pâques* &c. *Premièrement* est toujours suivi de *secondement* , ou de quelqu'autre mot semblable qui marque la suite de certaines choses , dont *premierement* désigne le commencement ; ainsi dans le raisonnement on dira , *Ce qui me fait préférer l'opinion d'Aristote à celle de Platon , c'est premierement que secondement , parceque en troisième lieu* &c. Ces mots , & semblables , servent à ranger les idées dans un certain ordre qui les rend plus intelligibles.

FATAL, FUNESTE.

CEs deux adjectifs se joignent en *François* avec les mots *accident*, *malheur*, &c. ou avec d'autres, pour marquer que certaines choses ont causé ou causeront des *accidens* & des *malheurs*. Ex. *La valeur de César fut fatale, ou funeste à sa Patrie. Ce fatal voyage, ce funeste retour.*

Inutile, ou plutôt funeste sympathie!
Trop parfaite union par le sort démentie!
De ce trouble fatal par où dois-je sortir? *

Les *Allemands* doivent cependant observer que nous ne disons point en *François*, *un visage fatal*, comme ils le disent dans leur Langue: mais en parlant d'un homme qui n'a pas l'air avantageux, nous disons *qu'il a quelque chose de funeste dans la phisionomie; qu'il a la mine patibulaire; mais jamais qu'il a la phisionomie, ni la mine, encore moins le visage fatal, ou funeste.*

* Racine, Tragéd. de Mithrid.

MOT, PAROLE. TERME, EXPRESSION. LOCUTION. ÉLOCUTION.

UN Cavalier *Allemand* qui n'épargne rien pour pénétrer dans les mystères les plus cachés de notre Langue, m'ayant demandé l'explication de ces quatre mots, je le renvoyai au *Traité des Synonimes* que l'Abbé *Girard* a publié depuis peu, & qui est un Ouvrage excellent. Mais après y avoir lu cet article, il me témoigna qu'il auroit souhaité que l'Auteur se fût un peu plus étendu sur ce sujet, comme sur la plupart des autres qu'il traite, & dont il dit assez pour les *François*, mais trop peu pour les *Etrangers*.

Cela me donna lieu d'entrer dans un plus grand détail, comme on le va voir dans cette remarque.

La richesse d'une Langue en fait tout le mystère, j'entens par *richesse*, celle qui naît de la diversité des idées, & non cette multiplication de mots qui ne signifiant qu'une même chose ne peuvent enrichir une Langue. On dit que l'*Arabe* a cinq cens mots pour signifier un lion, deux cens pour signifier un serpent, huit cens pour dire du miel, & mille pour exprimer une épée. Mais cette Langue
est

est fort pauvre quand il s'agit de la variété des idées. On en verra la preuve dans la note ci-dessous *. Un sot qui auroit de la mémoire, seroit bientôt au fait d'une Langue qui ne renfermeroit que beaucoup de mots & peu d'idées; mais il faut de l'esprit & de la pénétration pour bien apprendre une Langue dont la richesse consiste à exprimer par des mots différens la diversité des objets que l'esprit se figure.

Les Langues du Nord n'ont scuevent qu'un mot pour exprimer diverses idées, qui en François sont distinguées par des mots différens. De-là vient que les Etrangers confondent fréquemment ces mots, & les emploient mal à propos. C'est précisément le cas dont il s'agit dans cette

* En *Arabe* le même mot représente très souvent deux idées contraires. *Hamin* signifie de l'eau chaude & de l'eau froide. *A la hammo*, noir & blanc. *Al Jabaro*, Roi & Esclave. *Al Baslo*, permis & défendu. *Al Gabero*, le passé & l'avenir. *Al Maano*, long & court. *Al Kashibo*, vieux & nouveau. *Al Masjuro*, plein & vuide. *Al Manato*, puissance & impuissance. *Al Najadato*, l'avarice & la libéralité. *A m'ana*, il a été riche, il a été pauvre. *Aclasa*, il a été hardi, il a été poltron; & une infinité d'autres de cette espèce qu'on lit dans le Chapitre II. des *Remarques mêlées de Pocock*, qui sont à la fin de la *Version de la Porte de Rabbi Moïse*. Sur quoi on peut voir aussi les *Omnibus mêlées de M. Chevreau*, d'où j'ai tiré ceci. T. II. p. 655.

te remarqué, & dans quelques autres de cet Ouvrage*.

Le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. La *parole* exprime la pensée. Celui qui connoit bien la signification des *mots*, fait l'art de s'expliquer avec clarté & précision; celui qui parle & qui s'énonce avec facilité, a le don de la parole. L'un est l'effet de l'Etude, l'autre de la Nature. La *parole* a un bon ou un mauvais sens, le *mot* a une bonne ou une mauvaise signification. La *parole* ne varie qu'à l'égard du sens; le *mot* varie non seulement à l'égard de la signification ou de l'idée que l'usage y attache, mais encore à l'égard de l'articulation: ainsi le *oui* & le *non* sont les mêmes paroles chez tous les Peuples, mais ce ne sont pas les mêmes mots. C'est aussi dans ce sens qu'on dit la *parole de Dieu*,

Dieu,

* A propos de cette confusion de mots, je ne saurois trop recommander l'Ouvrage de l'Abbé Girard, qui n'est pas rare en ce Pays-ci. On trouvera dans ces remarques quelque supplément à celles de cet Abbé, autant que cela convient au but que je me propose; & si je touche ici à une matière qu'il a déjà traitée, ce n'est que pour donner une explication plus à la portée des Etrangers. On trouvera même dans cette remarque, la seule où j'aie quelque chose de commun avec l'Abbé Girard, deux mots dont il n'a point parlé, quoi qu'ils soient synonymes avec les autres,

Dieu, pour signifier ce que Dieu a bien voulu révéler aux hommes; & qu'un homme a donné *sa parole*, pour dire qu'il s'est engagé à quelque chose. Sur quoi les *Allemands* doivent remarquer qu'on ne dit pas en *François* donner de *bonnes paroles*, pour dire *s'adoucir*, *changer de langage*, *parler sur un ton plus doux*, *flater*, *apaiser quelqu'un*. Qu'on ne dit pas non plus, *donner la parole*, *demandeur la parole*, comme parlent tous leurs Officiers; mais *donner le mot*, *demandeur le mot*; car si *la parole* exprime la pensée, elle ne peut convenir à ces *mots* vuides de sens que les Gens de guerre se donnent entre eux pour se reconnoître & éviter les surprises. Ce ne sont que des sons arbitraires, & par conséquent que des *mots*.

Le *terme* est, à l'égard d'une Langue, ce qui sert à former l'*expression*, & l'*expression* ce qui sert à former le *stile*. Si les *termes* sont propres, l'*expression* sera claire & précise; s'ils sont impropres, l'*expression* sera obscure & confuse. De même si les *expressions* sont nobles, composées de termes convenables au sujet & de mots du bel usage, le *stile* sera brillant, nerveux & pur. La *parole* appartient à cette faculté que les Êtres intelligens ont de faire connoître leurs pensées, leurs

leurs intentions, leurs volontés. Le *mot* appartient aux Langues, l'usage décide de leur signification, il leur donne la vogue, les proscrit & les rétablit quand il lui plaît. Le *terme* appartient au sujet, la propriété en fait le mérite. L'*expression* appartient aux pensées; elle leur donne de l'agrément ou du désagrément, selon qu'elle est bien ou mal tournée. Une pensée commune & usée frappe & paroît neuve par la manière dont elle est exprimée. Concluons de tout cela que les qualités qui rendent le style parfait, en quelque Langue que ce soit, sont le choix des *mots*, la propriété des *termes*, le tour des *expressions*; & pour l'éloquence il faut encore ajouter le don de la *parole*, sans lequel on ne peut être Orateur.

La *Locution* est du génie des Langues, ainsi quand le Sieur dit, *la dislocation d'un camp; mitonner un projet; un coffre armé de pied en cap; des soldats qui tombent malades par pelotons; tirer au clair; que tous les esprits sont en l'air; l'opération d'un mouvement; la tête de M. de Grune; une Armée qui gagne de l'embonpoint; &c* mille autres phrases aussi belles, dont la liste rempliroit plusieurs pages, il dit des *mots François*, mais il emploie des *locutions* qui ne sont pas *Françoises*: aussi peut-on di-

re

la Langue Française n'étoit qu'un *Jargon* puisqu'il est certain qu'aucune autre Langue n'a été plus cultivée que celle-là qui a des règles fixes dont il n'est point permis de s'écarter, pas même en Poésie & qu'il n'y en a point sur laquelle on ait tant travaillé, ni qui mérite par conséquent moins le titre odieux de *Jargon*. A-là-vérité si ce qu'il prétend étoit vrai, c'est-à-dire, qu'une Langue enrichie de mots de diverses autres Langues, ne fût qu'un *Jargon*, la Langue Française seroit du moins aussi *Jargon* qu'aucune autre, mais ce n'est point là ce qu'on entend par *Jargon*. Pardonnons à ce second Ecrivain ce trait de sa mauvaise humeur, dont la cause est d'ailleurs assez connue.

Le *Patois* est le langage du petit peuple de certaines Provinces de France, comme le *Provençal*, le *Languedocien* &c.

Baragouin est un mot du style familier, qui signifie un mauvais langage, des mots barbares, des paroles rudes & mal prononcées, qui n'ont aucun sens. Quelque *baragouin* est-ce là? Je n'entens rien à ce *baragouin*.

de la Cour, le Langage du Peuple, & jamais, la Langue de la Cour, la Langue du Peuple.

Car *Langage* n'est autre chose qu'une manière de s'exprimer particulière à certaines portions du corps d'une Nation, ou à un certain ordre de Personnes: & c'est en ce dernier sens que nous disons, *le Langage des Impies, le Langage des Précieuses, le Langage des Ruelles, le Langage des Poltrons &c.*

Idiome & Dialecte sont des mots que les Savans emploient pour signifier le Langage particulier de certaines Provinces, lequel ne diffère pas essentiellement de la Langue de toute la Nation.

J'ai dit que le mot *Langue* renfermoit une idée de régularité, & c'est en cela principalement que *Jargon* est opposé à *Langue*. Le *Jargon* est un langage sans culture, sans politesse, sans règles, sans loix, formé par le seul caprice. *Le Jargon de l'Ecole. Renoncer à soi-même, c'est dans le jargon des Contemplatifs n'avoir aucune espèce de volonté.* La *Langue* est cultivée, régulière. Elle a des loix sûres, fondées sur la Raison, ou du moins sur l'Usage. Le Sieur n'a pas bien fait réflexion à cela, lorsqu'il a dit dans la Préface d'un de ses Ouvrages, que

RE: REMARQUES SUR LES

tier. Souvent les *Artisans* ne font aucun ouvrage, mais les font faire par leurs *Ouvriers*.

Cependant, en mettant une autre épithète que celle de *bon*, on peut également dire *Artisan* & *Ouvrier*, même à l'égard des ouvrages. Ex. Cette montre a été faite par un habile *Artisan*. C'est l'ouvrage d'un habile *Ouvrier*.

Ces deux mots, qui au propre ne désignent que des personnes d'une condition au dessous de la médiocre, & qui en ce sens n'ont jamais de régime, peuvent se dire figurément des Personnes de distinction; des Princes, & du Dieu même, pourvu qu'on leur donne un régime. Le Sage est lui-même l'événement & l'artisan de sa fortune. Mr. Despréaux dit en parlant de GUILLEAUME III. le singulier *Artisan de Ligier* & de Louis.

Et Mr. de Balzac parle ainsi de Michel nos: Cet homme envoyé extraordinairement pour l'ornement de son siècle, pour la dernière perfection des Sciences & des Arts; pour inspirer les Poètes, les Historiens & les Orateurs; pour donner du courage & la force à tous les autres artisans de la gloire.

Chanceliers de Bellière & de Mory, fameux ouvriers de la mémorable paix de

Étrangers ! On demande qui fut l'ouvrier d'une révolution si étonnante.

Qui n'admira cet esprit céleste, qui fut l'ouvrier de tant de visions si ingénieuses, & qui nous mènent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux portes du sanctuaire ? Le savant Traducteur du Paradis Perdu appelle Satan, cet artisan de fraudes & de mensonges. On dit de Dieu, ce divin artisan, cet admirable artisan, sans ajouter de régime, parceque là le propre est mêlé au figuré. On dit aussi avec un régime, qu'il est ouvrier de toutes choses, l'artisan du Monde, parcequ'ici le figuré se trouve mêlé avec le propre.

COMMANDER, APROCHER.

Les deux verbes ont chacun deux régimes différens, que les Etrangers ne distinguent presque jamais.

Commander dans son sens propre, & univoque régit l'accusatif en matière de Guerres, & signifie faire marcher des troupes. Le Général a commandé un Régiment pour aller au secours de la place. On a commandé des Dragons pour l'attaque du

Patru, Eloge de Pomp. de Bell.

de même

chemin couvert. Il signifie aussi conduire, être chef. *Mr. le Maréchal de Saxe* commande l'Armée du Roi en Flandres. *A la bataille des Dunes* Mr. de Gadoigne commande l'Infanterie, & Mr. de N. les Cavaliers perdus.

Il commande les Chevaux légers, les Mousquetaires, & les Gendarmes de la Garde. En ce cas-là il régit toujours l'accusatif, avec cette observation, que dans la première signification, s'il suit un infinitif, *commander* ne régit plus l'accusatif, mais le datif. Ex. *Il commanda à l'Infanterie d'avancer, de prendre les armes &c.* Il commanda aux Dragons d'amusar l'ennemi en escarmouchant, pour donner le tems à l'armée de se former sur le front du champ de bataille.

Hors ces deux cas, *commander* régit toujours le datif. Le Roi commande à ses sujets, mais il commande son service personnel. Un Souverain commande aux Peuples que Dieu lui a fournis, c'est-à-dire, qu'il leur donne des loix, qu'il les gouverne.

Quelques Ecrivains n'ont pas pris garde à cette distinction, & entre autres M. de Saintot, qui dit à Mme. de Saintot: *Il n'y a pas de danger que vous sachiez que je vous estime seule plus que tout le reste du monde,*

Et que je tirerois moins de vanité de le commander, que de vous obéir.

La Morale est la Science des Hommes, & particulièrement des Princes, puisqu'ils ne sont pas seulement hommes, mais qu'ils doivent aussi commander aux hommes.

Les Poètes ne sont pas plus dispensés de cette règle, que ceux qui écrivent en prose.

Dans ce vaste Univers tout l'admire au jourd'hui:

Jamais nul autre Roi ne fut si bien que lui;
Depuis les premiers tems jusqu'au siècle
où nous sommes,

L'art d'obéir au Ciel en commandant aux
hommes. *

Commander, dans tous ces exemples, est pris dans son sens propre & naturel; car quand il en a un figuré, ou métaphorique, il régit toujours l'accusatif. Cela arrive dans la Topographie; quand on veut dire qu'un lieu est plus élevé que l'autre, on dit qu'il le commande. Une colline commande la plaine; on y établit des batteries qui eurent bientôt ruiné les défenses. Un vieux château commande la plaine. On dit aussi, sur la plaine, comme on dit, domine la plaine & domine sur la plaine.

N

* Sur la défense des Duels.

Il en est du verbe *aprocher* à peu près comme du verbe *commander*. Dans sa signification propre, c'est-à-dire, lorsqu'*aprocher* désigne le mouvement corporel par lequel on s'aproche actuellement de quelqu'un, ce verbe régit toujours le génitif. *Aprochez-vous de moi. Aprochons-nous du feu. Aprochez cette table de moi.* Mais lorsqu'il est pris en un sens figuré, pour désigner l'habitude qui résulte de plusieurs actes réitérés en s'aprochant de quelqu'un, par le moyen desquels on s'est acquis un grand accès, & une espèce de familiarité avec lui, *aprocher* régit l'accusatif.

Tous qui aprochez le Roi de si près. On dirait, *Il s'aprocha du Roi pour lui faire de la révérence*, parceque cela marque un mouvement local; mais il faudroit dire, *il aproche le Roi de fort près*, ce qui signifie qu'il est en faveur, en considération auprès du Roi. C'est ce que les Allemands expriment en disant, *le Roi peut bien le souffrir*, qui est une locution purement Germanique.

Aprocher signifie encore ressembler, & voir du raport, & en ce sens il régit aussi le génitif. *Cette couleur aprocha de l'écarlate. Le singe est de tous les animaux celui qui aproche le plus de l'homme.*

POURVOIR

DANS la Langue Allemande on dit *ich kann* ou *ich vermag* pour dire *je puis* ou *je saurois* en François. Pourvez-vous Latin? on sousentend parler. En François non seulement cette sousentente n'est point en usage, mais même on ne doit point se servir du verbe *pouvoir*, en des occasions où il s'agit des facultés de l'esprit & de la mémoire, ce qui s'appelle *savoir*; & on dit *pouvoir* quand il s'agit des facultés corporelles & physiques. On diroit d'un muet, *qu'il ne peut parler*; parcequ'il est question d'un empêchement naturel, causé par la mauvaise disposition des organes. Ainsi quand quelqu'un dit *qu'il ne peut pas écrire en François* ou *en Allemand*, il donne lieu de croire qu'il a mal aux doigts, ou quelque autre incommodité qui l'empêche d'écrire, & il ne se fait pas bien entendre. Il faut dire, *je ne fais pas écrire en Allemand, en François, Romanois* ou on dit, *écrive en une langue quelconque, en François, & non pas, écrive Allemand, François, &c.* mais on dit, *parler Grec, Latin &c.* Il faut dire aussi, *Je sai parler François, Italien. Il sait le Grec, le Latin, l'Hébreu.*

VIEUX, ANTIQUE, ANCIEN.

Ces trois mots sont d'une difficulté considérable pour les Etrangers, sur-tout pour ceux dont la Langue n'a qu'un seul mot pour exprimer ce que ceux-ci signifient. Combien de fois n'ai-je pas ouï dire à ces personnes, *les vieux Romains?*

D'autres qui, en parlant de deux frères, apelloient *l'ainé, l'ancien*. Tâchons de lever cette difficulté.

Vieux a raport à l'âge, & se dit des personnes qui ont vécu un nombre considerable d'années. Quand on le dit des choses, c'est par mépris, pour marquer qu'elles sont usées & de nulle valeur. *Antique* a raport aux Arts, & se dit particulièrement des Médailles, des Tableaux, des Ouvrages de Sculpture & d'Architecture. *Ancien* a raport au tems, & se dit des choses & des personnes; mais en ce dernier cas on ne l'emploie qu'en parlant des Peuples qui ont vécu longtems avant nous.

Vieux est opposé à *jeune* à l'égard des personnes; & à *neuf* à l'égard des choses. *Antique* est opposé à *moderne*. *Ancien* est opposé à *nouveau* & à *récent*. Les exemples acheveront de rendre tout cela plus sensible.

J'ai dit que *vieux*, à l'égard des personnes

fon-

fonnés, à raport à l'âge; & j'ajoute que les Etrangers qui disent, *les vieux Allebroges, les vieux Grecs*, ne se font pas entendre, puisque cela signifie, *les vieillards Allebroges, Grecs, &c.* Il faut donc dire, *les anciens Allebroges, les anciens Grecs*, parcequ'il s'agit ici du temps ou du siècle; & non pas de l'âge. Cette distinction est nécessaire; car sans cela, qui me comprendra quand je dirai que *Cicéron étoit plus vieux que Virgile, & qu'Aristote est plus ancien que Cicéron?* Je sai bien que Mr. Despreaux a dit dans son *Art Poétique*,

Villon fut le premier dans ces siècles gros-
siers.
Débrouiller l'art confus de nos vieux Ro-
mans anciens.

Mais il prend les Auteurs pour les Ou-
vrages mêmes, par une figure de Rhéto-
rique assez ordinaire en Poësie. Et d'ai-
leurs cet exemple n'empêche point que ma
règle générale ne soit bonne, & que vi-
eux, à l'égard des personnes, ne s'en-
tende d'ordinaire de l'âge, tout comme
à l'égard des choses il signifie qu'elles
sont usées, & de peu de valeur, quoiqu'il
y ait une ou deux exceptions à faire: la
première par raport à la Sainte Ecriture;
car

car on dit également, *Le Livre Et Le Livre* Testament. Mais on ne dit pas de même d'*anciens Livres* & de *vieux Livres*, d'*anciens Tableaux* & de *vieux Tableaux*. *Ancien Livre*, *ancien Tableau*, sont des Livres, des Tableaux que les Anciens & les Rois de l'Antiquité ont faits; & qui se sont conservés jusques à nous. *Vieux Livres*, *vieux Tableaux*, sont des Livres, des Tableaux usés & gâtés par le temps.

La seconde exception est, qu'en matière de Langue, on dit, un *vieux langage*, un *vieux stile*, tout comme on dit qu'un *mot* a *vieilli*; ce qui ne me parait pas même une exception, puisqu'il est un certain sens ce qui n'est plus d'usage ou en usage, est *vieux*.

Quand on dit en *François* une *ancienne maison*, on l'entend toujours d'une famille; & quand on dit une *vieille maison*, on entend un bâtiment qui tombe en ruine. C'est à quoi les *Etrangers* doivent prendre garde.

Quand on dit les *Anciens*, on s'en ajoute de plus, on entend les *Grecs* & les *Romains*. Les *Anciens* ont passé l'*Architecte* aussi loin qu'elle pouvoit aller.

Anciens on dit *ancien* au lieu de *vieux*; & on en a encore gardé le féminin *vieille*; quand à *vieux*, on ne le dit plus

que

qu'on dans cette façon de parler consacrée par l'usage, d'appeller le *vieil homme*, ou le *vieil Adam*, c'est-à-dire, renoncer au monde, au péché, pour devenir un véritable Disciple de JÉSUS-CHRIST.

Au regard du mot *antique*, en parlant de Médailles, de Statues & de Tableaux, nous disons, *mon antique*, de belles *antiques*. Mais qui s'élève d'admiration en voyant ces belles *antiques*, & qui veut passer pour grand sçavoir, est très souvent fort éloigné de savoir la raison des beautés qu'il admire. Nous disons aussi l'*antique*, comme l'*étrusque*, & le *méropeux*, qui tiens lieu de substantif. Mais quelque un s'est rendu capable de disserter sur les beautés de l'*Antique*, & de profiter de l'imitation des grands Maîtres.

Il y a des Peintres qui se sont entièrement attachés à l'*Antique* pour les draperies.

Enfin on dit des *bâtimens antiques*, pour signifier des bâtimens des Grecs & des Romains. Hors de-là, *antique* ne se dit guères qu'en riant.

Je risois de le voir avec sa mine étrange,
Son rabat jadis blanc & sa perruque antique.*

C'est dans ce sens qu'on dit un *habit antique*, un *air antique*, un *habit à l'antique*. Cependant en Poësie on emploie sérieu-

* Boileau.

rieusement, le mot *antique* pour en frange le premier à même quelque chose de plus majestueux.

Je veux que la valeur de ses yeux antiques
 ait fourni de matière aux plus vieilles chroni-
 ques.

LE TEMS VOUS DEVIENDRA LONG.

On dit que les jours *deviennent longs* pour qu'ils se font longs ; quand après le Solstice d'hiver le Soleil semble se rapprocher de l'Equateur : mais on ne dit pas que le tems *devient long*, encore moins qu'il *devient long* à quelqu'un, puisque quand même le tems *deviendrait long*, ce ne seroit pas plutôt pour une personne que pour l'autre. Mais il peut paroître long à quelqu'un plutôt qu'à quelqu'autre, & ce ne seroit pas mal parler *François*, que de dire, *le tems vous paroîtra long*. Mais pour employer cette expression à propos, il faut qu'on parle à quelqu'un qui va être mal à son aise, comme seroit un homme que l'on conduiroit en prison, ou qu'on éloigneroit de quelque objet fort intéressant. Hors de-là il faut dire, *Vous vous*

! Le même.

essuyerez, & jamais, le tems vous deviendra
 long.

SANS CELA.

Cette locution est Française, mais elle ne signifie pas en notre Langue tout ce que le mot *Allemand* qui y répond signifie, de-là vient que les *Allemands* l'emploient mal en parlant *François*. Par exemple, au-lieu de dire, *Il a servi autrefois dans la Cavalerie*, ils disent, *Il a servi sans cela dans la Cavalerie. Il étoit si-devant Secrétaire; Il étoit sans cela..*

Pour dire, *un tel est un peu brusque, mais d'ailleurs fort bonnête-homme; Il aime le jeu, mais à cela près il n'y a rien à redire à sa conduite*; ils disent, *mais sans cela il est fort bonnête-homme; mais sans cela il n'y a rien à redire à sa conduite*. Ils disent encore, *sans cela*, pour hors de-là, ou excepté dans ces occasions-là.

On dit en *François*, *sans cela*, pour marquer qu'une chose auroit eu lieu, si certaines circonstances ne l'avoient fait manquer: *Sans cela, la ville étoit prise, c'est-à-dire, si tel accident ne fût survenu. Si vous m'envoyez vos chevaux, je viendrai, sans cela ne comptez pas de me voir. C'est-à-dire, Si vous ne les envoyez.*

PROFITUA.

CE verbe, qui a été adopté dans la Langue Allemande, fait un mauvais sens en François. On dit en Allemand qu'un Colonel a profitué son Enseigne, qu'un Général a profitué un Colonel; & ainsi du reste. Profituer quelqu'un signifie chez eux, lui faire un affront public, l'insulter en présence de divers témoins. Se profiter, s'exposer à la raillerie & au mépris du Public, ou d'un certain nombre de personnes. Quand on n'est pas accoutumé à ce langage, on en est extrêmement choqué. La pudeur se révolte contre ces expressions. En effet profituer n'a point en François le sens que les Allemands lui donnent, & on ne l'emploie jamais au propre, si ce n'est pour signifier ce trafic honteux que faisoient les Lydiens. Se profiter, ne se dit non plus que dans le même sens.

On dit figurément qu'un Magistrat profitue sa Dignité; qu'un Poëte profitue sa Muse, quand il fait une espèce de trafic de ses vers, & qu'il loue indifféremment toute sorte de personnes. Mais quand on parle sans figure, il faut employer des expressions convenables, dire, par exemple, Je ne souffrirai point ces offenses, & non pas cette profitue.

De-même, Il s'est dishonné, Il s'est perdu
 l'honneur & de réputation, & non pas, Il
 s'est profité.

COMME

ON dit en François, qu'un Ministre a
 agi en grand Politique, qu'un Général
 s'est conduit en grand Capitaine. Quoiqu'il
 y ait-là une espèce de comparaison, ce
 seroit néanmoins mal parler que de dire,
 comme un grand Politique, comme un grand
 Capitaine, qui est une faute très ordina-
 ire aux Etrangers. La raison pourquoi
 nous ne disons pas comme un grand Capi-
 taine, c'est que cette phrase a quelque cho-
 se de défini, au lieu que la préposition
 en aiant d'elle-même un usage vague &
 indéterminé, est plus propre à bien expri-
 mer un sens indéfini & fort vague, tel
 que celui-là & semblables.

Voilà ce qui s'appelle répondre en Nor-
 mand, en Homme d'esprit, en Pédant.

Ce n'est pas me traiter en ami, que de
 faire toutes ces façons.

Comme se dit en François pour marquer
 un simple rapport d'une chose, d'une person-
 ne, d'une action à une autre, sans exprimer
 aucun degré de quantité ni de qualité
 entre les objets. Il m'aime comme si j'étois
 son frère. Il est de votre taille, fait à peu
 près

près comme vous &c. Mais si on ajoutoit ces particules plus, si, aussi, tant, autant, qui marquent les degrés de qualité ou de quantité par lesquels les objets sont égaux ou différent entre eux, il faudroit dire que, & non pas comme. Il paroît plus sérieux que moi. Il n'est pas si âgé que vous. Il est aussi heureux que sage, & ainsi du reste.

Comme ne se met point en François devant un tems duquel un autre dépend. C'est à quoi les Allemands doivent faire attention. Ceux qui parlent le mieux notre Langue, font souvent cette faute. Ils disent, comme nous nous levions de table, il entra. Il fut tué comme il alloit reconnoître l'ennemi. Pour bien parler il faut dire, Il entra lorsque nous nous levions de table, ou dans le moment que nous nous levions de table. Il fut tué dans le tems qu'il alloit, ou en allant reconnoître.

On peut très bien dire comme pour marquer la cause de certains évènements, au lieu d'employer le participe d'un verbe. Ainsi au lieu de dire, Le Général avoit eu avis que le secours aprochoit, ne chicanas pas sur les articles de la capitulation, on peut s'exprimer ainsi, Comme le Général avoit eu avis que le secours aprochoit, il ne chicanas pas &c. Comme la France est un Pays fort peu-

peuple, le Roi n'est point embarrassé pour recruter ses Armées; ou bien, La France bannit un Pays &c. Mais s'il ne s'agit point de marquer quelque cause ou raison, il ne faut pas se servir de *comme*. Ainsi c'est bien parler que dire, Le Roi étoit à la chasse lorsqu'un courier lui apporta la nouvelle de la défaite de ses ennemis; ou, Le Roi étant à la chasse, un courier &c. ou Pendant que le Roi étoit à la chasse &c. ou enfin quelque mot semblable: mais ce feroit mal que de dire, comme le Roi étoit à la chasse, un courier &c. parcequ'il n'est pas ici question de cause ni d'effet. Cependant il y a peu d'Etrangers qui ne parlaient ainsi.

PROPRE.

Quand cet adjectif a le même sens que l'*aptus* des Latins, c'est-à-dire, quand il signifie une certaine disposition à quelque chose, il prend indifféremment à ou pour après soi. Un homme propre à la guerre, propre pour la guerre. Un remède propre pour guérir, ou à guérir la fièvre. Il n'y a qu'une exception; c'est lorsque *propre* est joint avec des verbes qui sous une terminaison active ont une signification passive. Ex. Des poires propres à garder, K 2 c'est-

c'est-à-dire , à être gardées. Des fruits propres à confire, propres à être confits. On voit aisément que *garder* & *confire* ont ici en même temps la terminaison du verbe actif, & la signification du verbe passif. De même, du *tabac propre à mâcher*, *propre à fumer*. Ce seroit mal dit, *propre pour mâcher*, *propre pour fumer*; car dans ces occasions *propre* veut toujours à après soi. Et non seulement cette règle a lieu à l'égard de *propre*; mais de tous les autres adjectifs, qui sont joints avec des verbes qui ont un sens passif, quoiqu'ils soient actifs de leur nature. Les exemples feront mieux comprendre la chose. *Cela est bon à manger*, *Cela est beau à voir*. *Il est fou à lier*. *Des blés prêts à couper*, *des campagnes prêtes à moissonner*. *Bon à manger*, *beau à voir*, signifient *bon à être mangé*, *bon à être vu*.

Les Etrangers qui disent, *bon pour manger*, *beau pour voir*, ne parlent pas Français.

Quand *propre* se prend dans le sens de *proprius*, pour marquer ce qui caractérise & distingue particulièrement certaines personnes, il veut à après soi. Ainsi en parlant des Femmes, on dit, *la pudeur est propre à leur sexe*; & des Princes, *la magnanimité est une vertu propre aux Héros*.

ACADEMICIEN, ACADEMISTE.
ACADEMIE, MANÈGE.

UN *Académicien* est un Membre de quelque une des Sociétés formées par l'autorité du Roi sous le nom d'*Académie* pour la perfection des Arts & des Sciences.

Académiste. c'est un jeune Cavalier qui apprend à monter à cheval.

Académie se dit en général de certaines Assemblées qui se tiennent pour l'avancement des Arts ; & en particulier des Ecoles où la jeune Noblesse apprend à monter à cheval. L'*Académie de Mr. de la Garennière* est une des plus célèbres qu'il y ait à présent en France.

Manège c'est proprement l'*Hippodrome* des Anciens, la Place où les *Académistes* montent à cheval. Il se prend aussi pour les mouvemens qu'on fait faire à un cheval dans les Académies. De-là vient qu'on dit figurément, *le manège des Coquettes*, c'est-à-dire, les minauderies, les agacemens, & tout ce que l'envie de plaire leur fait mettre en usage. On dit d'un cheval qu'il *fait parfaitement le manège*, quand il est bien dressé.

JOLI HOMME.

EN Allemand un *joli homme* est un homme qui ne manque pas d'esprit, qui est amusant, civil, & d'humeur agréable. En un mot *joli homme* en cette Langue n'est pas un petit éloge, & suppose bien des qualités. C'est ainsi que l'usage donne aux mots des idées bien différentes: Car enfin *joli homme* n'est point un éloge en notre Langue; c'est plutôt une espèce de raillerie, & nous entendons tout au plus par-là un petit homme, toujours propre, & assez bien fait dans sa taille.

En général *joli* est opposé à *grand*; & qui diroit d'un beau & vaste Palais, d'une taille haute & avantageuse, d'un Poëme Héroïque, *jolie maison*, *jolie taille*, *jolis vers*, parleroit fort improprement. C'est dans ce sens que nous disons de ce qui a un caractère de grandeur, *cela passe le joli*. Aussi Mr. Despréaux, pour rendre son Gentilhomme campagnard d'autant plus ridicule, lui fait dire,

A mon gré le Cornille est *joli* quelques fois.

On se moque encore de ce Gascon, qui disoit d'un air sérieux, en parlant du Vi-

com-

comte de Turenne, c'est en vérité un *joli* homme. Nous disons en nous moquant, *Vous êtes un joli mignon, un joli personnage, ou simplement, Vous êtes joli.* On dira d'un jeune-homme qu'il est *joli*, mais on ne dira pas de-même que c'est un *joli jeune-homme*, du moins ce ne sera pas un éloge.

Il faut donc dire d'un homme d'esprit, qui est de bonne compagnie & amusant, que c'est un *aimable homme*, comme on dit un *galant-homme*; d'un homme qui a de la probité, qui est poli, généreux & prévenant, & un *digne homme*, de celui qui est foncièrement vertueux, qui a de la droiture, de l'équité & de la piété.

Joli est aussi opposé à *beau*. On dit d'une femme qu'elle est *jolie*; & on entend par-là un certain milieu entre la beauté & la laideur, une taille fine, un air agréable, avec des traits qui n'ont ni la délicatesse ni la régularité qui font qu'une femme est belle. Mais ce qu'il y a de bizarre, c'est que quoique nous ne disions *joli homme* que pour nous moquer, il n'en est pas de-même à l'égard des femmes. Une *jolie femme* est en François une femme qui a de la beauté, de l'esprit, de l'agrément, de la vertu, de la raison, en un mot un vrai mérite. Ce qui n'est pas le même sens que *femme jolie*.

MISÉRABLE, MALHEUREUX.

LE premier de ces adjectifs ne signifie pas *digne de compassion*, comme il le signifie en Latin, *miserabile visus*, un *spectacle digne de compassion*, capable d'exercer la pitié dans les cœurs les plus durs. C'est apparemment en ce sens que les *Allemands* disent d'un homme qui souffre de grandes douleurs, qui est fort incommodé, qu'il est *miserable*. Je vais expliquer l'usage de ce mot par rapport à la *Langue Française*.

Misérable se dit des personnes qui souffrent la pauvreté, & toutes les incommodités d'une condition abjecte & fâcheuse. *Nous fûmes abordés par trois ou quatre misérables qui nous demandèrent humblement l'aumône.*

Il souffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla;
J'en connois de plus misérables.

Benserade ne veut pas dire-là qu'il connoît des gens plus *malades* que *Job*; mais il veut dire qu'il en connoît dont l'état est encore plus fâcheux & plus digne de pitié. On diroit en parlant de *Galériens*, de prisonniers, ou d'autres personnes qui souffrent pour
leurs

Leurs crimes, ces misérables. On pourroit dire, ces malheureux, avec cette différence, que misérables ne conviendroit pas à des gens qui souffriroient injustement, au lieu que malheureux se diroit également des innocens & des coupables.

On dit indifféremment une vie malheureuse, une vie misérable: c'est un malheureux; c'est un misérable: malheureux, misérable que vous êtes! pour dire, c'est un méchant homme: méchant que vous êtes! En ce dernier exemple, malheureux, misérable que vous êtes! peuvent se dire en badinant, à quelqu'un avec qui on est fort familier. Hors de-là il est bon de distinguer ces deux mots.

Malheureux se dit des personnes qui par des accidens arrivés tout-à-coup ont vu ruiner leur fortune, anéantir leurs projets, & détruire leurs espérances. Ainsi, on est malheureux au jeu, mais on n'y est pas misérable. Qui diroit, le Prince d'Orange fut toujours misérable à la guerre, ne parleroit pas juste. On plaint proprement les malheureux, on assiste les misérables.

Un misérable est encore un homme sans mérite: Un misérable Auteur, un misérable Poète; & on dit d'un Ouvrage qui ne vaut rien, cela est misérable. On dit d'un

homme qui a l'ame basse, qui n'a point de sentiment, fût-il de grande qualité & fort riche, c'est un misérable. Vous n'avez traité comme un misérable; c'est-à-dire, avec aussi peu de considération & d'égard, que si j'étois un homme sans honneur & sans sentimens.

SAIN, MAL-SAIN.

ON ne dit point qu'un homme est sain, pour dire qu'il se porte bien. Sain ne se dit point des personnes, mais des choses; d'où vient qu'on dit fort bien des parties d'un corps humain qu'elles sont saines, quoiqu'on ne dise pas *Mr. est sain, Madame est saine*, comme on le dit en *Allemand*, & comme beaucoup d'*Allemands* le disent en *François*. Il en est de même de *mal-sain*. On dit, c'est un corps mal-sain; mais jamais, un tel est mal-sain, une telle est mal-saine.

Sain & mal-sain se disent également bien des choses: Un air sain, un pays mal-sain.

Il y a une occasion où *sain* se dit des personnes, en le joignant avec *sans*. C'est quand on veut marquer que quelqu'un s'est tiré d'un certain danger sans aucun accident. *M. N. est revenu sain & sans*

des voyages. Le Roi est revenu sain & sauf de sa campagne de Flandres. Il est sorti sain & sauf du milieu des ennemis. Dans ces phrases, & semblables, le figuré est joint au propre, & il reste toujours pour très décidé, qu'être sain ne signifie point se bien porter, jouir d'une parfaite santé; & que l'on ne dit point qu'un homme est mal-sain, pour signifier qu'il est valétudinaire, maladis, d'une santé foible & chancelante. Le mot *malingre*, qui est fort usité en ce Pays-ci, me paroît un peu bas, & je ne voudrois pas m'en servir en écrivant.

EN.

NOUS avons parlé de ce mot tantôt que préposition, parlons-en maintenant comme pronom suppléant & comme particule.

En se met avec un verbe régissant le génitif ou l'ablatif, & tient de la chose dont il s'agit: c'est pourquoi nous croyons pouvoir l'appeller *pronom suppléant*, de-même que *y* & *le*, dont nous parlerons dans la remarque suivante.

Quand on dit, *c'est un savant homme, on en fait beaucoup de cas; en* supplée à *de lui*. *C'est un fait certain, tout le monde en*

convient; c'est-à-dire, tout le monde con-
vient de ce fait. La ville étoit déserte,
sous les habitans en étoient sortis, c'est-à-
dire de la Ville. Il n'y a point-là de dif-
ficulté que je sache, mais voici une occa-
sion où la plupart des François mettent
en mal à propos. C'est lorsque ce mot
étant simplement une particule, semble
faire partie d'un verbe, & lui donner un
sens un peu différent de celui qu'il a pro-
prement. Par exemple, *s'en aller* signifie
quelque autre chose qu'*aller*.

Le premier se dit sans régime, & le se-
cond en a toujours un. *S'en aller*, c'est
proprement quitter le lieu où l'on se trou-
ve actuellement, sans particulariser celui où
l'on va; & *aller* prend toujours un régime,
qui marque l'endroit où l'on a dessein de se
rendre. Ainsi, *je m'en vais* est bien, pour
dire, *je quitte le lieu où je suis présentement*.
Mais quand on a parlé d'un endroit; c'est
mal que de dire, *je m'y en vais*, ou *je*
m'en y vais; & cependant s'en est si
commun que cette phrase dans la bouche
de nos François; & il n'y a pas longtems
qu'un jeune Officier qui occupe un poste
honoré dans les Troupes de * * *, &
qui est d'ailleurs fort estimable, me sou-
tenoit qu'on pouvoit dire *va s'y en*: mais
très assurément il se trompoit. Ainsi il
faut

fait dire, *je vais à Rome, à Paris, à l'Église &c. & non pas, je m'en vais à Rome &c.*

Voici encore quelques expressions où la particule *en* entre d'une manière fine & peu entendue de la plupart des Étrangers.

On dit d'un homme qu'il *s'en croit beaucoup*, & cela ne signifie pas qu'il est fort crédule, mais qu'il a bonne opinion de lui-même.

Ab! si je m'en croyois, ne signifie pas non plus, *si je croyois ce que je me figure*; mais, *si je suivois les mouvemens de ma colère*. On dit en badinant, *vous en tenez dans l'aile*; expression figurée qu'on dit à une personne qu'on soupçonne d'aimer. *Il faudra en décaudre*, c'est-à-dire, *il faudra se battre*. *Bien vous en prend de &c.* c'est-à-dire, *vous êtes heureux de &c.* *Bien en pris aux Romains de ne se pas décourager après la perte de la bataille de Cannes*, sans quoi c'étoit fait d'eux. De même on dit à une personne qui s'expose à un danger presque évident, *il vous en coûtera cher*. *S'en prendre à quelqu'un*, c'est l'accuser d'être cause du mal qui nous arrive. *S'inscrire en faux contre* c'est rejeter certaines choses comme fausses & inutiles à plaisir: *A moins de s'inscrire*

scrite en faux contre l'Evangile, on ne doit point posséder plusieurs Bénéfices. En se met quelquefois en François pour la douceur & l'élégance: Vous n'en êtes pas où vous pensez: J'en sai plus que vous sur cette matière: Vous nous en donnez à garder: Il ne sait où il en est. Il faut prendre garde dans l'usage de cet en, à ne pas dire, comme beaucoup de François, on agit mal; il en a mal agi: on dit, on usera mal; il en a mal usé avec son frère; mais il faut dire, il a mal agi.

Y, LI.

Y & le sont encore des pronoms suppléans, ou des particules pronominales qui suppléent aux noms. J'y suis, j'y vais, signifie, je suis, je vais à l'endroit dont il s'agit. On dit figurément à un homme qui devine quelque chose, vous y êtes; & bassement, vous y avez mis le doigt. Y se dit des choses, & rarement des personnes. Le se dit des choses & des personnes. On ne dira point, c'est un homme me puissant, attachez-vous-y: au lieu de, attachez-vous à lui: mais à l'égard des choses, y tient la place du nom au datif. La Pain sera bientôt faite, on y travaille avec beaucoup de chaleur, c'est-à-dire, on tra-

travaille à la pain. On pourroit dire aussi, *Je connois cet homme, & je ne m'y fie pas, ou bien, Quand un homme est mort, on n'y pense guère :* mais dans la première de ces deux phrases, ces mots *je ne m'y fie pas* ressemblent beaucoup à une expression proverbiale; & dans la seconde, la particule *y* tombe autant sur une chose que sur une personne, savoir sur la chose *quand un homme est mort :* mais quand *y* tombe purement sur une personne, il est mieux d'employer à sa place le pronom *à lui,* excepté néanmoins dans les réponses aux interrogations. Si l'on demandoit, *Pensez-vous à votre ami?* on diroit *oui, s'y pense, que oui je pense à lui.*

Le est de tout nombre & de tout genre. *Elle n'est pas belle, mais elle le deviendra. Ils sont heureux, & nous ne le sommes pas. Elles sont aimables, & elles le seront toujours.*

Ce n'est pas une petite difficulté pour les Etrangers de bien placer ces particules *en, y, le,* quand elles se rencontrent ensemble. La plupart même des *François* les emploient assez mal quand elles se trouvent avec les pronoms personnels *me, se, se; vous, nous, lui* &c.

Je donnerai ici quelques règles générales, & je tâcherai d'éclaircir une matière

rière qui a souvent embarrassé nos plus habiles Maîtres.

Lorsque *y* & *en* se trouvent ensemble, *y* précède toujours *en*. Combien *y en* aura-t-il? Il *y en* a assez.

La négative *ne* doit précéder *y*, *en*, & *le*. N'y viendrez-vous pas? N'en souhaitez-vous pas? Il est riche, & je ne le suis pas. S'il se trouve un pronom personnel dans un cas oblique, il faut le mettre entre la négative *ne* & l'une de ces trois particules. Je ne vous *y* ai pas trouvé. Ne lui *en* donnez pas. Ne lui *en* ai-je pas montré? Ne vous *en* prenez point à moi. Ne vous l'ai-je pas prêté? Le pronom *lui* est excepté quand il se trouve avec *le*, qu'il doit suivre immédiatement. Ne le lui dites pas. Ne le lui ai-je pas donné? Je ne veux pas le lui dire: & non, Ne lui le dites pas. Ne lui l'ai-je pas donné? Je ne lui le veux pas dire.

On ne met point la particule *y* après les impératifs suivis du pronom personnel *moi*. On ne dit point, menez *m'y*, & on ne diroit guère mieux, menez-*y-moi*; donnez *m'y* place, donnez-*y-moi* place. Il faut alors prendre un autre tour, & dire, par exemple, ayez la bonté de *m'y* mener, de *m'y* donner place.

L'Auteur de la *Grammaire Raisonnée*, tant recommandée par Mr. Rollin, dit;

Quand

Quand le verbe est à l'impératif, il faut mettre moi au-lieu de me. Parlez-moi, menez-moi. C'est à quoi Mr. de Vaugelas n'a pas pris garde, puisque cherchant la raison pourquoi l'on dit menez-l'y, & qu'on ne dit pas menez-m'y, il n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie. Au-lieu qu'étant clair que moi ne se peut point apostropher, il faudroit, afin qu'on pût dire menez m'y, qu'on dit aussi menez-me; comme on peut dire menez l'y, parce qu'on dit menez-le. Or menez-me n'est pas François, & par conséquent menez-m'y ne l'est pas non plus. Je ne fai si Mr. de Vaugelas est ici bien repris; mais je fai bien qu'on dit donnez-m'en, quoiqu'on dise donnez-moi, & non pas donnez-me; montrez-m'en, montrez-moi; & le savant Auteur de la Grammaire Raisonnée n'a pas pris garde lui-même, qu'on dit m'y avec la négation: Ne m'y menez pas, ne m'y obligez pas, ne m'y donnez point place, & ainsi du reste.

GENS.

L'Auteur des *Synonimes François* a fort bien remarqué la différence que l'usage a mis entre *Gens* & *Personnes*. Je ne répèterai pas ce qu'il a dit sur ce sujet, mais j'ajouterai quelques observations en faveur des Etrangers.

Il est certain que *gens* aiant de foi une signification indéfinie, ne peut se joindre avec des nombres déterminés, & qu'on ne peut dire, *voilà quatre gens qui passent, nous étions quatorze gens à table*; mais il faut dire, *voilà quatre personnes qui passent, nous étions quatorze personnes* &c.

Si le nombre étoit indéterminé, & employé pour marquer une quantité indéfinie, on pourroit se servir du mot *gens*. *Mille gens sont persuadés que cela arrivera.*

Gens est masculin & féminin; masculin, quand l'adjectif le suit; & féminin, quand il le précède. *Ce sont des gens courageux, ce sont de fort vilaines gens.* Lorsqu'il y a un adjectif qui précède, & un autre qui suit, le premier doit être au féminin, & le second au masculin. *Ce sont de certaines gens fort sots. Ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus, & non pas sottes, ni vues.*

Quand on joint un adjectif, ou un pronom au mot *gens*, on peut l'employer avec un nombre déterminé. *Le Roi choisit dix jeunes-gens de sa Cour pour cette cérémonie.*

Il n'a amené que quatre de ses gens. Il ne prit pour cette expédition que trente de ses gens. Dans le premier de ces deux derniers exemples, *gens* est pris dans le sens

fens de *domestiques*, & dans le second dans le sens de *soldats*.

CAMP, CAMPEMENT.

CES deux mots, fort différens l'un de l'autre, sont d'ordinaire confondus par les *Allemands*, qui disent, *le campement de Muhlberg*; le *Roi de Prusse va faire un campement près de Halle*, au lieu de dire, *le camp de Muhlberg*; le *Roi de Prusse va former un camp près de Halle*. Un *Camp* est proprement une Armée logée sous des tentes ou sous des baraques, & *campement* est le terrain où l'on doit camper, ou celui où l'on a déjà campé. Les *Maréchaux des logis de l'Armée vont marquer le campement*. On a des tableaux qui représentent les campemens d'*Alexandre le Grand*. *Mr. de Villeroi*, quoique médiocre Général, entendoit parfaitement l'art des campemens, c'est-à-dire l'art de choisir un terrain commode & avantageux pour faire camper une Armée. On dit un *camp retranché*, & non un *campement*, parce qu'il s'agit d'une Armée campée & retranchée. Qui diroit un *campement volant*, pour un *camp volant*, ne parleroit pas François.

OBSERVANCE, OBSERVATION.

LE premier de ces mots signifie proprement règle, statut, coutume. *Les observances régulières.* Mr. Patru dit en parlant de la Novice de Pontoise, *Ils la trouvèrent bien instruite de toutes les observances de la Vie Religieuse.* Il dit dans le même Plaidoyer: *Ce n'est point par mépris que la Supérieure se dispensa de cette observance. Les Hospitalières vivent en clôture; mais elles n'en font point de vœux, & ne la gardent que par une sainte observance.*

Nous disons quelquefois *observance* pour réforme: *Les Cordeliers de l'étroite observance.*

Nous nous servons encore du mot *observances* pour exprimer les Cérémonies Légales, & c'est ainsi que parle toujours le Traducteur des Homélies de St. Chrysostôme sur St. MATHIEU: *Quand JESUS-CHRIST dit, il falloit faire ces choses & ne pas omettre les autres; il ne prétend pas nous engager à toutes les observances de la Loi.* Le même dit, en parlant des Phariséens: *Ils étoient extrêmement exacts dans ces observances extérieures, & ils mettoient leur vanité à porter des bandes plus larges,*

&

Et des franges plus longues que les autres hommes.

Hors de-là je crois qu'il faut toujours dire *observation*. *L'observation des commandemens de Dieu*. *L'observation des Loix est nécessaire à la conservation de la Société*.

Mr. de Feuquières dit dans ses fameux Mémoires, le Maréchal de Luxembourg commandoit l'Armée d'observance, & il ne parle jamais autrement; mais je crois qu'il se trompe, & qu'il faut dire l'Armée d'observation; du moins j'ai toujours ouï parler ainsi, & tous les Gens de guerre disent une Armée d'observation, & non pas une Armée d'observance.

POLITESSE, CIVILITÉ.

IL y a peu de Langues qui puissent bien exprimer par un seul mot, ce que nous entendons finement par *politesse*. Voici la définition qu'en donne l'Auteur d'un excellent Livre *. *La politesse*, dit-il, *consiste à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres; à faire Et à dire tout ce qui peut leur plaire, Et cela avec des manières, Et une façon de s'exprimer qui aient quelque chose de noble, d'aisé, de fin Et de délicat.*

Il faut donc considérer dans la *politesse*,

* L'Abbé Trublet.

se, & le fond des choses, & la manière de les dire & de les faire.

Cette manière est le point le plus important. Un homme auroit beau être obligéant, serviable, officieux, complaisant; sans une certaine manière d'être tout cela, il ne passeroit que pour un honnête-homme, un bon-homme, & point du tout pour un homme poli. Il faut même distinguer la *politesse* de la *civilité*. Être *poli* dit plus qu'être *civil*.

L'homme *poli* est nécessairement *civil*, mais l'homme simplement *civil* n'est pas encore *poli*; il ne passera point du tout pour *poli* auprès des Connoisseurs, & ne doit point être appelé *poli* à prendre ce terme dans toute l'étendue de sa signification. La *politesse* suppose la *civilité*, mais elle y ajoute. Celle-ci regarde principalement le fond des choses, l'autre la manière de les dire & de les faire.

Il est vrai que dans la conversation on ne parle pas toujours avec cette exactitude scrupuleuse, & que l'on confond fort souvent ces deux mots. Il y auroit même du ridicule à affecter cette distinction à tout propos, ce seroit une sorte de pédanterie. Cependant il y a des occasions de la marquer avec agrément, & quelquefois elle fait un bon-mot.

Par exemple,

ple, on louera quelqu'un d'être poli. Un autre repliquera, c'est un peu trop dire, Mr. N. * * * n'est pas poli, il n'est que civil. Certainement on l'entendra. Si son jugement est vrai, on le trouvera bien exprimé; & ceux-mêmes qui n'y avoient pas fait réflexion jusqu'alors, sentiront que ces deux mots, *civil* & *poli*, ne sont pas synonymes, & que l'un signifie plus que l'autre, ou même signifie tout autre chose. La *civilité* nous fait rendre à chacun ce qui lui est dû, & témoigner aux autres, selon ce qu'ils sont à notre égard, de l'amitié, de l'estime, du respect. La *politesse* proprement dite est une manière agréable & délicate d'agir & de parler. Un homme du peuple, un payfan, peuvent être *civils*; mais il n'y a qu'un homme du monde qui puisse être *poli*.

Il y a des gens qui pour être trop *civils* deviennent desagréables; ce sont ces cérémonieux, ces complimenteurs éternels, qui vous assomment de leurs fatigantes *civilités*. La *politesse* est exemte de ce défaut; plus on est *poli*, plus on est aimable. La *civilité* n'est point incompatible avec un cœur dur & une mauvaise éducation; la *politesse* est au contraire la marque naturelle d'un bon caractère & d'une excellente éducation. La *civilité* est un effet de l'usage &

de la coutume. La *politesse* part du sentiment : le cœur & l'esprit en sont les principes & la source. Pour être *civil*, il suffit d'avoir vécu parmi les Nations civilisées, Pour être *poli*, l'usage du monde ne suffit pas sans certaines qualités naturelles, comme les plus belles qualités naturelles ne suffisent pas sans l'usage du monde. Ces qualités naturelles sont, beaucoup de bonté & de douceur dans le caractère; beaucoup de finesse de sentiment & de délicatesse d'esprit pour discerner promptement ce qui convient, eu égard aux circonstances où l'on se trouve; beaucoup de souplesse dans l'humeur, & une grande facilité d'entrer dans toutes les dispositions; de prendre tous les sentimens qu'exige l'occasion présente, ou du moins de les feindre. Un homme qui passe une partie de sa vie dans son cabinet avec ses Livres, pourra bien être *civil*, mais il ne sera jamais *poli*, à moins qu'avec les qualités naturelles dont nous avons parlé, il n'ait encore l'avantage de passer dans le commerce du grand-monde le tems qu'il n'emploie pas à l'étude.

Les Savans & la plupart de ceux qui sont profession de Lettres ne se piquent guère d'être *polis*, rarement même ils sont *civils*, du moins entre eux; & pour s'en

s'en convaincre, il n'y a qu'à lire cette foule de Libelles dont la République Littéraire est inondée, & dont on fatigue le public pour des querelles où il ne prend aucune part.

Cependant la réputation d'homme *poli* vaut incomparablement mieux que celle d'homme *savant*; c'est une des plus avantageuses qu'on puisse avoir dans le monde.

Toute sorte de mérite ne plaît pas à tous, mais il n'y a personne qui ne soit bien-aïse de connoître un homme *poli*, & de se lier avec lui. La *politesse* est au moins l'apparence des plus excellentes vertus; elle attire tout ensemble l'estime & l'amour.

La *politesse* est, dans un sens, plus importante que les qualités mêmes du cœur. On peut, absolument parlant, se passer d'amis & d'amitié; mais on ne peut se passer de société, & il n'y a point de société sans *politesse*.

Un homme *poli* se livre de bonne grace dans la conversation. Il n'affecte ni plus d'esprit, ni plus de savoir que ceux avec qui il se trouve; il n'est point décisif, & ne parle point par sentences; au contraire il paroît bien-aïse qu'on le contredise, & qu'on le critique; en un mot,

il ne prétend pas avoir toujours raison. Celui qui est *impoli* veut toujours primer; il parle peu, mais il veut que ses paroles soient des arrêts sans apel; il ne peut souffrir la contradiction ni la critique. L'un est modeste, modéré, ou du moins il paroît tel; l'autre est vain & orgueilleux, & c'est cet orgueil & cette vanité trop marquée qui le rend *impoli* & insupportable. Comme il n'y a point d'homme sans vanité & sans amour-propre, on peut dire que la *politesse* ne consiste pas à n'avoir ni vanité ni amour-propre, mais à savoir cacher ce défaut, & à flater adroitement la vanité des autres. Or on n'y sauroit mieux réussir, qu'en donnant à ceux avec qui on se trouve, occasion de nous combattre avec avantage, de croire qu'ils ont mieux pensé, que nous sur quelque chose, & que nous avons été contraints de nous rendre à leurs raisons. Plus on a d'esprit, plus on est obligé à cette sorte de *politesse*, & plus elle est flateuse pour les autres. C'est le seul moyen de se faire aimer. L'esprit, le savoir, la naissance, la vertu même, ne rendent qu'estimable; la *politesse* seule rend aimable. Manquer de *politesse*, c'est agir contre ses véritables intérêts. Il nous importe plus d'être aimés que d'être estimés.

timés. L'amitié est la source des avantages les plus solides que nous puissions tirer des autres hommes. Ce n'est pas à ceux qu'on estime qu'on se plaît à faire du bien, c'est à ceux qu'on aime. L'estime toute seule n'est point bienfaisante.

FIER, FIERTE'.

VOICI encore un de ces mots auxquels nous donnons une signification que les Etrangers n'entendent guère, à moins qu'ils n'aient un grand usage de notre Langue; & j'en ai connu qui étoient fort surpris qu'on parlât de la *fier* comme d'une qualité héroïque. La raison de cela est, que dans les autres Langues les mots qui sont semblables à celui-ci, n'expriment point ce que nous entendons par *une mine fière, une beauté fière*. Le *ferus*, ni le *ferox* des Latins, ne répondent point à *fier*. Il y a bien de la différence entre *fier* & *sauvage, farouche, féroce, barbare, cruel*. Il y en a même entre *fier* & *bar di* ou *généreux*, que *ferox* signifie quelquefois, selon ces vers des deux meilleurs Poètes du siècle d'AUGUSTE,

Non vivida bello

Dextra viris, animusque ferox, patiensque pe-
riti.

Nec

Nec imbellens feroces

Progenerant aquilae columban.

Le *fiero* des Italiens & le *feroz* des Espagnols ont diverses significations. Outre qu'ils signifient l'un & l'autre le *ferus* des Latins, le second signifie *arrogant*, *hautain*; mais ils n'ont point la signification du *fièr* des Français. En effet *fièr*, dans le sens que lui donnent les gens polis, n'a rien de choquant, & est plutôt une louange qu'une injure. Il signifie quelque chose de délicat & de vertueux: s'il y entre de l'orgueil, de l'audace, de l'air galant, c'est un noble orgueil, c'est une audace mêlée de pudeur, c'est un air galant, honnête. La *fierté* dont il s'agit est toujours accompagnée de la belle gloire, & n'est opposée ni à la douceur, ni à la modestie. Une même personne peut être douce & *fière* tout ensemble, & avoir dans la physionomie je ne sais quoi de *fièr* & de modeste. En un mot, ce que nous entendons finement par *fierté*, est bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierenza*, & les Espagnols par *ferocidad*, & de ce que nous entendons nous-mêmes par *férocité*, quand nous disons que *la férocité naturelle fait moins de cruels que l'amour-propre.*

Fierté,

Fierté, quand il s'agit d'une femme, signifie tout seul ces manières dédaigneuses, mais nobles & engageantes, que le *Tasse* donne à la sage *Sophonie*,

Con ischiuè maniere e generose.

Il signifie encore une sorte d'orgueil qui ne déplaît point, & cette sévérité charmante que le même Poëte donne à la généreuse *Clorinde*.

Armo d'orgoglio il volto, e si compiacque.

Rigida farlo, ES per rigido piacque.

C'est ainsi que les *Italiens* ont besoin de plusieurs mots, pour exprimer ce que nous disons en un seul.

Quand on parle d'un homme, *fierté* signifie particulièrement, hauteur d'ame, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sai quoi de grand & de vif dans les sentimens, & dans l'air, qu'on ne sauroit bien exprimer que par le mot même de *fierté*.

Ce Prince généreux réunissoit en soi.

La *fierté* d'un Héros, & la bonté d'un Roi.

Il n'y a personne qui ne sente que dans ces vers le mot *fierté* exprime les qualités dont nous venons de parler, & pré-

présente l'idée de quelque chose de vertueux, & en même tems d'assez difficile à bien expliquer par d'autres mots.

Ce n'est pas que *fièr* & *fierté* ne se prennent en mauvais sens dans leur signification commune, & qu'alors ils ne désignent un défaut opposé à l'humilité, à la modestie. On dit, *il n'y a rien de plus opposé à l'humilité de l'Évangile que la fierté de la Philosophie. Un homme fièr de sa noblesse, de sa faveur. Les vertus Payennes étoient des vertus fières.*

On y joint aussi quelquefois des épithètes malignes, qui déterminent encore davantage ce mauvais sens: *elle a une sottise fierté: c'est une fierté ridicule.* Dans ces occasions, *fièr* se prend pour orgueilleux, mais il ne signifie que cela; au-lieu que le *fiero* ou *fero* des Italiens signifie cruel, farouche, barbare, & se dit même des scélérats & des impies, comme il paroît dans le caractère d'*Argant*, un des Héros *Sarasins* de la *Jérusalem délivrée*:

Impatiente, inessorabil, fero

D'ogni dio sprezzator, e che ripone

Ne la spada, sea legge e sua ragione.

Fierté se dit élégamment dans le figuré à l'égard de l'éloquence & du stile. Nous devons,

devons, dit le Traducteur de Longin, autant qu'il nous est possible, nourrir notre esprit au grand, & le tenir toujours plein, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & généreuse.

Fièr & fierté sont aussi des termes de Peinture. Des couleurs fières, des figures fières.

Mr. Pellisson, dit de Jules Romain, toutes ses figures étoient fières & hardies; & Félibien dit d'un Crucifix du Cavallini, qui est dans l'Eglise de Saint Paul hors des murs de Rome, La tête du CHRIST est tournée d'une certaine manière fière; & en parlant des Tableaux qui ont un beau coloris, cette force, cette fierté, cette douceur.

GLORIEUX.

CE mot joint aux personnes se prend d'ordinaire en mauvaise part, mais c'est tout le contraire à l'égard des choses. Dans le premier il signifie orgueilleux, pointilleux sur le point d'honneur, sur les titres, sur le rang & la prééance. Mr. Destouches a fait une excellente Comédie, intitulée, LE GLORIEUX. Les Espagnols sont fort glorieux.

Je ne fais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre,
 Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.

Souvent la matière & le ton donnent à ce mot diverses idées, & le déterminent à bien & à mal, comme cela arrive à l'égard de plusieurs autres. Quand *Voiture* dit de la Marquise de Rambouillet, *Je ne me trouve jamais si glorieux que quand je reçois de ses Lettres, ni si humble que lorsque j'y veux répondre*; il est évident qu'il parle d'une certaine gloire mêlée de vanité & d'orgueil. Un autre Ecrivain dit, *Il est aussi bonnête d'être glorieux avec soi-même, qu'il est ridicule de l'être avec les autres*. Le mot *glorieux*, qui est un peu bas quand on le prend en mauvaise part, est relevé dans ces deux exemples par la beauté de la comparaison, & par la délicatesse de la pensée.

Lorsque *glorieux* est joint avec un substantif qui ne désigne pas une personne, ou qu'il est suivi d'un infinitif, il se prend toujours en bonne part. *Des actions glorieuses, des blessures glorieuses, une réputation glorieuse*.

Il est plus glorieux d'obéir à la Loi, que de l'avoir faite.

Il n'y a rien de moins glorieux que de chercher la gloire, lors même qu'on la mérite.

On dit néanmoins, *il a l'air glorieux*, pour dire, *il a l'air d'un homme vain & superbe*; mais dans cette phrase glorieux tombe autant sur la personne que sur la chose.

Ce sont-là de ces finesse de Langage qui sont la source des fautes que commettent les Traducteurs, & de la différence qu'il y a entre leurs Traductions & les Originaux. J'avoue qu'il est bien difficile de sentir toutes ces délicatesses, à moins d'avoir fait une étude particulière de notre Langue, puisqu'elles sont en si grand nombre, qu'elles pourroient remplir plusieurs volumes. Je conseille à ceux qui voudront pénétrer à fond dans ces mystères, de lire beaucoup nos bons Auteurs, & de les lire avec réflexion.

BRUIT, FRACAS, VACARME,
GRABUGH, CARILLON, BAC-
CANAL, TUMULTE, TAPA-
GE, BRUISSEMENT.

Ces neuf mots, qui signifient la même chose, ne doivent pas toujours être employés indifféremment. *Bruit* se prend

en bonne & en mauvaise part, & convient à toute sorte de stile.

L'Asie a retenti du bruit de ses exploits.

Cette affaire a fait beaucoup de bruit. Dans une bataille l'Artillerie fait beaucoup plus de bruit que de mal, à moins qu'elle ne soit avantageusement posée.

Fracas signifie un grand bruit, il convient aussi à toute sorte de stile, mais il ne se dit qu'au propre. On ne dirait point d'un Ouvrage, qu'il a fait du fracas dans le monde, ni d'un Héros qu'il fait beaucoup de fracas, si ce n'est peut-être en riant. *Le fracas du tonnerre*, c'est-à-dire le bruit que fait le tonnerre. *Fracas* se prend pour le dommage que cause la foudre ou le canon. *L'Artillerie fit un grand fracas dans les premiers rangs.*

Vacarme se dit d'un bruit confus que font plusieurs personnes en se querellant, ou en se battant, en riant ou en folâtrant. Il peut encore se dire du bruit que fait une seule personne. *Quel vacarme faites-vous-là ?* Il est du stile familier. On le dit aussi des choses. *Cette maison en tombant a fait un terrible vacarme.*

Grabage a précisément la même signification

cation que le précédent. Il est du stile comique. *Il y aura du grabuge*; c'est-à-dire, il y aura du bruit, des querelles &c.

Carillon est un mot un peu bas, & se dit des choses & des personnes. *Les cloches ont carillonné toute la nuit. On a fait un carillon affreux à ma porte.*

Baccanal ne se dit que des personnes qui dans la débauche font beaucoup de bruit, soit en chantant confusément, soit en criant, soit en brisant des meubles &c. Il est du stile familier.

Famulte se dit du bruit que font plusieurs personnes qui troublent l'ordre & la tranquillité.

Tapage se dit non seulement du bruit qu'on fait en renversant des meubles, ou autres choses, mais aussi des querelles, des batteries. *Il y aura du tapage. Vous allez voir un beau tapage.* Il est du stile burlesque.

Braissement ne se dit que des eaux, & signifie ce murmure que le vent fait faire aux vagues, en les agitant & les poussant violemment les unes contre les autres. C'est un terme Poétique, & du Stile soutenu.

ETOURDI, ÉCERVELÉ.

LE premier de ces mots n'est point absolument une injure, l'autre en est véritablement une. Un *étourdi* est un homme capable de réflexion, mais qu'une trop grande vivacité empêche de réfléchir, & à qui elle fait commettre bien des fautes qu'on appelle des étourderies.

Un *écervelé* est un homme incapable de réflexion, qui entreprend tout sans penser aux difficultés ni aux périls, & qui ne suit en tout que les mouvemens de la passion qui le domine. C'est dans ce sens que Mr. Despréaux a dit :

Quoi donc à votre avis fut-ce un fou qu'Alexandre?

Qui cet *écervelé* qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux Langeli.....

Écervelé dit plus qu'*étourdi*. Quand on dit d'un homme que c'est un *écervelé*, on a l'idée d'un insensé qui l'est sans retour, en un mot d'un cerveau incurable: mais quand on dit simplement que c'est un *étourdi*, on veut marquer un défaut de réflexion, que le tems & l'expérience pourront guérir, & guériront en effet.

Agir

Agir étourdiment, c'est agir à la boulevue, sans rien peser ni considérer. Ce mot est quelquefois employé à propos dans les Ouvrages d'esprit qui ont un caractère libre & enjoué, témoin l'Épître de Mr. *De la Fontaine* au Vicomte de *Turenne* :

Hé quoi, Seigneur, toujours nouveaux combats!

Toujours dangers! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout héros
passe :

Cloton ne peut vous faire d'autre grace,
Que de filer vos jours très lentement;
Mais Cloton va toujours *étourdiment*.

TERRAIN, TERRITOIRE, TERROIR.

J'AI si souvent ouï confondre ces trois mots aux Etrangers, que j'ai cru leur en devoir expliquer l'usage.

Terrain est un terme de Guerre & de Géométrie. Il signifie une étendue, un espace de terre considéré selon sa situation, soit en plaine, soit dans des montagnes. *L'Armée étoit campée dans un terrain fort uni. L'Infanterie étoit postée sur un terrain avantageux. La Brigade du Dauphin regagna le terrain qu'elle avoit*

perdu. Céder du terrain, perdre du terrain, c'est reculer; & on le dit figurément de ceux qui dans les disputes commencent à avoir du desavantage, & à obéir aux raisons de leurs adversaires.

On dit d'une maison, d'une forteresse, qu'elle est bâtie sur un terrain *sablonneux, pierreux, marécageux, &c.*

Territoire n'est autre chose que le Pays dépendant d'un Etat, d'un Souverain. La France s'est engagée par le dernier Traité à faire démolir les Forts qu'elle occupoit sur le territoire de l'Empire. Ce déserteur a été arrêté sur le territoire de Saxe.

Terroir est un terme d'Agriculture, & signifie une terre considérée selon sa nature & ses qualités. Les Saules, les Aunes, les Peupliers ne viennent bien que dans un terroir humide & marécageux. La Vigne demande un terroir sec, pierreux & de roche. On dit figurément qu'un homme sent le terroir, pour dire qu'il a les défauts qu'on attribue ordinairement aux gens de son Pays.

PRONONCIATION, ACCENT.

Nous entendons en François par *prononciation*, le ton que l'on donne à chaque mot pris à part, aux syllabes, &

aux

aux lettres ; & par *accent*, le ton dont on parle une Langue.

Un *Cafren* pourra bien prononcer les mots *François* selon les règles, & avoir par conséquent la *prononciation* bonne ; mais il n'aura pas l'*accent François*, à moins qu'il ne soit venu jeune à la Cour, à *Paris*, ou dans les autres Villes de *France* où l'on a l'*accent bon*.

Tout comme on peut, à parler généralement, bien prononcer les mots de notre Langue & avoir néanmoins l'*accent mauvais*, de même on peut avoir l'*accent fort bon*, & mal prononcer certains mots. Cela est si vrai que dans la *Poësie* & en récitant des Vers, on prononce plusieurs mots différemment de la prose, & dans celle-ci même il faut distinguer la *prononciation* qu'on a dans la conversation, de celle qu'il faut avoir en parlant en public. Les *Parisiens*, par exemple, ont l'*accent bon*, & la *prononciation vicieuse* ; car ils prononcent *jeval* pour *cheval*, les *jeveux* pour les *cheveux*, de la *paye* pour de la *paille* &c. Je ne sache que la Langue *Françoise* qui distingue la *prononciation* de l'*accent* ; de-là vient que les *Etrangers* disent qu'un homme n'a pas la *prononciation bonne*, quand ils veulent dire qu'il a l'*accent mauvais*.

Je ne connois non plus que la Langue Française qui varie la prononciation de la Prose au Vers, & de la Prose à la Prose; j'en ferai voir la raison dans les remarques que je donnerai ci-après sur la *Prononciation*.

On peut donner des règles pour la *prononciation*, mais on n'en fauroit donner pour l'*accent*. Celle-là peut être représentée par des figures, de la valeur desquelles on est convenu; celui-ci ne peut être figuré ni représenté: c'est un ton de voix, un je ne sai quoi dans le jeu des organes, qu'il est plus aisé de sentir que de bien exprimer.

On dit d'une personne qu'elle a de l'*accent*, qu'elle n'a que fort peu d'*accent*, qu'elle a beaucoup d'*accent*. On entend par-là l'*accent* de sa Province, de son Pays. Je ne connois point de Cavalier Italien qui ait moins d'*accent* que Mr. le Comte Alg... ni qui parle mieux Français.

VICTORISER.

CE Verbe n'est pas plus Français qu'Allemand. On dit qu'un Général a remporté une victoire, gagné une bataille, & non pas gagné une victoire, comme parlent quelques Français. Quelques Auteurs

teurs disent, *ce Prince obtint une victoire complète.* Je crois cette expression plus Latine que Française; car enfin *obtenir* ne se dit en notre Langue que des choses que l'on sollicite, que l'on brigue. *Il a obtenu le commandement de l'Armée d'Italie, la charge de Grand-Prévôt de l'Hôtel. Obtenir des Lettres de grace, obtenir un répit &c.*

On dit *sortir victorieux d'un combat. Le Roi est revenu vainqueur de ses Ennemis.* N'en déplaise à quelques Ecrivains, je suis de l'opinion de ceux qui veulent que *victorieux* soit un adjectif absolu, & qu'il n'ait point de régime, excepté dans le sens figuré. Je ne voudrois donc pas dire au propre, *Alexandre mourut âgé de trente-deux ans & huit mois, victorieux de cent Peuples divers....* Mais au figuré je ne ferois pas difficulté de donner un régime à cet adjectif, à l'exemple de plusieurs excellens Auteurs qui disent, *Le Saint demeura toujours victorieux des tentations. La raison n'est pas toujours victorieuse des passions.*

Vos illustres travaux des ans *victorieux*,
 Tes Ecrits, & tes Vers
victorieux des ans courent par l'Univers.

RIVAL, EMULE, CONCURRENT,
COMPÉTITEUR.

ON appelle *Rival* celui qui forme des prétentions sur l'objet des desirs d'un autre. C'est proprement en matière d'Amour que *rival* trouve sa place.

Un *Emule* est celui qui courant la même carrière que nous, tâche de nous devancer.

Un *Concurrent* est celui qui prétend aux Charges, aux Emplois, aux Dignités, qu'un autre brigue. Il n'y a pas de différence entre *Compétiteur* & *Concurrent*, excepté que ce dernier est plus du stile soutenu.

On chasse les *Rivaux*, on surpasse les *Emules*, on suplante les *Concurrents*, & les *Compétiteurs*.

Rival se dit figurément au-lieu d'*Emule*, en ajoutant quelque mot qui change sa signification propre: *César & Pompée étoient d'illustres rivaux de l'Empire & de la gloire*. Souvent même il n'est pas nécessaire de rien ajouter, ce qui précède ou ce qui suit faisant assez entendre de quelle espèce de rivalité on parle. En voici un exemple tiré des Oeuvres de *Pierre Corneille*:

Est-

Est-il vrai, grand Monarque? Et puis-je
me vanter,

Que tu prennes plaisir à me ressusciter?

Qu'au bout de quarante ans, Cinna, Pom-
pée, Horace,

Reviennent à la mode, & retrouvent leur
place;

Et que l'heureux brillant de mes jeunes Ri-
vaux

N'ôte point leur vieux lustre à mes pré-
miers travaux? *

CELA N'EST PAS À AVOIR.

Cette locution n'est pas *Françoise*. On ne dit point *cela n'est pas à avoir*, mais *il n'y a pas moyen d'avoir cela*. On ne dit pas non plus, *il n'est pas à trouver*, mais *il ne se trouve pas; il n'y a pas moyen, il n'est pas possible de le trouver*. Il y a encore d'autres manières de dire cela en *François*; mais celle qui fait le sujet de cette remarque, est un *Germanisme* assez ordinaire aux personnes mêmes qui se piquent de bien parler notre Langue.

AU TRAVERS, A TRAVERS.

J'ai entendu dire à un Cavalier *Alle-*
mand, N... a été blessé d'un coup d'épée
par

* Au Roi sur Cinna, Pompée &c.

par le travers du corps. Pour bien parler, il falloit dire, *d'un coup d'épée au travers du corps, ou à travers le corps.* On met le génitif après *au travers*, & l'accusatif après *à travers*.

Il baïsoit (Socrate) cette gueuserie étudiée d'Antisthène, à qui il disoit franchement, qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité au travers des trous de son manteau. Il a été blessé d'un coup de feu à travers la jambe.

Au travers & à travers se disent également bien au propre; mais au figuré *au travers* vaut mieux, & est plus usité. J'ai reconnu sa mauvaise foi au travers de toutes ses honnêtetés. Au travers des paroles les plus artificieuses, on découvre ce que les gens ont dans le cœur. Il s'est fort emporté contre moi, mais je n'ai pas laissé de voir au travers de toute sa colère, qu'il est encore de mes amis.

L'Empereur étoit trop éclairé pour ne pas apercevoir au travers de toutes ces propositions iniques, la mauvaise foi du Roi d'Angleterre.

Il est impossible d'avoir l'esprit grand & bien fait, qu'au travers des intérêts du monde, & même dans l'emportement des plus violentes passions on n'entrevoie de tems en tems je ne sai quoi d'honnête, & qu'on ne l'aime.

Il y a une occasion où il faut dire à

tra-

travers, & non pas *au travers*: c'est quand on veut marquer de l'égarement & de l'imprudence. Il donne tout à travers le Grec & le Latin. C'est un homme tout Médecin depuis la tête jusqu'aux piés, qui croit plus aux règles de son Art qu'à toutes les démonstrations de Mathématique, & qui donne à travers les purgations & saignées, sans y rien connoître.

OUIR, ENTENDRE.

IL y a des occasions où ces deux verbes se disent indifféremment, mais il y en a d'autres où il n'est pas indifférent de les distinguer. Il faut dire, *J'ai entendu un beau sermon, un beau plaidoyer*, & non pas, *j'ai oui*.

Ouir ne se dit proprement que d'un son, ou d'un bruit passager. *En m'éveillant, j'ai oui une voix, j'ai oui un grand bruit*.

Entendre se dit au contraire d'un discours qui a de l'étendue & de la suite.

Il faut encore observer qu'on peut dire *entendre* par-tout où l'on peut dire *ouir*, mais on ne peut pas toujours dire *ouir* pour *entendre*, comme nous venons de le remarquer. Ainsi l'usage d'*entendre* est plus étendu que celui d'*ouir*.

Il semble qu'on ne doive se servir d'*ouir*, que

que quand il s'agit d'une chose qu'on entend par hazard, & sans dessein; & qu'il faille toujours se servir d'*entendre*; quand la chose attire notre curiosité & notre attention. On diroit bien, *en passant dans une rue j'ai ouï une belle voix: mais il faut dire, j'ai été entendre une belle voix, j'ai entendu un beau concert.*

Entendre se dit encore à l'égard des Langues & des Auteurs. *Entendez-vous l'Allemand? Il entend assez bien Cicéron.* En ce sens *entendre* signifie avoir quelque connoissance d'une Langue, & la savoir assez pour comprendre ce qu'on nous dit, ou ce que nous lisons dans un Auteur.

Ceux qui aiment les quolibets répondent, quand on leur demande s'ils entendent le Russe ou quelque autre Langue, *je l'entends, mais je ne le comprends pas.*

Entendre en ce sens a rapport aux Langues; & quand on dit, *Il entend Homère, Virgile*, on veut signifier que celui dont on parle fait assez de Grec & de Latin pour savoir de quoi traitent ces Auteurs, en les lisant.

Comprendre n'a point rapport aux Langues, mais aux pensées. *J. ne comprends pas toujours Cicéron*, ne signifie pas la même chose que *je n'entend pas toujours Cicéron.* Dans la première phrase, je veux

veux signifier que je n'entre pas toujours dans les pensées de *Cicéron*; que je ne suis pas toujours assez heureux pour pénétrer dans ce qu'il pense. Et dans l'autre phrase je veux marquer que je n'ai pas assez d'usage de la Langue *Latine*, pour saisir toujours le sens de ce qu'il dit.

Il est assez ordinaire aux *Allemands* de dire en parlant *François*, *J'ai entendu la Philosophie chez N... J'ai entendu le Droit Civil &c. chez M...* Nous disons, *J'ai fait un Cours de Philosophie sous Mr. N. un Cours de Physique, de Droit, de Logique &c. Ainst au-lieu de dire, Je suis venu exprès de Vienne pour entendre le Droit Public de Mr. M... dites, Je suis venu exprès de Vienne pour faire un Cours de Droit Public sous Mr. M...*

CAVALIER.

QUand ce mot n'est accompagné d'aucune épithète, il ne signifie qu'un homme de cheval, un *Rêtre*, un *Fantassin*, un *Cavalier*, un *Dragon*. Mais comme on s'en sert en *Allemand* pour signifier un *Gentilhomme*, il arrive que les *Allemands* l'emploient dans le même sens en parlant *François*. Ils disent, *c'est un Cavalier Danuis, un Cavalier du Mecklen-*

lenbourg, pour dire, *c'est un Gentilhomme-Danois, un Gentilhomme de Mecklenbourg.* Ils disent encore, *je suis Cavalier, pour je suis Gentilhomme.*

Pour éviter ce *Germanisme*, il faut remarquer que le mot *Cavalier* ne signifie point la qualité ni la naissance; & qui s'aviferoit de dire à quelqu'un, *êtes-vous bon Cavalier?* pour lui demander s'il est bon Gentilhomme, ne parleroit pas juste, & feroit entendre tout autre chose que ce qu'il auroit dans l'idée; puisqu'*êtes-vous bon Cavalier?* signifie *êtes-vous bon homme de cheval*, & rien de plus.

Cavalier est un terme dont on se sert quelquefois pour désigner des hommes de condition, dont on ignore la qualité & le rang. Supposé que je dise à quelqu'un, *J'ai trouvé chez Mme. votre Sœur un jeune Cavalier avec qui j'ai fait connoissance, Cavalier* dans cette phrase ne sera qu'un terme un peu plus noble que celui de *jeune-homme*, pour désigner un homme jeune encore & assez bien mis, qui avoit l'air d'un homme de condition. De même quand on dit, *Les Dames étoient assises à table & les Cavaliers les servoient*, on ne prétend pas décider de la naissance des uns ni des autres, mais dire en termes plus polis, *les Femmes étoient à table*

Et les hommes les servoient. Un jeune Cavalier, un aimable Cavalier ne signifie pas absolument un jeune Gentilhomme, un aimable Gentilhomme, mais c'est simplement un terme plus noble, plus poli que ceux dont je me servirois au défaut de celui-là, pour désigner un homme qui m'a paru d'un air & d'une condition à mériter cette distinction, & ce choix d'expression. De sorte que Cavalier est un titre d'honneur que l'on donne aux hommes d'un certain air, & point une qualité que l'on prenne: car tout comme on dit, *il y a trois Dames dans ce carrosse*, de-même on dira; *il y a trois Cavaliers*. Si l'on disoit, *il y a trois hommes, il y a trois femmes*, on ne parleroit pas proprement, vu que cela ne se dit que des personnes du peuple. A-la-vérité on pourroit dire, *il y a trois Messieurs*, mais la difficulté seroit de se servir de ce mot au singulier; car quoique nous disions *trois, quatre, cinq, six Messieurs*, nous ne disons pas de-même, *un Monsieur*, parcequ'un est un article, or nous ne mettons point d'article devant le mot *Monsieur*. C'est donc mal parler que dire, *il est Cavalier, c'est un Cavalier*, pour, *il est Gentilhomme, c'est un Gentilhomme*; car puisque Cavalier n'est point une qualité que l'on puisse prendre,

mais un titre d'honneur que l'on donne à certaines personnes, il s'enfuit que ce n'est point un mot synonyme avec *Gentilhomme*. Et, *il est Cavalier, c'est un Cavalier*, signifie *il sert dans la Cavalerie, c'est un homme de cheval*. Si après ces mots, *c'est un Cavalier*, on ajoutoit quelque chose, comme, *fort aimable, qui a beaucoup d'esprit, de la suite du Prince de * * **, alors cela changeroit le sens; & ce mot, qui dans ces deux phrases marque la profession & la qualité d'un homme, redeviendroit un titre d'honneur.

Cavalier est quelquefois adjectif en François: *un air cavalier, un file cavalier*, pour dire, *un file aisé, libre, noble, qui n'est point trop assujetti aux règles, qui n'a rien de pédant, & qui ne sent point l'école*.

Vous me traitez cavalièrement, c'est-à-dire, avec fierté, avec hauteur. On dit encore, *c'est parler de la Religion un peu cavalièrement*, pour dire librement.

Mr. Costar, écrivant à l'Abbé de Lavardin, & lui parlant de certains Payfans révoltés, lui dit: *Les Braves de votre voisinage s'étoient venus offrir à moi pour les bâtonner, mais j'ai pensé que ce procédé étoit un peu trop cavalier pour un homme de Bréviaire*.

IL EST, IL Y A.

Il est se dit quelquefois en François dans un sens impersonnel, & cela arrive sur-tout dans la Poësie, où *il y a* ne peut être employé à cause du bâillement ou *hiatus*. Mais il faut observer que l'usage de *il est* est fort borné, & qu'il ne peut avoir lieu que dans un sens vague, général & indéterminé. On ne diroit point, *il est vingt personnes dans ce jardin. Il fut autrefois un Philosophe en Grèce qui se creva les yeux.* Il faut dire, *il y a vingt personnes dans ce jardin, il y eut autrefois un Philosophe en Grèce qui se creva les yeux.* Mais si l'on parloit dans un sens indéfini, c'est-à-dire qu'il ne fût question de personne ni de rien en particulier, on pourroit employer *il est, il fut, il étoit*, même dans la prose, principalement dans le stile soutenu. Ex. *Il est des hommes naturellement durs, qui ne paroissent pas même émus à la vue des misères qu'ils font souffrir aux autres. Il est des momens qu'il faut saisir quand on veut avancer dans le chemin de la fortune, & qui ne reviennent plus lorsqu'on les laisse échaper.*

Il fut un tems heureux où maître de moi-même

Je goûtois le plaisir extrême
 De jouir de la liberté:
 Mais ce tems-là n'est plus: une fière Beauté
 A troublé ma tranquillité.

Il étoit des momens, qu'on ne sauroit décrire;
 Qu'elle me regardoit sans pouvoir me rien dire.

Voici une occasion où il faut toujours dire *il en est de*, & non pas *il est de*, & encore moins *il est avec* comme parlent quelques Allemands; c'est quand on veut exprimer une certaine conformité entre divers objets: *Il en est des hommes comme des autres animaux, ils sont sujets aux maladies & à la mort.*

Mr. de Vaugelas prétend qu'il faut dire, *il est des hommes*, mais assurément il se trompe; *en* est la marque de la comparaison; & indépendamment de l'usage qui a décidé la question, on peut dire que si on omettoit *en*, on donneroit dans l'équivoque, puisque *il est des hommes* signifie *il y a des hommes*.

Sur quoi on pourroit remarquer en passant, qu'*il en est* de Mr. de Vaugelas comme de ces grands Capitaines, qui font quelquefois des fautes malgré leur capacité & leur expérience. Il y en a qui croient qu'on pourroit dire, *il est de-*

même

même des hommes que des animaux; parce-que de-même est un terme de comparaison, & qu'il ôte l'ambiguïté qui pourroit se trouver dans ces mots, il est des-hommes. Mais ce sentiment n'est pas suivi; & Mr. Despréaux, qui favoit si bien sa Langue, dit dans sa Traduction de Longin: Il en est de-même des discours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage & à la juste proportion de leurs membres.

Quant à ceux qui disent, *il est avec les hommes comme avec les autres animaux*, ils parlent Allemand en François.

AMATEUR.

EN Allemand on est *amateur de soupe, de ragôts*; en un mot *amateur* en cette Langue se dit affirmativement & négativement de toutes choses. Si l'usage l'avoit permis, rien n'empêcheroit qu'on ne pût dire en François, *Je suis amateur de fricassées, je ne suis pas grand amateur de soupe*; mais puisque cela ne se dit pas, il faut se conformer à l'usage.

Amateur ne se dit guère en François qu'en parlant des Beaux-Arts: *Il est amateur de Musique, de Poësie, de Tableaux.* Supposé qu'on dise d'un homme en parlant

lant de Tableaux; *Monsieur est connoisseur*; s'il répond, *non*, je ne suis qu'amateur, il parlera *François*: mais supposé qu'on demande à quelqu'un, *voulez-vous de la soupe?* s'il répond, je n'en suis pas amateur, il parlera *Allemand*.

On dit, *le Peuple, toujours amateur de nouveautés, saisit évidemment tout ce qui flate son inconstance*. Voilà quel est l'usage de ce mot en notre Langue. Au reste il n'a point de féminin. On ne diroit pas d'une femme, *elle est amatrice de Musique*. On diroit encore moins, *elle est amatriceuse*; & je me souviens d'avoir eu bien de la peine à m'empêcher de rire, un jour qu'une *Françoise* née en *Allemagne* me disoit qu'*elle n'étoit point amatriceuse de la danse*.

PAS ET POINT.

ON emploie indifféremment ces deux particules, excepté dans certaines occasions, où *point* nie plus absolument que *pas*; ainsi un homme qui ne dort pas, est un homme qui veille actuellement; & un homme qui ne dort point, est un homme qui est privé du sommeil. De même, je ne mange pas de légume, signifie que je n'en mange pas actuellement; & je ne mange point de légume, signifie que je n'en mange jamais.

Je

Je ne danse *pas*, je ne danse *point*; je ne bois *pas*, je ne bois *point*, sont des choses différentes. Ce sont de ces délicatesses de Langue qu'il est bon de savoir.

COLONEL, MESTRE-DE-CAMP,
LIBUTENANT-COLONEL, CO-
LONEL-LIBUTENANT.

Celui qui commande en Chef un Régiment d'Infanterie est appelé *Colonel*, & on nomme *Mestre-de-camp*, celui qui commande en Chef un Régiment de Cavalerie, de Dragons, ou de Hussars. Il arrive quelquefois que le Roi donne un Brevet de *Mestre-de-camp* à un Officier d'Infanterie; mais alors c'est un titre, & non un emploi; & c'est dans ce sens que le Chevalier de Folard prend dans son *Polybe* le titre de *Mestre-de-camp d'Infanterie*.

On appelle *Lieutenant-Colonel* le premier Officier après le Colonel; mais dans les Régimens qui portent le nom du Roi, de la Reine, du Dauphin, & des Princes du Sang, il y a un Colonel-Lieutenant qui commande le Régiment en Chef, & qui a sous lui un *Lieutenant-Colonel*.

DE QUELQUES GERMANISMES
PARTICULIERS.

J'AI remarqué que plusieurs Personnes de qualité de ce Pays-ci qui ont de la politesse & de l'éducation, disent en parlant d'un Ouvrage, *il est sorti depuis peu*, d'autres qui disent, *il n'est pas encore venu dehors*. Il faut dire, *il paroît depuis peu*, *il n'est pas encore imprimé*, *il me paroît pas encore*. J'ai aussi ouï dire, *Mr. de Voltaire a donné dehors une nouvelle Tragédie*. Il faut dire, *Mr. de Voltaire a publié une nouvelle Tragédie*, *a mis au jour*, *a donné au Public une nouvelle Tragédie*; ou bien, *il paroît une nouvelle Tragédie de Mr. de Voltaire*.

DAVANTAGE.

L'Usage de cet adverbe embarasse fort souvent les Etrangers, qui le confondent avec *plus*, faute de savoir quand il faut se servir de l'un plutôt que de l'autre.

Davantage se met d'ordinaire à la fin de la phrase qui renferme la comparaison; *plus* ne doit se mettre qu'au milieu. Selon cette règle, il faut dire, *les Persans*

jons ne sont pas fort habiles dans la Navigation, Et les Turcs ne le sont guère davantage; mais on diroit, les Turcs ne sont guère plus habiles que les Persans dans la Navigation. Ce ne seroit pas bien dit, les Turcs ne sont pas davantage habiles que les Persans dans la Navigation, les Turcs ne le sont guère plus.

Si davantage étoit immédiatement suivi de *que*, on pourroit le mettre au milieu de la phrase au lieu de *plus*. Par exemple: *Vous me faites trop d'honneur de m'appeler sage, je ne le suis pas davantage qu'un autre.* Si l'on vouloit répéter l'adjectif, il faudroit dire, *je ne suis pas plus sage qu'un autre.*

Si davantage étoit pris dans le sens du *maximè* des Latins, il seroit indifférent que le *que* fût éloigné ou près, qu'il y en eût ou qu'il n'y en eût point. Ex. *Rien ne nous fait davantage soupçonner un homme de mauvaise-foi, que quand il nous loue à l'excès.* Ce qui me porte davantage à vous servir, c'est le peu d'empressement que vous témoignez pour votre fortune. Il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant, que les équivoques. Ce qui me plaît davantage dans Alexandre, c'est la manière dont il traitoit ses ennemis après les avoir vain-

est. *Jamais on ne vous connaît davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

Dans ces exemples, & semblables, *d'avantage* est beaucoup plus élégant que *plus*.

D O N T.

CE pronom qui est le génitif de *qui*, doit toujours être immédiatement suivi du nominatif du verbe. C'est mal parler que de dire, *le Ciel dont par le secours vous avez triomphé de vos ennemis.* Il faut dire, *le Ciel par le secours duquel vous avez triomphé de vos ennemis:* ou bien, *le Ciel dont le secours vous a fait triompher de vos ennemis.*

C H A Q U E , C H A C U N .

LE premier de ces deux pronoms est un de ceux qu'on appelle *incomplets*, parcequ'ils ne peuvent subsister d'eux-mêmes, & qu'ils doivent toujours être joints à quelque autre mot: *chaque homme, chaque femme, chaque paysan.* L'Auteur de l'Histoire de l'Empereur CHARLES VI. s'est mis au-dessus de cette règle. Il affecte de dire par-tout *chaque* pour *chacun*. Par exemple, en parlant des Soldats Impériaux, il dit, *chaque portoit du pain*

peut pour trois jours. Cela prononcé à la Parisienne fait un charmant effet; *Jaque portoit du pain pour trois jours.* Cette Histoire ne doit servir de modèle ni pour le langage, ni pour le stile, ni pour l'arrangement. Et l'exemple de quelques François qui disent *chaque* pour *chacun de nous*, *chacun de vous*, *chacun d'eux*, ne doit pas non plus être imité.

Chacun pris dans sa signification étendue, signifie tous les hommes en général, & chaque homme en particulier: *chacun portera son fardeau*, c'est-à-dire, tous les hommes, sans en excepter un seul, rendront compte de leurs actions à celui qui est leur Souverain Juge. S'il s'agit d'un nombre particulier, il faut ajouter quelque chose qui restreigne la signification de *chacun*, à moins que par le sens du discours on n'y supplée naturellement. Par exemple, si je propose un pique-nique, je dirai, *chacun payera son écot*, cela s'entend naturellement de ceux qui seront du pique-nique, du nombre desquels je me mets: mais en parlant de Soldats, je dirai, *chacun d'eux avoit vingt coups à tirer*, parceque je ne me compte point parmi eux. Au contraire, un Soldat pourroit fort bien dire en parlant d'une

d'une déroute où il se feroit trouvé, *cha-*
con se sauva comme il put.

V A L E U R.

QUand ce mot se dit des personnes il signifie *courage*, & *prix* quand on le dit des choses. *C'est une chose de valeur, de peu de valeur. Ces deux diamans ne sont pas de la même valeur.* On ne diroit pas de-même, *c'est un homme de valeur, c'est un homme de peu de valeur*, pour c'est un homme de mérite, c'est un homme de peu de mérite. On diroit encore moins, *c'est un homme qui a de la valeur*, pour marquer du mérite en général; & *Voiture* n'a pas parlé exactement en disant à *Balzac*: *Gardez-vous bien d'appeler votre malheur, ce qui n'est que le malheur du siècle; Et ne vous plaignez plus de l'injustice des hommes, puisque tous ceux qui ont quelque valeur sont de votre côté. Ceux qui ont quelque valeur, signifie ceux qui ont quelque courage*; mais ce n'est pas-là ce que *Voiture* veut dire; il entend ceux qui ont quelque mérite en général, comme il est aisé d'en juger par ce qui précède ces paroles de sa Lettre. Or le mot *valeur* n'a point ce sens-là, & ne l'a jamais eu.

S'ETOURDIR.

S'Etourdir est un de ces mots qui ont rencontré beaucoup de contradictions avant de pouvoir s'établir; mais enfin l'usage l'a emporté, & le mot est non seulement bien établi, mais même il entre dans le stile soutenu; & il faut avouer qu'il le mérite bien, puisqu'il y en a peu qui soient plus énergiques, ni qui renferment plus de sens. Il n'est guère connu des Etrangers, & je ne me souviens pas de l'avoir ouï dire à d'autres qu'à des François qui savoient leur Langue. Il signifie, *s'ôter le sentiment, & se tromper en quelque façon soi-même.* Voici des exemples tirés de quelques Ouvrages écrits avec beaucoup de goût & de politesse.

Pourvu qu'on s'étourdisse bien sur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne songe à l'avenir que pour mieux profiter du présent; pourvu enfin qu'on ait réduit sa raison à ne raisonner plus sur les choses que Dieu n'a pas voulu soumettre au raisonnement; c'est tout ce qu'on peut souhaiter.

Regardez un peu ce faux brave (c'est de Senèque dont il s'agit, & de Senèque mourant) vous verrez qu'en faisant de beaux rai-

raisonnemens sur l'immortalité de l'Âme, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort.

La grandeur & la gloire ? Pourvons-nous encore entendre ces noms dans ces triumpbes de la mort ? Non, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'ambition humaine tâche de s'étourdir elle-même pour ne pas appercevoir son néant.

BRUSQUER, BRUTALISER, MAL-
TRAITER, INSULTER.

LEmot brusque s'est dit de tout tems en François, mais brusquer n'est pas extrêmement ancien; cependant il est du bel usage, tant au propre qu'au figuré. On dit, cet homme ne se pique pas d'avoir des égards, ni des attentions pour personne; il brusque tout le monde; & en ce sens on dit, il m'a fait une brusquerie.

Brusquer se dit au figuré pour marquer une certaine manière d'agir rude & précipitée. Brusquer l'avanture, brusquer l'attaque d'une Place. Quelqu'un a dit d'un Général, il résolut de brusquer la victoire, c'est-à-dire d'attaquer l'Ennemi brusquement, & sans lui donner le tems de se reconnoître.

Brutaliser est un terme assez nouveau. Il signifie agir avec quelqu'un d'une manière plus grossière; car brutal dit plus que

que *grossier*. *Brutaliser* n'est en usage qu'au propre. Quoiqu'on dise, *se livrer à la brutalité de ses esprits, à ses passions brutales*, on ne diroit pas *brutaliser* en ce sens.

Maltraiter signifie accabler quelqu'un d'injures, de reproches, ou de coups, selon la matière du discours. Les Allemands doivent remarquer qu'on ne dit point, *il nous a fort maltraités*, pour dire, *il nous a donné un fort mauvais repas*; mais il faut dire, *il nous a traités fort mal*; cet adverbe en changeant de place change aussi le sens de la phrase.

Insulter, c'est dire à quelqu'un des choses choquantes & mal-honnêtes. On dit figurément, *on résolut d'insulter la Place*, c'est à-dire, de l'attaquer brusquement, & sans s'amuser à ouvrir une tranchée.

A COUP SÛR.

CES trois mots font une espèce d'adverbe, que les Etrangers emploient souvent mal à propos. *A coup sûr* ne se met qu'avec les tems futurs, comme *il arrivera à coup sûr demain. Je viendrai à coup sûr, vous pouvez compter là-dessus. S'il s'est attaché au Favori, il y auroit à coup sûr mieux trouvé son compte.* Ce n'est pas bien

bien dit, *il est arrivé à coup sûr, j'étois à Paris à coup sûr, lorsque l'Ambassadeur de . . . y fit son entrée.*

POUR DIRE LA VÉRITÉ.

ON dit en François, *à dire la vérité, à dire vrai, à dire le vrai, à vrai dire;* mais je n'ai jamais ouï dire, *Pour dire la vérité* qu'en Allemagne; & je n'en trouve point d'exemple dans nos Ecrivains, quoiqu'on en trouve assez qui confirment les autres façons de parler.

Aussi à dire la vérité; dit Pellisson, à Furieu, vos Auteurs presque honteux de ces fausses conséquences, ne font que glisser légèrement sur ces deux passages.

On lit dans la Traduction de Longin, l'un des meilleurs Ouvrages de notre Langue, & à dire vrai, *la Nature ne se montre jamais plus libre que dans les discours sublimes & pathétiques.*

Et à dire vrai, l'Art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection, que lorsqu'il ressemble si fort à la Nature, qu'on le prend pour la Nature même.

Nos privilèges, dit un autre Académicien, ne sont à vrai dire que de foibles amusemens. . . .*

* Patru.

A dire le vrai, dit Mr. Racine, en parlant de Corneille, où trouvera-t-on un Poëte qui ait possédé à la fois tant de grands talens ?

Ce n'est ici, à vrai dire, qu'une pierre de scandale.

On peut choisir entre ces façons de parler ; mais si on veut être exact, on évitera de dire, *Pour dire la vérité.*

PROMENER, PROMENADE.

CE Verbe est actif, & non pas neutre.

Il ne faut donc pas dire, *nous avons promené toute l'après-dinée ; mais, nous nous sommes promenés. Je me suis promené, je me promenois, & non pas, J'ai promené, je promenois, comme disent quelques François. On dit, promener ses pensées. Sous des berceaux de myrte & de jasmin je promène mes douces rêveries.*

On dit proverbialement, *envoyez-le promener*, mais on entend par-là tout autre chose qu'une promenade.

A l'égard de *promenade*, il se prend en François pour le mouvement qu'on fait en se promenant, pour l'espace de tems qu'on met à se promener, & pour le lieu même où l'on se promène. *Allons faire une promenade. Nous avons fait une promenade*

d'une heure, un belle promenade. En ce dernier sens on pourroit dire *promenoir*, en parlant d'une allée où la Nature auroit moins de part que l'Art; *Le Cours de la Reine est un beau promenoir*; mais on dit plus souvent *promenade*.

O P E' R A.

C'Est ainsi qu'il faut écrire ce mot, & le prononcer en faisant l'*é* masculin, & non pas muët, comme le prononcent d'ordinaire les *Allemands*, de telle manière qu'ils disent *Opera*, & quelques-uns mêmes *Opre*.

Opéra est masculin en *François*, un *bel Opéra*, & non pas, *une belle Opéra*. L'*Opéra* a été long, & non pas longue.

Ce mot n'a point de pluriel, *deux Opéra*, *de beaux Opéra*.

Les *Italiens* entendent par *Opéra*, une Comédie sérieuse, composée selon les règles; & nous, nous entendons une Comédie en musique avec des machines; mais quelquefois nous entendons figurément une chose difficile. *C'est un opéra que de lui parler.*

DES NOMBRES.

C'Est sur-tout à l'égard des Nombres qu'il faut alléguer la maxime, *communis error facit jus*, puisque l'usage a même autorisé des follécismes, en ce qu'il veut toujours qu'on mette un Nombre Cardinal dans le compte des Années, & non un Nombre Ordinal, & que l'on dise, *l'An mil sept cent quarante & un*, & non pas *quarante & unième*; que l'on écrive *mil*, & non pas *mille*; & *sept cent*, au lieu de *sept cens*, qui est selon la Grammaire, n'en déplaît aux Gazetiers qui écrivent *sept cent hommes*, au lieu de *sept cens hommes*; il y a *sin cent ans*, pour, il y a *sin cens ans*.

Si quelqu'un demande le quantième nous avons du Mois, il faut répondre par un nombre cardinal, *le trois, le quatre, le dix, le douze; nous avons le six, le sept, le huit*; mais si on ajutoit le mot *Mois* ou *Lune*, il faudroit employer un nombre ordinal, & dire, *le troisième, le quatrième, le treizième &c. du Mois, de la Lune. Mes Lettres sont du treize, du quatorze*, est bien; mais il faudroit dire *du treizième du Mois, du quatorze de la Lune*. Que si au lieu du mot *Mois*, on dit seule-

ment le nom propre des *Mois*, il faut tout de-même employer un nombre ordinal, Ex. *le treizième de Janvier, le quatrième d'Août.*

Nous mettons les nombres cardinaux après les noms de nos Rois; *Charles cinq, Louis onze, Charles six, Louis douze, Louis treize, Louis quatorze, Louis quinze.* Ce ne seroit pas une faute de dire *Charles cinquième, Louis onzième &c.* mais l'autre expression est plus usitée. Le nombre *deux & deuxième* est excepté. Ce seroit une faute que de dire *Henri deux ou deuxième, François deux, François deuxième,* il faut dire, *Henri second, François second.*

A l'égard des autres Souverains, l'usage de mettre les nombres cardinaux après leurs noms ne les regarde pas. Ainsi en parlant des Rois d'*Espagne*, il faut dire *Philippe troisième, Philippe quatrième,* & des Papes, *Clément cinquième, Boniface huitième;* mais nous difons *Charles-quin, Sixte-quin;* *quin* est un mot entièrement consacré aux nombres, & à ces deux noms propres en particulier. Les Etrangers doivent observer qu'on ne met point d'article devant ces nombres, & qu'on ne dit point *Henri le quatre, ni Philippe le second,* & ainsi des autres. Quand on cite un Auteur on emploie les nombres ordi-

ordinaux, ou les nombres cardinaux. Ex. *Aristote au Livre de ses Morales, chapitre quatre ou quatrième*; mais le premier vaut mieux quand les mots *Livre & Chapitre* ne sont point précédés d'article: s'ils l'étoient, il faudroit se servir des nombres ordinaux. Ex. *Aristote au Livre troisième de ses Morales, au Chapitre cinquième.*

En comptant il faut mettre la conjonction *Et* devant le nombre *un*, & dire *vingt Et un, trente Et un, quarante Et un*; mais il ne faut pas la mettre devant les nombres suivans; & après avoir dit, par exemple, *vingt Et un*, il faut dire *vingt-deux, vingt-trois*, en faisant sentir le *t*, à peu-près comme s'il y avoit un *e* féminin après, ainsi que dans *trente-deux, trente-trois, trente-quatre*. Il faut continuer à omettre la conjonction *Et* devant les nombres qui suivent *un* jusqu'à *soixante*; car après ce nombre on met toujours *Et*; *soixante Et un, soixante Et deux, soixante Et trois* &c. jusqu'à *quatre-vingts*; après quoi on ne met point *Et*, pas même devant *un*, & l'on dit *quatre-vingts un, quatre-vingts deux*. On ne dit plus guère *septante*, quoiqu'on dise *septuagénnaire*, ni *buitante*; *octante* est entièrement hors d'usage, quoiqu'on dise *octogénnaire*; *nonante* ne se dit plus du tout.

On ne dit point *cent vingt* ni *cent & vingt*, mais il faut dire, *six vingts*; de même on dit *onze cens*, & non pas *mille & cent*; *douze cens*, & non pas *mille deux cens* &c.

PLUS QUE.

Quelques Etrangers disent, par exemple, *plus qu'on est savant, plus qu'on doit être modeste*, & quelques François disent dans ces occasions, *tant plus: tant plus on est savant, tant plus on doit être modeste*. *Plus que* est un barbarisme; & pour *tout plus*, on le disoit dans le sixième siècle, mais aujourd'hui on ne dit que *plus*: *Plus on est savant, plus on doit être modeste: plus il a de bien, plus il en veut amasser*.

QUAND IL FAUT METTRE
L'ADJECTIF DEVANT LE
SUBSTANTIF.

IL est bien difficile de donner des règles sur ce sujet, qui est plus du ressort de l'oreille & du goût que de la Grammaire; il faut cependant tâcher de dire quelque chose sur quoi les Etrangers puissent se régler.

Tous les Adjectifs de nombre se mettent

tent après les Substantifs : *la première, la seconde, la troisième fois. Il fut tué au quatrième coup.*

Excepté néanmoins en parlant de la succession aux Principautés, parcequ'on sousentend *Roi, Prince*, ou quelque chose de semblable. *François second*, c'est-à-dire, *second Roi de France du nom de François. Boniface huitième*, c'est-à-dire, *huitième Pape du nom de Boniface.*

Tous les Adjectifs de couleur se mettent de-même après les substantifs : *un habit rouge, & non pas un rouge habit*, comme parlent les *Allemands*; *une peau bise, un teint bazané, olivâtre, une robe blanche*. On dit cependant du *blanc-mangé, un rouge-bord, & un blanc-signé*; mais dans ces trois exemples l'adjectif fait partie du substantif, & exprime moins la couleur de la chose que la chose-même.

Il faut mettre après les substantifs tous les Adjectifs formés des verbes; *un homme bien fait, une femme estimée, une vertu honorée, un mérite soutenu, une place bien pourvue, bien attaquée &c.* Cela s'entend des participes passifs; car pour les actifs, on les met souvent devant : *des paroles choquantes, de choquantes paroles; un séduisant espoir, d'assommantes nouvelles.*

Cependant il faut encore ici consulter l'o-

reille. On peut observer que quand on parle avec véhémence, & qu'on veut exprimer certaines passions, comme la haine, le mépris, l'étonnement, l'adjectif a plus de force étant placé devant le substantif: *un insigne fripon, un mauvais cabaret, cette maudite affaire, une cruelle destinée, un furieux animal, une prodigieuse quantité de grains, un vilain tems, une plaisante figure.* Mais à l'égard des participes passifs de la première conjugaison, jamais ils ne doivent précéder le substantif: cette règle est sans exception.

Le mot *grand* devant *homme* a rapport au mérite, & après il n'a rapport qu'à la taille: ainsi *un grand-homme*, est un homme d'un mérite distingué; & *un homme grand*, est un homme de haute taille: mais si après *grand homme* on ajoutoit quelque qualité du corps, alors *grand* signifieroit la taille; *c'est un grand homme bien, un grand homme maigre.*

Un *galant-homme* est un homme qui agit généreusement & avec honneur; *un homme galant* est un homme qui fait la cour aux Dames, qui cherche à leur plaire. Mais quoiqu'on dise *un grand-homme, un galant-homme*, on ne diroit pas dans le même sens *une grande femme, une galante femme.*

Une *Sage-femme* est une *Accoucheuse*, & qui diroit d'une femme vertueuse, c'est une *sage-femme*, ne parleroit pas bien, à moins qu'il n'y eût quelque chose devant *sage* qui lui rendît sa signification propre: on pourroit dire, c'est une *fort sage femme*, une *très sage femme*; la *plus sage femme du plus fidèle mari*. Il y a encore beaucoup de différence entre une *femme grosse*, & une *grosse femme*. Une *femme grosse* est une femme enceinte, & une *grosse femme* est une femme qui a beaucoup d'embonpoint. Un *pauvre Auteur*, & un *Auteur pauvre*, fait un sens fort différent, & c'est sur quoi est fondé ce bon mot: *Chapelain est un pauvre Auteur*, & *Mr. Patru est un Auteur pauvre*.

Bon, *beau*, *mauvais*, *petit*, sont des adjectifs qu'il faut toujours mettre devant les substantifs. On dit un *bon homme*, & non pas un *homme bon*; un *beau cheval*, & non pas un *cheval beau*; un *mauvais habit*, & non un *habit mauvais*. A l'égard de *petit*, il faut remarquer qu'étant joint avec certains noms appellatifs, il signifie peu de chose, peu de mérite; *petit Prince*, *petit peuple*, *petites gens*, *petits Prophètes*; & qu'étant joint avec le mot *homme*, il n'a rapport qu'à la taille; un *petit homme*, est un homme de petite taille. Il paroît

de-là que l'Auteur de la Lettre sur les Conquêtes de LOUIS LE GRAND n'a pas parlé exactement en disant :

Ce n'est pas sans sujet que je tiens ce propos :
 Sans parler du siècle où nous sommes,
 Dans les siècles passés, souvent les grands
 Héros
 Ont été de fort petits hommes.

Il veut dire que les Héros les plus vaillans qui se signaloient par leurs exploits militaires, n'étoient point distingués dans la vie civile, & qu'ils manquoient de ces vertus qui font les grands-hommes, mais cela n'est pas bien exprimé : *de très petits hommes* ne signifie que des *Nains* ou des *Pygmées*. Il me semble qu'il auroit pu tourner sa pensée ainsi :

Sans parler du siècle où nous sommes,
 Dans les siècles passés, souvent les grands
 Héros
 N'ont rien moins été que grands hommes.

Dans les vers suivans, il s'exprime plus heureusement au sujet de LOUIS LE GRAND :

Mais parle-t-on de bonne foi ?
 Est-ce une fable, est-ce une histoire ?

Si ce qu'on dit est vrai, rien ne manque à
la gloire;

Et chez lui, qui le pourroit croire ?

L'Homme est aussi grand que le Roi.

Il en est de-même de *petite femme*. que de *petit homme*, l'un & l'autre ne s'entendent que de la taille. On ne diroit point, *c'est une bonne petite femme*, d'une femme qui seroit fort grande, quoiqu'on entende par-là quelque autre chose que la taille, & qu'on emploie cette expression à l'égard de plusieurs femmes qui ne sont absolument pas petites.

MONTURE.

CE mot est générique, & signifie toute sorte de bêtes qui servent à porter les hommes. *L'âne est la plus douce de toutes les montures. Le bon cheval du Maréchal d'Hocquincourt étoit une monture fort incommode pour le pauvre P. Canaye.* On ne dit pas *la monture* d'un soldat, pour signifier son *habillement*. On ne dit pas non plus *la monture* d'un Régiment, pour signifier l'*uniforme*. L'autorité des *Gazetiers*, & des *Ecrivains de Mercur*, qui emploient ce terme en ce sens, doit être aussi peu comptée dans la Langue, que dans l'Histoire à l'égard des faits.

On

On dit *l'habillement* du Soldat, & cela comprend la casaque, la veste, les culottes, les guêtres &c. *L'uniforme du Régiment des Gardes est bleu, parement rouge. Un Dragon revient à y compris l'habillement & les armes.* Si on ajoute la monture, cela signifiera le cheval qui le doit porter.

DONNER UNE PAIRE D'EPERONS.

LEs Allemands disent, *je donnai une paire d'éperons à mon cheval pour le faire entrer dans l'eau.* On dit en François, *je piquai mon cheval pour le faire entrer &c. je donnai des deux à mon cheval,* dans cette dernière phrase on sousentend le mot *éperons.*

Donner avec l'accusatif signifie faire présent, ou simplement remettre une chose à quelqu'un, de sorte que *donner une paire d'éperons*, signifie faire présent de deux éperons, ou remettre deux éperons.

Quand *donner* se prend dans le sens de fraper, il régit l'ablatif: *donner de la tête contre un mur, donner du nez en terre:* de là vient que *donner des éperons, donner des deux*, sont des expressions très Françaises, & *donner une paire d'éperons* est une expression Allemande. Que si quel-

qu'un

qu'un me demande si on ne pourroit pas dire *donner d'une paire d'éperons*, je répons que non, par la raison que s'agissant de deux éperons particuliers, qui font un sens défini, je ne puis dire *une paire d'éperons*, parceque le mot *un* a quelque chose de vague & d'indéfini, étant employé comme article partitif.

Quelques Allemands disent *donner une couple d'éperons à son cheval*, s'imaginant qu'on peut dire *couple* au-lieu de *paire*, en quoi ils se trompent; l'usage de ces deux mots est entièrement différent, comme on le verra dans la remarque suivante.

COUPLE, PAIRE.

C*ouple* se dit de deux choses qu'on joint ensemble sans aucune nécessité, mais seulement par hazard, ou par une libre volonté, & qui peuvent être séparées sans que l'ordre en souffre. *Paire* se dit des choses de même espèce naturellement jointes ensemble, & qui ne peuvent être séparées sans quelque desordre ou dérangement.

Je lui ai donné une couple d'écus, une couple de pigeons, une couple d'œufs. Mais il faut dire *une paire de souliers, une paire de*

de gands, une paire de bas, une paire de boacles d'oreilles. Une couple de souliers, une couple de gands, &c. ne feroit pas bien.

Couple se dit quelquefois de deux personnes unies ensemble, ou par amour, ou par mariage; mais en ce sens il est masculin :

..... Et ce Couple charmant
S'unit longtems, dit-on, avant le Sacrement.*

Heureux Couple d'Amans! †

Couple ingrat & perfide! ‡

RIVIERE, FLEUVE.

RUISSEAU, TORRENT.

ON appelle *Rivière* l'eau qui coulant d'une ou de plusieurs sources, dans un lit étroit, n'a qu'un cours peu étendu, & perd son nom avant que d'arriver à la Mer.

Un *Fleuve* est au contraire une eau qui coule dans un lit large & spacieux, qui parcourt une vaste étendue de pays, recevant plusieurs *Rivières*, & conservant son nom jusqu'à la Mer. Qui diroit, le *Danube* est une grande *Rivière*, le *Nil* est une *Rivière* dont on cherche encore la source, ne parleroit pas exactement. En *Alle-*
mand

* Boileau.

† Malh.

‡ Cora.

mand le mot qui signifie, *Rivière*, signifie aussi *Fleuve*, & même *fluvion*: de-là vient que les *Allemands*, qui commencent à apprendre le *François*, disent quelquefois en parlant de quelqu'un qui a une *fluvion* à l'œil ou à la joue, qu'*il a une rivière à l'œil, & un fleuve à la joue.*

La différence qu'il y a entre *Ruisseau* & *Rivière*, c'est que la *Rivière* est navigable, au moins pour les petits bateaux, & que le *Ruisseau* ne l'est point du tout, tant parceque ses eaux son trop basses, qu'à cause que son lit est trop étroit.

Le *Torrent* est une espèce de ruisseau qui tombe du haut d'une montagne, dont l'impétuosité augmente à proportion de la pente du terrain par où il coule. On entend donc par *Torrent* une eau impétueuse, soit qu'elle vienne d'une source, soit qu'elle soit formée par la pluie ou par la fonte des nèges; & par *Ruisseau* une eau tranquille qui coule dans un terrain uni, & qui ne cause aucun ravage; au-lieu que le *Torrent* s'enfle, & roule ses flots avec tant de rapidité, qu'il renverse tout ce qu'il rencontre. Ce mot entre fréquemment dans le stile figuré, & forme de très belles images: *Semblable à un torrent impétueux qui entraîne*

traîne tout dans sa course, ainsi Gustave parcourt toute l'Allemagne

Il savent que sur eux prêt à se déborder
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder;
Et vous les verrez tous, prévenant son ravage
Guider dans l'Italie & suivre mon passage. *

*Souvent la raison est une foible digue contre
le torrent des passions.*

JE SUIS FRANÇOIS,
JE SUIS ALLEMAND.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *je suis un François, je suis un Allemand.* Ces mots de Pays ou de Nation sont employés dans ces phrases comme adjectifs. Or on ne dit pas, *je suis un triste, je suis un bon; mais, je suis triste, je suis bon; & par conséquent il faut dire aussi, je suis François, je suis Allemand, êtes-vous Anglois? Il est Hollandois.* C'est tout autre chose quand ces mots sont employés substantivement, comme quand on dit *c'est un François, c'est un Allemand, les Anglois, les Suédois.* Il n'y a point de *François* qui ne sache faire cette distinction, sans en excepter le petit peuple:
ainsi

* Rac. Mithr.

ainsi la réponse, *j'ai l'honneur d'être un François* a bien l'air d'avoir été inventée ailleurs qu'en France.

EN QUELLES OCCASIONS IL FAUT
OMETTRE LA PARTICULE *Pas*
OU *Point*.

IL faut supprimer *pas* & *point* dans les occasions suivantes.

1. Après *si* suivi de l'imparfait, ou du présent de l'indicatif: *Si je ne vous aimois, je ne vous parlerois pas ainsi. Si vous n'y prenez garde, vous en serez la dupe.* Dans ces phrases, & semblables, ce ne seroit point absolument une faute de mettre *pas*, mais il est plus élégant de l'omettre.

2. Devant la négative *ni* répétée: *Je n'aime ni à donner, ni à recevoir.*

3. Après les comparatifs *plus*, *moins* & *mieux*: *Je suis plus de vos amis que vous ne croyez: il a moins d'esprit que je ne lui en supposois: il danse mieux que je ne pensois.*

4. Avec les pronoms négatifs *nul*, *aucun*, *personne*, & avec *autre*. *Je ne trouve nulle raison de se recrier: Vous n'avez aucun sujet de vous plaindre: Personne n'est exempt de défaut: Je ne lui connois d'autre vice qu'un peu d'étourderie.*

5. Devant la particule *que* prise au sens de *sinon*, & après les conjonctions à moins *que*, *excepté que*, *hormis que*. *Je ne veux de récompense que le plaisir de vous obliger; à moins que vous ne l'ordonniez; excepté qu'il n'approuve; hormis qu'il ne veuille.*

6. Après *que ne* pris au sens de *pourquoi ne*. *Que ne parlez-vous? c'est-à-dire, pourquoi ne parlez-vous pas?*

7. Quand *ne* est suivi du mode subjonctif, & précédé du pronom *qui*, *que*: *Est-il quelqu'un qui ne sache? Connoissez-vous quelqu'un que je ne voulusse obliger?*

8. Après *pas* & *point* employés au lieu des pronoms négatifs, & suivis de *que* ou de *qui*. *Je ne connois point d'homme qui ne soit sensible à ce reproche, c'est-à-dire, je ne connois aucun homme. Il n'y a pas de jour qu'il ne joue. Il n'y a pas de moment que je ne pense à vous.*

9. Après les adverbes *peu* & *guère*. *Il se passe peu d'années qu'il ne pleure. On ne trouve guère de femmes qui ne se piquent de beauté, qui n'aiment à plaire.*

10. Après le verbe *il y a*, suivi d'un autre verbe au prétérit, comme, *Il y a dix ans que je ne l'ai vu; il y a longtems que je ne lui ai parlé*: mais si *il y a* étoit suivi d'un autre tems que d'un prétérit, on mettroit *pas* ou *point*; comme, *il y un mois*

mois que je ne lui parle point. On retranche *pas & point* des phrases où la particule *de* marque un espace de tems: *Je ne lui parlerai de ma vie; vous ne me verrez de longtems.*

11. Avec les verbes *oser, cesser, pouvoir, savoir, empêcher, prendre garde, suivi de que*, il semble qu'il est plus élégant d'omettre les particules *pas & point*. *Je n'ose vous dire ce que je pense: il ne cesse de me tourmenter: vous ne pouvez vous contraindre: je ne sai ce que vous voulez dire: j'ai empêché que ce malheur n'arrivât: prenez garde qu'il ne tombe.* Dans ces deux dernières phrases, ce seroit même une faute de mettre *pas* ou *point*.

12. Après tous les verbes de crainte, parlant d'un effet que l'on ne souhaite pas. *Je crains qu'il ne vienne.* Mais s'il s'agissoit de quelque chose que l'on souhaite, on mettroit *pas*: *Je crains que vous ne m'accordiez pas ma demande.*

13. Après le verbe de doute employé négativement: *Je ne doute pas que vous ne réussissiez.*

14. Après les conjonctions *de peur que, de crainte que*. *Prévenez ce malheur, de peur qu'il ne vous en arrive un plus grand. Guidez-le, de crainte qu'il ne s'égare.*

APÉTIT.

CE mot signifie en *François* un desir de manger beaucoup moins pressant que la faim. *Donner apétit, exciter l'apétit*, c'est donner envie de manger. *L'ail, l'échalotte, la rocambole, l'anchoi, donnent apétit.* Une Dame Allemande, mariée depuis plusieurs années sans avoir eu d'enfant, voyant une de ses Amies accoucher fort heureusement & presque sans douleur, disoit en *François*, *Cela donne apétit*: mais elle ne parloit pas mieux que ceux qui disent, *Avez-vous apétit de vous promener? Cela donne apétit* signifie, *cela donne envie de manger; & avez-vous apétit?* signifie *avez-vous envie de manger?*

ETRE INTENTIONNÉ.

ON est bien ou mal intentionné, c'est-à-dire qu'on est dans de bonnes ou de mauvaises dispositions; mais on ne dit jamais être intentionné tout seul, pour marquer un simple dessein. *Intentionné* exprime la disposition du cœur plutôt que celle de l'esprit. *Le Roi est bien intentionné pour les Arts, il est mal intentionné pour les Arts, il est mal intentionné pour les*

les Gens de Lettres. Ce n'est pas parler François que de dire, *il est intentionné de s'arrêter quelques jours à Paris*: on ne diroit guère mieux, *il a intention de passer quelques jours à Paris.* L'intention est un acte de la volonté par lequel on veut sincèrement faire ce qu'on fait actuellement. *Le Concile de Trente a décidé que sans l'intention les Sacremens sont nuls. L'intention justifie tout. Je n'ai pas eu intention de vous offenser, c'est-à-dire, je vous ai offensé sans le vouloir faire. Un tel vous expliquera mes intentions, c'est-à-dire, ma volonté.* Il faut donc dire, *j'ai dessein de passer quelques jours à Paris,* parcequ'il s'agit d'un évènement purement contingent, qui peut arriver & n'arriver pas, selon que les circonstances le permettent, & qui par conséquent ne s'accorde point avec l'intention, qui est une volonté réfléchie & déterminée.

PERSIFLAGE.

IL n'y a guère plus de cinq à six ans que ce mot s'est introduit dans le langage des conversations. Je ne l'ai encore vu dans aucun Livre, excepté dans les *Mémoires d'un Honnête-Homme*, petit Roman écrit avec beaucoup d'esprit & de goût.

goût. Il paroît même que l'usage n'en est pas encore trop bien établi, puisque la plupart de ceux qui se servent de ce mot, ne s'accordent guère sur sa signification. Écoutons l'Auteur du Livre que je viens de citer.

» Les Demoiselles, en se disposant à
 » partir, eurent le courage de nous don-
 » ner encore quelques airs de chant,
 » pour entrer en lice avec les Rossignols,
 » qui se faisoient entendre sur tous les
 » arbres du Bois. On ajouta cent jolies
 » choses sur la naissance du Soleil. Com-
 » me il y entroit plus de vivacité que
 » d'ordre & de raison; quel persiflage!
 » s'écria Mlle * *. Ce mot étoit nou-
 » veau pour moi; ou plutôt je l'avois en-
 » tendu plusieurs fois sans en avoir pu
 » deviner le sens. Je le demandai au
 » vieux Marquis. Ma foi, me dit-il, je
 » l'emploie comme un autre, sans l'en-
 » tendre mieux que vous. Mais je crois
 » qu'à le bien prendre, c'est ce que nous
 » faisons à présent, & ce que nous avons
 » fait toute la nuit. Demandons-le à
 » Mlle * *, qui vient de s'en servir.
 » Elle nous protesta qu'elle l'ignoroit, &
 » qu'elle ne l'avoit appliqué à nos extra-
 » vagances que pour l'avoir entendu mil-
 » le fois dans les mêmes occasions. Tou-
 » te

» te la compagnie fit le même aveu d'i-
 » gnorance. De cent personnes à qui
 » j'ai fait depuis la même demande, je
 » n'en ai pas trouvé deux dont les défi-
 » nitions se soient accordées. La mien-
 » ne, pour joindre ce trait de Grammai-
 » re à mon histoire, ne sera ni longue
 » ni recherchée. Le *persiflage*, autant
 » que j'ai pu le comprendre dans la sui-
 » te, est *l'art de railler agréablement un*
 » *Sot par des raisonnemens & des figures*
 » *qu'il n'entend pas, ou qu'il prend dans un*
 » *autre sens.*

Cette définition pourroit bien être jus-
 te, s'il est vrai, comme je me l'imagine,
 que *persiflage* vienne de *ffiser*, qui signifie
 quelquefois *se moquer de quelqu'un.*

Quoi qu'il en soit, je crois qu'on peut
 se servir de *persiflage* en ce sens dans la
 conversation; & bien qu'il y ait grande
 apparence que ce mot s'établira avec
 le tems, & passera même dans les Li-
 vres, je ne voudrois pourtant pas l'em-
 ployer dans un Ouvrage sérieux, avant
 que son sort soit bien décidé.

DES DIMINUTIFS.

IL y a eu des personnes qui faute de
 connoître le véritable mérite des Lan-
 P 4 gues,

gues, ont cru rendre un grand service à la nôtre, en la remplissant de quantité de diminutifs, qui la rendoient ridicule. Nous n'avons pas sujet d'envier au Grec ni au Latin cette espèce de richesse, & nous la cédon's encore volontiers aux Langues vivantes qui la possèdent.

Dans la Langue *Italienne* la plupart des noms en forment d'autres qui diminuent la signification; & ce qu'il y a d'admirable, c'est que les diminutifs font encore d'eux-mêmes d'autres diminutifs. Ce sont des pygmées, qui multiplient, & qui font des enfans encore plus petits qu'eux: qu'on nous passe ces expressions: elles conviennent au sujet que nous traitons ici.

Il n'a tenu qu'à la Langue *Françoise* d'avoir des richesses de cette nature. Qui nous empêcheroit de dire, un poissonnet, un oiselet, un bomelet, une femmette, une femmelette, un rossignolet, une maisonnette, une montagnette, une campagnette &c. blondelet, tendrelet, doucelet, belote, nymphelote, seulette, amette, amelette, larmelettes, tendrelettes? &c.

Mais depuis que notre Langue est devenue raisonnable, elle a mieux aimé se procurer des avantages réels & solides, que de s'enrichir de bagatelles & de co-
liff-

lifichets; & les grands-hommes qui l'ont mise dans l'état de perfection où elle est, ont jugé que le jargon des Nourrices ne méritoit pas d'être compté parmi les expressions de la Langue.

Il est si vrai que les diminutifs n'ont pas une origine fort noble, que les Auteurs Latins & Grecs qui ont écrit sur quelque matière importante & d'un stile un peu sérieux, les ont évités soigneusement.

Je conviens que le jargon des Nourrices est le jargon de la tendresse; mais d'une tendresse enfantine, puérile; & il ne s'ensuit pas de-là que notre Langue soit moins tendre, ni moins riche en expressions passionnées que celles qui font des diminutifs des diminutifs-mêmes: elle l'est peut-être davantage, parcequ'elle a mis toute sa tendresse dans les sentimens, ou plutôt dans les tours délicats qui expriment les sentimens: c'est précisément ce qu'il faut pour remuer le cœur, pour y exciter la terreur, la pitié & la compassion, ce que tous les diminutifs du monde ne feront jamais. On ne trouve point de diminutifs dans *Racine*, & cependant qui a jamais parlé avec plus de tendresse & de passion, & quel autre Ecrivain a mieux mérité cet éloge?

Que tu fais bien *Racine*, à l'aide d'un Acteur,
 Emouvoir étonner, ravir le Spectateur !
 Jamais *Iphigénie en Aulide* immolée,
 N'a couté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
 Que dans l'heureux Spectacle à nos yeux étalé
 En a fait sous son nom verser la *Chamélé*. *

Notre Langue est tendre, comme une personne sage, qui parle toujours raisonnablement, même en parlant de sa passion; & non pas comme un enfant, ou comme un fou, qui ne dit que des sottises.

Nous avons cependant encore quelques diminutifs, qu'on emploie dans les chansons & dans la conversation badine, comme *ma petite fanfan*, *ma chère poulette*. Il y en a aussi qui sont formés de divers noms propres, & de l'invention des Mères & des Nourrices. Mais je n'en sache aucun qui entre dans le stile sérieux, si ce n'est *hisoriette*, qui est peut-être moins un diminutif, qu'un *mot diminuant*, s'il m'est permis de parler ainsi. En effet pour que ce fût un véritable diminutif, il faudroit dire *hissioiette*: or nous disons toujours *hisoriette*, & jamais *hissioiette*, ce que les Etrangers doivent remarquer en passant; & *hisoriette* signifie en notre Langue un petit conte fait à
 plai-

* Despréaux Ep.

plaisir , & assez bien tourné. On peut dire de-même que *Perdreau* , *Dindon* , *Dindonneau* , *Gelinote* , *Pigeonneau* , *Levreau* , *Lapereau* sont moins des diminutifs que des mots *diminuans*.

RE'FLE'CHIR.

DU tems du *P. Bouhours* on se faisoit scrupule d'employer ce verbe en un sens neutre. On disoit bien *réfléchir la lumière* ; mais peu de personnes osoient dire , *c'est un homme qui ne réfléchit point* ; *J'ai réfléchi sur ce que vous m'avez proposé*. Il falloit dire , *c'est un homme qui ne fait point de réflexion* : *J'ai fait réflexion sur ce que vous m'avez proposé*. C'est du moins ainsi que parloient ceux qui se piquoient d'exactitude , & le savant Jésuite condanne absolument *réfléchir* comme verbe neutre , quoique plusieurs bons Ecrivains l'employassent ainsi. Mais les choses sont bien changées depuis soixante & dix ans ; non seulement on dit aujourd'hui *réfléchir* pour *faire réflexion* ; mais on dit *se décider* dans un sens réciproque ; *prendre* en un sens neutre en parlant d'Ouvrages d'esprit , *l'ouvrage ne prend point* , pour dire *qu'il n'est pas goûté* ; *qu'il se débite mal* ; & plusieurs autres expressions très modernes qui

qui expriment à-la-vérité certaines idées avec beaucoup de force & de vivacité, mais dont je crois qu'un Auteur sage doit user avec modération, rien n'étant plus opposé au bon goût que cette espèce d'affectation.

FRANCS, LIVRES.

JE n'ai point connu d'Etranger qui en parlant de notre Monnoie, ne fit des fautes contre l'usage de ces deux mots, soit par le peu d'habitude qu'on a dans les autres Pays à notre façon de compter, soit parceque ces deux mots étant entièrement synonymes, il semble qu'il soit indifférent d'employer l'un ou l'autre: & j'avoue que la Raison le voudroit ainsi; mais dans toutes les Langues, l'Usage ne se règle pas toujours sur la Raison; & il y a des occasions où il se plaît à faire paroître sa souveraineté, ou, si l'on veut, sa tyrannie. Cependant, comme dans la Langue *Françoise* l'Usage a des règles, même en ses plus grandes bizarreries, essayons d'expliquer quand il faut dire *francs*, & quand il faut dire *livres*.

1. *Francs* ne se met jamais avec le mot *rente*, ni avec celui de *pension*. Il faut donc dire, *il a vingt mille livres de rente*,

cinquante mille livres de rente, dix mille livres de pension. Au contraire, *livres* ne se met point avec le mot *mille*, s'il n'est suivi du mot *rente* ou de *pension*: ainsi il faut dire, *sa maison lui a coûté vingt mille francs, dix mille francs, cinquante mille francs, & ainsi du reste.*

2. On ne dit ni *francs*, ni *livres* après les nombres *un, deux, trois, cinq*; mais on dit *vingt sous, quarante sous, un écu, cent sous.*

3. Avec les nombres *quatre, six, sept, huit &c. jusqu'à cent*, on dit *francs* & non pas *livres*, excepté lorsqu'il s'agit d'une petite somme qui ne va pas à vingt sous, car alors il faut dire *livres*: *quatre livres dix sous, six livres douze sous, sept livres quinze sous, huit livres six sous.* Ce seroit une faute d'employer en ces occasions le mot *francs*. Remarquez qu'en ces phrases, & semblables, il se fait souvent une espèce d'ellipse, & qu'on dit *quatre livres dix, six livres douze, sept livres quinze.* Remarquez encore que quoiqu'on dise *cent sous*, on ne dit pourtant pas *cent dix sous*, mais *cinq livres dix sous, cinq livres quinze sous.*

4. Après le nombre *cent* (jusques auquel inclusivement il faut employer le mot *francs* & non pas *livres*) on dit indifféremment

ment francs & livres jusques à mille.

Dans les comptes on marque indifféremment tous les nombres & toutes les sommes par un caractère particulier qui signifie franc & livre; mais en parlant il n'y a guère de François qui ne distingue ces deux termes, comme nous venons de le faire, si ce n'est peut-être le peuple dans quelques Provinces, & ceux d'un ordre plus distingué qui n'ont qu'une connoissance imparfaite de la Langue.

FORCE, A FORCE.

QUand ce mot est adverbe, & qu'il est pris dans le sens de *beaucoup*, il ne veut point d'article après soi, *force gens, force argent, force soldats*: mais il semble avoir un peu vieilli en ce sens, & je ne voudrois m'en servir que rarement, & tout au plus dans le discours familier. Pour à *force* il est fort en usage en toute sorte de stile, & doit être toujours suivi de l'article *de*. *A force de faire des fautes, on apprend à bien parler. A force de rêver, j'ai trouvé la solution de ce problème. Les Marins disent faire force de voiles, faire force de rames, ou bien, forcer de voiles, forcer de rames, pour dire mettre toutes les voiles au vent, faire jouer toutes*
les

les rames, & obliger les Forçats à ramer plus vite qu'à l'ordinaire.

DE L'USAGE DE QUELQUES PRONOMS.

Quelques Allemands disent, *la Musique plaît à moi; ce Livre appartient à moi; c'est un Ami de moi; n'incommodez-vous pas.*

Il faut dire, *la Musique me plaît; ce Livre m'appartient;* parceque quand un verbe régit un seul pronom personnel au datif ou à l'accusatif, & que ce verbe n'est point à l'impératif, il faut toujours dire *me, te,* & non pas *moi, toi:* & ce pronom personnel doit être en ce cas toujours placé devant le verbe, même à l'impératif quand il est précédé de la négative *ne.* Ainsi il faut dire, *ne vous incommodez pas, ne m'incommodez pas, ne l'incommodez pas;* quoiqu'on dise, *incommodez-vous, incommodez-moi, incommodez-le,* parceque la négative n'est point-là, ou plutôt parceque l'un est un pronom *disjoint,* & l'autre un pronom *conjoint.* Or le *disjoint* se met toujours après le verbe, & le *conjoint* avant.

On ne dit pas, *c'est un Ami de moi, mais c'est un de mes Amis.* Le génie des
Lan-

Langues est fort différent; la Grecque aime à employer le génitif du pronom personnel au-lieu du pronom possessif, & la nôtre au contraire aime à employer le possessif au-lieu du personnel. Ce seroit même une faute de dire, par exemple, *le Livre de moi*, pour *mon Livre*; *l'épée de vous*, pour *votre épée*; à la place de lui, pour à sa place; & c'est par cette raison que nous disons, *un de mes Amis*, & non pas *un Ami de moi*. On pourroit peut-être dire, *c'est le sentiment de mon frère & de moi*; mais il est beaucoup mieux & plus sûr de dire, *c'est le sentiment de mon frère & le mien*. Je ne sache que deux occasions où nous employons le génitif du pronom personnel au-lieu du pronom possessif, c'est après ces mots *pour l'amour*; car nous disons, *pour l'amour de moi*, *pour l'amour de vous*, *pour l'amour d'elle*; mais c'est sans doute afin d'éviter l'équivoque que feroit le pronom possessif; car en d'autres phrases semblables où il n'y auroit point d'équivoque, on ne pourroit pas dire *pour la satisfaction de moi*, *de vous* &c. Il faudroit dire *pour ma satisfaction*, *pour la vôtre*; *pour sa satisfaction*, *pour la sienne*.

La même raison d'éviter l'équivoque fait que nous disons à un Peintre, *Ce Tableau*

Tableau est-il de vous? & à un Auteur, ce Livre est-il de vous? ce qui forme un autre sens que si l'on disoit, est-ce votre Tableau, est-ce votre Livre? De-même un Peintre dira, ce Portrait est de moi. S'il disoit, c'est mon Portrait, ou c'est un de mes Portraits, il diroit tout autre chose.

Après le verbe *être* pris au sens d'*appartenir*, il faut toujours employer la particule à devant les pronoms personnels. *Ce Livre est à moi, cette maison sera à vous en peu de tems, ces gens sont à elle.*

Quand un verbe a deux régimes, on met aussi les pronoms personnels après le verbe: *on l'a dit à mon frère & à moi: on vous en donnera, & à elle aussi.*

On dit, *Vous voulez partir, & moi je veux que vous demeuriez.* En ces occasions le pronom *disjoint* * mis devant le *conjoint* a beaucoup de force, & de grace.

Moi, je voulois partir aux dépens de ses jours!

Et

* On appelle pronom *disjoint* celui qui peut être séparé du verbe, & pronom *conjoint* celui qui n'en peut être séparé: *Qui a fait cela? Moi, toi, lui, elle, vous, nous:* ces pronoms sont *disjoints*. *J'ai fait cela, je est conjoint, de-même que me, te, se, il, elle, vous, nous, lui.*

Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours? *

Au premier vers le pronom *disjoint* est mis avant le verbe, contre la règle générale; mais c'est qu'il est employé comme nominatif du verbe, & même, si le vers l'avoit permis, le Poëte auroit pu dire, *Je voulois partir, moi!*

Le pronom *conjoint* est toujours devant le verbe, & en particulier lorsqu'il est nominatif. Il en faut seulement excepter le cas des interrogations, hors de-là la règle est infaillible.

Observez cependant que quand le verbe est précédé de certaines expressions qui lient le discours, on met quelquefois élégamment le nominatif *conjoint* après le verbe. Ces expressions sont, *ainsi, aussi, peut-être, du moins, au moins, en vain, vainement. Ainsi méritex-vous une récompense proportionnée au service que vous venez de rendre. Aussi ne voudrois-je pas vous desobliger. Peut-être serez-vous bien aise d'apprendre ce que je devins après m'être si heureusement tiré de ce péril. Du moins, ou au moins, auriex-vous dû m'en avertir. En vain, ou vainement, vous efforcez-vous d'excuser son indifférence.*

On

* Racine, Iphigénie.

On met encore le nominatif *conjoint* après le verbe, après ces façons de parler, *dussiez-vous enrager. Vinssez-vous à bout de me convaincre, vous ne me persuaderez pas. Puissez-vous voir la fin de vos peines. Je le ferai, dit-il. C'est, disons nous, un grand malheur. Voilà, dites-vous, un petit objet.* Tout cela répond à l'*inquam* des Latins.

QUELQU'UN.

CE pronom a la signification de *quelque personne.* *Quelqu'un vous a vu entrer. Je connois quelqu'un.* Mais en ce sens on ne dit jamais *quelqu'une*, ni *quelques-unes* en aucun cas, ni *quelques-uns* à l'accusatif pluriel, comme *j'ai rencontré quelques-uns qui revenoient de la promenade.* Il faut dire, *j'ai rencontré quelques personnes.* On le diroit s'il étoit nominatif, comme, *quelques-uns prétendent qu'Alexandre n'étoit pas fils de Philippe, c'est-à-dire, quelques personnes, quelques Auteurs prétendent &c.*

Quelqu'un se prend souvent pour signifier une partie indéterminée d'un nombre, & alors il se joint avec le génitif d'un autre nom, ou avec la particule *en*, qui tient lieu de génitif. En ce sens le pronom *quelqu'un* est usité dans tous les

genres, dans tous les nombres, & dans tous les cas: comme, *quelqu'un d'eux y sera pris. Vous avez-là de belles fleurs, donnez-m'en quelques-unes, c'est-à-dire, quelques-unes de ces fleurs.* Quelquefois le génitif ne s'exprime point, parcequ'il est manifestement sousentendu, & que le nom vient d'être exprimé immédiatement auparavant: comme si l'on disoit, *voilà de belles fleurs, mais quelques-unes ont des épines, c'est-à-dire, quelques-unes de ces fleurs.*

QUELQUE pris dans le sens de
quantumvis, quantuscumque,
qualiscumque.

*Q*uelque pris dans le sens de ces mots Latins, est déclina- ble devant les substantifs, & indéclinable devant les adjectifs. Il est toujours suivi de la conjonction *que*, qui régit le subjonctif ou conjonctif; & on l'emploie également pour le sens défini & pour l'indéfini, ce qu'il est bon d'observer à cause de la remarque suivante. Les Allemands disent, *si folles que soient les modes, on les suit. Si grand que soit votre mérite, vous n'avancerez point à la Cour, si vous n'avez un Procureur.* Il faut dire, *quelque folles que soient*

soient les modes &c. Quelque grand que soit votre mérite, ou, quelque mérite que vous aiez. Quelque méchans que soient les hommes. Quelque avantageuses que soient vos offres, & non pas quelques avantageuses, ce seroit une faute; tout comme c'en seroit une de dire, quelque offres que vous me fassiez, au-lieu de quelques offres que vous me fassiez.

Si *quelque* se trouve suivi immédiatement d'un verbe, ou d'un pronom personnel au nominatif, il se divise en deux mots, savoir *quel* & *que*; & alors *quel* a un singulier & un pluriel, un masculin & un féminin, & le *que* ne se répète point dans le reste de la phrase; mais il faut nécessairement que le verbe, ou le pronom personnel suive au nominatif, sans quoi cette division n'a jamais lieu: c'est de quoi je crois devoir avertir ici les Etrangers, sachant qu'il leur arrive fréquemment de confondre toutes ces locutions. Venons aux exemples. *Quels que puissent être vos desseins, pour dire quelques desseins que vous puissiez avoir. Quelle que soit la puissance d'un Prince, pour quelque puissant que soit un Prince, ou quelque puissance qu'ait un Prince. De-même devant le pronom personnel nominatif, quel que je sois, que vous importe? Je ne*

comprends point vos craintes; mais quelles qu'elles soient, elles m'embarassent.

Quelque se met devant un nombre dans le sens d'environ, à peu près; & alors il est encore adverbe, & indéclinable. Nous eûmes quelques vingt hommes de tués. La dépense monte à quelque quarante écus, & non pas quelques.

T O U T,

CE mot se prend aussi quelquefois dans le sens du *quantumvis* des Latins, mais avec trois différences remarquables. La première, c'est qu'il est toujours employé dans un sens défini; la seconde, qu'il ne se joint qu'avec les verbes *être, paroître, se dire*; & la troisième, que la conjonction *que*, laquelle régit ces verbes, ne les régit point au subjonctif, mais à l'indicatif, à quoi quelques Gazetiers de *Hollande*, & celui d'un Pays voisin, ne font pas assez d'attention.

On ne diroit pas dans un sens indéfini, *tout sage qu'on est, on fait des fautes*, ni, *tout sage qu'un homme est*; il faut dire, *quelque sage que l'on soit, on fait des fautes; quelque sage que soit un homme*: mais on diroit très bien en parlant d'une ou de plusieurs personnes en particulier, *tout Philosophe qu'il est, la louange délicate &*
fine

fine ne lui déplait pas. Toutes dévotes qu'elles se disent, elles aiment les plaisirs. Tout aimable qu'elle paroît, elle me déplaît. Ces exemples suffiront pour les autres deux différences.

Observez qu'en ce sens ce pronom ne se dit qu'au nominatif; qu'il ne se décline point au pluriel masculin, ni au féminin des noms qui commencent par une voyelle. Ainsi on dit en parlant des Rois, *tout puissans. qu'ils sont, ils sont foibles; tout étonnantes que sont ces aventures, on les a vu arriver.*

Quelquefois l'adjectif *tout* décliné de cette dernière façon signifie *entièrement*. *Elle est tout abattue de sa disgrâce; ils sont tout transportés de joie; elles sont tout éperdues.* Mais si un substantif féminin & pluriel commençoit par une consonne, on mettroit alors *toutes* dans ce même sens: *elles sont toutes glorieuses du succès de leurs intrigues.*

QUI, LEQUEL, QUOI.

LE pronom *qui* peut être employé comme nominatif du verbe à l'égard de toute sorte d'objets: mais après une préposition, & au génitif, il ne se dit que des objets personnels, ou regardés com-

me personnels. Il ne faut donc pas dire, *le cheval sur qui je montai; la porte par qui je passai; la maison de qui je parlois; mais dites, le cheval sur lequel je montai; la porte par où je passai, la maison dont je parlois.* On pourroit dire, *la fortune de qui j'attens tout;* mais c'est qu'en cette phrase la fortune est regardée comme une personne, c'est-à-dire qu'on lui attribue ce qui ne convient qu'aux personnes. De même on diroit, *le Ciel de qui nous tenons ce bienfait,* parcequ'en ce sens le Ciel signifie Dieu.

Qui au datif ne se dit point des objets inanimés, mais de tous les objets animés, même de ceux qui ne sont pas intellectuels. On ne diroit point, *le chapeau à qui j'ai fait mettre un bord, mais auquel j'ai fait mettre un bord;* & l'on pourroit fort bien dire, *c'est le cheval à qui j'ai fait donner un boisseau d'avoine.*

On peut dire *lequel* dans tous les cas, dans tous les genres, & dans tous les nombres à l'égard de toute sorte d'objets; mais quand il s'agit des personnes, *qui* vaut beaucoup mieux, excepté en deux occasions: la première, si dans la même période on avoit dit deux fois *qui*, il conviendroit de ne pas le répéter pour la troisième fois, & d'employer *lequel*, si l'on

l'on changeoit d'objet. Par exemple, on diroit bien, *c'est lui qui m'a dit que je vous trouverois à votre maison du fauxbourg, qui s'est offert de m'y accompagner, & qui enfin m'a procuré l'honneur de vous voir.* Mais si l'on changeoit d'objet, il faudroit dire lequel, en cette sorte: *c'est lui qui m'a appris que vous étiez parti, & qui m'a fait parler à Mr. votre Frère, lequel m'a assuré la même chose.*

La seconde occasion où il convient de dire lequel & non pas qui, c'est quand il s'agit d'éviter les équivoques que produiroit le pronom qui; lequel & laquelle aiant l'avantage de distinguer les genres & les nombres, ce que ne fait pas le pronom qui; outre que lequel se rapporte d'ordinaire au nom le plus éloigné; comme quand on dit, *Pyrrhus Roi d'Epire, parent d'Alexandre lequel fit la guerre aux Romains.* Lequel désigne ici visiblement & naturellement Pyrrhus, sans qu'il soit besoin de savoir l'histoire pour entendre le sens de cette phrase.

J'ajouterai ici à ce que j'ai déjà dit du pronom dont, qu'il ne se dit jamais dans les interrogations, & qu'il faut dire *de qui parlez-vous?* & non pas *dont parlez-vous?* Et qu'outre qu'il doit être immédiatement suivi du nominatif du verbe,

comme je l'ai déjà remarqué*, il faut qu'il soit placé d'abord après le nom auquel il se rapporte : il peut néanmoins y avoir entre deux un verbe avec son nominatif, pourvu qu'ils soient précédés & régis par un autre pronom. C'est à quoi le P. Buffier † n'a pas fait attention. On dit fort bien, *le Général s'aprocha du camp ennemi, lequel étoit situé sur une hauteur, & dont il reconnut les avenues.* Observez que dans ces occasions la conjonction & est nécessaire, sans quoi, par exemple, *dont* ne se rapporteroit point au mot *camp*, mais à *hauteur*, qui est le substantif qui le précède immédiatement ; de-même, *c'est ce maudit procès qui me chagrine, & dont je vous ai parlé ce matin. Voilà une des plus belles femmes que je connoisse, & dont l'esprit me plaît davantage.*

Quoi s'emploie dans les interrogations au génitif & au datif ; *de quoi me parlez-vous ? à quoi se destine-t-il ?* mais il ne se dit jamais à l'accusatif, ni au nominatif, devant un verbe comme son régime, & à sa place on dit que : *que dites-vous ? & non pas quoi dites-vous ? qu'est-ce ? & non pas*

* Voy. la Remarque DONT.

† Voy. pag. 124. de sa Grammaire,

pas *quoi est-ce?* Mais si le verbe ne suivoit pas immédiatement, on diroit *quòs* dans ces deux cas: *Vous dites! quòs? quòs de plus beau? quòs de plus grand?*

Le datif à *quoi* se met après *ce* & *rien*: *c'est à quoi je m'attens; ne faites rien à quoi vous ayez regret.* On le met aussi au lieu de *auquel*, à *laquelle*, après les mots *chose*, *vice*, *défaut*: *c'est une chose à quoi je n'aurois jamais pensé: c'est le seul vice à quoi il soit sujet: un défaut à quoi il ne songe pas.*

PASSER.

BEaucoup de *François*, & à plus forte raison d'*Etrangers*, confondent les deux auxiliaires de ce verbe, & disent, *il a passé*, quand il faut dire, *il est passé*; & *il est passé*, pour *il a passé*. C'est principalement pour ces derniers que nous allons expliquer l'usage de ce verbe.

Quand *passer* a un régime, & qu'il a rapport aux *lieux* ou aux *personnes*, soit dans le propre, soit dans le figuré, il faut dire *il a passé*. *Il a passé par ici: J'ai passé chez vous: L'Armée a passé le Rhin: L'Empire des Assyriens a passé aux Mèdes.* Ceux qui parlent avec quelque exactitude, observent inviolablement cette règle.

* E'le

* Elle est sortie de l'Égypte, & par des déserts secs & stériles elle a passé dans cette terre heureuse où coule le lait & le miel.

Vous imaginez-vous que ce soit par quelque loi naturelle que ces biens ont passé de vos ancêtres à vous ?

Cette coutume avoit passé des Grecs aux Romains.

Enfin, quand même il ne s'agiroit pas de lieu, & que passer étant pris dans un sens entièrement figuré auroit quelque autre chose pour régime, il ne faudroit pas laisser que d'employer l'auxiliaire avoir. Ex. Il me semble encore que quand, après avoir instruit ses disciples sur les vérités de la foi, il a passé à la réformation des mœurs, & à la pratique de la doctrine, il ne leur donne que des enseignemens faciles.

Après avoir parlé des passions en général, il a passé à l'avarice, & a fait voir qu'elle étoit la source des maux qui affigent le Genre-humain.

Quand passer n'a ni régime, ni relation, on dit est passé. La procession est passée; il faut attendre que la foule soit passée; la puissance des Romains est passée, c'est-à-dire qu'elle n'est plus; le bon tems est passé.

Je

* Fléchier, Orais. Fun. de Madame la Duchesse de Montausier.

Je n'arme point contre eux mes ongles é-
mouffés,
Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont
passés. *

Cette femme est passée, pour dire qu'elle
n'est plus ni belle, ni jeune.

PASSER, en une autre signification.

DANS la remarque précédente le verbe
passer est pris dans sa signification
naturelle, & répond au *transire* des *La-
tins*; mais il y a une occasion où il a u-
ne autre signification, & où l'on met
a passé, quoiqu'il n'ait aucun rapport ni
aux lieux, ni aux personnes; c'est quand
on veut marquer qu'une chose a été reçue
& approuvée. Ex. *Ce mot a passé*.

*Le Bill contre les liqueurs fortes a passé
malgré l'opposition de quelques Membres de
la Chambre des Communes.*

Si au-lieu de *ce mot a passé*, on disoit
ce mot est passé, cela ne signifieroit point
que le mot en question a été introduit,
& qu'il a cours dans la Langue; mais ce-
la signifieroit qu'il est vieux, & hors
d'usage, ce qui fait un sens bien diffé-
rent.

* Boileau.

Passer se dit aussi des choses qui s'écoulent, qui disparaissent, qui dépérissent, & en ce sens on dit encore *se passer*; ce dernier est même meilleur, quand il s'agit de l'usage du tems. *Voyez comme le tems passe; voyez comme le tems se passe; la beauté passe, la beauté se passe. Quel avantage retirez-vous de la vue de ces sièges augustes, qu'une vaine joie qui se passe en un moment? On pourroit dire, une vaine joie qui passe en un moment. Des couleurs qui passent, ou qui se passent, pour dire qui s'effacent, qui perdent leur lustre. Mais s'il s'agissoit de l'emploi du tems, il faudroit dire se passer. La vie se passe, & nous aprochons de la mort, sans avoir rien fait pour notre salut. Une partie de nos jours se passe à desirer l'avenir, & l'autre à regretter le passé. Hors de-là j'aurois mieux dire, le tems passe, que le tems se passe; les maux passent, & non pas se passent. Les heures & les momens passent; mais il faudroit dire, les heures & les momens se passent à des amusemens puérils, & peu dignes de Philosophes.*

Se passer signifie aussi se priver d'une chose dont on auroit besoin, & en ce sens ce verbe ne demande point d'explication.

QUE VOUS MANQUE-T-IL?

QU'EST-CE QUI VOUS MANQUE?

IL y a très peu d'*Allemands* qui voyant quelqu'un qui se plaint d'une indisposition, ou qui a l'air malade, ne lui dise, *qu'est-ce qui vous manque?* Ils traduisent cette expression de leur Langue: mais ils ne seront peut-être pas fâchés qu'on leur fasse remarquer que dans notre Langue, quand on demande à quelqu'un *s'il lui manque quelque chose*, c'est pour s'informer de ses besoins, & non pas de sa santé. On dit à une personne qu'on soupçonne d'avoir quelque indisposition, *qu'avez-vous?*

Quand notre hôte charmé m'avisant sur ce point,

Qu'avez-vous, m'a-t-il dit, que vous ne mangez point?

On vous voit aujourd'hui l'ame toute inquiète,
Et les morceaux entiers restent sur votre assiette. *

Cette question, *qu'avez-vous?* peut se dire à toutes les personnes en qui on remarque quelque altération, quelque changement subit, ou qui sont attaquées de quelque maladie qu'on veut connoître.

* Boileau.

tre. Mais, *que vous manque-t-il ? ou quel-
 ce qui vous manque ?* ne se peut dire
 qu'à ceux qu'on soupçonne n'avoir pas
 ce qui leur est nécessaire, soit pour leur
 subsistance, soit pour leur entretien, soit
 pour leur commodité, soit enfin pour
 leur agrément. *On manque de tout, quand
 on n'a rien ; & on a mal, quand on est ma-
 lade.*

FAIRE FORTUNE.

UN homme qui a de quoi vivre ne doit
 point se servir de cette phrase, puis-
 que sa fortune est faite dès lors qu'il peut
 vivre selon son état. Ainsi ce n'est pas
 parler exactement, que de dire d'un hom-
 me riche & de qualité qui est parvenu à
 quelque Charge, ou Dignité, *qu'il a fait
 sa fortune*, il faut dire *qu'il a obtenu une
 Charge*. De-même un jeune Gentilhom-
 me qui a du bien dans sa maison, ne doit
 pas dire, *il faut que j'étudie, si je veux
 faire ma fortune à la Cour* ; mais il doit
 se servir d'autres expressions, & dire,
*il faut que j'étudie, si je veux me pousser à
 la Cour, dans les Armées ; obtenir une Char-
 ge &c.*

Faire fortune ne se dit que de ceux que
 le hazard, la faveur, ou leur mérite, ont
 tirés

tirés d'un état de médiocrité & d'obscurité, pour les élever à des honneurs & à des biens auxquels ils n'auroient osé naturellement prétendre. *La chute de Mr. Fouquet fut le commencement de la fortune de Mr. Colbert. De tous les fous qui ont suivi le Prince de Condé, il n'y a que Langéli qui ait fait fortune, c'est-à-dire, qui se soit enrichi. Du tems des Médicis, tous les Italiens qui venoient en France y faisoient fortune. Au reste on dit faire fortune, & non pas faire sa fortune.*

DISLOQUER, DE'PLACER, DE'POSER, DE'METTRE, DESTITUER.

D*isloquer & dislocation* sont des termes d'Anatomie, qui ne se disent que des membres du Corps-humain. On dit qu'un homme *s'est disloqué un bras, le poignet, le pié &c.*: mais on ne dit point *disloquer un Camp*, ni la *dislocation d'une Armée*, comme je l'ai lu plus d'une fois dans une *Gazette Françoisise* qui s'imprime en *Allemagne*.

Déplacer en un sens actif ne se dit au propre que des personnes; & signifie prendre la place de quelqu'un; *Je suis fâché de vous déplacer*, c'est-à-dire, *de vous ôter de votre place*: mais on ne diroit pas, dé-

placez ce miroir, pour ôtez ce miroir de sa place. En un sens passif on dirait fort bien, ce miroir est déplacé, ce tableau est déplacé : cela ne signifie pourtant pas qu'on l'a ôté de sa place, mais qu'on l'a mal placé. On dit en ce sens au figuré, ce discours est déplacé, cette réflexion est déplacée, pour dire qu'elle ne vient pas à propos. On dit encore qu'un homme est déplacé, lorsqu'il paroît embarrassé en certaines occasions. J'ai vu une Lettre bien écrite au sujet de *Saïd-Efendi*, Ambassadeur de la Porte en France, où je lus ces paroles: ce Turc n'est déplacé nulle part, il est galant avec les Dames, il brille avec les Beau-Esprits, & paroît dans les plus illustres Assemblées comme s'il avoit toujours vécu parmi nous.

Déposer en terme de Palais signifie témoigner: Plus de vingt témoins ont déposé contre lui: il a déposé avoir vu &c. Hors de-là déposer ne signifie que dépouiller quelqu'un de quelque emploi. On l'a déposé de sa charge. Le Procureur du Roi a été déposé pour avoir négligé la poursuite des coupables.

Démettre se dit aussi en ce sens, mais toujours avec un régime; de sorte qu'on dirait bien, le Procureur du Roi a été démis; mais non pas simplement a été démis,

comme on dit *a été déposé*. On dit *se démettre de son emploi*, & jamais *se déposer*.

Déposer & *démétre* ne se disent point avec le mot *dignité*; on ne dit pas qu'on *a déposé* ou *démis* quelqu'un de ses dignités, mais il faut dire qu'on l'*a dépouillé de ses dignités*. On dispute encore si le Concile est au-dessus des Papes; s'il peut les déposer, & les dépouiller de leur dignité. Le Parlement de sa propre autorité déposa le Roi, & le dépouilla de sa dignité.

Les Allemands disent *destituer* en ces occasions. *Il a été destitué*, on l'*a destitué de son emploi*. Cela n'est pas François. *Destituer* ne se dit qu'en sens passif, & signifie *dépourvu*. L'usage de ce verbe est même assez borné, on ne l'emploie guère que dans ces phrases; *une histoire destituée de toute vraisemblance*; *un raisonnement destitué de preuves*; *une prétention destituée de tout fondement*, de toute apparence de raison.

On dit *destituer* dans le sens de *déposer*, lorsqu'il s'agit, non pas de Charges ni d'Emplois, mais de certaines Places d'honneur dans des Sociétés Littéraires établies par l'Autorité publique; & c'est dans ce sens que Mr. Pellisson dit dans son excellente HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE: *Le même nombre de vingt*

est nécessaire pour élire, ou pour destituer un Académicien. Ces élections & destitutions se font par ballotes blanches & noires. Pour élire il faut que le nombre de blanches passe de quatre celui des noires: pour destituer il faut que celui des noires passe de quatre celui des blanches. Et deux pages après: Si un Académicien fait quelque faute indigne d'un homme d'honneur, il peut être ou destitué, comme je l'ai déjà remarqué, ou interdit pour quelque tems, suivant l'importance de la faute. Déposer ne seroit pas un terme propre en ces occasions, & chasser, expulser seroient trop durs. & trop peu polis pour une Compagnie qui est le centre de la politesse & de la modération.

C O N D U I T E

EN Allemand on dit qu'un homme n'a point de conduite, & cela signifie un homme qui ne fait point vivre, qui n'a point de manières, un malotru qui fait tout de mauvaise grace. L'usage n'a pas voulu qu'on employât dans notre Langue ce mot en ce sens; & tout comme il seroit ridicule en Allemand de dire qu'un homme n'a point de monde, il est ridicule en François de dire qu'il n'a point de conduite, dans

dans le même sens que nous disons *il n'a point de monde*. Un homme qui n'a point de conduite est dans notre Langue un dissipateur, qui mange son bien, & qui par une mauvaise économie se rend gueux, pendant qu'il pourroit vivre à son aise par une conduite opposée.

Manquer de conduite signifie manquer de prudence, & cela se dit de toutes les actions de la vie où l'on agit imprudemment. Il manque de conduite. Mr. le Maréchal de Tessé manqua de conduite & de fermeté au siège de Barcelonne, qu'il leva mal à propos.

Conduite ne signifie donc qu'une certaine façon d'agir avec sagesse & prudence, dans des occasions importantes; & jamais on n'entend par ce mot *l'air*, *l'extérieur*, ni les manières.

Conduite se prend encore pour commandement. On détacha deux mille chevaux sous la conduite d'un Officier intelligent. L'Infanterie s'avança sous la conduite de Parménion. Dans ces phrases, & semblables, *conduite* marque d'ordinaire une certaine autorité; de sorte qu'on ne diroit pas bien au propre, qu'on a donné la conduite du bagage à un bon guide; il faudroit dire, qu'on a choisi un bon guide pour mener ou pour conduire le bagage.

Quoique le verbe *conduire* se prenne quelquefois en *François* dans le sens d'accompagner, & qu'on dise, *permettez que j'aie l'honneur de vous conduire jusqu'à votre carrosse, jusqu'au bas de l'escalier*, il ne s'en suit pas de-là qu'on puisse dire *conduite* au même sens, & que *donner la conduite* soit une expression *Françoise*, encore que plusieurs *François d'Allemagne* l'emploient dans leurs complimens.

IL VEUT MOURIR.

ON dit en *François* *il se meurt*, & non pas *il veut mourir*, en parlant de quelqu'un qui est à l'extrémité, à l'agonie. Le verbe *vouloir* n'est point en notre Langue un auxiliaire, comme il l'est en *Allemand*. On ne dit pas *il a voulu tomber*, pour *il a failli à tomber*. On dit *jouons à la paume*, & non pas *voulons-nous jouer à la paume*?

AU RESTE, DU RESTE.

LES Etrangers confondent d'ordinaire ces deux mots, & beaucoup d'*Allemands* terminent leurs Lettres par, *au reste je suis*. Cette remarque leur apprendra comment ils doivent les employer,

Au reste répond au ceterum des Latins, & du reste à leur de cetero, de reliquo.

On se sert du premier, quand après avoir exposé un fait, ou une raison, ou quelque autre matière, on ajoute quelque chose dans le même genre, qui tient à ce qu'on dit; ou plutôt qui en est la suite. Ex.

*Là elle expose que cette poursuite ne se peut faire qu'à grands frais, & sera peut-être inutile; qu'au reste elle a peu de bien, huit enfans, & beaucoup d'affaires. **

Mr. Despréaux dans sa Traduction de Longin, comparant Hypéride à Demosthène, parle ainsi du premier. *Sa manière de rire & de se moquer est fine, & a quelque chose de noble; il a une facilité merveilleuse à manier l'ironie; ses railleries ne sont point froides ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du stile Attique; mais vives & pressantes. Il est adroit à éluder les objections qu'on lui fait, & à les rendre ridicules en les amplifiant; il a beaucoup de plaisant & de comique; & est tout plein de jeux & de certaines pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise. Au reste il assaisonne toutes ces choses d'un tour & d'une grace inimitable.*

On

* Patru, Plaidoyers.

On trouve dans le même Ouvrage d'autres exemples où *au reste* est employé fort à propos. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en rapporter davantage, puisqu'il ne faut qu'ouvrir les Livres pour voir cet usage établi par tous les Ecrivains qui ont quelque intelligence de la Langue ; & il suffira de se souvenir que dans tous ces exemples, *au reste* est lié avec ce qui est devant, & en est comme une suite naturelle. Par-là on comprendra aisément combien c'est mal à propos, qu'après avoir parlé de différentes affaires on termine une Lettre par *au reste je suis &c.*

Du reste s'emploie dans les occasions où ce qui suit n'est pas dans le même genre que ce qui précède, ou n'y a pas du moins une relation essentielle. C'est une femme qui aime assez qu'on la trouve belle, & spirituelle. Elle est gaie, vive, folâtre, badine ; mais du reste vertueuse, & d'une conduite sans reproche. On voit bien que ces derniers mots ne sont pas dans le genre des premiers. Au contraire, si j'avois ajouté *coquette, galante*, ou quelque chose de semblable, j'aurois dit *au reste*, parceque ces mots seroient dans l'ordre de ce qui précède, & y auroient du rapport. Ex. C'est une femme qui aime assez qu'on

qu'on la trouve belle & spirituelle. Elle est gaie, vive, folâtre, badine; au reste fort coquette, & même un peu galante. Il étoit adroit à lancer le javalot; du reste brave & intrépide. Il étoit libéral & reconnaissant, fier, mais peu vindicatif; du reste il étoit grand, d'une taille élevée, bien fait & de bonne mine, adroit à tous les exercices des armes, & bon homme de cheval. L'adresse à lancer le javalot n'est pas dans le même genre que la bravoure & l'intrépidité, & il n'y a point de liaison entre ces choses, non plus qu'entre la libéralité & la bonne mine.

Au reste enchérit d'ordinaire dans le même genre, comme on le voit dans cet exemple: C'est une femme qui aime assez qu'on la trouve belle, & spirituelle. Elle est gaie, vive, folâtre, badine; au reste fort coquette, & même un peu galante.

Du reste signifie presque la même chose qu'à cela près, comme dans cet exemple: C'est une femme qui aime assez qu'on la trouve belle, & spirituelle. Elle est gaie, vive, folâtre, badine; du reste vertueuse, & d'une conduite irréprochable. Et c'est dans ce sens qu'un élégant Traducteur d'Horace dit, Il y avoit à Argos un bon Bourgeois, qui étant seul assis sur le Théâtre, où il ne paroïssoit ni Acteurs, ni Spectateurs, s'imaginait entendre les plus belles Tragédies du monde; il se

tuoit d'applaudir : du reste il étoit comme un autre homme, voisin commode, d'un bon commerce, doux à ses valets. Du reste est bien placé dans cet exemple, parceque la qualité de bon voisin & de bon maître est détachée, & fort différente de la folie d'un homme qui croit entendre des Tragédies qui ne se jouent jamais.

CADAVRE. *

MR. Pellisson, dans une de ses Lettres à Mlle. de Scuderi, rapporte un trait qui prouve bien de quelle nécessité il est de faire la notion précise de chaque terme ; sans quoi, dit l'Abbé d'Olivet †, l'on ne peut se flater, ni de savoir une Langue, ni d'écrire avec justesse. Il s'agit, dans la Lettre de Pellisson,

* Les Latins appellent CADAVRE non seulement les corps morts de toute sorte d'Animaux, mais encore les décombres des villes ruinées. On en trouve plusieurs exemples. Je me contenterai de citer les paroles de *Sulpitius* écrivant à *Cicéron* pour le consoler de la mort de sa Fille *Tullia*. Le trait est hardi, mais il est si beau que je ne puis m'empêcher de le copier tout entier. *Asia rediens, dit-il, quum ab Egina Megaram versus navigarem, coepi regiones circumcirca prospicere. Post me erat Egina; ante, Megara; dextra, Piræus; sinistra, Corinthus: quæ oppida quodam tempore florentissima fuerunt, nunc prostrata & diruta ante oculos jacent. Cæpi egomet mecum sic cogitare: Hem! nos homunculi indignamur si quis nostram intarit, aut occisus est, quorum vita brevior esse debet: quum uno loco tot OPPIDORUM CADAVERA PROJECTA JACEANT.*

† Contin. de l'Hist. de l'Acad. Franç. p. 45.

liffon, dès Harangues qu'on fit au Roi lors-
 qu'il vint à *Douai*. „ La première, dit-ils
 „ qui étoit celle du Recteur de l'Universi-
 „ té, étoit bizarre. Car il y avoit parmi
 „ beaucoup de rudesse, & dans un langage
 „ tout-à-fait *Walon*, bien des choses très-
 „ ingénieuses, quoique peut-être un peu
 „ trop poussées. Enfin je dis hardiment sur
 „ l'heure, que j'en aurois fait une très bon-
 „ ne harangue, quoiqu'en général elle pût
 „ passer pour mauvaise. Il se joua fort sur
 „ la devise du Roi, le compara à *Samson*,
 „ qui veut dire *Soleil de joie*, & parla du
 „ Lion que *Samson* avoit mis en pièces, l'ex-
 „ pliqua par le Lion *Belgique*; ajouta que
 „ *Samson* étant allé voir quelque tems après
 „ comment se portoit le cadavre (cette ex-
 „ pression faillit à me faire rire) y trouva
 „ du miel „, &c. Il y avoit en effet de quoi
 rire : *aller voir comment se porte un cadavre*,
 c'est proprement *aller s'informer de l'état de
 sa santé*, & cela n'est-il pas ridicule ? Je
 comprends bien que ce n'étoit point la pen-
 sée du Recteur; mais pourquoi n'employoit-
 il pas les expressions convenables ? D'ail-
 leurs le mot *cadavre* ne se dit que d'une per-
 sonne morte, & non pas d'une bête. On ne
 dit point *le cadavre d'un chien, d'un cheval,*
d'un lion &c. : même en parlant de person-
 nes, on ne dit pas indifféremment *cadavre*

& *corps mort*. En parlant d'une personne décédée depuis peu, on ne dira point *son cadavre a été ouvert*; il faut dire, *son corps a été ouvert*. *Cadavre* signifie proprement un corps mort qui tourne à la pourriture, & qui commence à sentir mauvais; & c'est en ce sens qu'on dit *le cadavre fut déterré & jeté à la voirie*. On ne parleroit pas exactement, si en parlant d'une sanglante bataille on disoit, *la plaine étoit couverte de cadavres*, parcequ'on sait bien qu'après ces sortes d'actions une des premières choses à quoi on pense, c'est de faire enterrer les morts, pour prévenir les suites d'une négligence qui affoiblirait autant le Vainqueur que le Vaincu, par les maladies dont elle seroit la cause. Il faut dire, *la plaine étoit couverte de corps morts*, ou seulement *de morts*. *Il se fit-là un si grand carnage, que la place étoit toute couverte de corps morts*. On voyoit la terre toute couverte de sang & de morts.

Mais voici deux exemples où *cadavre* est bien employé.

Courons vite fouler aux piés le cadavre de Séjan; il est exposé sur le rivage.

Il traverse, comme il peut, la mer toute teinte du sang de ses Soldats; les cadavres flottans sur les eaux, l'arrêtent dans sa fuite.

POISON, VENIN, VENENEUX,
VENIMEUX.

POISON se dit des choses, & *venin* se dit des animaux. Le *sublimé* est un poison. La *ciguë* est le poison que les Athéniens employoient pour faire périr les Criminels d'Etat, après qu'ils avoient été juridiquement condamnés comme tels.

Venin se dit proprement de la liqueur maligne, ou d'un certain suc qui sort du corps de quelques Animaux, & attaque les principes de la vie. Selon l'Écriture il n'y a point de remède contre le *venin* des Aspics. Le *venin* des Vipères consiste dans leurs esprits irrités, qui coagulent le sang & en empêchent la circulation.

Le Crapaud, & les autres Animaux venimeux, ne répandent leur *venin* que quand ils sont irrités.

Cette distinction est nécessaire quand on veut parler exactement. Ce n'est pas que *venin* ne pût s'appliquer aux choses qui empoisonnent; mais en ce cas ce seroit plutôt pour exprimer ce qu'elles renferment, ou ce qui est en elle, que pour marquer ce qu'elles font. On dira bien que le *sublimé* renferme un *venin* corrosif qui donne la mort, mais on ne dira pas

pas que le sublimé est un *venin*, comme on dit que c'est un *poison*. Au reste *poison* ne se dit jamais des Animaux; & qui diroit le *poison de la Vipère*, le *poison d'un Crapaud*, la *piquure du Scorpion* est un *poison mortel*, ne parleroit pas juste.

Il y a encore une observation importante à faire sur ces deux mots par rapport au figuré, où ils entrent fréquemment; c'est que *venin* marque une qualité maligne qui se communique; & *poison*, l'effet qu'elle produit au dehors. L'un exprime la qualité de la chose, & l'autre ce qu'elle opère. *Le venin de l'Hérésie se communique chez ce Peuple avec une rapidité étonnante. Cette fièvre a bien du venin. Le venin de la peste.* * Elle assaisonna tout ce qu'elle savoit de moi; de tout le venin dont elle se put aviser. On dit, le *venin de la calomnie se répand d'autant plus aisément, que les hommes sont naturellement plus portés à croire le mal que le bien.* Mais on dit d'un homme injustement prévenu contre quelqu'un, qu'il a avalé le *poison de la calomnie.*

† *La Supérieure aiant avalé le poison de la*

* Buffi Rabutin.

† *Le Noble, Plaidoyer pour la Belle Epicêtre. Voyez Causes Célèbres. T. III,*

la colonne, le Sicar Semitte. pratique, par le conseil d'Alger son Procureur, un artifice abominable.

L'Hérésie est un poison subtil qui donne la mort à l'ame.

Le poison de la médisance laisse de funestes traces dans les esprits où il s'insinue.

L'amour est de tous les poisons le plus dangereux. Il étouffe dans les cœurs les plus généreux, les sentimens d'honneur & de Religion, que l'éducation y a semés.

Et cette folle erreur endormant la raison,
On avale à longs traits ce funeste poison.

A l'égard de *venimeux* & de *véneux*, ont dit l'un & l'autre, mais *venimeux* est beaucoup plus usité. *Les Scorpions & les Vipères* sont des bêtes *venimeuses*, *véneuses*. On tire d'excellens remèdes des *Serpens* les plus *véneux* ou *venimeux*.

Véneux ne se dit jamais dans le figuré. On dit une *langue venimeuse*, & non pas *véneuse*.

Les Etrangers qui confondent souvent *poison* & *venin*, doivent se souvenir de ce que nous avons dit au commencement de la remarque précédente, que c'est en vain qu'on se flatte de savoir une *Langue*, si l'on ne saisit la notion précise de chaque terme. Les Allemands doivent encore pren-

prendre garde à la prononciation du mot *poison*, & se souvenir de cette règle, qui n'a point d'exception; que, dans notre Langue, quand la lettre *s* se trouve au milieu d'un mot entre deux voyelles, elle a le son du *z*, c'est-à-dire, une prononciation fort douce, & qu'ainsi il faut prononcer comme si on écrivoit *poizon*, au-lieu que pour la plupart ils prononcent *poisson*, quelques-uns même, & surtout les Saxons, *boisson*, ce qui fait des mots bien différens.

LA PLUPART.

L'Usage de ce mot n'est pas assez connu des Etrangers. Ils pourront s'en éclaircir, s'ils font attention à cette remarque.

La *plupart* ne se doit point diviser, & il ne faut jamais dire la *plus grand' part*, mais il faut toujours dire & écrire la *plupart*. Il y a encore deux choses à observer; la première, que la *plupart* ne se pit point à l'accusatif, & qu'après avoir parlé par exemple de louis perdus, on ne diroit pas, *j'en ai recouvré la plupart*, ni en parlant de Prisonniers, *on en a envoyé la plupart aux Galères*; mais il faut dire, *j'en ai recouvré la plus grande partie*; la *plupart*

part ont été envoyés aux Galères. Secondement, quand la plupart est suivi d'un génitif, c'est toujours celui-ci qui donne la loi au verbe, comme cela arrive aux autres mots collectifs. Ainsi on dit, la plupart des hommes s'imaginent, & la plupart du monde s'imaginent: la plupart des femmes veulent qu'on les trouve belles; la plupart du Sexe veut &c. la plus grande partie des troupes ont péri de misère; la plus grande partie de l'Armée a péri de fatigue. Une infinité de gens profitèrent de ses dépouilles; une infinité de monde profita de ses dépouilles.

J'ose dire que je suis le premier qui ai remarqué que la *plupart* ne se dit point à l'accusatif, & c'est aux fautes des Etrangers que je dois cette remarque.

AUTANT, TANT. AUSSI, SI.

QUand on veut marquer l'égalité qu'il y a entre divers objets, par rapport à certaines actions, ou à certaines qualités, on dit *autant* devant un verbe & un substantif, & *aussi* devant un adverbe & un adjectif; ensuite on met *que*, & non pas *comme*. *Il craint autant de vous déplaire, que de se nuire à soi-même. On se divertit autant à Lyon qu'à Paris. Il a autant de bien qu'il lui en faut pour vivre. Il me*

fait autant de confidences qu'il a de secrets.

Si la comparaison d'égalité tomboit sur un adverbe ou un adjectif, il faudroit dire *aussi*, & non pas *autant*. *Il se soucie aussi peu de cela, que s'il n'y prenoit aucun intérêt. Il danse aussi mal qu'il est possible. Il est aussi intrépide Guerrier qu'habile Politique. Il y a d'aussi bons Poëtes parmi les Modernes, qu'il y en eut jamais parmi les Anciens.*

Si l'on vouloit marquer de l'inégalité entre les objets, il faudroit dire *tant & si*, observant ce qui a été dit ci-dessus à l'égard d'*autant & d'aussi*. L'inégalité s'exprime par la négation: ainsi c'est une règle certaine, que quand il y a négation il faut dire *tant & si*. *On ne doit pas tant craindre pour sa vie que pour son bonheur. Il n'a pas tant de bien qu'on lui en attribue. Il n'a pas si peu d'esprit qu'on se l'imagine. Cela ne se fait pas si vite que vous pensez. Cicéron ne faisoit pas si bien à la Guerre que dans la Tribune aux barangues. Annibal n'étoit pas si fourbe ni si méchant, que Tite-Live veut bien le faire accroire. La récolte n'est pas si abondante que l'on avoit lieu de l'espérer. Je ne suis pas si imprudent, que de me fier à des promesses si vagues.*

Il faut donc observer qu'avec l'affirmation

tion

tion on dit *autant*, & *tant* avec la négation; & que la même règle a lieu à l'égard d'*aussi* & de *si*, de sorte que quoiqu'on dise, *Je serai-là aussitôt que vous*, il faut dire, *je ne serai pas sitôt-là que vous*, parcequ'en cette dernière phrase il y a négation. Il en faut seulement excepter la négation mise avec un interrogant, parceque dans le sens elle est plutôt une affirmation; car quand on dit, *N'est-il pas aussi riche qu'il le paroît?* c'est comme si l'on disoit, *Il est aussi riche qu'il le paroît.* *N'aimez-vous pas autant mourir que de vous deshonorer?* comme *vous aimez autant mourir* &c.

CAVALERISTE, INFANTERISTE,
OPÉRISTE, ARTILLERISTE.

CES mots sont dans la bouche de la plupart des *Allemands*, qui les croient *François*; quoiqu'ils ne le soient pas plus qu'*Allemands*. On dit *la Cavalerie*, *l'Infanterie*, *l'Artillerie*, *les Canoniers*, *Bombardiers* &c. tout comme on dit les *Dragons*, & non pas les *Dragonistes*. A l'égard d'*Opériste*, on ne le dit point en *François*, ni même en *Italien* d'où nous avons pris le mot *Opéra*. Il faut dire *un Chanteur*, *un Acteur de l'Opéra*, & non pas

pas un *Opérisse*, quoiqu'on dise un *Mâchiniste*, un *Organiste* &c. Il faut dire, *Il est arrivé une troupe de Comédiens qui jouent des Opéra, & non pas une troupe d'Opérisles.*

Les Peintres disent un *Portraitiste*, un *Paysagiste*. Cela est bon parmi les Peintres, qui ont leur jargon comme tous les autres Ouvriers; mais en parlant & en écrivant, il ne faut point affecter les termes d'Art qui ne sont pas généralement reçus.

On raconte à ce propos que Mr. de la Ménardière de l'Académie Française & Lecteur de la Chambre du Roi Louis XIV. s'étant servi du mot de *Paysagiste* dans la Chambre du Roi-même, toute la Cour le releva, & on lui demanda s'il croyoit que l'Académie approuveroit ce terme; à quoi il répondit qu'il n'en doutoit nullement. Il fut chargé de consulter la Compagnie, ce qu'il fit; mais il fut condamné sur le champ & d'une voix unanime. L'Académie jugea que ce mot n'étoit bon qu'entre Peintres, & qu'il étoit ridicule de s'en servir dans la conversation & dans les Livres où l'on ne traitoit pas expressement de la Peinture; parceque les termes d'Arts, quand ils ne sont pas généralement reçus, ne peuvent être entendus
que

que de ceux qui professent ces Arts, ou de ceux qui en ont fait une étude particulière: or ce n'est pas pour ceux-là qu'on écrit; mais pour le Public.

Félibien, dans ses *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des plus excellens Peintres*, a pu dire, *Fouquière*, excellent *Paysagiste*, avoit eu ordre de *Mr. Desnoyers* de peindre des vues de toutes les principales Villes de France. C'est un homme qui parle Peinture, & qui fait profession d'employer les termes de l'Art.

ENSUITE, DE SUITE.

LA ressemblance de ces deux mots est sans doute ce qui fait que les Etrangers les confondent si fréquemment. Ils disent, *J'ai été à la campagne trois semaines ensuite. On a joué l'Opéra six fois ensuite &c.* Il y a cependant une très grande différence dans l'usage de ces deux adverbess. *Ensuite* est adverbe & préposition, il répond au *deinde*, *postea* des Latins. *De suite* n'est jamais qu'adverbe, & se met d'ordinaire à la fin des phrases. Il signifie *sans interruption, sans intervalle de tems ni de lieu*. Donnons des exemples qui fassent mieux sentir cette différence. *On attaqua d'abord avec les pré-*

mières Brigades, ensuite toute l'Armée étant arrivée le combat devint général. On se promena quelque tems dans le jardin, ensuite on entra dans un cabinet de verdure, où l'on avoit servi un ambigu superbe, dont la compagnie loua beaucoup l'ordonnance & le bon goût.

Ensuite de quoi, ensuite de cela, sont des termes qui signifient après quoi, après cela.

J'ai travaillé huit jours de suite, c'est-à-dire, sans interruption. Il y a trois chambres de suite, c'est-à-dire, de plein pié, sur la même ligne. Je partirai d'ici dans trois jours, & tout de suite je me rendrai chez vous; c'est-à-dire, j'irai chez vous sans m'arrêter nulle part. Il l'appella coquin, & tout de suite il le prit au collet. Tout de suite signifie ici incontinent, sur le champ, sans perdre un moment.

IL N'EST pour IL N'Y A.

NOUS avons remarqué en quelles occasions on peut dire en François, il est pour *il y a*: il est bon d'observer ici en passant, qu'on peut dire dans un sens négatif *il n'est* pour *il n'y a*, toutes les fois que ces mots sont suivis de la particule *point*, & que cela se dit aussi-bien en pro-
se

se qu'en vers. Il n'est point d'homme qui ne soit sensible aux injures. Il n'est point de moment que je ne pense à vous. Il n'est point d'action si innocente qu'un esprit malin n'empoisonne, & ne fasse passer pour criminelle.

SI L'ON PEUT METTRE UN PRO-
NOM RELATIF APRÈS UN NOM.
PRIS INDETERMINEMENT.

MR. de Vaugelas est le premier qui ait fait cette remarque, qui est très juste & très importante. Il dit qu'un nom pris dans un sens indéfini, ou indéterminé, ne peut avoir ni régime, ni relation, ce qui est très vrai; mais il s'agit de savoir ce qui détermine un nom, & c'est ce que nous tâcherons de faire dans cette remarque.

Il est certain que les Articles sont dans notre Langue ce qui détermine la signification générale ou particulière d'un nom, & c'est sur ce principe que Mr. de Vaugelas prétend qu'on ne peut point mettre de relatif après un nom qui est sans article. Pour faire une règle générale, Mr. de Vaugelas auroit dû dire qu'on ne met point de relatif après un nom, si ce nom n'est déterminé par un article,

ou par quelqu'autre chose qui marque qu'il est pris dans toute son étendue. Ainsi on ne dit pas, *il a été traité avec violence*, qui étoit plus que barbare: *Vous avez droit de chasse*, & je le trouve bien fondé: *Le Roi lui a fait grace*, qu'il n'attendoit pas: parceque ces mots *violence*, *droit*, *grace*, sont pris dans un sens indéterminé, & que par conséquent ils ne peuvent avoir de rélation, non plus que les mots joints aux pronoms possessifs; car on ne dit point, *voilà mon Livre*, que j'avois oublié chez vous: *Soyez persuadé de mon attachement*, avec lequel je suis: Dans votre Lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Pour parler juste, il faudroit mettre des articles devant ces noms, ou s'exprimer autrement. Par exemple: *On l'a traité avec une violence qui étoit plus que barbare*; *une* est ici article. *Vous avez un ancien droit de chasse*, & je le trouve bien fondé. *Le Roi lui a fait grace lorsqu'il s'y attendoit le moins*: y quoi-que relatif en cette dernière phrase, ne se raporte point à *grace*, mais à l'action énoncée par le verbe joint au nom. *Voilà le Livre que j'avois oublié chez vous*. *Soyez persuadé de l'attachement avec lequel je suis*. *Dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire* &c.

On

On ne dit point, *c'est un Ouvrage de Poëte qui a du talent.* Il faut dire, *c'est l'Ouvrage d'un Poëte qui a du talent.* Un est article, & détermine le nom à une signification particulière, quoiqu'incertaine. Mais on dit, *Il imite Cicéron, qui est le Prince des Orateurs.* *Toute ma confiance est en Jésus-Christ, qui m'a racheté,* quoiqu'il n'y ait point d'article devant ces noms propres : c'est que les noms propres ne signifiant qu'une chose singulière, sont déterminés d'eux-mêmes, & n'ont pas besoin d'article pour cela.

On dit aussi, *Ciel! qui voyez mes maux; Soleil! qui éclairez toutes choses;* parceque les vocatifs sont suffisamment déterminés par la nature même du vocatif; de sorte qu'on n'a garde d'y désirer un article pour y joindre un *qui*, puisque c'est la suppression de l'article qui les rend vocatifs, & qui les distingue des nominatifs.

Ce, quelque, plusieurs, les noms de nombre, comme *deux, trois, quatre &c.* déterminent aussi-bien que les articles. Cela est si clair, qu'il n'est pas nécessaire de s'y arrêter.

Dans les propositions négatives, les termes sur lesquels tombe la négation, sont déterminés à être pris généralement pour la négation même, dont le propre

est de tout ôter. C'est la raison pour-
 quoi on dit affirmativement avec l'article,
*Il a de l'argent, du cœur, de la charité,
 de l'ambition; & négativement sans arti-
 cle défini, Il n'a point d'argent, de cœur,
 de charité, d'ambition.* Et c'est ce qui
 montre aussi, que ces façons de parler ne
 sont point contraires à la règle: *Il n'y a
 point d'excès qu'il ne commette: Il n'y a
 homme qui sache cela.* Ni même celle-ci,
*Est-il femme au monde qui remplisse mieux
 les devoirs d'épouse? Est-il ville dans le
 Royaume qui soit plus obéissante?* Parceque
 l'affirmation avec un interrogant, se ré-
 duit dans le sens à une négation. *Il n'y
 a point de femme qui remplisse mieux les de-
 voirs d'épouse. Il n'y a point de ville qui
 soit plus obéissante.*

On ne parle pas non plus contre la rè-
 gle, quand on dit, *je suis homme qui
 parle franchement, je suis homme qui a
 bien vu des choses;* parceque c'est une rè-
 gle de Logique très véritable, que dans
 les propositions affirmatives le sujet at-
 tire à soi l'attribut, c'est-à-dire, le dé-
 termine. D'où vient que ces raisonne-
 mens sont faux. *L'homme est animal, le
 singe est animal, donc le singe est homme.*
 Parceque l'animal étant l'attribut dans les
 deux premières propositions, les deux di-
 vers sujets se déterminent à deux diver-
 ses

ses sortes d'animaux. Or dans ces exemples le mot *homme*, qui est l'attribut, est déterminé par *je*, qui est le sujet; & cela est si vrai, que le verbe qui suit le *qui*, est mieux à la première personne qu'à la troisième; & que si le sujet étoit à la seconde, le verbe après *qui* y seroit aussi plutôt qu'à la troisième. Ex. *Vous êtes homme de cœur, qui ne savez ce que c'est que de reculer.*

Les mots *sorte*, *espèce*, *genre*, *manière*, & semblables, déterminent ceux qui les suivent, qui pour cette raison ne doivent point avoir d'article défini, à quoi les *Allemands* doivent faire attention; car ils disent, *une sorte d'un fruit*, pour *une sorte de fruit*, *une sorte d'un arbre*, pour *une sorte d'arbre*. Cela posé, c'est bien dit *une sorte de fruit qui mûrit en Automne*. *Une espèce d'arbre, qui est propre à la maturité*. *Un genre de suplice, qui est fort en usage en Turquie*. *Il me mena dans une manière de cabaret, qui avoit fort l'air d'un coupe-gorge*.

La particule *en* prise dans le sens de l'*ut* des *Latins*, renferme en soi-même l'article: *Vivit ut Rex, il vit en Roi*, c'est-à-dire, *comme un Roi, à la manière d'un Roi*. C'est pourquoi ce n'est point contre la règle de dire, *Il agit en Roi qui*
fait

fait régner. Il parle en homme qui entend son métier. Il raisonne en Plaidéur qui aime la chicane.

De seul avec un pluriel, est souvent pour *des*, qui est le pluriel de l'article *un*, comme nous le dirons dans la remarque sur les Articles. Et ainsi ces façons de parler sont très bonnes, & dans la règle: *Il est coupable de crimes qui méritent la mort, c'est-à-dire, de quelques crimes. Il est accablé de maux qui lui font perdre patience. Il est chargé de dettes qu'il ne pourra jamais payer.*

Ces façons de parler, *C'est grêle qui tombe, Ce sont gens d'honneur qui m'ont dit cela*, ne sont point contraires à la règle; parceque le *qui* ne se raporte point au nom qui est sans article; mais à *ce*, qui est de tout genre & de tout nombre. Car le nom sans article, *grêle, gens d'honneur*, est ce que j'affirme, & par conséquent l'attribut, & le *qui* fait partie du sujet dont j'affirme; car j'affirme de ce qui tombe, que *c'est de la grêle*; de ceux qui m'ont dit cela, que *ce sont des gens d'honneur*.

Tous ces raisonnemens paroîtront peut-être un peu trop métaphysiques, & ne seront pas à la portée de tout le monde; mais il n'est pas nécessaire qu'on s'y arrête.

rête. Il suffit qu'on se souvienne de la règle générale; & il nous suffit à nous d'avoir montré que les objections qu'on pourroit y faire, ne la détruisent point; puisque ces façons de parler qui semblent la combattre, n'y sont point contraires.

JEUX DE MOTS.

IL faut éviter en parlant, & en écrivant, ce qu'on appelle *jeux de mots dans le Style*; c'est-à-dire, un mot employé sous différens rapports, & pris en différentes significations. Il faut être en *François* d'une exactitude scrupuleuse, sacrifier toujours la brièveté à la netteté. C'est entre les beautés de notre Langue, celle qui lui attire le plus de partisans sensés & raisonnables, parmi ceux-mêmes qui sont les plus portés ou pour la leur propre, ou pour celle des Anciens.

Les *Italiens* ne se font pas une peine de dire & d'écrire, *Forze che la Fortuna mi darà quella di servir V. S.* prenant ainsi le mot *Fortuna* sous deux idées différentes; & nous verrons que les *Latins* ne sont pas plus scrupuleux. Mais en *François* ce seroit mal parler que de dire, par exemple, *le Roi lui a donné l'Ordre du Saint-Esprit, & en même tems celui de*
par-

partir pour l'Armée qu'on assemble en Flandres. Il n'est pas nécessaire de dire que l'Ordre du Saint-Esprit & le commandement de se rendre à l'Armée; sont deux choses différentes, & que ce jeu de mots rend la pensée fautive. On a critiqué ce passage du Journal du Maréchal de Bassompierre. Le mercredi 19. les Députés se vinrent mettre à genoux devant le Roi, au nom desquels Mr. de Colonges parla; & aiant demandé pardon de leur rébellion passée, rendirent grâces au Roi de celle qu'il leur faisoit de leur donner la paix avec la confirmation de leurs Edits. Et celui-ci de Mr. Arnaud Dandilli dans sa Traduction de Joseph, où il fait parler ainsi Abigail à David: Je vous conjure de nous pardonner à tous deux, & le sujet que vous aurez de rendre grâces à Dieu de celle qu'il vous fera de n'avoir point trempé vos mains dans le sang. Dans ces deux exemples le mot *grâce* est pris pour *bienfait* & pour *remerciment*, ce qui est contre la netteté du stile. *Voiture* n'a pas pris garde à cela, lorsqu'il a dit à Mdlle. de Rambouillet. Puisque l'honneur que vous me faites de m'aimer est la première considération qui m'a donné quelque part en ses bonnes grâces, je vous supplie très humblement, Mademoiselle, de m'aider à lui rendre celles que je lui dois.

dois. Et dans une autre Lettre: *Pour ce qui est de Monsieur de Pyloreus, je vous réponds de son affection; & je suis assuré qu'il sera bien-aise d'avoir moyen de faire du bien à une personne en qui il croit qu'il y en a un peu.*

Cicéron a dit dans son *Traité de l'Amitié: Sin erunt merita ut non ineunda sed referenda sit gratia, major quidem cura adhibenda est.* Il y a-là un jeu de mots qu'on ne pardonneroit pas à un Ecrivain François. *Inire gratiam* signifie *gagner les bonnes grâces de quelqu'un*, & *referre gratiam* c'est *lui faire des grâces*: de sorte que c'est comme si on disoit en François, *Quand on a gagné les bonnes grâces de quelqu'un, & qu'il nous en fait, (merita) il faut avoir soin de les lui rendre.* Y a-t-il rien de plus monstrueux qu'un pareil langage?

COMME, COMMENT.

IL y a des occasions où l'on peut dire *comme* & *comment*: *Vous savez comme il faut faire, & comment il faut faire.* Mais il y en a d'autres où ce seroit une faute d'employer l'un pour l'autre. Par exemple, dans les interrogations il faut dire *comment*, & jamais *comme*: *Comment voulez-*

lez-vous qu'on fasse ? Comment puis-je croire que vous êtes content ?

Quand on dit, *voyez comment il joue*, cela signifie, *voyez de quelle manière il joue*. Mais supposé que quelqu'un dît, *on nous assuroit qu'il avoit renoncé au jeu*, cependant *voyez comme il joue*, le *comme* tiendrait lieu d'adverbe démonstratif, & signifieroit, *Et voilà qu'il joue*. De-même, en parlant d'un Enfant, *voyez comment il mange*, *comment* tombe sur la manière dont il mange. Si l'on disoit, *voyez comme il mange*, *comme* tomberoit sur l'Enfant, & feroit entendre qu'il mange de bon appétit. Que si cela se disoit d'un ton railleur, ce seroit alors une ironie, qui signifieroit le contraire, comme si on disoit, *voyez comme il travaille*; cela signifieroit que celui qui doit travailler ne travaille point, ou qu'il ne travaille pas comme il faut.

O ù

CEt adverbe de lieu se met souvent pour le datif du relatif *lequel, laquelle*; mais en ce sens il ne se dit jamais que des choses inanimées. On ne dit point, *c'est un homme où j'ai remarqué beaucoup de vertu*. *Le chien est un animal où l'on trouve plus de fidélité qu'on n'en trouve chez bien*

bien des personnes. Mais on dit, c'est une affaire où je ne veux point entrer, pour dans laquelle. C'est un accident où je n'ai point de part, pour auquel. Un procès où bien des gens sont intéressés; un emploi où il brille fort. C'est le but où il vise. Les dignités où il est parvenu, pour auxquelles; le rang où il est monté. Mais observez que dans ces exemples, les mots auxquels où se rapporte, sont pris figurément pour des noms de lieu; & que les verbes qui régissent où, ne se mettent proprement qu'avec des noms de lieu, excepté avoir part, & être intéressé à quelque chose; car on ne diroit pas, c'est un emploi où il se destine, pour auquel, comme on dit, c'est un emploi où il est parvenu par ses services; une dignité où son mérite l'a élevé. Parvenir, élever, sont des verbes qui régissent proprement des noms de lieu, & ce n'est que par métaphore qu'on leur donne d'autres noms pour régimes.

On ne dit point *où que* pour *en quelque lieu que*, quoiqu'on le dise dans quelques Provinces, & que quelques grands Ecrivains qui fleurissoient au commencement du dernier siècle l'aient dit; en quoi il ne faut point les imiter.

Malherbe a dit,

Où que tes bannières aillent.

Maynard.

Où que tu sois, quoi qu'on y fasse,
Tù mets en jeu tes bifauteurs.

Et Bæbeuf.

Contre une Armée entière il se trouve assez
fort,

Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort.

Il falloit dire, en quelque lieu que tu sois;
en quelque lieu qu'aillent tes bannières; en
quelque endroit, ou, de quelque côté qu'il
porte les yeux.

BOULE, BOULET, BALLE, GLOBE.

COMME on n'a qu'un mot en *Allemand*
pour exprimer ces quatre-là, il n'est
pas étonnant que quelques *Allemands* di-
sent en *François*, une *boule de canon*, un
boulet de pistolet, & un *globe de fusil*. Mais
dans toutes les Langues il y a des mots
qui signifient la même chose, & qui ne
laissent pas d'avoir leurs places & leurs
applications différentes, selon que l'usage
l'a décidé. Ainsi *Sanctius* dit dans sa *Mi-
nerve*: *Habere orationem dicimus, non fa-
cere: verba facere, non agere: agere gra-
tias, non facere. Fer opem dicimus, de*
opem

opem non dicimus: dare verba, usitatum est; tradere seu præbere verba, inauditum. Ainsi *desir* & *souhait* signifient à peu près la même chose, aussi-bien que *peine* & *soin*, *effigie* & *portrait*, *peur* & *crainte*, *chef* & *tête*. Nous ne disons pourtant pas *faire un desir*, mais *un souhait*. *Cela me fait du soin*, mais *de la peine*. *Il m'a fait crainte*, mais *peur*. *Il a eu la tête tranchée en portrait*, mais *en effigie*. *Faire chef à l'ennemi*, mais *tête*. *Il commande l'Armée en tête*, mais *en chef*. *Aller aux ennemis chef baissé*, mais *tête baissée*.

Il en est de même à l'égard des mots qui font la matière de cette remarque, & à l'égard de quantité d'autres. On dit *jouer aux boules*, *un boulet de canon*, *une balle de fusil*, *de mousquet*, *de pistolet*; *une balle de Jeu de paume*, d'où s'est formé le verbe *balloter*, qui a donné lieu au proverbe *balloter en attendant partie*.

Globe est un terme de Géographie & de Mathématique, de-même que *Sphère*. *Globe* ne se dit jamais au propre pour *boule*, *balle*, *boulet*; mais en Poésie, & dans un stile fort figuré, on peut s'en servir pour signifier ces deux derniers.

Et cent globes d'airain foudroyant nos remparts.

D'un globe meurtrier qu'a lancé le salpêtre
Le grand Turenne atteint descend dans le
tombeau.

SE REMERCIER.

ON dit en *François*, *remercier quelqu'un*, c'est-à-dire, *lui témoigner qu'on est sensible au bien qu'il nous a fait, ou qu'il nous veut faire.* Or on ne se témoigne pas cela à soi-même, & par conséquent on ne se remercie pas. Les *Allemands* doivent donc observer qu'il faut dire, *Il a remercié*, & non pas *il s'est remercié.* *Avez-vous remercié Monsieur, Madame, & non vous êtes-vous remercié?*

RÉPÉTITIONS NÉCESSAIRES.

IL faut répéter en *François* les pronoms possessifs, & dire, par exemple, *il s'est rendu à mes prières & à mes pressantes sollicitations*, & non pas *il s'est rendu à mes prières & pressantes sollicitations.* Il n'y a que les *Sécretsaires du Roi*, & les *Greffiers des Cours de Justice*, qui se dispensent de cette répétition; mais on ne doit point y manquer, quand on veut écrire & parler avec quelque pureté.

Il faut aussi répéter les articles devant chaque nom quand il y en a plusieurs qui

se suivent, & ne pas imiter les *Italiens*, qui disent, par exemple, *le torri, e case, e palazzi, e cbiese*; au-lieu que nous dirions, *les Tours, les Cabanes, les Palais, & les Eglises*. Ce seroit parler barbarement, que de dire, à l'*Italienne*, *les Tours, & Cabanes, & Palais, & Eglises*. Chaque mot demande essentiellement son article, quand on en a mis un au premier. Car si ce premier mot n'avoit point d'article, il n'en faudroit point donner aux autres; & l'on diroit fort bien, *le vent renversa Tours, Cabanes, Palais, Eglises*. Ainsi nous disons, *prières, remontrances, commandement, menaces, tout fut inutile. Gloire, richesses, noblesse, puissance, ce ne sont que des noms imaginaires*.

Il faut toujours répéter les verbes en de certaines rencontres, & l'Auteur qui fait dire à N. S. *J'ai été nud, & vous m'avez habillé; malade, & vous m'avez visité; prisonnier, & vous êtes venu pour me consoler*; n'a pas parlé exactement. Il auroit dû dire: *J'ai été malade, & vous m'avez visité; J'ai été nud, & vous m'avez habillé; J'ai été prisonnier &c.* La répétition de *j'ai été* est non seulement élégante, mais même nécessaire pour soutenir le discours.

Aussi un autre Auteur, qui écrivoit

avec pureté, n'a pas manqué de dire: *Vous serez sa bouche, & il parlera par vous; Vous serez son œil, & il se conduira par vous: Vous serez son bras, & il agira par vous;* Il y a néanmoins des endroits où la répétition seroit inutile; & c'est quand le verbe qui est à la tête de la période, ne rencontre point en son chemin d'autre verbe qui l'empêche de se répandre sur chaque partie du discours. Par exemple, Mr. Godeau dit au commencement de la *Vie de ST. PAUL: Dans cet ouvrage on verra d'un côté paroître la puissance & la sagesse de Dieu, en l'établissement de la Doctrine Evangelique; & de l'autre, toutes les vertus d'un parfait Ministre de l'Evangile.* Après quoi il ajoute: *La Synagogue y est démolie, l'Idolâtrie renversée, la Philosophie confondue, & la Croix triomphante. T est sert à renversée, à confondue, à triomphante, comme à démolie.* Et si le verbe avoit été répété dans cette période, la répétition auroit rendu le discours languissant.

Il y a des répétitions d'une autre nature, & qui sont plus délicates, mais qui ne semblent pas moins nécessaires. D'Abblancourt dit dans le *Songe de Lucien*, en faisant parler l'Eloquence après la Sculpture: *Quiteras-tu tant d'honneur, de*
ri-

richesse, & de crédit, pour suivre une pauvre Inconnue, qui est contrainte de travailler de ses mains, & de songer plutôt à polir un marbre que soi-même? Il auroit dû répéter polir, en y ajoutant se, & dire, qui est contrainte de travailler de ses mains, & de songer plutôt à polir un marbre qu'à se polir soi-même; car quoiqu'on dise, polir un marbre, on ne dit pas, polir soi-même, mais on dit se polir soi-même.

On peut ajouter à ces sortes de répétitions, celles qui se font en faveur de la netteté. Par exemple: Il n'y a peut-être point de Conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux, que dans le Conseil de la République de Venise. Quand Conseil neferoit pas répété, & qu'il y auroit, où le secret se garde mieux que dans celui de Venise, le sens feroit peut-être assez voir que celui se rapporte à Conseil, & non pas à secret. Mais ce n'est pas au sens à faire entendre les paroles, c'est aux paroles à faire entendre le sens; & celui proche de secret donne lieu à une de ces équivoques que notre Langue n'aime point. Voici encore un exemple qui fera voir combien la répétition sert à la netteté. Le Traducteur de Longin dit au sujet d'Hypéride: Il a imité Démonstène en tout ce que Démonstène a de beau, excepté pourtant dans la composition

Et dans l'arrangement des paroles. Il auroit pu dire, *il a imité Démosthène en tout ce qu'il a de beau, & personne n'auroit cru que le dernier il se raportât à Hypéride; mais l'amour de la netteté lui a fait répéter Démosthène, pour ôter jusqu'au moindre doute que le Lecteur pourroit avoir.*

Il faut répéter les prépositions *pour, par, avec, sur, contre & sous*, quand les mots qu'elles régissent ne sont ni synonymes, ni équipollens. *Il a succombé sous les ruses & sous les armes de ses ennemis; ruses & armes ne sont ni synonymes ni équipollens. Il a péri par l'envie de ses rivaux, & par la lâcheté de ses amis qui l'ont abandonné. Il parle pour le mensonge & pour la vérité. Il est pour la paix & pour la guerre.* Mais si les mots étoient synonymes ou équipollens, il ne seroit pas nécessaire de répéter la préposition. Ex. *Il a péri par les ruses & les artifices de ses ennemis. Cela est contre le bien & l'avantage du Service.* Voici un exemple des équipollens, *Pour le bien & l'honneur de son Maître.* *Bien & honneur* ne sont pas synonymes, mais ils sont équipollens, à cause que *bien* est le genre qui comprend sous soi *honneur*, comme son espèce.

Il faut répéter la particule *si* devant
les

les adjectifs, & dire, *il est si aimable & si généreux*, & non pas *il est si aimable & si généreux*.

LONGTEM S.

CET adverbe ne se dit en *François* que pour exprimer la durée d'une chose. Les *Allemands* l'emploient sous des idées bien différentes de celles-là. Par exemple, ils lui donnent le sens d'à beaucoup près. *Il n'est longtems pas si savant qu'on le dit. Il n'est longtems pas si grand que vous. Pour, il n'est pas à beaucoup près si savant qu'on le dit: Il n'est pas à beaucoup près si grand que vous.* On pourroit encore dire cela de plusieurs manières, mais jamais on ne diroit *longtems*. On ne le diroit pas non plus pour marquer un tems éloigné, à moins qu'on ne le joignît au verbe impersonnel *il y a*, ou avec la préposition *depuis*. Ainsi on diroit, *Il y a longtems qu'il m'a parlé de cette affaire*, ou *il m'a parlé depuis longtems de cette affaire*: & si l'on disoit, *il m'a parlé longtems de cette affaire*, cela voudroit dire que le discours qu'il m'a tenu sur cette affaire, a duré longtems.

Il en est de-même à l'égard de *pendant*, que les *Allemands* emploient mal, quand

ils disent, *Je ne l'ai pas vu pendant deux ans, il ne reviendra pas pendant deux mois;* au-lieu de dire, *je ne l'ai pas vu de deux ans, il ne reviendra pas de deux mois.* *Pendant* est préposition, & marque la durée d'une action. *Il a parlé pendant deux heures sans interruption. Il a été pendant deux jours entre la vie & la mort.* On le dit aussi pour marquer qu'une action s'est faite dans le tems qu'on en faisoit une autre. *Il est arrivé pendant l'audience. Pendant le combat les prisonniers s'échappèrent. Pendant que* est une conjonction qui a la même signification: *Pendant qu'on dormoit tranquillement, il s'éleva une horrible tempête. Pendant qu'on en étoit aux mains les prisonniers s'évadèrent. Pendant* a la même signification que *durant.* *Pendant ce tems-là, durant ce tems-là. Il m'a assisté pendant ma maladie, ou durant ma maladie.*

PRENDRE à COEUR, AVOIR à COEUR,
 AVOIR SUR LE COEUR, S'EN
 DONNER AU COEUR JOIE.

Prendre à cœur signifie se chagriner, se tourmenter pour quelque accident imprévu. *Un Philosophe ne doit pas prendre les choses si fort à cœur.*

Avoir

Avoir à cœur, c'est s'intéresser à quelque chose, souhaiter passionnément qu'elle ait lieu. *Il a votre fortune fort à cœur. J'ai cette affaire à cœur.*

Avoir sur le cœur marque une espèce de mécontentement, un déplaisir qu'on ressent vivement.

Le Vicomte de Turenne, dit *Mr. de Buffi* dans ses *Mémoires**, qui fut cette querelle, au lieu de l'accommoder, ne fit pas semblant de l'avoir apaisée, & deux jours après partit escorté de deux cens chevaux avec la plupart des Officiers-Généraux de son Armée & les Volontaires, pour aller visiter les Places de la Frontière de Picardie en attendant les quartiers d'Hiver. Pendant le chemin, j'abordai la Feuillade, à qui je n'avois pas encore pu dire ce que j'avois sur le cœur.

On ne dit point *se donner au cœur joie* d'une chose; mais relativement aux choses dont on a parlé, on dit *s'en donner au cœur joie*, c'est-à-dire, satisfaire le goût qu'on a pour ces choses: *Il s'est donné un grand bal à l'Hôtel de . . . & comme j'y étois invité, & que j'aime fort la danse, vous jugez bien que je m'en suis donné au cœur joie.* Cette expression est du style familier.

* Tom. I. p. 394.

lier. Au reste il faut dire, *au cœur joie*, & non pas *à cœur joie*, comme dit le P. *Tarteron* dans sa Traduction d'*Horace*.

DU MONDE, DES ÉTRANGERS.

ON dit en *François*, *nous avons du monde à souper*, *Ils ont du monde chez eux*. Cela s'entend des personnes qui demeurent dans la même ville; & si c'étoient des personnes de la campagne, ou d'une autre ville, il faudroit dire, *Nous avons des étrangers*, *Ils ont des étrangers*. Au reste, il faut dire, *Nous aurons du monde à souper*, & non pas, *nous aurons un monde*, comme disoit Mme. l'Ambassadrice de ***.

DONNER UNE VISITE.

CETTE expression n'est point *Françoise*. Il faut dire, *faire une visite*, *rendre une visite*, & jamais *donner une visite*.

DE L'ARTICLE DÉFINI.

IL n'y a personne qui ne sache que toutes les Langues vivantes ont un article *défini*, & un article *indéfini*. La Langue *Françoise* en a un troisième, que l'on nomme *partitif*, duquel nous parlerons ci-après.

près. Tous ces articles font très utiles pour la netteté du discours, & pour éviter plusieurs ambiguïtés.

L'article *indéfini* se met devant tous les noms pris dans un sens défini & déterminé. Voilà la règle que donnent tous les Grammairiens; mais ils ne nous disent point en quoi consiste ce sens défini & déterminé, & c'est ce qui m'engage à en parler ici.

Un nom est pris dans un sens défini & déterminé, quand il exprime toute une espèce d'objets, ou un individu particularisé par les circonstances de celui qui parle: *Les hommes sont mortels*, ou, ce qui revient au même, *l'homme est mortel*. Il est clair que ce mot *les hommes* comprend tous les objets contenus sous cette espèce; de-même *le Peuple, l'Armée*, sont des mots qui renferment tous les objets contenus sous l'idée de *Peuple, d'Armée*, qui sont l'espèce, & par conséquent ces mots sont pris dans un sens défini spécifique.

Un individu est particularisé par les circonstances de celui qui parle, quand certaines particularités du discours distinguent cet individu de tout autre. Ces particularités sont de trois sortes; celles qui précèdent le nom, celles qui le suivent,

vent, & celles qui sont sousentendues. Voici des exemples de toutes les trois. *Le premier, le mien*; ce qu'on a dit auparavant marque assez quel est ce *premier*, ce *mien*. *L'homme dont vous m'avez parlé, le livre que je tiens, l'honneur de mon ami*; ces circonstances particularisent *cet homme, ce livre, cet honneur*. Quand en France on dit *le Roi*, & en Allemagne *l'Empereur*, on sousentend naturellement *de France, d'Allemagne*; comme quand on dit *donnez-moi le sel, le pain*, on sousentend manifestement *le pain, le sel que voilà*. De-même, *Il a été blessé à la jambe; J'ai la poitrine échauffée; La tête me fait mal*; il n'est pas nécessaire de rien ajouter pour faire entendre de *quelle jambe, de quelle poitrine, de quelle tête* je parle, & l'on voit bien qu'il s'agit précisément de celle de la personne qui est désignée dans le discours. Tout cela forme donc un sens défini, mais individuel; il fera bon de s'en souvenir pour mieux comprendre ce qui fera le sujet de la remarque suivante.

DE L'ARTICLE INDEFINI.

POUR établir une règle générale de l'usage de cet article, il n'y a qu'à le
 défini-

définir le contraire de l'article *défini* ; car l'opposé de tout ce que nous avons dit de ce dernier, convient à celui-ci. Ainsi l'article *indéfini* se met devant tous les noms pris dans un sens indéfini & indéterminé. Un nom est pris dans un sens indéfini & indéterminé, quand il n'exprime ni toute une espèce d'objets, ni aucun objet en particulier. Par exemple, quand on dit, *un babit d'homme, un soulier de femme, une table d'or*, ces mots *homme, femme, or*, sont pris dans un sens indéfini, parcequ'ils n'expriment ni toute l'espèce des *hommes*, ni aucun *homme* en particulier, ni toute l'espèce des *femmes*, ni aucune *femme* en particulier, ni toute une espèce d'*or*, ni aucun *or* en particulier ; & c'est pour cette raison que nous disons *toute sorte de bontés, une manière de Prélat, une espèce de cuirasse, des discours de manant, des gestes de Comédien, des idées de fou ; je demanderai conseil à gens sages*. Il est clair qu'aucun de ces mots n'est pris ici, ni pour toute une espèce d'objets, ni pour aucun objet en particulier.

Voilà la règle générale, & voici quelques règles particulières, chacune desquelles sera immédiatement suivie des exceptions, s'il y a en a.

1. On emploie l'article indéfini après les adverbes & les noms de quantité. *Beaucoup d'amis; trop de loisir; assez de flatteurs; peu de Prophètes; plus de paroles que d'effet; combien d'argent. Abondance de Déclamateurs, disette d'Orateurs; une foule de Personnes; nombre de Savans, plein d'orgueil & de mépris.*

De-même après la conjonction *que* dans les exclamations, parcequ'elle tient la place d'un adverbe de quantité. *Que de plaisirs ne goûtions-nous pas! c'est-à-dire, combien de plaisirs. Que de malheurs s'en vont fondre sur moi! pour combien de malheurs.*

Exception. L'adverbe *bien* pris au sens de *beaucoup* est excepté, & prend l'article défini: *Bien de l'argent; bien de la peine; bien du travail; bien des soins.* Quelques-uns disent, *infiniment de l'esprit;* mais je crois qu'*infiniment d'esprit* est mieux, de-même qu'*extrêmement d'esprit.*

2. On met l'article indéfini devant les pronoms *mon, ton, son, notre, votre, moi, toi, soi, lui, ce, celui, qui* &c.

Il faut en excepter les possessifs relatifs, *le mien, le tien, le sien, le leur, le nôtre, le vôtre, le même, du même, lequel* pris au sens du *qui* ou de *l'uter* des Latins; comme un *Palais* duquel on a fait

à un modèle, ou duquel parlez-vous? Mais quel au sens de *qualis* demande l'article indéfini; de quel Palais parlez-vous? L'autre (*alter*) & l'un & l'autre (*uterque*); ainsi on dit de l'autre, & de l'un & de l'autre avec l'article défini.

3. Devant tous les noms propres de Personnes & ceux de quelques Planètes, comme *Mars, Jupiter, Saturne & Vénus*, employés entant que propres; & les titres d'honneur que l'usage attache aux noms propres, comme *Monseigneur, Monsieur, Madame, Messire, Maître, ou Saint, Sainte*, & le mot *Dieu* regardé comme nom propre de l'Etre suprême. Il faut donc prendre garde de ne pas dire, *le Monsieur, la Madame*, comme je l'ai ouï dire à plusieurs Etrangers, *le Seckendorff, le Bellile &c.*

Exceptions:

Nous avons parlé des noms *propres* entant que *propres*, c'est-à-dire, entant que nous les prenons comme ne convenant qu'à un seul objet; mais s'ils étoient employés comme pouvant convenir à plusieurs objets, alors ils prendroient l'article défini: *le Dieu des Chrétiens; le Dieu des miséricordes; le Socrate d'Athènes; l'Ho-*

race François; Mr. de Voltaire est le Virgile de la France. Il n'est pas nécessaire de dire que dans ces phrases, Dieu, Sacraite, Horace, Virgile, sont pris comme convenant à plusieurs objets. On en use de même à l'égard des noms propres que l'on regarde quelquefois comme multipliés, pour exprimer des objets supposés semblables: comme, les Démosthènes, les Cicérons ne se trouvent pas dans tous les siècles. Il marche sur les pas des Turennes & des Condés.

Les noms propres de Royaumes, de Provinces, de Fleuves & de Rivières, sont encore exceptés. Cependant remarquez bien ceci. Quand les mots qui précèdent ces noms propres de Royaume ou de Province signifient *demeure, venue ou sortie*, & que ces noms propres sont au génitif, il faut alors employer l'article indéfini; comme, *venir de France, partir d'Espagne, sortir d'Angleterre, mon départ d'Allemagne.* Mais on dit, *La politesse de la France plaît par-tout: Le sort de l'Espagne dépendoit de la Castille: On attribue à l'Allemagne l'invention de la Poudre & de l'Imprimerie.*

Quand ces noms propres servent à distinguer un nom substantif qui les précède immédiatement, en marquant le Pays

où il demeure, ou d'où il vient, ils prennent l'article indéfini au génitif; comme *Modes de France, Roi d'Espagne, Cheval de Barbarie, Gouvernement de Picardie, Draps d'Angleterre, Cabinet d'Allemagne, Armée de France, Ambassadeur de France, & non pas Ambassadeur François*, parce que cet adjectif marque l'origine de l'Ambassadeur, & non pas le Pays d'où il vient ou qui l'envoie; car un Ambassadeur peut être *François* & n'être pas *Ambassadeur de France*, tout comme on peut être *Ambassadeur de France* & n'être pas *François*.

Observez que les noms propres des Pays suivans prennent l'article défini dans tous les cas, & en toute occasion: *la Chine, le Japon, le Pérou, le Mexique, les Indes, la Gadalupe, la Barbade, la Louisiane, la Martinique, la Havane, le Brésil, la Floride; la Marche, le Perche, le Maine* Provinces de France; *le Milanéz, le Mantouan, le Parmesan, l'Abruze*, Contrées d'Italie; *le Mans, le Catelet*, Villes de France. C'est parce que les noms de ces Contrées conservent toujours l'article défini, qu'on ne met jamais devant la préposition *en*, & qu'on ne dit point *demeurer en Mexique, en Pérou* &c. mais il faut dire *au Mexique, au Pérou* &c. Aller *au*

Japon, à la Chine, & non pas en Japon, en Chine &c.

Si un nom propre a un adjectif pour épithète, on emploie l'article défini devant cet adjectif, parcequ'alors il est censé mis pour particulariser une personne, & la distinguer d'une autre qui auroit le même nom: *Alexandre le Grand, Charles le Gros, Louis le Débonnaire, Charles le Sage, Louis le Bien-aimé.*

4. On met l'article indéfini devant un nom pris dans un sens vague & régi au génitif par un verbe ou un nom. *User de finesse; vivre d'industrie; procès de conséquence; content de bagatelle; Joueur de luth, de paume.*

Exception.

Les verbes qui expriment quelque mouvement du corps sur un instrument matériel, demande toujours après eux l'article défini, comme *frapper de l'épée, du bâton; jouer du luth, du clavecin, de la viole &c.* bien qu'on dise, *Joueur de viole, de luth &c.* Il faut dire de-même, *jouer aux cartes, à la bassette, au lansquenet; jouer au billard, à la paume &c.* quoiqu'on dise *Joueur de paume, de billard &c.*

Enfin, on peut observer en général, que

que l'article indéfini se met devant les noms régis par un autre nom substantif, duquel ils marquent l'espèce, le caractère, la cause, la matière, la qualité, la nature, le pays; comme, *gens de mérite; procès de conséquence; table d'or; action de valeur; chevaux d'Espagne; Royaume de Portugal*. On dira de-même *une rencontre de hasard*, parceque *hasard* est mis ici pour marquer la nature & le caractère de la rencontre. *L'esprit de parti est de cabaler; parti* est ici pour caractériser une sorte d'esprit. Mais si le second nom n'est pas pris pour caractériser le premier, & qu'au contraire le premier soit pour marquer une partie, une production, une propriété, une dépendance, un effet du second, alors on mettra l'article défini avant le second. Ainsi on dira, *le toit de la maison*, parceque *le toit* marque *une partie*, ou *une dépendance de la maison* dont je parle: *Une faute de l'Imprimeur, un coup du hazard*, parceque ces premiers mots marquent l'effet du second: au-lieu que si le second étoit pris pour caractériser le premier, on diroit *un toit de maison, une faute d'Imprimeur, un coup de hazard*.

Il paroît de-là que certaines expressions qui semblent être les mêmes, ne le sont

pas tout-à-fait, & leur différence s'a-percevra pour peu qu'on fasse d'attention à ce que nous venons de dire: comme *un coup de Providence*, ou *un coup de la Providence*; c'est *un vice de jeunesse*, ou *un vice de la jeunesse*: d'un côté on marque ici le caractère du coup ou du vice dont on parle, de l'autre côté on marque l'effet de la Providence ou de la jeunesse.

On ne met point d'article devant les noms qui suivent immédiatement certaines prépositions, avec lesquelles ils forment une espèce d'adverbe, pour marquer la manière dont se font les choses: comme, *par dépit*, *avec ardeur*, *en humeur*, *sous couleur*, *sans conduite*, *sur peine de la vie*, *à peine des galères*, &c. ou ceux qui suivent certains verbes avec lesquels ils semblent ne former qu'une idée. Voici les principales de ces expressions.

Avoir faim, *soif*, *appétit*, *envie*, *dessin*, *honte*, *coutume*, *chaud*, *froid*, *compassion*, *pitié*, *raison* * &c.

Donner avis, *caution*, *quittance*, *parole*, *rendez-vous*, *cours*, *carrière*, *jour*, *prise* &c.

En-

* *Avoir raison*, c'est avoir la justice & le droit de son côté; & *avoir de la raison*, c'est être sage & sensé.

*Entendre malice, raison, raillerie**, *vêpres*,

* *Entendre raillerie*, c'est prendre bien ce que l'on nous dit, c'est ne se fâcher de rien, c'est enfin non seulement savoir souffrir les railleries, mais aussi les détourner avec adresse, & les repousser avec esprit. *Entendre la raillerie*, c'est entendre l'art de railler, comme *entendre la Poésie*, c'est entendre l'art des Vers. Néanmoins on ne dit guère *entendre la raillerie* tout seul, on ajoute d'ordinaire une épithète à *la raillerie*. Il entend *la bonne, la fine raillerie*. Il y a peu de personnes qui entendent *l'agréable & l'innocente raillerie*.

On dit en parlant d'un homme sévère qui ne se prête pas à ce qu'on souhaiteroit, *Il n'entend pas raillerie*.

Cette Remarque fait voir ce que peuvent les articles en notre Langue; puisque les phrases changent quelquefois de signification selon que l'on met ou que l'on retranche un article, & selon l'article que l'on met. Sur quoi je me rapelle qu'un Jeune-homme aiant entrepris de traduire *l'Irrésolu de Mr. des Touches en Allemand*, & me faisant l'honneur de me consulter sur sa Traduction, je lui fis observer entre autres choses, qu'il faisoit dire à *Frontin* tout le contraire de ce qu'il dit dans ces deux Vers:

*Et concluons encor, si cela peut vous plaire,
Qu'une femme est pour nous de tout point nécessaire.*

Le jeune Traducteur avoit cru que *de tout point*, & *du tout point*, étoient la même chose, & là-dessus il avoit traduit *qu'une femme ne nous est du tout point nécessaire*. Mais je lui fis entendre que *de tout point* signifioit *par toute sorte de raisons*; & que bien loin qu'il y eût négation dans ces Vers, ils renfermoient au contraire une affirmation très expresse par le changement de l'article *du* en *de*, qui monstroît assez que *point* n'étoit pas ici une particule négative, mais que c'étoit un nom substantif.

pres, matines; chanter ou dire matines, vêpres &c.

Faire grace, voile, naufrage, banqueroute, alliance, mine, semblant, front, face, argent, provision &c.; & puis impersonnellement il fait jour, nuit, obscur, clair, chaud, beau, froid, &c.

Parler raison, François, Latin &c.

Prendre patience, garde, jour, heure; langue, terre, conseil, médecine, siance, part &c.

Porter malheur, bonheur, compassion, coup, envie, témoignage.

Gagner pays, mettre fin, demander conseil, perdre contenance, rendre raison, compte &c.

Nous avons parlé des noms propres, & nous avons remarqué les exceptions qu'il falloit faire à cet égard. Ajoutons encore que les noms propres de quelques Peintres & Poëtes Italiens prennent en François l'article indéfini, ce que nous faisons à l'exemple des Italiens, qui mettent communément cet article devant tous les noms propres. Ainsi nous disons *le Tasse, l'Arétin, l'Arioste, le Titien, le Tintoret, & même le Poussin*, quoique ce soit le nom propre d'un célèbre Peintre François, lequel néanmoins a plus travaillé en *Italie* qu'en *France*, où il ne

revint que quelques années avant la mort, après en être sorti fort jeune. A l'égard des noms propres *François*, on ne leur donne l'article défini que par mépris, & c'est dans ce sens que Mr. *Despréaux* fait dire à son Campagnard ridicule :

A mon gré le *Cornelle* est joli quelquefois.

Il faut être aussi extravagant que ce Campagnard pour parler ainsi du grand *Cornelle*, dont le nom doit imprimer du respect, je ne dis pas seulement aux *François*, mais à tout Homme de Lettres de quelque pays qu'il soit.

En parlant de Femmes pour qui on n'a pas beaucoup de considération, on dit *la; la Dutour, la Desnoyers, la Brainvilliers, la Voisin* &c.

DE L'ARTICLE PARTITIF.

Cet article, qui est particulier à notre Langue, est ainsi appelé, parcequ'il exprime une partie d'un tout. Les Grammairiens ne sont pas d'accord sur la nature de cet article. Les uns disent qu'il est défini, les autres qu'il est indéfini; & quelques-uns prétendent qu'il n'est proprement ni l'un ni l'autre, mais qu'il participe de l'un & de l'autre. Je ne les

suivrai point dans leurs raisonnemens ; & sans m'arrêter à un quatrième article, qu'ils admettent tous, & qu'ils appellent *numéral*, je vais exposer mes idées, & tâcher de rendre aux Etrangers l'usage de l'article *partitif* aussi aisé qu'il est possible. Mais pour bien éclaircir la question, il faut en expliquer le principe.

Il n'y a personne qui ne sache que quoique toutes les choses qui existent soient singulières, nous ne laissons pas néanmoins d'avoir tous plusieurs sortes d'idées, dont les unes ne nous représentent qu'une seule chose, comme l'idée que chacun a de soi-même ; & les autres en peuvent représenter également plusieurs, comme lorsque quelqu'un conçoit un triangle, sans y considérer autre chose, si non que c'est une figure à trois lignes & à trois angles : l'idée qu'il en a formée, lui peut servir à concevoir tous les autres triangles.

Nos idées sont donc, ou universelles, ou particulières. Les idées universelles sont le genre, l'espèce, le tout. Le genre est composé d'espèces, l'espèce est composée d'individus, & le tout est composé de parties.

Animal est un genre qui comprend plusieurs espèces d'Animaux : l'Homme est
une

une espèce dont les individus sont *Pierre*, *Jean*, *César*, *Alexandre* &c. *Bois*, *pain*, *vin*, sont des termes généraux, qui expriment un tout composé de parties divisibles.

L'article *partitif* exprime une idée particulière d'un ou de plusieurs individus, d'une ou de plusieurs parties, mais c'est une idée confuse & incertaine; & c'est pour cela qu'on ne le met jamais devant les noms propres, parceque ces noms donnent une idée nette & précise d'une personne. Quand il s'agit d'individus & d'idées individuelles, le singulier de l'article *partitif* est *un*, que les Grammairiens appellent *article numéral*, comme s'il s'agissoit d'un nombre, au-lieu qu'il s'agit d'une idée. Cet article *partitif un*, ne se met donc que devant les noms communs ou appellatifs, lesquels renferment une idée particulière & individuelle. Ce n'est pas qu'on ne dise *un genre*, *une espèce*, *un tout*; mais c'est que *genre*, *espèce*, *tout*, séparés des choses qu'ils signifient, ne sont que des termes de Grammaire, qui n'ont chacun qu'une notion individuelle, quoique les choses signifiées par ces mêmes mots, forment les idées universelles.

J'ai dit que l'article *partitif* exprimoit une idée particulière; mais d'une manière

re confuse & incertaine, c'est ce que les exemples feront mieux sentir. J'ai rencontré ce matin un homme qu'on menoit en prison. Un homme donne une idée particulière, individuelle, mais confuse & incertaine, puisque je ne dis pas quel homme c'est, ni comment il s'appelle, & que cela peut convenir à bien des hommes. Il en est de-même quand on dit, *Il a été dévoré par des Lions: Il a eu affaire à des Scélérats.* On comprend qu'il s'agit de quelques Lions, de quelques Scélérats; mais que le nombre en est incertain, & n'est rien moins que déterminé par l'article. Ainsi, *donnez-moi de l'eau, voilà du pain, cela ressemble à de l'herbe,* sont des expressions qui désignent confusément une partie incertaine d'un tout, ou de plusieurs totalités, qui sont l'eau, le pain, l'herbe.

Devant un individu incertain, on dit *un, d'un, à un;* & quand on parle de plusieurs, on dit *des,* & au génitif *de, à des.*

Devant une partie incertaine d'un tout, on dit *du* pour le masculin; & si le nom, soit masculin soit féminin, commence par une voyelle, il faut dire *de l'*; pour le féminin *de la,* & au génitif *de* pour tous les genres; au datif *à du, à de l', à de la.*

14. Voici des exemples de tous ces cas.

N. Un *Roi* doit être *clément*.

G. Je parle d'un *Roi* *clément*.

D. J'ai affaire à un *Roi* *clément*.

Plur.

N. Des *Pédans* me sont venus voir.

G. Je parle de *Pédans* *.

D. Cela ne plait qu'à des *Pédans*.

A l'égard des parties incertaines des totalités.

N. Du *vin* vaut mieux que de l'*eau*.

G. Un *verre* de *vin*.

D. Je préfère de l'*eau* à du *vin*.

Au reste je ne mets ici que trois cas, parcequ'en *François* les noms n'en ont proprement pas davantage, l'accusatif étant semblable au nominatif, de même que le vocatif, qui se forme par l'omission des particules ou articles *le*, *la*, *les*; & l'ablatif ne diffère point du génitif.

Le nominatif de l'article *partitif* se forme du génitif de l'article *défini*, quand on veut désigner une partie incertaine d'un tout, ce qui prouve qu'on sous-entend le mot *partie* ou *portion*. Observez qu'au nominatif singulier & pluriel, lorsque le nom substantif est précédé d'un
ad-

* Ce génitif est le même que celui de l'article indéfini.

adjectif au-lieu des particules *de, de l, de la, des*; ou met *de*. Par exemple, on dit, *Il m'a envoyé du vin*; mais il faut dire, *Il m'a envoyé d'excellent vin. Voilà de bon pain; donnez-moi de bonne eau; ce sont d'habiles gens; c'étoient de grands hommes que César & Scipion; voilà de belles oranges*. Ce qu'on dit du nominatif, doit s'entendre de l'accusatif, par la raison que ces deux cas sont les mêmes en François: ainsi l'on dit, *Il a de grands yeux noirs; il fait de grandes libéralités; il a de petits yeux*. Car quand on dit, *C'est un des grands hommes de ce Siècle, un des meilleurs garçons du monde, un des plus célèbres Orateurs de l'Antiquité, & semblables*, le substantif est-là au génitif; & d'ailleurs il ne s'agit point dans ces exemples de l'article partitif, mais de l'article défini; puisque je parle de tous les grands hommes de ce Siècle, & de toute une espèce d'Orateurs.

Si l'adjectif faisoit partie du substantif, c'est-à-dire, s'ils faisoient ensemble un mot composé, alors cette règle n'auroit pas lieu, comme il paroît par ce vers de Boileau :

Heureux si de son tems, pour de bonnes
raisons,

La Macédoine eût eu des petites-maisons.

Les petites-maisons, c'est l'Hôpital des Foux. Ainsi on dit, *manger des petits-potés*. Il n'avoit que des *jeunes-gens*. Ce sont des *bonnetes-gens*. Voilà des *Petits-Pères*. Les *Petits-Pères* sont les Augustins de la *Place des Victoires*. Ce sont des *Grands-Carmes*, & ainsi des autres noms composés, s'il y en a.

Rien n'est plus propre à répandre de la clarté & de la précision dans le discours, que l'usage de ces articles; & pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à ces trois propositions.

1. *Les gens d'esprit se rendent malheureux.*
2. *Des gens d'esprit se rendent malheureux.*
3. *Gens d'esprit se rendent malheureux.*

La première de ces propositions, par le moyen de l'article *défini*, s'étend à toute l'espèce des gens d'esprit, & est une proposition fautive; car il n'est pas vrai que *tous les gens d'esprit se rendent malheureux*. La seconde est une proposition vraie, car il est certain que *des gens d'esprit*, c'est-à-dire, *quelques gens d'esprit*, se rendent malheureux. La troisième est une proposition vague & confuse, qui est vraie, ou fautive, selon l'application qu'on en fait *aux gens d'esprit*, considérés dans leur totalité spécifique, ou seulement dans quelques-uns d'eux.

Je ose me flater d'avoir donné à cette matière toute la clarté dont elle est susceptible, & de l'avoir représentée sous une forme plus simple que celle qu'on lui a donnée jusqu'à présent. Je m'en raporte au jugement des Connoisseurs.

DU VERBE AUXILIAIRE.

ON appelle *verbe auxiliaire* celui qui joint au participe passif des autres verbes, sert à former divers tems prétérits: Il y a deux verbes auxiliaires en *François*, comme dans les autres Langues vivantes; le verbe *avoir*, & le verbe *être*. Je vais marquer en peu de mots en quoi l'usage de ces deux verbes est différent dans notre Langue de celui qu'ils ont dans la Langue *Allemande*.

1. En *François* l'auxiliaire du verbe *être* est le verbe *avoir*, de sorte que nous ne disons pas, comme en *Allemand*, *Je suis été*, *J'étois été*, *Je fus été* &c. mais nous disons, *J'ai été*, *J'avois été*, *J'eus été* &c.

2. Le verbe réciproque prend le verbe *être* pour auxiliaire, & non pas le verbe *avoir*. On appelle verbe réciproque tous les verbes actifs auxquels on joint les pronoms personnels *me*, *te*, *se* &c. qui

qui marquent que le sujet qui agit, agit sur lui-même, ce qui forme une espèce de sens passif, qui a fait donner ce verbe *être* pour auxiliaire aux verbes réciproques. Ainsi il faut dire, *Il s'est blessé, Elle s'est mariée, Nous nous sommes accommodés*; & non pas, *Il s'a blessé, Elle s'a mariée, Nous nous avons accommodés.*

3. Tous les verbes de mouvement prennent l'auxiliaire *être*. *Je suis venu, je suis tombé, je suis allé* &c. excepté le verbe *courir*, qui prend *avoir*; car on dit, *j'ai couru toute la matinée*, & non pas *je suis couru toute la matinée*, comme parlent presque tous les *Allemands*. On dit d'un Prédicateur qu'*il est fort couru*, ce qui ne signifie pas qu'*il a beaucoup marché*, mais qu'il y a presse à ses sermons, que tout le monde accourt pour l'entendre.

Remarquez que quand un verbe de mouvement régit un nom, au-lieu de l'auxiliaire *être*, on emploie le verbe *avoir*; cela a lieu principalement avec les verbes *monter* & *descendre*; car quoiqu'on dise en un sens absolu, *je suis monté, il est descendu*, il faudra dire, *j'ai monté la montagne, il a descendu les degrés.*

Je ne répèterai point ici ce que j'ai dit ailleurs du verbe *passer*.

Quoiqu'il n'y ait proprement que les verbes actifs qui puissent devenir réciproques, il y a cependant des verbes neutres qui sont réciproques Grammaticalement, c'est-à-dire, qu'ils se joignent aux pronoms personnels *me, te, se* &c. sans que le sujet agisse sur lui-même, & que cela change la signification de ces verbes neutres. On appelle *verbes neutres*, ceux qui sans le secours d'un régime expriment ce que le sujet est, ou ce qu'il fait: comme, *je languis*, qui signifie autant que *je suis languissant*; *j'obéis*, qui signifie *j'exerce l'obéissance*. Les verbes neutres qui sont réciproques Grammaticalement, sont, par exemple, *il se meurt*, *je m'en vais*, *il s'en retourne*. Ces verbes prennent l'auxiliaire *être*, comme les véritables réciproques; mais il faut remarquer qu'à l'égard de *il se meurt*, il ne se dit jamais dans les tems composés, & qu'il n'est d'usage qu'au présent, & à l'imparfait; *je me meurs*; *il se mourait*.

Il y a des verbes neutres appellés impersonnels, parceque l'usage ne leur donne que la troisième personne du singulier. Tels sont les verbes *il y a*, *il tonne*, *il neige*, *il grêle*, *il faut* &c. Quand on étudie une Langue étrangère, on doit prendre garde, je le répète, à ne pas

rè-

régler les usages sur ceux de la Langue maternelle. En *Allemand* le verbe qui répond à notre *il faut*, est un verbe personnel; de-là vient que quelques *Allemands* disent *on faut, je faut*; & que quelques autres disent, *il faut être un a*, pour *il faut mettre un a*. *Il faut être* signifie *on doit être*, ou *un tel doit être*. Ainsi, en parlant d'un homme qui cherche la Pierre Philosophale, on pourroit dire, *il faut être fou pour donner dans cette chimère*, c'est-à-dire, *il faut qu'un homme soit fou pour* &c. On voit par-là qu'en parlant d'une faute d'Orthographe, on ne peut pas dire, *il faut être un a*, *il faut être un b*; mais *il faut mettre un a*, ou *il faut qu'il y ait un a*.

C O U R R E pour C O U R I R.

LEs personnes qui parlent bien, disent toujours *courre* au propre, & *courir* au figuré; & c'est le véritable usage de ces deux infinitifs. Il faut donc dire *courte le cerf*, *courre le lièvre*, *courre la poste*, *courte comme un Basque*; mais dites *faire courir le bruit*, *courir après des biens périssables*, *courir risque*, *courir bazard*.

Au reste, il se fait une contraction de la lettre *i* au futur de *courir*, & on dit *je*



courrai, ajoutant un *r* au lieu de *i*; de même à l'imparfait, *je courrois*, *tu courrois*, & non pas *je courirois*, *tu courirois*. Ses composés suivent le même usage; *je concourrai*, *je discourrai*, *je secourrai*. La même chose arrive encore aux verbes *acquérir*, *enquérir*, *requérir*, & *mourir*. Il *acquerra* de grands biens dans cet Emploi. Je *m'enquerrai* de cela, selon que le cas le *requerra*. Il *en mourra* le traître, & non pas *il mourira*. J'*en mourrois* de douleur si ce malheur arrivoit, & non *j'en mourirois*, comme disent quelques Etrangers.

Je remarquerai à propos de *course*, qu'on dit en François, *le Roi ira courre le cerf dans la Forêt de Fontainebleau*, & non pas, *le Roi ira à la chasse par force*; car cela pourroit signifier qu'on forcera le Roi à aller à la chasse. *La chasse par force* est un terme barbare, entièrement inconnu aux François, qui disent *courre le cerf*, *forcer le cerf*, & jamais *aller à la chasse par force*.

RÈGLES POUR ÉVITER LES GERMANISMES CONTRE LES MODÈS DES VERBES.

Oltre l'indicatif, l'impératif & l'infinitif, la Langue Française a encore un autre

autre Mode apellé *conjonctif* ou *subjonctif*, parcequ'il est joint à un autre verbe qui le précède & dont il dépend, lequel est exprimé, ou naturellement supposé. Le *conjonctif* est en général très différent de l'*indicatif* dans ses terminaisons, & nous n'employons jamais d'auxiliaire pour suppléer au *conjonctif*, comme cela se fait dans les Langues du Nord. Nous ne disons donc pas, *je craindrois que vous pourriez me soupçonner* &c. mais *je craindrois que vous ne me soupçonniez*.

Avant que de donner des règles particulières pour l'usage du *conjonctif*, remarquons que ce Mode ne renferme aucune affirmation, & qu'étant toujours à la suite & de la dépendance d'un autre verbe, il indique seulement l'affirmation, & ne l'exprime pas. Par exemple, *je veux que vous parliez*: ce qui est affirmé dans cette phrase, ne l'est pas par *que vous parliez*, mais par *je veux*: *que vous parliez* n'est proprement qu'une modification de ce qu'on affirme ici.

1. Règle. On met le *conjonctif* après les conjonctions suivantes: *Avant que*, *à moins que*, *si ce n'est que*, *jusqu'à ce que*, *sans que*, *de peur que*, *de crainte que*, *afin que*, *soit que*, *bien que*, *quoique*, *encore que*, *bien loin que*, *à Dieu ne plaise que*, *suppo-*

si que, en cas que, pourvu que, excepté que.

Quelques-uns croient qu'à condition que régit le conjonctif ; mais ils se trompent, & il régit assurément le futur ; à condition que vous viendrez, & non à condition que vous veniez.

2. La conjonction que régit le conjonctif, lorsqu'elle est employée au-lieu de répéter *si*. *Si vous venez & que vous preniez des mesures ;* au-lieu de, *& si vous prenez des mesures*, qui n'est pas si élégant.

3. Elle régit le conjonctif après tous les verbes qui expriment un sentiment de l'ame, tel que l'étonnement, la crainte, le desir, la volonté, l'intention, le chagrin, la joie. Ex. *Je suis surpris que vous soyez encore ici. Je crains qu'il ne s'en aille. Je souhaite que vous réussissiez. J'ordonnerai qu'on vous fournisse ce qu'il faut. Je vous prie, que je n'entende plus parler de cela.* On voit bien que dans ces deux dernières phrases le desir est clairement exprimé : *Je suis bien aise que vous ayez gagné votre procès ; Je suis fâché que vous nous quittiez, & ainsi après toutes les autres expressions qui énoncent la joie ou la tristesse.* Après le verbe *douter*. *Je doute qu'il vienne ;* après *empêcher*, *j'empêcherai qu'il ne se commette aucun désordre ;* après *prétendre* dans le sens de *vouloir*, *Il prétend que je l'aie vu le premier ;* Il pré-

prétend qu'on lui rende des honneurs qui ne lui font pas das. Mais si prétendre marquoit l'opinion qu'on a d'un chose, que ne régirait pas le conjonctif. Ex. On prétend que le Roi commandera son Armée en personne. Quelques Auteurs prétendent qu'on peut tuer un Roi hérétique.

4. Après tous les impersonnels, comme, *Il est à propos que vous parliez. Il faut que je vienne. Il est impossible que nous réussissions. Il est difficile que cela réussisse.* Si le verbe impersonnel étoit formé par les adjectifs *sûr, certain, constant, vrai, & semblables*, la conjonction ne régirait point le conjonctif, mais elle régirait l'indicatif, parceque la nature du *conjonctif* étant de ne point affirmer, il ne peut convenir à des expressions qui ôtent toute incertitude. Ainsi il faut dire, *Il est sûr qu'il a gagné son procès. Il est certain qu'il ne dépend que de nous d'être heureux. Il paroît que Tite-Live n'est pas un Historien fort scrupuleux. Il est constant que le portrait qu'il fait d'Annibal est outré. Il est vrai que ce Général avoit fait beaucoup de mal aux Romains.*

5. Comme l'intention est un sentiment de l'ame, que régite le conjonctif après toutes les expressions qui expriment ce sentiment. Ainsi l'on dit, *Prenez un*

guide qui vous conduise. Choisissez des Magistrats qui soient intègres, Agissez de manière que, ou de sorte que vous réussissiez. De-même après le qui relatif, Il veut bâtir un château qui ait de la grandeur; au lieu qu'on diroit, il bâtit un château qui aura de la grandeur, parcequ'ici l'intention n'est point exprimée. Choisissez un logis où vous soyez commodément.

6. Après tous les verbes employés négativement: Je ne crois pas qu'il vienne, & non, je ne crois pas qu'il viendra, comme parlent presque tous les Allemands. Je ne pensois pas que cela fût défendu.

7. Après les interrogatifs; comme, Est-il certain que cela soit? Mais si l'interrogatif étoit formé par les verbes croire, penser, dire, assurer, on pourroit mettre l'indicatif. Pensez-vous que je veuille vous tromper? Pensez-vous que je veuille vous tromper? Croyez-vous qu'il parte aujourd'hui? Croyez-vous qu'il partira aujourd'hui? M'assurez-vous qu'il vienne? M'assurez-vous qu'il viendra? L'indicatif est même mieux dans ces occasions.

8. Après tous les pronoms négatifs. Il n'y a personne ici qui ne soit de cet avis, nul que je sache: Aucun de nous qui ne se réjouisse de votre bonheur: de-là cette façon de parler proverbiale, où le pronom négatif

gatif est visiblement fousentendu, *ame qui vive; Je n'y ai trouvé ame qui vive.*

9. Après tous les superlatifs la conjonction *que* régit le conjonctif, de même que le pronom relatif *qui, dont, de qui, duquel, de laquelle, auquel, que.* *C'est le moins que vous puissiez faire. Le plus grand Monarque qui ait jamais existé. La plus belle femme dont on ait jamais ouï parler. Le plus savant homme que je connoisse.*

10. Après le verbe *il semble* mis sans régime on peut employer le conjonctif ou l'indicatif, mais le premier vaut mieux: *Il semble que vous soyez fâché;* on pourroit dire aussi, *il semble que vous êtes fâché.* Mais si *il semble* avoit devant soi un pronom personnel, ou un nom pour régime, on ne pourroit mettre le verbe suivant qu'à l'indicatif: *Il me semble que vous n'êtes pas de bonne humeur; Il semble à un aveugle que toutes les couleurs sont noires.*

11. Après *seul* il est mieux d'employer le conjonctif que l'indicatif: *le seul homme que je connoisse capable d'une telle malice c'est N.... C'est le seul plaisir qu'on puisse goûter.* Ce ne seroit point une faute de dire, *le seul plaisir qu'on peut goûter;* & Mr. de Voltaire fait dire à Mérope:

Egiste est-il vivant? Avez-vous conservé
Cet enfant malheureux, le seul que j'ai sauvé?

au-lieu de le seul que j'ai savé.

12. Après quel ou quelque pris au sens de *qualiscumque* ou *quantumbibet*, où après quoique pris au sens de *quidquid*. *Quelque chose que. Quelle que soit la malice du cœur humain. Quels que soient vos dessein. Quelques efforts que vous fassiez. Quelque grandes que soient vos fautes. Quoi que vous puissiez alléguer ; c'est-à-dire, quelque chose que vous puissiez alléguer.*

Avant que de finir cet article, je remarquerai que ce qui fait que les *Allemands* disent en parlant *François*, *Je ne crois pas qu'il viendra, Je doute qu'il viendra &c.* c'est que dans leur Langue, faute de Mode conjonctif, ils emploient le futur de l'indicatif, au-lieu du présent du conjonctif ; & j'ai observé que cette faute de langage leur est plus commune qu'aucune autre, & que ceux d'entre eux qui parlent le mieux notre Langue la font fréquemment. Sur quoi je crois devoir les avertir qu'en *François* le présent du conjonctif désigne le futur aussi bien que le présent : en sorte qu'un tems qui au Mode indicatif s'exprimerait par le futur, s'exprimera au conjonctif par le présent ; comme, *Je ne crois pas qu'il vienne ; Je doute qu'il s'en abstienne ; Croyez-vous qu'il parte demain ? Je ne me persuaderai*

Juaderai jamais que vous puissiez oublier un si grand bienfait.

Au reste quand le verbe qui précède le conjonctif, est en un autre tems que le présent ou le futur de l'indicatif, il faut employer le tems préterit du conjonctif. *Je souhaiterois que vous fussiez plus de mes amis. J'ai été bien aise qu'en vous ait rendu justice. J'aurois voulu que vous eussiez eu un peu moins de confiance.*

Passons maintenant à une remarque qui n'est ni moins utile, ni moins nécessaire que celle-ci.

DEUX GERMANISMES FORT FRE'QUENS.

J'AI observé qu'il n'y a presque pas d'Allemand qui ne dise en *François*, *Commandez-lui qu'il s'en aille; Permettez-moi que je vous dise; Je voudrois que je fusse Roi; Je ne crois pas que j'aurai l'honneur de vous voir ce soir.* Pour les mettre en état de parler plus exactement, je les prie de vouloir bien observer ces deux règles, qui sont infallibles.

1. Règle. Si les verbes qui régissent le conjonctif, ont un nom ou un pronom pour régime, il faut mettre le verbe suivant à l'infinitif avec la préposition *de*:
ainsi

ainsi au-lieu de, *permettez-moi que je vias dise, dites, permettez-moi de vous dire; Commandez-lui de s'en aller; Ordonnez-lui de partir; Il nous est impossible d'en venir à bout; Il est difficile aux hommes de pratiquer leurs devoirs; Il est défendu aux criminels de conférer avec leurs complices; Empêchez-le de sortir; Défendez-lui de s'y trouver.*

2. Règle. Quand deux verbes se rencontrant ensemble n'ont qu'un même nominatif, le second de ces verbes doit se mettre à l'infinitif. Pour bien comprendre cela, il est à propos de remarquer que l'infinitif, non plus que le conjonctif, n'affirme rien de soi, & que pour que cette règle ait lieu, il faut que les deux verbes forment une proposition douteuse & incertaine; & c'est peut-être pour cela que les impersonnels, il est certain, il est sûr, il est décidé &c. ne prennent point le conjonctif après eux, ni par conséquent l'infinitif.

Selon cette règle, il ne faut pas dire, *je voudrais que je fusse Roi, mais je voudrais être Roi. Je souhaite que je puisse vous faire plaisir, mais je souhaite de pouvoir vous faire plaisir. Je ne crois pas que j'aurai l'honneur de vous voir, mais je ne crois pas d'avoir l'honneur de vous voir. César ne croyoit*

croit pas qu'il dût se contenter d'être le second de la République, mais César ne croit pas devoir se contenter. Dans tous ces exemples les deux verbes n'ont qu'un même nominatif, & le second verbe n'exprime aucune affirmation, aucune certitude; car je ne dis pas que César devoit se contenter, ni qu'il ne devoit pas se contenter, mais qu'il ne croyoit pas devoir se contenter de la seconde place dans la République.

De-même on dira, *Je compte de vous revoir demain, plutôt que je compte que je vous reverrai demain: J'espère de vous y trouver, plutôt que j'espère que je vous y trouverai: Il se flate de réussir, plutôt qu'il se flate qu'il réussira: Mon frère croit pouvoir compter sur votre amitié, plutôt que mon frère croit qu'il peut compter sur votre amitié: parceque tous ces verbes n'ont qu'un même nominatif, & qu'ils forment des propositions douteuses & incertaines. Mais il faut dire, je vous donne ma parole, je vous assure, je vous jure que je viendrai, & non pas de venir; parcequ'il n'y a dans ces expressions ni doute, ni incertitude: ainsi quoique les deux verbes n'aient qu'un seul nominatif dans ces derniers exemples, le second n'est pourtant pas à l'infinitif; parceque s'agissant d'une*

ne

ne proposition affirmative, on ne peut l'exprimer par l'infinitif, dont le propre est de ne rien affirmer.

DU PARTICIPE.

IL y a deux sortes de participes, l'un actif, comme *aimant, voyant, lisant, &c.* l'autre passif, comme *aimé, vu, lu.*

Les participes actifs sont indéclinables en *François*, à la réserve d'un petit nombre que l'usage a tiré de leur nature de participe, pour en faire de vrais noms adjectifs. Tels sont, *agissant, charmant, ravissant, rampant, chagrinant, assommant, prévenant, obligeant, séduisant, humiliant, &c.* quelques autres qu'il est aisé de connoître, si l'on observe que tous les participes actifs déclinables peuvent se joindre avec les diverses personnes du verbe *être*. Ainsi on peut dire, *je suis agissant, charmant, ravissant, rampant, chagrinant, assommant, prévenant &c.* parce que ces participes sont déclinables: mais on ne fauroit dire, *je suis voyant, parlant, enseignant, lisant, dormant, venant, allant &c.* parce que ces participes sont indéclinables. C'est tout ce que j'ai pu trouver de meilleur pour faciliter aux *Etrangers* la connoissance de ces participes.

pes. Je sai bien que Mr. de la Fontaine a dit dans une de ses *Fables* :

Soyons bien bûvans, bien mangeans;
Nous devons à la mort de trois l'un en dix
ans.

Et cependant on ne diroit pas une femme *bûvante*, ni *mangeante* ; mais il faut considérer que dans un stile comme celui des *Fables de la Fontaine*, ces sortes de négligences ou de licences sont non seulement supportables, mais ont même beaucoup de grace.

L'usage du participe passif n'est pas si aisé à fixer, que celui du participe actif. Les Grammairiens donnent peu de règles à l'égard du premier, & beaucoup d'exceptions. Ils embrouillent la matière en voulant l'éclaircir, & font des raisonnemens à perte de vue, dont le Public n'a que faire. D'ailleurs ils ne s'accordent point sur le sujet en question ; ce que les uns établissent, est contesté par les autres. Ainsi, sans m'arrêter à leurs différentes opinions, je ne parlerai que de ce qui me paroît décidé tant par l'Académie que par les bons Ecrivains, qu'on peut regarder comme les organes de l'Usage. Et comme j'écris principalement pour les Etrangers, je m'attacherai sur-

tout

ont à leur exposer la difficulté, de la manière la plus simple & la plus courte, & à la leur rendre sensible, de façon que ce ne soit plus une difficulté pour eux.

Le participe passif est employé, ou avec le verbe *être*, ou avec le verbe *avoir*. Avec le verbe *être* il forme, ou un sens passif, ou un sens réciproque. Si le sens est passif, le participe se joint à tous les tems du verbe *être*; & si le sens est réciproque, il ne s'y joint que pour former les tems préterits d'un verbe actif ou neutre. De sorte que pour le passif, le participe & le verbe *être* forment un verbe particulier qui supplée au verbe passif; & pour le réciproque, le verbe *être* n'est joint au participe que comme auxiliaire du verbe actif devenu réciproque, ou d'un verbe neutre auquel l'usage donne ce verbe *être* pour auxiliaire au lieu du verbe *avoir*. Ainsi, *je suis aimé, je fus aimé, je serai aimé* &c. est un verbe passif, & comme tel, le participe est toujours déclinable sans aucune exception; de sorte qu'il faut toujours dire, *elle est aimée, elle fut aimée, elle sera aimée, elles seront aimées, ils seront aimés*.

Voici donc comment on pourroit former en peu de mots une règle certaine.

Quand

Quand le participe est joint au verbe *être* pour faire un verbe passif, il est toujours déclinable. Quand le verbe *être* est joint comme auxiliaire d'un verbe actif ou neutre au participe, celui-ci n'est pas toujours déclinable. Il est évident que dans ces verbes, *je me suis blessé, je suis venu, il est allé, &c.* le verbe *être* n'est que l'auxiliaire de *blessé, venir, aller, &c.* & tient la place du verbe *avoir*. Cela étant, voilà deux règles infaillibles, & un raisonnement qui me paroît bien simple. Mais il s'agit à présent d'établir des règles pour savoir en quelles occasions le participe joint au verbe auxiliaire *être* est déclinable, ou ne l'est pas. Je ne donnerai qu'une règle qui me paroît claire, aisée à comprendre & à observer.

Quand le participe joint à l'auxiliaire *être* n'a point de régime après soi, il est toujours déclinable. *Je me suis trompé; Elle s'est trompée; Nous nous sommes trompés. Il est allé, elle est venue; Nous sommes allés, elles sont venues.* Mais si le participe avoit un régime après soi, alors il seroit indéclinable. Ce participe joint à l'auxiliaire *être*, peut avoir après soi pour régime un substantif, un adjectif, ou un infinitif pur. Suivant cette règle, il faut dire, *Elle s'est rendu puissante, &c.*

non pas *rendue* ; Nous nous sommes *rendu* *maîtres*, & non pas *rendus* ; Elle s'est fait *mal*, & non pas *faite* ; Elle s'est fait *peindre*, Elle s'est fait *Religieuse*, & non pas *faite* ; parceque dans ces exemples le participe a un substantif, ou un adjectif, ou un infinitif *pur* après soi pour régime. Au reste j'appelle *infinitifs purs* tous ceux qui n'ont ni particule ni pronom devant eux ; car quoiqu'il faille dire, *Elle s'est allé promener*, *Elle m'est venu voir*, *Elle s'est fait peindre* ; on diroit néanmoins, *Elle est allée se promener*, *Elle est venu me voir*, *Elle s'est lassée de chanter*, *Elle s'est exercée à peindre* ; parceque tous ces infinitifs ont un pronom, ou une particule devant soi, & ne sont pas des infinitifs *purs*.

Remarquez encore que *quand je parle* du régime que le participe peut avoir après soi, qui le rend indéclinable, j'entens que ce régime, adjectif ou substantif, soit à l'accusatif* ; car s'il étoit en
un

(1) Quelques-uns étendent ce changement que l'accusatif fait au participe jusqu'au verbe passif, & prétendent qu'il faut dire ; *Elle a été trouvée morte*, & non pas *trouvée* ; *Ils ont été trouvés ou jugés coupables*, & non pas *trouvés, jugés*. Mais comme cela est contesté par d'autres, je n'ai pas cru en devoir faire une exception à la règle que j'ai donnée.

Un autre cas, la règle n'auroit pas lieu, & le participe seroit déclivable. Ainsi, quoiqu'il faille dire, *Elle s'est fait de mauvaises affaires; Elles se sont donné un grand ridicule dans le monde; Elle s'est donné un maître;* on diroit néanmoins, *Elles se sont moquées de vos menaces; Elle s'est livrée à sa colère; Elle s'est donnée au plus offrant.*

Après avoir parlé du participe passif joint au verbe *être*, voyons comment il faut l'employer lorsqu'il est joint au verbe *avoir*.

Il n'y a personne qui ne sache que dans toutes les Langues vivantes il y a des tems composés du verbe *avoir* & du participe passif, pour dire *amavi, amaveram*, nous disons, *j'ai aimé, j'avois aimé.* Quand donc ce participe se trouve ainsi joint au verbe *avoir*, & qu'il n'a point de régime qui le précède, il est toujours indéclinable: *Ils ont porté la peine due à leur crime, & non pas portée; Elle a aimé la danse, & non pas aimée:* & ainsi de toutes les autres phrases où le participe joint au verbe *avoir*, ne régit point de nom, ni de pronom qui le précède, à l'accusatif. Mais si le contraire étoit, le participe seroit déclivable: ainsi on diroit, *les Lettres que j'ai lues; les choses que vous m'avez dites; les Livres que vous m'avez envoyés, je les ai reçus: que,*
Y 2
les,

les, sont des pronoms régis à l'accusatif par le participe, & placés devant le participe. Par la même raison un Poëte dira en parlant d'un Conquérant:

Il a par sa valeur cent provinces conquises.

Et il faudra dire, *il nous a écoutés avec bonté, & il nous a parlé avec douceur*, parceque dans le premier exemple *nous* est à l'accusatif, & dans le second au datif.

La seule exception qui mérite quelque attention par raport à cette règle, c'est celle de l'infinitif *pur*; car si le participe étoit suivi d'un pareil infinitif, encore qu'il fût précédé du nom ou pronom à l'accusatif, il ne laisseroit pas d'être indéclinable: ainsi il faudroit dire, *les personnes que j'ai entendu chanter, les femmes que j'ai vu passer, & non pas entendues, vues &c.*

Les

* Je dis la seule, soit parceque les autres sont contestées par de fort habiles gens, soit parceque les cas où elles peuvent avoir lieu sont très rares: comme ceux-ci, *les personnes que j'ai vu qui étoient prévenues, les raisons qu'il a cru que j'aprouvois, & non pas vues, cruës.* Quand le nominatif du verbe est placé après le participe, *les Nations qu'a subjugué Alexandre, les douleurs qu'a soufferts CHRIST; & non pas subjugués, soufferts;* mais cette construction est plus de la Poësie que de la Prose. Enfin d'autres y ajoutent tous les infinitifs soit *purs* ou non, & je serois assez de leur sentiment, si mon sentiment étoit de quelque poids.

Les participes *été, pu, voulu*, sont toujours indéclinables.

C'est tout ce que j'ai pu trouver de plus précis & de plus sûr au sujet du participe, dont je crois avoir exposé l'usage d'une manière à le rendre facile aux Etrangers.

DES TEMS DU VERBE.

NOUS voici enfin parvenus au point le plus difficile de la Langue *Françoise*, & sur lequel j'avoue que nos Grammairiens n'ont rien dit qui puisse satisfaire les Etrangers, & les mettre en état d'employer exactement les divers tems de nos verbes; qu'un *François* né en *France* ne confondra jamais. Cette difficulté ne regarde même pas toute sorte d'Etrangers. Les *Italiens* n'auront pas de peine à saisir le véritable usage de nos tems, parcequ'ils en ont à peu près de pareils dans leur Langue. Ils disent *AMAI, j'aimai; Ebbi, j'eus, AMEREI, j'aimerois, AVEREI, j'auvois*. A-la-vérité ils placent ce dernier dans le conjonctif, & l'emploient souvent au-lieu d'*AMASSI, j'aimasse, AVESSI, j'eusse*; ce que nous ne faisons jamais, & ce qui fait que je suis de l'opinion de quelques célèbres Grammairiens,

tels que l'Abbé de *Dangeau*, & le savañt *P. Buffier*, qui le rangent sous le mode indicatif, au-lieu du conjonctif où les autres le placent.

Les Langues du *Nord* n'ayant point de prétérit parfait simple, il est difficile qu'un *Allemand* ne confonde pas ce tems avec l'imparfait, ou avec le parfait composé dont il se sert dans sa Langue pour exprimer tout ce que nous exprimons par le parfait simple. Je vois des personnes se plaindre tous les jours de cette difficulté, & me demander dans quelle *Grammaire*, dans quel Livre ils pourront trouver des règles, des observations qui leur apprennent en quelles occasions ils doivent dire, par exemple, *je lus, je lisois, j'ai lu*. Dans l'impossibilité où je suis de leur indiquer ce qu'ils souhaitent, je leur promets d'y suppléer dans cet Ouvrage. C'est ce qu'ils attendent de moi. Je vais tâcher de dégager ma parole, & de remplir leur attente. J'y ferai mon possible.

DES DEUX IMPARFAITS DE L'INDICATIF.

ON appelle *imparfait* un tems qui exprime imparfaitement deux autres différens tems.

Ain-

Ainsi l'imparfait en *ois*, *j'aimois*, *je lisois*, &c. tient du passé & du présent, & exprime imparfaitement l'un & l'autre. L'imparfait en *ois*, *j'aimerois*, *je lirois*, &c. exprime imparfaitement le présent & le futur, & quelquefois le passé & le futur. C'est ce qu'il est important de remarquer pour bien entendre l'usage de ces deux tems. Il faut encore observer que l'imparfait en *ois* est affirmatif, & que celui en *ois* n'affirme rien.

Il seroit peut-être aisé de prouver que ce dernier appartient au mode indicatif, aussi-bien que le premier : mais qu'importe après tout sous quel mode on le range, pourvu qu'on en établisse bien l'usage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est jamais régi par les conjonctions que nous avons rapportées dans la Remarque qui a pour titre, REGLES POUR ÉVITER LES GERMANISMES CONTRE LES MODES DES VERBES, lesquelles conjonctions régissent toutes le conjonctif. Pour éviter la confusion, je ferai une remarque particulière sur l'usage de chaque tems.

DE L'IMPARFAIT EN OIS.

Nous avons dit que ce tems tenoit du présent & du passé; disons comment, & en quelles occasions cela arrive.

Quand on parle de deux actions entièrement passées, & relatives l'une à l'autre à l'égard du tems, la première s'exprime par l'imparfait en *ois*, & l'autre par le parfait défini, qui a d'ordinaire devant soi une conjonction, ou adverbe de tems. *Ex.* *Nous étions à table lorsqu'il arriva. Nous allions partir quand on nous annonça cette fâcheuse nouvelle.*

Ces deux conjonctions *lorsque*, *quand*, se mettent toujours devant le parfait simple; *pendant que*, *tandis que*, *dans le tems que*, *dans le moment que*, se mettent devant l'imparfait. *Pendant qu'on se divertissoit, & qu'on s'attendoit le moins à être interrompu, on reçut la fâcheuse nouvelle que, &c. Tandis qu'on atteloit les chevaux au carosse, nous allâmes prendre congé de nos Dames. Dans le tems, dans le moment que nous allions partir, nous reçûmes une Lettre du Prince, qui nous ordonnoit de suspendre notre départ.*

On voit bien que dans cet exemple, *Nous étions à table lorsqu'il arriva*, l'action

tion d'être à table étoit présente à l'égard de l'arrivée de cet homme, quoiqu'elle soit entièrement passée par rapport à moi qui la raconte, & au tems que je la raconte : ainsi, ce tems tient du présent & du passé. Mais pour rendre cela plus sensible, répétons notre dernier exemple. Dans la moment que nous allions partir, on nous apporta une Lettre du Prince, qui nous ordonnoit de suspendre notre départ. Soit qu'on fasse rapporter qui à Prince ou à Lettre, il faut dire ordonnoit & non pas ordonna, parceque l'action d'ordonner devoit encore, & étoit présente lorsqu'on nous apporta la Lettre. Mais il faudroit dire, dans le moment que nous allions partir, on nous apporta une Lettre, qui nous obligea à suspendre, ou qui nous fit suspendre notre départ ; parcequ'obligea, fit, sont des tems entièrement passés, & expriment une action qui suivit celle d'apporter la Lettre ; & qui n'étoit par conséquent pas présente lorsqu'on apporta cette Lettre.

Outre cet usage de l'imparfait, il faut remarquer encore qu'il sert à exprimer une action habituelle, & l'être habituel des choses & des personnes ; ce que ne peut jamais faire le parfait simple. Par exemple, Alexandre s'exposoit trop, voilà ce que j'appelle action habituelle : Alexandre étoit

petit de corps, voilà ce que j'appelle être habituel. Ce qui prouve la justesse de cette observation, c'est qu'en parlant d'une action particulière, par exemple de la bataille du Granique, on ne dira pas Alexandre s'y exposoit beaucoup, mais Alexandre s'y exposa beaucoup; parceque l'action de s'exposer est ici particulière, & non pas habituelle. Et l'on ne dira pas non plus, Alexandre étoit cruel, parcequ'il est très faux que la cruauté fût habituelle dans ALEXANDRE: mais on diroit fort bien, Alexandre fut cruel envers Clitus; ce qui est très vrai, parcequ'il s'agit d'une occasion particulière où ALEXANDRE témoigna de la cruauté. On voit par-là combien il est important de bien distinguer ces deux tems, puisqu'en les confondant on court risque, ou de n'être pas entendu, ou d'avancer des propositions contraires à la vérité. Si on disoit, Alexandre dormoit tranquillement avant que de donner bataille, on diroit une fausseté: mais si on disoit, Alexandre dort tranquillement la nuit qui précéda la bataille d'Arbelle, on diroit une vérité, ou du moins on parleroit conformément à l'Histoire. La première proposition exprime une action habituelle par le moyen de l'imparfait, la seconde exprime une action par-

particulière par le parfait simple.

Je crois que ces exemples suffiront pour prouver que ma règle est juste ; & j'ajoute qu'en la suivant exactement, on évitera des fautes qui rendent le discours obscur, & inintelligible. Ce que je sai de sûr, c'est que cette petite discussion m'a plus donné de peine que tout le reste de l'Ouvrage, & je serois bien fâché de n'avoir pas atteint mon but.

DE L'IMPARFAIT EN ROIS.

CE tems n'est jamais régi par aucune des conjonctions que nous avons dit régir le conjonctif, & c'est ce qui fait croire qu'il n'appartient point à ce mode : mais quoi qu'il en soit, nous avons observé ci-dessus, qu'il tenoit du préterit & du futur, & cela devoit suffire avec ce que j'ai déjà dit dans ma Remarque sur SI & QUAND, pour en rendre l'usage facile.

J'ajouterai néanmoins encore qu'on le met après *que* précédé des imparfaits, *je croyois, je pensois*, quoiqu'employés négativement : ainsi on dit, *je ne croyois pas que vous arriveriez sitôt ; Je ne pensois pas que vous partiriez si matin.* La raison de cette locution, qui paroît contraire à la
cin-

cinquième règle de notre Remarque sur LES GERMANISMES CONTRE LES MODES DES VERBES, mais qui ne l'est pourtant pas, parcequ'il s'agit d'un tems passé à certain égard, & futur par raport à une autre action, *Je ne croyois pas que vous arriveriez sitôt.* Votre arrivée est passée à l'égard de mon discours présent, mais elle étoit future à l'égard de la croyance ou de l'idée que j'en avois. Or nous avons dit ailleurs qu'il n'y a que le présent du conjonctif qui exprime également le présent & le futur; mais qu'il falloit pour l'employer en ce sens, que le verbe qui le précède fût lui-même au présent ou au futur; & nous voyons qu'ici *je ne croyois pas, je ne pensois pas,* sont à l'imparfait. Mais, me dira-t-on, pourquoi ne pas vous exprimer par l'imparfait du conjonctif? Je répons que s'il s'agissoit d'une négation absolue, il faudroit nécessairement employer ce tems, & ce mode; mais ce que je veux insinuer dans cette phrase, n'est pas qu'il ne dût point arriver du tout, je veux faire entendre seulement qu'il ne devoit pas *arriver sitôt*: ainsi la négative tombe plus sur cet adverbe que sur le verbe; car c'est comme si je disois, *Je croyois bien que vous arriveriez, mais non pas sitôt.*

DU PRÉTERIT PARFAIT COM-
POSÉ.

Les Grammairiens en usent à l'égard de ce tems, comme à l'égard du parfait simple ; les uns l'appellent *indéfini*, les autres *défini*. Ils disputent sur ces deux épithètes, sans nous instruire de l'usage du tems dont il s'agit. Sans nous arrêter à toutes ces dénominations, qui ne signifient rien quand elles ne sont pas naturellement expliquées par le sens du mot auquel on les impose, je me contenterai de dire que ce tems est appelé *composé*, parcequ'il est formé de l'auxiliaire *avoir*, ou *être*, & du participe. Il est appelé *prétérit parfait*, pour marquer qu'il exprime une action tout-à-fait passée; différent en cela de l'imparfait, qui exprime une action passée à l'égard du récit actuel qu'on en fait, mais présente à l'égard d'une autre action.

Le préterit parfait composé, & le préterit parfait simple, sont semblables en ce qu'ils expriment tous deux une action tout-à-fait passée, & qu'ils ne sont jamais employés pour exprimer une *action habituelle*, ni *l'être habituel*. On ne diroit pas, *Alexandre a été petit de corps*, *Alexandre*

dre a aimé Ephession, comme on le dit en *Allemand*. Il faut dire, *Alexandre étoit petit de corps, il aimoit Ephession*. Mais voici des différences remarquables entre eux.

1. En parlant d'une action fraîche & récente, on employera le parfait composé, & non pas le parfait simple. On dira, *Alexandre conquit toute l'Asie*; & ce seroit mal que de dire, *Alexandre a conquis toute l'Asie*. Mais il faudroit dire, *le Roi de Prusse a conquis la Silésie*, & non pas *le Roi de Prusse conquit la Silésie*; parcequ'il s'agit ici d'un événement frais & récent.

2. Le prétérit parfait composé sert encore à exprimer une action dont le tems n'est pas entièrement écoulé: ce seroit une faute, d'employer en ce cas-là l'imparfait, ou le parfait simple. Ainsi il faut dire, *Il a plu toute l'année*. *Je me suis levé aujourd'hui à cinq heures*. *J'ai été au manège, à la promenade jusqu'à onze heures*. *Je suis ensuite revenu chez moi, j'ai écrit jusqu'à midi*. *J'ai diné à une heure, & à cinq je suis allé à la Comédie*. *Cette année, aujourd'hui*, sont des tems qui ne sont pas entièrement écoulés.

J'ai dit qu'on n'employoit jamais le parfait composé pour exprimer une action ha-
bi-

bituelle, ni l'être habituel; mais à l'égard de ce dernier seulement, il faut distinguer les qualités communes, des qualités particulières & distinguées; car quoiqu'on ne puisse pas dire, Alexandre a été petit de taille; Mr. de Turenne a été d'une taille médiocre, on diroit néanmoins, Alexandre a été un grand Conquérant; Mr. de Turenne a été le plus grand Capitaine de son siècle; il a égalé les Scipions en capacité & en modération, s'il ne les a surpassés.

Il faut encore remarquer qu'après Si on ne met point le parfait simple, à moins qu'on n'ajoute le mot *jamais*, sans négation, & dans le sens de *l'unquam* des Latins. Mais il faut se souvenir que le parfait simple exprime toujours une action passée, & qu'ainsi, quand il y a condition ou supposition dans le discours, on emploie toujours l'imparfait, parcequ'il s'agit d'une chose qui n'est point passée, mais qui pourroit, ou qui auroit pu se passer. Ainsi il ne faut pas dire, *Si vous lûtes ce Livre vous le trouveriez beau*: mais dites, *Si vous lisez ce Livre*; car cet imparfait se met toujours avec *si* quand il y a condition, ou supposition; mais on diroit dans un autre sens: *Je ne sai si vous êtes jamais plus de sujet de vous réjouir. S'il y eut jamais un bonnête homme,*

me, c'est bien M. N. Si jamais je connus l'inconstance de la fortune, c'est bien à présent; mais dans ces occasions on emploie d'ordinaire le parfait composé.

Je ne parlerai point ici des *plusque-parfaits*, puisque ce que j'ai dit de l'*imparfait* & du *parfait simple*, peut s'appliquer aux *plusque-parfaits*. Je me contenterai d'avertir les Etrangers de deux choses; la première, que nous avons deux *plusque-parfaits* dans notre Langue, l'un composé de l'*imparfait*, l'autre du *parfait simple* de l'auxiliaire. *J'avois aimé, j'eus aimé. J'étois tombé, je fus tombé.* En second lieu, que les *plusque-parfaits* sont ainsi apellés, parcequ'ils expriment un tems qui est passé à l'égard d'un autre tems préterit. Pour ce qui est de l'usage de ces tems, on ne s'y trompera jamais, si l'on retient le petit nombre de règles que j'ai données ci-dessus. Les *plusque-parfaits* étant composés de l'*imparfait* & du *parfait simple*, ont précisément la même signification, & se prennent dans le même sens que les tems dont ils sont composés.

EN QUELLES OCCASIONS IL NE
FAUT PAS PRONONCER L'R À
LA FIN DES MOTS TER-
MINÉS EN EUR.

MOn dessein n'est pas de donner un
Traité de la *Prononciation Fran-
çoise*, ni d'entrer dans des détails qui me
mèneraient au-delà des bornes que je me
suis prescrites dans cet Ouvrage. De
plus je n'écris pas pour ceux qui n'ont au-
cune connoissance de notre Langue, ou
qui n'en savent que les premiers princi-
pes; mais pour ceux qui n'ont plus besoin
que de quelques avis pour la parler par-
faitement.

Il n'y a personne qui ne sache que les
François ne prononcent point un grand
nombre de consonnes qu'ils emploient dans
leur orthographe; & un Savant, dont le
témoignage ne doit pas être suspect, les
met fort au-dessus des *Grecs* * pour la
douceur de la prononciation & de l'ac-
cent.

* C'est *Gataker*, qui dans le II. Chapitre de
sa *Dissertation contre Pfofen* dit en propres termes;
*Sed nec Gallus quisquam, quorum lingua nulla, opti-
mor, confragosas illas consonantium commissiones colliffo-
nibusque religiosus devitat. suavitatis palmam, si cum
sua simul in arenam descenderit, Græca concedere
dixit sustinuerit.*

cent. Il est certain qu'il y a une infinité de consonnes finales que nous ne prononçons point, mais il est sûr aussi qu'il y en a beaucoup que nous prononçons : mais comme tout ce détail ne sauroit entrer dans un si petit Ouvrage que celui-ci, je me borne à ce qu'il y a de plus essentiel, & de moins connu.

J'ai vu quelques Personnes de distinction en *Allemagne*, qui aiant remarqué que les *François* ne prononçoient point *r* finale dans quelques mots terminés en *eur*, s'imaginoient qu'il étoit de la bonne prononciation de supprimer cette lettre dans tous les mots de cette espèce, & qui faisant d'un usage particulier une règle générale, prononçoient *peux* pour *peur*, *cœux* pour *cœur*, *mœux* pour *mœurs*, & ainsi de tous les autres mots terminés en *eur*. Combien de faux jugemens ne porte-t-on pas sur des choses bien plus importantes, faute de les bien approfondir ? On fait les premières lueurs, & de quelques faits particuliers on tire des conséquences générales, dont on ne revient qu'après que des observations plus justes nous ont ouvert les yeux sur notre précipitation, & nous ont fait connoître notre erreur.

Il y a trois choses à remarquer par rapport

port à la suppression de l'*r* dans la prononciation des mots en *eur*.

1. Elle n'a lieu que dans les noms qui s'attribuent à une personne: ainsi il faut toujours prononcer fortement l'*r* dans les autres noms terminés en *eur*, comme *ardeur*, *candeur*, *rigueur*, *peur*, *cœur*, &c.

2. Cette suppression de l'*r* dans la prononciation de quelques mots en *eur*, n'a lieu que quand on parle simplement, sans emphase, & sans émotion; & qu'au contraire, quand on le prend sur le haut ton, qu'on parle avec emphase, & qu'on s'échauffe en parlant, on prononce toujours fortement l'*r* à la fin des mots en *eur*, sans en excepter un seul.

3. La prononciation d'*eur* pour *eur* n'a lieu que dans le discours familier; car quand on parle en public, il faut prononcer *eur* par-tout.

Tout cela posé, voyons quels sont les mots en *eur* que l'on prononce en *eur*.

1. Tous ceux qui ont un féminin en *aise*; & cette prononciation à l'égard de ces mots, est si ancienne, que dans le *Catholicon d'Espagne* on ne trouve que *ligueux* pour *ligueur*, *ligueurs*; ce qui prouve que du tems même de la Ligue on prononçoit & on écrivoit *ligueux*, *ligueuse*. Ce qui peut avoir donné lieu à cet-

te prononciation, c'est la ressemblance de ces noms en *eur* qui font leur féminin en *euse*, avec les noms en *eux* qui ont aussi le féminin en *euse*; comme *heureux*, *fougueux*, & tous les autres adjectifs de cette terminaison. Il faut donc prononcer, dans les cas ci-dessus marqués, *Procureux*, *Brodeux*, *menteux*, *trompeux*, *causeux*, *mangeux*, *faiseux*, *buveux*, *receveux*, *parleux*, *receleur*, *danseux*, *trembleux*, *coureux*, &c. parcequ'on dit au féminin *Procureuse*, *Brodeuse*, *menteuse*, *trompeuse*, *causeuse*, *mangeuse*, *faiseuse*, *buveuse*, *receveuse*, *parleuse*, *receleuse*, *danseuse*, *trembleuse*, *coureuse*, &c.

2. On prononce *eux* quand il suit quelque chose après le mot. *L'Empereux d'Orient*; *le Procureux du Roi*; *le Procureux-Général*; *un diseux de rien*. *Vous êtes le plus petit mangeux que je connoisse*. *Vous êtes un petit flatoux, un petit menteux, un petit causeux, un petit parleux*: mais si on parloit avec feu & avec emphase, il faudroit prononcer *eur* fort: *C'est un hardi menteur*; *c'est un infigne voleur*; *c'est un beau parleur*. On dit en riant, *c'est un pauvre Prêcheux*; mais on dit toujours *les Frères Prêcheurs*.

On prononce encore dans le discours familier *toujou pour toujours*; *velou pour*

velours; *Limoux*, Ville de France, qu'on écrit *Limours*; *miroix* pour *miroir* & pour *miroirs*.

On prononce toujours *Monsieu* & *Messieurs*, quoiqu'on écrive *Monsieur*, *Messieurs*; mais il faut toujours prononcer *Monseigneur*, & *Seigneur*.

COMMENT IL FAUT PRONONCER
de & re AU COMMENCEMENT
DES MOTS.

Pour peu qu'on ait étudié notre Langue, on fait qu'il y a dans notre prononciation un *e* masculin ou fermé, & un *e* féminin ou muët. Ce n'est pas une petite affaire pour les Provinciaux, & à plus forte raison pour les Etrangers, de distinguer les syllabes où il faut prononcer & écrire l'*e* masculin, de celles où il faut le prononcer & écrire en *e* féminin. La difficulté est sur-tout par raport aux syllabes *de* & *re*, qui se rencontrent au commencement d'un mot. Voici quelques règles qui seront d'un grand secours à ceux qui ne sont ni nés, ni élevés dans les Villes & les Provinces où cette prononciation s'apprend naturellement, sans étude & sans peine.

1. Quand la syllabe *de* se trouve au

commencement d'un mot suivie d'une *s*, & que le mot n'est point composé, on doit prononcer & écrire *dé*; *désifler*, *désiller*. Je dis que ces mots ne sont point composés; car on ne dit pas *ifler*, *iller*. Si au contraire les mots étoient composés, l'*e* seroit muët, & l'*s* qui se met après *de* se prononceroit comme si elle n'y étoit point jointe, & qu'elle fût liée à la voyelle suivante; comme *des-арmer*, *des-acoutumer*, *des-espérer*, *des-agréable*, *des-avantage*, *des-obliger*, *des-aprendre*, *des-unir*, *des-aprouver*, *des-altérer*, &c. à quoi il faut ajouter *desormais*, qui vient de l'*Oramai* des *Italiens*. Je ne parle ici que des mots qui ont une voyelle après l'*s*; car il y a longtems qu'on ne met plus d'*s* après *de* quand il suit une consonne, & qu'on est convenu que l'accent aigu (1) suffisoit pour marquer le son de l'*e*; ainsi on prononce & on écrit *déjà* & non pas *desja*, à cause de l'*i* consonne.

2. Quand la préposition *de* est négative, & qu'elle répond au *dis* des *Italiens*, il faut prononcer l'*e* masculin quand même il y auroit une *s* après, pourvu que cette *s* soit inséparable du mot suivant, comme dans *désaisir*, *désouler*, *désaler*, *désouder*, *déservir*, *déserrer*, qu'on prononce comme si on écrivoit *dé-sai-*
sir,

fir, *dé-souler*, *dé-saler*, *dé-souder*, *dé-ser-*
vir, *dé-ferrer*; parceque l'*s* est ici infé-
 parable du mot qui suit la particule *dé*;
 c'est pour cela que l'*s* conserve le son
 fort qu'elle a au commencement de tous
 les mots à la réserve de *secret* & *second*
 *; & c'est pour la même raison qu'on é-
 crit d'ordinaire ces mots par deux *s*; *des-*
saisir, *dessouler*, *dessaler*, *dessouder*, &c. ce
 qui est conforme à la règle qui veut qu'
 on prononce *dé* devant une *s* suivie d'une
 consonne.

Cela posé, on peut dire que tous les
 autres mots qui commencent par *dé* ont
 l'*e* masculin dans la prononciation aussi-
 bien que dans l'orthographe, soit qu'ils
 viennent directement du *Latin* & pres-
 que sans aucune altération, comme *débilitier*,
débiteur, *déclarer*, *déclamer*, *dépendre*,
définir, *dégénérer*, *délibérer*, *délicat*, *dé-*
lices, *dénoncer*, *dépendre*, *déplorer*, *dépo-*
ser, *dérivée*, *désister*, *dévorer*, *dévouer*,
dévoit, *dévotion*, &c. Soit qu'ils viennent
 indirectement du *Latin*, ou qu'ils aient
 une autre origine, comme *déboursier*, *dé-*
baucher, *déchoir*, *décadence*, *décapiter*, *dé-*
faillance, *défrayer*, *défricher*, *décat*, *dé-*
gra-

* L'*s* se prononce comme un *z* devant ces deux
 mots, & le *c* comme un *g*, *zégrot*, *zégond*,

grader, *dépourvu*, *dérober*, *déroute*, *défil-
ler* que quelques-uns écrivent *deffiller*, &
d'autres *déciller*, à cause de la prononcia-
tion forte de l'*s*; *dégoûter*, donner de la ré-
pugnance, en Latin *fastidium parere*, & en
Italien *disgustare*; *dégoût*, &c. Soit qu'ils
fassent un composé avec le verbe simple
tout entier & la préposition *de* négative,
comme *déparler*, *déboucher*, *déboutonner*,
débrider, *découdre*, *décharger*, *defaire*,
déferer, *déliier*, *débusquer*, *déloger*, *démê-
ler*, *demeub. er*, *détendre*, *démonter*, *dé-
zouer*, &c. Soit enfin qu'ils soient compo-
sés de la préposition *de* négative, & du
verbe simple estropié, comme *débarasser*,
déballer, *débarquer*, *décourager*, *déta. her*,
développer, qui sont formés de la négative
de & des verbes simples *embarasser*, *em-
baller*, *embarquer*, *encourager*, *attacher*,
envelopper, qu'on abrège, & qu'on es-
tropie pour en faire des composés.

Ces règles sont générales, & il n'y a
que quelques mots d'exceptés, qui sont,
devoir, *demande*, *devenir*, *désirer*, *demeu-
rer*, *devancer*, *deviner*, *devin*, *demain*,
degouter (stillare) *tomber goutte à goutte*,
& *debouter*, terme de Palais, composé de
la préposition *de* & du vieux mot Fran-
çois *bouter* qui signifie *mettre*.

Voici

Voici ce qu'il faut observer dans la prononciation de *re*.

1. Quand les mots qui commencent par la préposition *re* signifient une action qui se fait une seconde fois, on prononce toujours l'*e* muët & féminin, c'est-à-dire qu'il est presqu'insensible dans la prononciation, comme il paroît dans les mots suivans, *revenir*, *retourner*, *refondre*, *redemander*, *relire*, *redescendre*, *revoir*, *replacer*, *recoucher* &c. Et ce qui est remarquable, c'est que le même mot, sous des significations différentes, conserve la même prononciation. Ainsi on dit toujours *reprendre*, soit que ce mot signifie *prendre une seconde fois*, soit qu'il signifie *l'arguere des Latins*. On dit toujours *remettre*, soit qu'il signifie *mettre une seconde fois*, soit qu'il signifie *pardonner*, *remettre un péché*.

Cette règle n'a point d'exception ; car quoiqu'on prononce par un *é* fermé & masculin, *rétablir*, *réchauffer*, *récrire*, cela ne détruit pas la règle, puisque l'*é* qui se prononce dans ces verbes composés, est l'*é* des verbes simples *établir*, *échauffer*, *écrire*, & non pas l'*e* de la préposition qui est absorbé par l'*é* de son verbe, pour éviter le concours des deux voyelles : & cela paroît manifestement par la différen-

ce qui se rencontre entre ces deux verbes, *rechauffer* & *réchauffer*, dont l'un est composé de *re* & de *chauffer*, l'autre de *re* & d'*échauffer*. On dit *rechauffer* par un *e* muet, pour dire *chauffer* une seconde fois. *Chauffer* signifie mettre du feu pour donner de la chaleur, *chauffer le poêle, le fourneau*: *Rechauffer le poêle*, c'est y remettre du feu pour le rendre chaud: *se chauffer*, c'est participer à la chaleur du feu: *se rechauffer*, c'est se chauffer une seconde fois. *Echauffer* ne se dit qu'au figuré: *S'échauffer en parlant*, c'est-à-dire, *parler avec emphase; avec colère, avec indignation*. *Réchauffer* se dit aussi au figuré, *réchauffer le courage des Soldats*. Il se dit aussi au propre de la chaleur naturelle: *J'ai réchauffé un serpent dans mon sein; je n'ai pu me réchauffer de toute la nuit*.

Il faut ajouter à *rétablir*, *rechauffer* & *récrire*; *réveiller*, *récrier* fort différent de *recrier*, *réchaper*.

Il n'y a que cinq verbes qui semblent contraires au principe général que nous avons établi d'abord, *réitérer*, *régénérer*, *réhabiliter*, *réformer*, *récapituler*. Mais ils ne le sont pas en effet; car le principe ne s'entend que des composés dont le simple est en usage dans la même signification que le composé; ce qui n'a point lieu dans ces verbes; puisqu'on ne dit point

point *itérer*, ni *générer*, ni même *babilliter*, si ce n'est en stile de Palais; & si l'on dit *former*, ce n'est pas dans le même sens que *réformer*; ce qui est si vrai, qu'il faudroit dire *reformer*, & non *réformer*, pour *former de-nouveau*. *L'Infanterie se reforma à la faveur des bois qui la couvroient.*

Toutes les fois que la particule *re* est purement *Françoise*, c'est-à-dire, que les mots où elle se rencontre ne viennent point directement du *Latin*, on prononce l'*e* muet. Cela paroît non seulement dans la plupart des mots qui marquent réitération, comme *recoudre*, *rebâtir*, *remonter*, &c. mais aussi dans une infinité d'autres, comme *rebrousser*, *rebuter*, *refuser*, *regarder*, *regimber*, *reposer*, *retirer*. On dit cependant *rétraction de nerfs*.

3. Lorsque *re* se trouve dans le *Latin*, & que le verbe *François* en a été tiré tout entier sans beaucoup d'altération, l'*e* est masculin; *reciter*, *réclamer*, *réserver*, *réformer*, *répéter*, *résonner*, *rétracter*, *résister*. C'est pour cela qu'on dit *reprimer l'audace des factieux*, *réparer une brèche*, *répondre à une question*, du *Latin* *reprime-re*, *reparare*, *respondere*; quoiqu'on dise *reprimer de primer*, *repondre de pondre*, & *reparé de parer*, comme en cette phrase,

un *gueux réparé*; ce qui forme, à mon avis, une distinction des plus délicates qu'il y ait dans une Langue. Il faut excepter *reprendre*, & *remettre*, du Latin *reprehendere*, *remittere*; & ils sont sans doute exceptés à cause du rapport qu'ils ont avec ces verbes tout François, *reprendre*, *remettre*, composés de *re* & de *prendre*, *mettre*. Car comme nous l'avons remarqué d'abord, les mêmes mots ont pour l'ordinaire la même prononciation sous des significations différentes.

Bienqu'on prononce *reprendre* & *remettre* par un *e* muët, en quelque sens que ce soit, on prononce toujours *réprehesion* & *rémission* selon la règle générale.

Il faut excepter encore *rebelle*, *replet*, *refuge*, qui ont un *e* muët, quoique *rébellion*, *réplétion*, *réfugier*, aient un *é* fermé.

J'ai dit que l'*é* est fermé dans les verbes qui viennent du Latin sans beaucoup d'altération; car si l'altération est notable, l'*e* est muët, comme dans *reluire*, *reconnoître*, *renaitre*, *retenir*. On dit néanmoins *rétention*.

4. On prononce *re* en *e* muët dans tous les mots composés d'un mot simple qui est en usage dans notre Langue, soit qu'il ait la même signification, ou non, comme

me retourner, rebord, rebut, regain, refrain, recrue, remise, renouveau, repartir, repartie, retraite, tirade, à quoi il faut ajouter les mots qui ne paroissent pas composés, mais qui le sont dans leur première origine, quoique le simple ne soit point en usage, comme renouveler, remédier, remède, repentir, repos. A-la vérité on prononce République; mais ce mot n'est pas composé de la préposition *re* de laquelle il s'agit ici, mais du mot Latin *res*.

5. Les mots simples ont ordinairement un *é* fermé, récent, réel, réalité, répit, &c. Il faut excepter Religion, Religieux, Registre.

COMMENT IL FAUT PRONONCER L'*e* DEVANT *ment* DANS LES ADVERBES.

Tous les adverbes qui viennent d'un adjectif terminé par un *é* masculin, retiennent cet *é* masculin devant *ment*, dans l'orthographe & dans la prononciation; de séparé, se forme séparément; d'aisé, aisément; de nommé, nommément; de posé, posément; de sensé, sensément; d'assuré, assurément; de figuré, figurément; de mesuré, mesurément; de modéré, modérément;
de

de *démefuré*, *démefurément*; de *réglé*, *règlement*; d'*aveuglé*, *aveuglement*. *Règlement* & *aveuglement* font deux substantifs auffi différens de ces deux adverbes dans la prononciation & l'ortographe, que dans le fens du discours; & cette première différence me paroît d'une délicateffe qu'on trouveroit difficilement dans une autre Langue.

Tous les adverbes qui ne font pas compris dans cette règle ont l'*e* muët devant *ment*; *surement*, *sagement*, *chafement*, *vivement*, *manifeftement*, *brufquement*, *rapidement*, *civilement*, *bonnêtement*, *vilainement*, *bravement*, *subtilement*, *courageufement*, &c. Il faut excepter *précifément*, qui vient de *précis*; *communément*, de *commun*; *profondément*, de *profond*; *confufément*, de *confus*; *commodément*, de *commode*; *exprefément*, d'*exprès*; *conformément* de *conforme*; *éficacément*, d'*éficace*. Ce font les feuls adverbes qui ne fuivent pas la règle générale.

FAUTE, DÉFAUT.

Quoique ces deux mots ne foient rien moins que fynonimes, je ne laifferai pas d'expliquer en quoi ils diffèrent, aiant remarqué que plusieurs *Allemands* les confon-

fondent, & qu'ils disent *avoir des fautes, faire des défauts*; & cette confusion vient sans doute, de ce que dans la Langue Allemande le mot qui signifie *défaut*, signifie aussi *faute*.

Défaut signifie proprement *imperfection, & faute, l'effet extérieur de l'imperfection*. Si on n'avoit point de *défaut*, on ne feroit jamais de *faute*. *Un Ouvrage a de grands défauts*, lorsqu'il est fort éloigné de la perfection requise pour faire un excellent Ouvrage; & *un Auteur a fait de grandes fautes*, lorsqu'il s'est écarté des règles établies par la Raison & le bon Goût.

Les imperfections légères qui ne choquent que les Usages du Monde sensé, sont des *défauts*: telles sont *la grossièreté, l'impolitesse, la mauvaise grace, &c.* Les imperfections qui choquent les Loix Divines & Humaines, les bonnes Mœurs, sont des vices. Cela ne regarde que les Hommes; & l'on dit qu'ils font des *fautes*, quand ils s'écartent de certaines règles, de certains usages qui n'intéressent que le bon Goût & la Raison humaine: mais quand ils manquent envers Dieu, ils commettent *des péchés*; & quand ils troublent l'Ordre public, qu'ils violent les

Loix.

Loix de la Société Civile, leurs fautes sont dites *des crimes*.

A l'égard des Animaux, ils ont des défauts quand ils n'ont pas toute la beauté requise, ou qu'ils ne peuvent rendre les services qu'on en exige. Ainsi c'est un *défaut* dans un cheval, d'avoir la tête courte & grosse, d'être arzel, de broncher, d'être rétif, &c. Mais les Animaux ne peuvent faire de fautes, parcequ'ils n'ont ni raison, ni règles, ni usages.

RETRAITE, RETIRADE.

R*etraite*, en terme de Guerre, signifie l'action de se retirer devant l'Ennemi; & cette action est quelquefois volontaire, & le plus souvent *forcée*. En ce dernier cas, elle est *distinguée* de la fuite, en ce que celle-ci suppose toujours du desordre & de la confusion, au-lieu que la *retraite* suppose de l'ordre.

Il faut toujours dire *faire retraite*, & jamais *faire retirade*. On dit d'un Général, qu'il a fait une belle *retraite*. Une belle *retraite* est quelquefois plus glorieuse, qu'une bataille gagnée. La *retraite* des François à Malplaquet se fit avec tant d'ordre & de fierté, qu'ils eurent sujet de se consoler de la perte d'un champ de bataille qui coutoit
trente

treinte mille hommes à leurs Ennemis; Les Tartares brûlèrent tout dans leur retraite, & non dans leur retirade.

Retirade est un mot écorché de l'Italien *ritirata*, & signifie un retranchement qu'on fait ordinairement dans un bastion, pour mieux disputer le terrain à l'Ennemi. On le dit aussi d'un appartement particulier où les Reines & les Princesses n'admettent que très peu de personnes. *La Reine étoit dans sa chambre de retirade*, dit Mme. de Motteville. Hors de ces deux occasions, *retirade* ne se dit jamais en François, & on se sert toujours de *retraite*. *Vivre dans la retraite & le silence. Le Couvent est une retraite & un exile pour ceux qui sont dégoûtés du Monde:*

Sortez de vos retraites
Accourez, Dieux des Bois.

Heureux habitans des Bois,
Sortez de vos sombres retraites.

IL EST CONNU QUE.

ON ne dit point en François, *Il est connu que*, dans un sens vague & impersonnel, comme on le dit en Allemand; mais on dit, *chacun sait, tout le monde sait, personne n'ignore que*: mais en parlant de quelqu'un en particulier, on dit, *il est*

connu, elle est connue. Le nom de N. est fort connu dans la République des Lettres. Il est connu de tout le monde savant. Elle est connue pour ce qu'elle est.

Dans ces occasions on ne diroit pas, après avoir parlé de quelqu'un, *il m'est fort connu, ni il est fort connu de moi; mais on diroit, je le connois beaucoup, je la connois particulièrement.* De-même avec la négation, *je ne le connois point, je ne la connois pas du tout; & jamais, il ne m'est point connu, elle ne m'est point connue.* Cependant on dit, *il est connu de tout le Monde Savant, d'où vient cette différence? C'est que connu dans cette phrase, & semblables, signifie fameux, célèbre.* Sur quoi on peut observer que notre Langue aime le verbe actif, & se sert rarement du passif dans sa signification propre avec le régime de la personne. Il faut donc dire, *vous savez, vous n'ignorez pas que... & jamais, il vous est connu que.*

VERBES APRÈS LESQUELS ON NE
MET JAMAIS LA CONJONC-
TION *que.*

J'Ai remarqué que quelques *Allemands*, mais en petit nombre, mettoient *que* après *causer*, *Cela a causé que je suis parti.* D'autres, en plus grand nombre, après *remé-*

remédier : J'ai remédié que cela n'arrive plus. Et presque tous après regretter : Je regrette fort que mon frère ne puisse pas avoir l'honneur de vous voir. Nous regrettons fort que vous nous aiez sitôt quittés.

Cependant les deux premiers ne régissent jamais d'autre verbe, ni par la conjonction *que*, ni autrement, & n'ont que des noms ou des pronoms pour régime. L'autre régite quelquefois des verbes, mais toujours à l'infinitif ; & alors il signifie qu'on est fâché d'avoir laissé échapper des occasions qu'on craint de ne pas retrouver facilement : *Je regrette fort de ne m'être pas trouvé à ce siège, à cette bataille : Je regrette encore d'avoir traversé l'Égypte sans voir ces célèbres Pyramides.* Quand il a un nom pour régime, il signifie le déplaisir qu'on a de la perte ou de l'absence d'une chose ou d'une personne. *Il regrette avec raison une Epouse de mérite, que la mort lui a enlevée dans la fleur de sa jeunesse. Dans un séjour si désagréable je regrette mes amis & mes livres. Il y a des hommes si inquiets, qu'au milieu des plaisirs de Paris ils regrettent la tranquillité & le silence de la Campagne ; & qui retirés à la Campagne, regrettent les plaisirs de Paris.*

FIN DES REMARQUES SUR LES
GERMANISMES.

On a cru devoir faire part au Public d'une Pièce d'Eloquence, où l'on recherche ce qui a le plus contribué à rendre la Langue *Françoise* si commune, & si universelle. Cette Pièce est tirée du *Recueil des Pièces Académiques* du P. Gaichiez, Membre de l'*Académie de Soissons*, érigée par Lettres Royaux en 1674. C'est un Discours prononcé par ce savant Religieux devant l'Académie assemblée; & comme il me paroît marqué au bon coin, & que le Recueil où il se trouve est très rare en ces Pays, je me flate qu'on sera bien aise de le voir à la suite d'un Ouvrage avec lequel j'ose dire qu'il a quelque relation.

MESSIEURS,

„ S'il est naturel à tous les hommes d'a-
 „ voir de l'amour pour la Langue de
 „ leur Nation, & de se réjouir de ses pro-
 „ grès, quel intérêt ne doivent pas y
 „ prendre ceux qui font une profession
 „ particulière de la cultiver? L'aplica-
 „ tion que l'*Académie Françoise* donne à
 „ perfectionner notre Langue, est suivie
 „ du plaisir de la voir répandue presque
 „ par toute la Terre; & l'honneur que
 „ vous avez, MESSIEURS, d'être as-
 „ sociés

» sociés à ce glorieux Ministère, fait re-
 » jaillir sur vous le même plaisir.

» Jusqu'ici les seules Langues mortes,
 » dépositaires de toutes les Sciences, &
 » dont l'usage ne varie plus (a), avoient
 » eu droit de devenir des Langues uni-
 » verselles. C'est de *Grec* & de *Latin* que
 » se nourrissoient ceux qui vouloient for-
 » mer leur goût, & s'avancer dans les
 » Sciences. Mais aujourd'hui le *François*,
 » cette Langue vivante, presqu'entière-
 » ment fixée, se substitue à la place de
 » ces Langues Savantes, elle est reçue
 » chez les Nations les plus reculées, &
 » il semble qu'elle soit la dominante dans
 » la plupart des Etats de l'*Europe* (b).
 » Elle s'y est mise en possession des le-

» ÇONS

(a) Il n'est pas difficile de comprendre qu'une Langue morte ne varie plus, si l'on entend par-là qu'on ne substitue plus de mots nouveaux aux anciens; car d'ailleurs il n'y a pas de Langue qui ait moins de règles générales, & plus d'exceptions, que la Langue *Latine*. Le tems infini qu'on emploie à l'apprendre, ne le prouve que trop, sans que pour cela on puisse se flater d'entendre les Auteurs, comme on entend les nôtres, après quelques mois d'étude.

(b) Le Traducteur du *Procès* de Mylord STRAFORD dit qu'il le donne dans une Langue un peu plus universelle que l'*Angloise*, 1680. L'Editeur des *Mémoires* du Chevalier TEMPLE dit, qu'il fait traduire ce Livre de l'*Anglois* dans la Langue universellement entendue.

„ çons qu'on fait à la Jeunesse (c) ; des
 „ lectures les plus intéressantes ; des con-
 „ versations les plus polies ; des confé-
 „ rences les plus importantes. Elle pé-
 „ nètre dans la Cour des Souverains, elle
 „ dresse les Projets des Ministres, elle
 „ donne les Instructions aux Négociateurs,
 „ elle occupe les Gens de Lettres.
 „ Plusieurs de ce nombre, enrichis des
 „ dépouilles de la Langue *Françoise*, ont
 „ été choqués de l'ascendant qu'elle a
 „ pris (d), ils en ont fait publiquement
 „ leurs plaintes (e), & ont protesté con-
 „ tre

(c) BAYLE *Dist.* Il y a en *Hollande* douze Eco-
 les de *François* pour une de *Latijn*. Depuis la guer-
 re d'*Allemagne*, l'*Angleterre* & la *Hollande* en-
 voient la Jeunesse à *Bruxelles* pour y Apprendre le
François & les Manières *Françoises*.

(d) Il seroit à souhaiter pour leur propre hon-
 neur, qu'ils s'en fussent tenus-là, & qu'en pillant
 les Auteurs *François*, ils n'en eussent pas parlé a-
 vec indécence: en cela bien différent de *Bosseau*,
 qui en pillant les Anciens, les a défendus jusqu'à
 la dernière goutte de son encre. Un grand Seigneur
Anglois avoit coutume de dire en parlant d'un cé-
 lèbre Auteur Comique de sa Nation, qu'il jugeoit
 jusqu'à quel point il avoit pillé *Molière* à proportion
 du mal qu'il en disoit.

(e) JEAN LUDWIG de *Jure adlegandî S. R.*
Imp. se plaint de ce qu'à *Riswick* la Paix fut traitée
 en *François*, & exhorte les Princes alliés de ne pas
 souffrir cet abus dans la prochaine Paix. A *Niuegue*
 tout se traita en *François*, jusques dans les Cercles
 des Ambassadrices. St. DIDIER. *Rélat. de la Paix*
de Nim. Le Chevalier TEMPLE T. II. de ses *Mé-*
moires: Ce fut de cette Langue que nous nous ser vi-

„ tre l'invasion de cette Etrangère. Ja-
 „ loux de ce que notre Langue a été em-
 „ ployée dans tous les Traités de Paix
 „ qui se font faits dans l'Europe depuis un
 „ demi-siècle, ils exhortent les Princes
 „ de ne pas souffrir à la Paix prochaine une
 „ pareille usurpation. Je ne dois pas dif-
 „ simuler que les plaintes que font les E-
 „ trangers, nous les entendons faire par
 „ d'autres motifs dans le sein de notre
 „ Patrie. Parmi nous les Adorateurs de
 „ la vénérable Antiquité craignent pour
 „ le droit des Langues savantes: ils su-
 „ portent avec peine qu'une Langue vul-
 „ gaire entendue de l'Ignorant diminue
 „ le crédit de ces Langues respectables
 „ & mystérieuses, qui ont toujours entre-
 „ tenu leur commerce: ils se liguent pour
 „ en maintenir la possession. Combien de
 „ fois a-t-on remontré que les Sciences
 „ s'avilissent par l'intrusion du *François*
 „ dans les azyles de la Langue *Latine*,
 „ & dans les sources de l'Erudition (f)?

„ Le
 mes dans toutes les Conférences, & dans laquelle la
 plupart des Actes de ce Traité furent écrits. Le
 Traité de *Rastadt* entre AUGUSTE & CHARLES
 XII. fut fait en *François*. On peut dire à présent a-
 vec plus de raison que jamais, que cette Langue
 est celle de l'Empire, depuis que le Roi de *Prusse*,
 l'ALEXANDRE du Nord, est devenu l'Arbitre des Af-
 faires; par ses victoires.

(f) DAGOUMER *Phil. Latino primum, deinde Gal-
 lico idiomate scripta explicantur.*

„ Le Sanctuaire des Sciences a paru
 „ profané , quand on a vu les Systèmes
 „ exposés aux yeux du Vulgaire sous le
 „ voile transparent du *François* (g).

„ Quel soulèvement n'y eut-il pas dans
 „ l'Empire des Lettres, lorsque pour im-
 „ mortaliser les faits inouïs du Prince
 „ des *François* , on commença à les gra-
 „ ver dans sa Langue sur les monumens
 „ que l'on consacroit à la Postérité.

„ Un sourd murmure s'éleva dans le
 „ Pays savant, quand ceux qui étoient le
 „ plus intéressés à maintenir la Langue
 „ *Romaine* , rendirent en *François* dans
 „ leurs Harangues des hommages solem-
 „ nels, non seulement aux Puissances Sé-
 „ culières; mais encore à celles que leur
 „ Dignité approche de plus près du pré-
 „ mier Trône de la Religion, & du Cen-
 „ tre du *Latin*. Quelle indignation ces
 „ changemens en faveur du *François* ne
 „ causèrent-ils pas aux Zélateurs des an-
 „ ciens usages?

„ Cependant , MESSIEURS , nonob-
 „ stant ces plaintes , la Langue *Françoise*
 „ s'étend tous les jours. Non seulement
 „ elle

(g) *Des-Cartes, Malebranche, Fontenelle, Robaut, De Réaumur, De Maupertuis, le Marquis de l'Hôpital, l'Abbé Nolot, & une infinité d'autres, parmi lesquels il ne faut pas oublier le célèbre Leibnitz.*

„ elle a réduit le *Latin* à des bornes é-
 „ troites dans les lieux de son domaine ;
 „ mais de plus on l'entend hors du Royau-
 „ me dans des Etats qui ont poli & enrichi
 „ la leur. On la parle chez des Peu-
 „ ples, qui par une jalousie invétérée
 „ contre notre Nation, seroient par in-
 „ clination les plus portés à la bannir.
 „ *L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre*, & plus
 „ encore tous les Etats du *Nord* sont en-
 „ traînés par ce torrent. Et c'est pres-
 „ crire à la Langue *Françoise* des bornes
 „ trop étroites, que de dire seulement
 „ avec un Cardinal célèbre par ses Am-
 „ bassades, qui vit à l'Installation d'un
 „ Roi étranger, toutes les congratula-
 „ tions publiques & privées, faites en
 „ *François*, que c'est aujourd'hui la Lan-
 „ gue de *l'Empire*

„ J'ai souvent pensé d'où pouvoit naître
 „ cet heureux progrès, qui révolte
 „ ceux-mêmes chez qui il se fait insensibi-
 „ lement. J'ai voulu chercher d'où venoit
 „ tant de condescendance pour la Langue,
 „ jointe à tant d'aversion pour la Nation.
 „ J'en ai découvert plusieurs causes. Sou-
 „ frez, MESSIEURS, que j'expose mes
 „ réflexions à vos lumières.

„ Quoiqu'on ne trouve pas de raison
 „ dans l'origine des Langues, & que la

„ liaison de certaines idées avec tels &
 „ tels sons, ait été arbitraire, on en
 „ voit toujours dans les progrès qu'elles
 „ font. Si une Langue s'étend plus que
 „ d'autres, si elle s'affujettit plus de nou-
 „ veaux Peuples, c'est qu'ils y trouvent
 „ des avantages que les leurs ne donnent
 „ pas.

„ Le *François* en a de très grands.
 „ Personne ne les voit mieux que vous,
 „ MESSIEURS, qui contribuez à les lui
 „ procurer par vos Critiques & par vos
 „ Ouvrages, & qui êtes si attentifs à les
 „ recueillir pour vous-mêmes par la lec-
 „ ture des meilleurs Auteurs. Car ce qui
 „ rend la Langue *Françoise* si commu-
 „ ne, c'est le bon goût de ceux qui la
 „ parlent, & qui l'écrivent naturellement
 „ c'est l'excellence de leurs compositions,
 „ c'est le tour, ce sont les choses. La
 „ plume donne le crédit aux Livres, &
 „ non pas précisément à la Langue. Le
 „ génie des Auteurs fait le mérite des
 „ Ouvrages; on les lit, parcequ'ils sont
 „ excellens. Dès-lors il n'est plus pos-
 „ sible de les renfermer dans le Pays qui
 „ les a vu naître, & en se répandant de
 „ toutes parts ils forment pour la Lan-
 „ gue une heureuse prévention.

„ Quand on est parvenu à l'intelligen-

„ ce des termes *François*, il n'en est
 „ point qui fassent mieux concevoir le
 „ sens, parcequ'il n'en est point qui le
 „ propose avec plus de netteté & de jus-
 „ tesse, ni dans un ordre plus naturel &
 „ mieux arrangé. Nous ne pouvons plus
 „ souffrir ni mot hazardé, ni métaphore
 „ trop hardie, ni allusion froide, ni tour
 „ obscur & ambigu, ni pensée forcée, ni
 „ circonstance inutile.

„ Il n'est point de Langue plus riche,
 „ je ne dis point en Expressions, parce-
 „ qu'il en manque plusieurs, & qu'on est
 „ forcé d'employer la même à plusieurs
 „ usages (b); mais il n'en est point de
 „ plus riche en Découvertes dans toutes
 „ les Sciences; en Systemes pesés, apro-
 „ fondis, développés; en Inventions dans
 „ tous

(b) Cela est vrai à l'égard des expressions figu-
 rées, mais dans le sens propre celles qu'on em-
 ploie à plusieurs usages sont en très petit nombre.
 D'ailleurs, cet inconvénient est commun à toutes
 les Langues. Le *Grec* & le *Latin* y sont infini-
 ment plus sujets que le *François*, & c'est-là qu'il
 faut chercher la source de ces gros & pelans Com-
 mentaires qui accompagnent les Ouvrages des An-
 ciens, & dont on n'a que faire pour entendre les
 Auteurs *François*. Enfin rien ne prouve mieux la
 richesse de notre Langue, même à l'égard des ex-
 pressions, que cette quantité d'excellens Ecrits sur
 tous les sujets imaginables, puisqu'il n'y a qu'u-
 ne Langue très riche qui puisse représenter tant
 d'idées différentes; & les conversations des *Fran-
 çois* variées en une infinité de manières, ne le
 prouvent pas moins que leurs Ouvrages.

„ tous les Arts; en saine Critique dans
 „ tout genre d'Erudition; en Tours fins
 „ & délicats, d'un goût aisé & naturel,
 „ employés dans les Ouvrages d'Elo-
 „ quence & de Poësie. Le Théologien
 „ étranger peut-il se satisfaire, lorsqu'il
 „ ne lit que dans les Traductions les Dog-
 „ mes de la Religion, que les Ouvra-
 „ ges *François* ont si solidement établis,
 „ & si clairement expliqués?

„ Nos Morales travesties en d'autres
 „ Langues, remuent-elles si vivement,
 „ sont-elles aussi convaincantes, vont-
 „ elles forcer le pécheur dans ses retran-
 „ chemens, & ruïner aussi efficacement
 „ ses prétextes, qu'en *François*?

„ Quelle avidité les Philosophes des au-
 „ tres Nations n'ont-ils pas de remonter
 „ jusqu'au Texte *François* de nos Philo-
 „ sophes originaux? Les Savans sentent
 „ bien que les Règles du Raisonnement,
 „ les Précisions de la Métaphysique,
 „ les Expériences Physiques, les Problê-
 „ mes de la Géométrie, les Suputations
 „ de l'Algèbre, les Dissections de l'Ana-
 „ tomie, & cent autres finesses de la
 „ Chymie, de la Botanique & des autres
 „ Sciences, ne sauroient être rendues

„ la

» la clarté du *François*, quand il en est
 » le premier texte.

» La fidélité de nos Historiens se con-
 » serve dans les Copies: mais la narra-
 » tion y est moins intéressée que dans la
 » Source; les portraits y sont défigurés,
 » & les motifs plus grossièrement dévoilés.
 » Le génie naturel & sublime des
 » Anciens, dont nos Auteurs sont ani-
 » més, peut-il ne pas dégénérer dans les
 » Langues de nos Voisins, encore si é-
 » loignées du bon goût de l'Antiquité?
 » A peine trouveront-ils dans le *Grec* de
 » DEMOSTHENE, & dans le *Latin* de
 » PLINE le jeune, les beautés que nos
 » Traducteurs leur ont prêtées.

» C'est du moins un avantage qui n'est
 » point contesté aux Traductions *Fran-*
 » *çoises*, qu'elles éclaircissent ces Au-
 » teurs, si elles ne les embellissent pas;
 » & que par des expressions qui ne sou-
 » frent pas de sens suspendu & incertain,
 » elles sont les meilleurs Commentaires
 » de leurs Originaux.

» L'Etranger a éprouvé l'impossibilité
 » de conserver en sa Langue la force &
 » la grace de nos Pièces Dramatiques. Il
 » ne les lit que dans la nôtre. A-t-il ja-
 » mais manié la Satyre avec la circon-
 » spection qu'on trouve dans nos Satyres?

» Y

„ Y a-t-il jamais jetté tant de sel ? La
 „ naïveté de nos Fables qui l'enchantent,
 „ ne lui est-elle pas inimitable ? Il n'ose-
 „ roit pas seulement tenter avec les tours
 „ & les termes de sa Langue, d'exprimer
 „ la merveilleuse élévation où le
 „ François vient d'élever le Poëme Lyri-
 „ que (i).

Ce long détail montre avec évidence
 „ que ce sont les avantages solides qu'on
 „ retire de notre Langue, qui ont con-
 „ tribué à la répandre dans d'autres Pays.
 „ Mais il en est d'assez frivoles, qui n'y
 „ ont pas eu moins de part.

„ Tout le monde fait que les François
 „ ont porté la délicatesse & le raffinement
 „ du luxe, & des plaisirs de la Vie plus
 „ loin que ces Peuples-mêmes à qui ils
 „ cèdent en magnificence. Parmi nous
 „ la manière de se mettre a un goût dont

„ les

(i) L'Auteur veut parler ici de *Roussseau* & de *La Motte*, qui ont particulièrement excellé dans ce genre de Poësie; & l'on peut dire que les Anciens n'ont rien au-dessus de ces deux Grands-hommes, qui ont laissé des Elèves dignes de leur réputation. Sans parler des Opéra de *Quinault*, nous avons une sorte de Poësie Lyrique inconnue aux Anciens; ce sont nos Chançons, où l'on voit briller la tendresse, la volupté, autant pour le moins que dans les Odes d'*Anacréon*, sans avoir recours aux diminutifs. Je ne parle point des Poësies de l'Abbé de *Chaulieu*, inimitables dans leur genre, mais dont la morale est un peu dangereuse.

„ les autres Nations sont charmées. Par-
 „ tout l'un & l'autre Sexe veut s'ajuster
 „ à la *Françoise*. Les portraits de nos
 „ Airs & de nos Modes, qui vont chez
 „ les Peuples les plus reculés, des Figu-
 „ res même en relief richement parées,
 „ & dont l'Etranger veut bien faire les
 „ fraix, sont des modèles qu'il s'efforce
 „ d'imiter.

„ Cet usage est connu; & l'on voit en
 „ même tems qu'on transporte nos Ter-
 „ mes avec nos Parures. Nos Ameuble-
 „ mens, nos Equipages, nos Livrées ont
 „ la même destinée. Chez plusieurs Peu-
 „ ples voisins la Table n'auroit ni délicates-
 „ se, ni propreté, si elle n'étoit servie
 „ comme en *France*. Des *François* y pré-
 „ parent les mets, y couvrent la table,
 „ y dressent toute l'ordonnance des fes-
 „ tins. On n'y parle de bonne chère
 „ qu'avec nos expressions; & le Convive
 „ qui les ignoreroit, passeroit pour gros-
 „ sier & de mauvais goût. Les autres
 „ Divertissemens, la Comédie, la Musi-
 „ que, la Danse sont insipides hors du
 „ goût *François*. Notre Capitale en est
 „ l'Ecole pour tous les autres Pays; &
 „ on ne paroît ailleurs y être connois-
 „ seur, que lorsque l'on prononce avec

„ nbs façons de parler: c'est une loi qu'a
 „ il faut subir.

„ Enfin , pour diminuer l'étonnement
 „ du progrès qu'a fait notre Langue, j'a-
 „ jouterai que les nombreuses Colonies
 „ que l'attache au Schisme & à l'Hérésie
 „ a conduites hors du Royaume, & dis-
 „ persées en divers Etats; qu'un nombre
 „ infini de *François*, avides de gain, in-
 „ quiets, indifférens pour leur Patrie;
 „ que ceux qui échappés de nos Armées,
 „ ou même sauvés de nos déroutes, ont
 „ trouvé à s'établir chez l'Ennemi; que
 „ tous ceux-là ont transporté non seule-
 „ ment les formules de leurs Prières
 „ *Françoises*, non seulement les termes
 „ nécessaires à demander les besoins de
 „ la Vie; mais encore avec une infinité
 „ d'Arts & de Sciences, les expressions
 „ propres à les communiquer. Et com-
 „ bien de Livres voit-on naître dans les
 „ Pays où elle n'a que le droit d'Hospi-
 „ talité?

„ C'est, MESSIEURS, par ces dif-
 „ férens canaux que la Langue *Françoise*
 „ a passé dans tous les Etats de l'Europe.
 „ Elle n'est pas inconnue dans l'*Asie* (k),
 „ &

(k) Un Seigneur *Polonois*, célèbre par son attache-
 ment au feu Roi de *Suède*, par son esprit, & son adre-

„ & les Colonies de l'*Amérique* l'ont pres-
 „ que toutes si bien adoptée, & substi-
 „ tuée au langage barbare du Pays, qu-
 „ aujourd'hui elle n'y est pas moins na-
 „ turelle que parmi nous, ni presque
 „ moins pure.

„ Que ceux donc qui font éclater leur
 „ jalousie sur la préférence que le *Fran-*
 „ *çois* a obtenue insensiblement par-tout,
 „ s'opposent, s'ils peuvent, au torrent.
 „ Ce n'est nullement l'ambition de la
 „ *France*, qui le grossit, qui le précipi-
 „ te. Il suit la pente naturelle qu'il a
 „ trouvée, & que lui ont procurée l'uti-
 „ lité, la commodité, & le plaisir. Tels
 „ avantages ont frayé le chemin au *Fran-*
 „ *çois*. Il s'est répandu, il s'est établi,
 „ il s'afermit, il est presque dominant.

„ Si

adresse à conduire diverses affaires aussi difficiles qu'importantes, rapporte dans un Ouvrage sur l'*Histoire de CHARLES XII. de Voltaire*, que lorsque le Roi de *Suède* fuyoit vers le *Borisskène*, étant arrivé vis-à-vis d'*Oczakow*, il fut question de trouver des bateaux pour passer. Ce Seigneur *Polonois*, après avoir couru longtems sans trouver personne, rencontra enfin un *Tartare* qui parloit *François*. On fait que les deux derniers Ambassadeurs que la *Porte* a envoyés aux deux plus puissans Monarques de la *Chrétienté*, parloient fort bien *François*, & que l'un d'eux assista à la Représentation de *Zaire*. Le fameux *La Moirayo* gaignoit sa vie à *Constantinople* à enseigner cette Langue aux *Turcs*.

„ Si quelque autre Langue vivante veut
 „ détronner la nôtre, & se substituer à sa
 „ place, qu'elle acquière plus de polites-
 „ se, plus de justesse, plus d'ordre, plus
 „ de douceur, plus de netteté. Qu'elle
 „ approche plus du naturel & du goût des
 „ Anciens; qu'elle devienne plus féconde
 „ en Ouvrages importans dans tout gen-
 „ re de Littérature; qu'elle assaisonne
 „ plus finement les plaisirs de la Vie; &
 „ nous-mêmes, qui prêtons la nôtre à
 „ tant de Peuples, nous ferons un accueil
 „ favorable à cette Etrangère.

F I N.



TABLE

T A B L E

D E S

R E M A R Q U E S.

<i>Messieurs les François.</i>	1
<i>Oui, Votre Altesse. Non, Votre Excellence.</i>	2
<i>Si & Quand.</i>	9
<i>Puisque, Parceque.</i>	13
<i>Je voudrois que je fusse Roi.</i>	14
<i>Quelque chose.</i>	15
<i>A peine que, C'est pourquoi que.</i>	16
<i>Quel que, Quelle que.</i>	17
<i>Parti, Partie.</i>	18
<i>Je me recommande.</i>	20
<i>Etre content, Avoir assez.</i>	21
<i>Prendre avec.</i>	22
<i>Prendre mauvais.</i>	23
<i>Etre mon gaste.</i>	24
<i>Cela n'a rien à dire, Il a beaucoup à dire.</i>	26
<i>Dire.</i>	27
<i>Si.</i>	32
<i>Je devois croire.</i>	35
<i>Il veut être Soldat, Il s'est fait Soldat.</i>	36
<i>Sous le Régiment.</i>	38
<i>Parmi, Entre.</i>	40
<i>Faire présent.</i>	41
<i>Il fait bien ses affaires, Il a bien fait ses affaires.</i>	42
<i>Il se porte bien, Il a beaucoup d'argent.</i>	43
<i>Ayez la grace, J'ai la grace.</i>	44
<i>Colérique.</i>	46
<i>Puis-je vous servir avec?</i>	ibid.
<i>Prier pardon.</i>	47
<i>On a demandé après vous.</i>	49
<i>Je l'ai parlé ce matin.</i>	51

T A B L E

<i>Presque, Bientôt.</i>	53.
<i>Je me suis confondu.</i>	55
<i>Il s'est résolu.</i>	57
<i>Franc, Franche, Libre.</i>	59
<i>Il a cassé le cou.</i>	61
<i>Avez-vous été sorti?</i>	62
<i>Jusques pour Excepté.</i>	64
<i>Ce Seigneur.</i>	65
<i>Se faire une motion.</i>	67
<i>Voici, Voilà. Ci, Là.</i>	ibid.
<i>Quand il faut dire à ou de devant un Infinitif.</i>	69
<i>Plus que de.</i>	72
<i>Près, Prête.</i>	ibid.
<i>Aimer mieux de, Vouloir plutôt.</i>	75
<i>Volontièrement.</i>	77
<i>Mérite.</i>	78
<i>Vitement.</i>	81
<i>Faire un compliment.</i>	ibid.
<i>Restituer.</i>	83
<i>Satisfaire à.</i>	84
<i>Ce, Il.</i>	85
<i>Usage du verbe Etre précédé du pronom Ce.</i>	87
<i>Orthographe.</i>	88
<i>Il est pour Il a.</i>	90
<i>Chez, Près, Auprès.</i>	ibid.
<i>Il part souvent.</i>	93
<i>Soulagement, Consolation.</i>	ibid.
<i>Je ne saurois pas.</i>	94
<i>Pouvoir pour Savoir.</i>	95
<i>An, Année.</i>	96
<i>Faire & Laisser.</i>	98
<i>Recevoir.</i>	99
<i>La Petite-vérole.</i>	ibid.
<i>Un quart sur une heure.</i>	100
<i>Cela fait le mauvais tems.</i>	ibid.
<i>Si seulement, Si donc.</i>	ibid.
<i>En, Dans.</i>	101

DES REMARQUES.

<i>Je me prens pour Je prens.</i>	105
<i>Capable.</i>	105
<i>Tors.</i>	106
<i>Particularité.</i>	107
<i>Quartier.</i>	108
<i>Mal-consent, Mécontent, Mal-satisfait.</i>	109
<i>Soi, Lui.</i>	110
<i>Déjà.</i>	113
<i>Il est de famille.</i>	114
<i>Du Superlatif.</i>	117
<i>Il n'espère pas que.</i>	118
<i>Débusar, Commencer. Débus, Commencement.</i>	119
<i>Prémicrèment.</i>	121
<i>Fatal, Funeste.</i>	122
<i>Mot, Parole. Terme, Expression. Locution, Elocution.</i>	123
<i>Langue, Langage. Idiôme, Dialecte. Jargon, Patois, Baragouin.</i>	128
<i>Artiste, Artisan, Ouvrier.</i>	131
<i>Commander, Aprocher.</i>	133
<i>Pouvoir.</i>	137
<i>Vieux, Antique, Ancien.</i>	139
<i>Le sèms vous deviendra long,</i>	142
<i>Sans cela.</i>	143
<i>Prostituer.</i>	144
<i>Comme.</i>	145
<i>Propre.</i>	147
<i>Académicien, Académiste. Académie, Manège.</i>	149
<i>Foli homme.</i>	150
<i>Misérable, Malheureux.</i>	152
<i>Sain, Mal-sain.</i>	154
<i>En.</i>	155
<i>Y, Le.</i>	158
<i>Gens.</i>	161
<i>Camp, Campement.</i>	163
Bb 3	Ob-

T A B L E

Observance, Observation.	164
Politesse, Civilité.	165
Fier, Fierté.	172
Glorieux.	175
Bruit, Fracas, Vacarme, Grabuge, Carillon, Baccanal, Tumulte, Tapage, Bruissement.	177
Etourdi, Ecervelt.	180
Terrain, Territoire, Terroir.	181
Prononciation, Accent.	182
Victoriser.	184
Rival, Emule, Concurrent, Compétiteur.	186
Cela n'est pas à avoir	187
Au travers, A travers.	ibid.
Oùir, Entendre.	189
Cavalier.	191
Il est, Il y a.	195
Amateur.	197
Pas & Point.	198
Colonel, Mestre-de-camp, Lieutenant-Colonel, Ca- lonel-Lieutenant.	199
De quelques Germanismes particuliers.	200
Davantage.	ibid.
Dont.	202
Chaque, Chacun.	ibid.
Valeur.	204
S'Etourdir.	205
Brusquer, Brutaliser, Mal-traiter, Insulser.	206
A coup sûr.	207
Pour dire la vérité.	208
Promener, Promenade.	209
Opéra.	210
Des Nombres.	211
Plus que.	214
Quand il faut mettre l'Adjectif devant le stantif.	ibid.
Monture.	219
Donner une paire d'éperons.	220
	Con-

DES REMARQUES.

<i>Couple, Paire.</i>	221
<i>Rivière, Fleuve, Ruissseau, Torrent.</i>	222
<i>Je suis François, Je suis Allemand.</i>	224
<i>En quelles occasions il faut mettre la particule</i> <i>Pas ou Point.</i>	225
<i>Appétit.</i>	228
<i>Etre intentionné.</i>	ibid.
<i>Persiflage.</i>	229
<i>Des Diminutifs.</i>	231
<i>Réfléchir.</i>	235
<i>Franco, Livres.</i>	236
<i>Force, A force.</i>	238
<i>De l'usage de quelques Pronoms.</i>	239
<i>Quelqu'un.</i>	243
<i>Quelque pris dans le sens de quantumvis, quan-</i> <i>tuscunque, qualisumque.</i>	244
<i>Tout.</i>	246
<i>Qui, Lequel, Quoi.</i>	247
<i>Passer.</i>	251
<i>Passer, en un autre sens.</i>	253
<i>Que vous manque-t-il? Qu'est-ce qui vous man-</i> <i>que?</i>	255
<i>Faire fortune.</i>	256
<i>Disloquer, Déplacer, Déposer, Démettre, Def-</i> <i>fixer.</i>	257
<i>Conduite.</i>	260
<i>Il veut mourir.</i>	262
<i>Au reste, Du reste.</i>	ibid.
<i>Cadavre.</i>	266
<i>Poison, Venin. Vénéneux, Venimeux.</i>	269
<i>La plupart.</i>	272
<i>Autant, Tant, Aussi, Si.</i>	273
<i>Cavalériste, Infanteriste, Opériste, Artilleriste.</i>	275
<i>Ensuite, De suite.</i>	277
<i>Il n'est pour Il n'y a.</i>	278
<i>Si l'on peut mettre un Pronom relatif après un</i> <i>Nom pris indéterminément.</i>	279
	<i>Jeux</i>

TABLE DES REMARQUES.

<i>Jeux de mots.</i>	285
<i>Comme, Comment.</i>	287
<i>Où.</i>	288
<i>Boule, Boulet, Balle, Globez</i>	290
<i>Se remercier.</i>	292.
<i>Répétitions nécessaires.</i>	ibid.
<i>Longtems.</i>	297
<i>Prendre à cœur, Avoir à cœur, Avoir sur le cœur, S'en donner au cœur joie.</i>	298
<i>Du Monde, des Etrangers.</i>	300
<i>Donner une visite.</i>	ibid.
<i>De l'Article défini.</i>	ibid.
<i>De l'Article indéfini.</i>	302
<i>De l'Article partitif.</i>	313
<i>Du Verbe auxiliaire.</i>	320
<i>Courir pour Couvrir.</i>	323
<i>Règles pour éviter les Germanismes contre les modes des Verbes.</i>	324
<i>Deux Germanismes fort fréquens.</i>	331
<i>Du Participe.</i>	334
<i>En quelles occasions il ne faut pas prononcer l'r à la fin des Mots terminés en eur.</i>	353
<i>Comment il faut prononcer de Es re au commencement des Mots.</i>	357
<i>Comment il faut prononcer l'e devant ment dans les Adverbes.</i>	365
<i>Faute, Défaut.</i>	366
<i>Retraite, Retirade.</i>	368
<i>Il est connu que.</i>	369
<i>Verbes après lesquels on ne met jamais la Conjonction que.</i>	370
<i>Discours où l'on recherche ce qui a le plus contribué à rendre la Langue Françoisé si commune Es si universelle, par le P. Gaichiez.</i>	472

FIN DE LA TABLE.

63645547





15-

48/



